

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES  
BUREAU DE STATISTIQUE  
et  
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
POUR LA PROMOTION DE LA FEMME

ÉTUDES MÉTHODOLOGIQUES

Série F N° 46

**MÉTHODES APPLICABLES  
À LA MESURE DE L'ACTIVITÉ  
ET DE LA PRODUCTION DES FEMMES  
DANS LE SECTEUR INFORMEL**



**NATIONS UNIES**  
New York, 1991

**NOTE**

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

---

ST/ESA/STAT/SER.F/46

---

---

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

---

Numéro de vente : F.90.XVII.16

---

03200

ISBN 92-1-261121-4

Copyright © Nations Unies, 1990

Tous droits réservés

Imprimé aux Etats-Unis d'Amérique

## PREFACE

La présente publication fait partie d'une série de rapports publiés par l'Organisation des Nations Unies en vue de favoriser l'amélioration et l'utilisation des statistiques et des indicateurs relatifs à la situation des femmes. Ces études ont porté sur des sujets tels que les distorsions statistiques imputables au sexe; les concepts, les méthodes et la formation applicables à la collecte, à la compilation et à l'utilisation de statistiques et d'indicateurs sociaux sur la situation des femmes; et l'amélioration des statistiques et des indicateurs concernant les femmes à l'aide d'enquêtes sur les ménages 1/. Elles ont été élaborées pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, par la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, par la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, par le Conseil économique et social et celles de ses commissions techniques qui s'occupent de statistiques et de la condition de la femme, et par le Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) 2/.

Le présent rapport technique a pour objet de mettre au point des concepts statistiques permettant de mieux mesurer l'activité et la production des femmes (et des hommes) dans le secteur non structuré de l'économie, ou secteur "informel", sous les deux formes du travail rémunéré et du travail non rémunéré, conformément aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. Dans ces Stratégies adoptées en 1985 par la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, que l'Assemblée générale a reprises à son compte dans sa résolution 40/108, la Conférence a en effet recommandé ceci :

"Il convient de reconnaître, de mesurer et d'intégrer dans la comptabilité nationale les statistiques économiques et le produit national brut, les contributions rémunérées des femmes à tous les aspects et secteurs du développement et plus encore les contributions non rémunérées." (par. 120)

Pour donner suite à cette recommandation, l'INSTRAW a, en octobre 1986, organisé à Saint-Domingue, en collaboration avec le Bureau de statistique, le Département des affaires économiques et sociales internationales et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Secrétariat des Nations Unies la réunion d'un groupe d'experts sur l'évaluation du revenu des femmes et sur leur activité et leur production dans le secteur non structuré. A cette réunion, le groupe d'experts a étudié les avant-projets des rapports figurant dans la présente publication sur a) la mise au point de concepts et de méthodes statistiques destinées à mesurer l'activité et la production des femmes dans le secteur informel, b) l'utilisation à cette fin des statistiques de l'emploi du temps, c) l'expérience acquise en Amérique latine sur la mesure du secteur informel, et d) certaines approches nouvelles concernant la mesure de la situation économique des femmes. Aux fins de la présente publication, ces rapports ont été remaniés et approfondis pour tenir compte des observations du groupe d'experts 3/.

Nous cherchons donc ici à améliorer les bases techniques de l'élaboration d'une formule de mesure du secteur informel et de la participation des femmes à ce secteur, celle-ci étant envisagée tant sous l'angle de l'emploi que sous l'angle de la production économique mesurée dans la comptabilité nationale. Le Bureau international du Travail, l'INSTRAW, le Bureau de statistique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes continuent de travailler à des études de cas et à des recherches statistiques sur le secteur informel, sur les activités économiques des ménages, et sur les liens à établir entre ces activités et les pratiques en matière de comptabilité nationale; ces travaux visent à développer et à harmoniser ces diverses perspectives compte tenu de l'expérience concrète acquise et des possibilités qui s'offrent de réunir régulièrement des données 4/.

Un bon nombre des idées qui vont être évoquées peuvent être mises en pratique dans le cadre de certains programmes nationaux de collecte des données qui ont aujourd'hui ce caractère systématique : à l'échelon national, les programmes les plus détaillés et les plus courants sont les recensements de population et les enquêtes sur les ménages. Pour étudier plus avant les concepts et les méthodes auxquels ces programmes font appel, le lecteur consultera utilement les recommandations, les manuels et les études techniques pertinentes des Nations Unies, en particulier les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation et le Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages (édition révisée) 5/.

Ce manuel donne des indications de base sur l'organisation et la méthodologie des enquêtes sur les ménages et, sur un plan général, fait le tour des problèmes d'organisation, de conception, de déroulement et de contenu de l'enquête. Le Manuel a été suivi par une série d'études techniques établies dans le cadre du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages (NHSCP), lesquelles abordent plus en détail les problèmes techniques de la conception et du contenu de l'enquête, et celui de la mesure du revenu et des dépenses du ménage; a été également publié à la suite du Manuel le rapport déjà évoqué qui est intitulé Amélioration des statistiques et des indicateurs concernant les femmes au moyen des enquêtes sur les ménages 6/.

La présente publication, qui fait partie de la même série, a été élaborée dans le cadre d'un projet conjoint du Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), qui a son siège à Saint-Domingue, en République dominicaine; ce projet vise à favoriser l'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes. Pour de plus amples informations sur les travaux réalisés par l'ONU dans ce domaine, il faut s'adresser par écrit au Directeur du Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies, New York, ou au Directeur de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, Saint-Domingue (République dominicaine).

## Notes

1/ Les quatre premières publications de cette série sont les suivantes : Compilation d'indicateurs sociaux de la situation des femmes, Etudes de méthodes, série F, No 32 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.2); Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, série F, No 33 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.3); Etablissement de statistiques et d'indicateurs sur le rôle des femmes dans le développement: formation des utilisateurs et des producteurs, série F, No 45 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.87.XVII.6); et Amélioration des statistiques et des indicateurs concernant les femmes au moyen des enquêtes sur les ménages, série F, No 48 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.88.XVII.11). Ces rapports font suite, en l'approfondissant, à un document de travail antérieur publié par le Secrétariat de l'ONU et intitulé "Stéréotypes fondés sur le sexe et distorsions imputables au sexe dans les systèmes nationaux de statistiques" (ST/ESA/STAT/99).

2/ Voir le Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, Mexico, 19 juin-2 juillet 1975 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.76.IV.1), chap. II, sect. A, par. 161 à 173; Rapport de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Copenhague, 14-30 juillet 1980 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.80.IV.3 et rectificatif); chap. I, sect. A, par. 257 à 361; "Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme", in Rapport de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Nairobi, 15-26 juillet 1985 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.85.IV.10), chap. I, sect. A, par. 58, 64, 120, 122, 130, 282, 312, 317, 333, 351; et les résolutions 2061 (LXII) du 12 mai 1977 et 1981/11 du 6 mai 1981 du Conseil économique et social intitulées respectivement "Amélioration de la base de données pour évaluer l'application du Plan mondial pour la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme" et "Indicateurs sociaux applicables aux études sur les femmes".

3/ Le rapport de la réunion du groupe d'experts a été publié sous la cote ESA/STAT/AC.29/8-INSTRAW/AC.3/8 (anglais seulement).

4/ Voir Organisation internationale du Travail, Quatorzième Conférence internationale des statisticiens du travail, Rapport de la Conférence, Genève, 28 octobre-6 novembre 1987 (ICLS/14/D.14), actes de la Conférence, rapport général, chap. 2 (L'emploi dans le secteur informel), et appendice I, résolution VIII; "Projet de programme de l'INSTRAW sur les femmes et le secteur informel de l'économie, en collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies : rapport et recommandations pour la période du 1er avril 1987 au 28 février 1988" (document de travail de l'INSTRAW) et "Elaboration de principes directeurs applicables aux comptes nationaux destinés à mesurer la contribution des femmes au développement", rapport du Secrétaire général à la Commission de statistique à sa vingt-cinquième session (E/CN.3/1989/12).

5/ Série M, No 67 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.80.XVII.8) et série F, No 31 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.XVII.13).

6/ Les études du NHSCP ont été publiées par le Département de la coopération technique pour le développement et le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU. Elles s'intitulent : Traitement des données d'enquête : problèmes et procédures (DP/UN//INT-81-041/1), Erreurs autres que l'échantillonnage dans les enquêtes sur les ménages : sources, évaluation et maîtrise (DP/UN/INT-81-041/2), Le rôle du NHSCP dans l'information sanitaire dans les pays en développement (DP/UN/INT-81-041/3), Elaboration et conception des questionnaires d'enquête (INT-84-014), Sampling Frames and Sample Designs for Integrated Household Survey Programs (DP/UN/INT-84-014/5E), Measuring Literacy through Household Surveys: A Technical Study on Literacy Assessment and Related Education Topics through Household Surveys (DP/UN/INT-88-X01/10E) et Household Income and Expenditure Surveys: A Technical Study (DO/UN/INT-88-X01/GE).

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Préface	iii
<u>Première partie</u>	
ETABLISSEMENT DE CONCEPTS ET DE METHODES STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL	
INTRODUCTION . . . . .	2
I. CONCEPTS ET DEFINITIONS . . . . .	8
A. Le champ de l'activité économique informelle et propositions de définition du secteur informel . . . . .	8
B. L'activité économique informelle dans les limites définies par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 (SCN) . . . . .	12
1. Les caractéristiques de l'unité de production par opposition aux caractéristiques de la fonction exercée . . . . .	12
2. Le rôle du marché . . . . .	12
3. La définition de la production . . . . .	15
C. La production dans le secteur informel . . . . .	15
1. La production non monétaire . . . . .	15
2. La production monétaire . . . . .	17
D. La production non monétaire à l'extérieur des limites fixées dans le SCN . . . . .	23
1. La question de la délimitation . . . . .	24
2. L'évaluation . . . . .	27
II. LES SOURCES DE DONNEES . . . . .	30
A. Les recensements de population . . . . .	32
B. Les recensements et enquêtes économiques . . . . .	34
1. Les recensements agricoles . . . . .	34
2. Les recensements industriels . . . . .	36
3. La distribution et les services . . . . .	38

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
C. Les enquêtes par sondage sur les ménages . . . . .	39
1. Les caractéristiques démographiques . . . . .	41
2. Le revenu et les dépenses . . . . .	41
3. La population active . . . . .	42
4. L'agriculture . . . . .	44
5. Les entreprises domestiques . . . . .	45
D. Les statistiques des prix . . . . .	45
E. Les dossiers administratifs . . . . .	46
F. Sources diverses . . . . .	46
G. Les perspectives d'avenir . . . . .	47
III. METHODES APPLICABLES AU CALCUL DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR INFORMEL . . . . .	48
A. Le milieu rural . . . . .	51
1. La production destinée à l'autoconsommation . . . . .	51
2. Les autres flux . . . . .	52
B. Le milieu urbain . . . . .	54
C. La production à l'extérieur des limites fixées dans le SCN de 1968 mais dans le cadre de sa version élargie . . . . .	57
<u>Deuxième partie</u>	
COLLECTE ET COMPILATION DE STATISTIQUES DE L'EMPLOI DU TEMPS DESTINEES A MESURER LA PARTICIPATION DES FEMMES AU SECTEUR INFORMEL	
INTRODUCTION . . . . .	62
I. LES ETUDES DE PORTEE NATIONALE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT . . . . .	62
A. L'organisation et l'utilisation des études sur l'emploi du temps dans les pays en développement . . . . .	62
B. Comment mesurer les heures ouvrées dans le secteur informel . . . . .	65

## TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
II. LES ETUDES DE PORTEE NATIONALE DANS LES PAYS DEVELOPPES . . . . .	70
A. L'activité économique informelle à l'intérieur des limites fixées à la production dans le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) . . . . .	71
B. La production non monétaire à l'extérieur des limites fixées dans le SCN . . . . .	74
<u>Annexes</u>	
I. ENQUETES SUR L'EMPLOI DU TEMPS DANS 13 PAYS . . . . .	83
II. EXEMPLES DE CLASSIFICATION DES ACTIVITES . . . . .	99
A. Népal . . . . .	99
B. Norvège . . . . .	101
<u>Troisième partie</u>	
LA COLLECTE DE STATISTIQUES SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES AU SECTEUR INFORMEL : METHODES APPLIQUEES EN AMERIQUE LATINE	
INTRODUCTION ET PRINCIPALES CONCLUSIONS . . . . .	103
I. LES CARACTERES PARTICULIERS DU TRAVAIL FEMININ . . . . .	107
A. La division du travail entre les sexes . . . . .	107
B. Les femmes dans la population active . . . . .	109
1. Concepts et définitions . . . . .	109
2. Les problèmes pratiques . . . . .	110
C. Les femmes dans le secteur informel de l'économie et leur place dans la planification . . . . .	113
II. L'INVISIBILITE DU TRAVAIL DES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL . . . . .	116
A. Concepts et définitions du secteur informel . . . . .	116
B. Evaluation de la participation des femmes au secteur informel . . . . .	117
C. Typologie de la participation des femmes au secteur informel - visibilité et invisibilité . . . . .	119

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
III. COMMENT MESURER LE SECTEUR INFORMEL A L'AIDE DES RECENSEMENTS ET DES ENQUETES-MENAGES . . . . .	124
A. Les recensements de population . . . . .	124
1. Comment mesurer le secteur informel à l'aide d'indications tirées des recensements . . . . .	124
2. Le lien entre les caractères de l'individu et les caractères du ménage et construction de dossiers de ménage . . . . .	126
3. L'application de données de recensement à de petites zones géographiques . . . . .	128
4. Comment utiliser le programme de recensements pour réaliser des collectes expérimentales de données . . . . .	129
B. Les enquêtes-ménages et la construction de variables et de tableaux concernant les ménages en vue de l'analyse de la participation des femmes au secteur informel . . . . .	131
1. Construction d'une classification des ménages et analyse du revenu familial . . . . .	131
2. Le lien entre les caractères de l'emploi de la femme et la situation financière de la famille . .	134
3. Les liens entre les membres du ménage . . . . .	135
4. Calcul estimatif du revenu non déclaré des femmes . . . . .	137
IV. COMMENT MESURER LE ROLE DES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL A L'AIDE DES ENQUETES-MENAGES . . . . .	140
A. Les caractères du rôle des femmes dans le secteur informel et comment le mesurer . . . . .	140
1. Le secteur informel visible . . . . .	140
2. Le secteur informel invisible . . . . .	141
3. Le petit commerce . . . . .	142
4. Le service domestique . . . . .	143
B. Quelques suggestions inspirées des enquêtes-ménages réalisées dans la région . . . . .	143
C. Les difficultés éprouvées à mesurer le revenu par les enquêtes-ménages . . . . .	147

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
<u>Annexe.</u> EXEMPLES CONCERNANT LE SECTEUR DES MENAGES ET LE SECTEUR INFORMEL TIRES DE CERTAINES ENQUETES-MENAGES REALISEES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES . . .	152
<u>Quatrième partie</u>	
MESURER LA SITUATION ECONOMIQUE DES FEMMES : UNE AUTRE APPROCHE	
INTRODUCTION . . . . .	197
I. COMMENT MESURER L'ACTIVITE ECONOMIQUE . . . . .	200
A. Les statistiques de la population active . . . . .	201
B. Les statistiques de l'emploi du temps . . . . .	204
C. Observations . . . . .	210
II. COMMENT MESURER LE BIEN-ETRE ECONOMIQUE . . . . .	211
A. Le salaire . . . . .	213
B. Le revenu individuel . . . . .	214
C. Le revenu et la consommation du ménage . . . . .	216
D. Observations . . . . .	223
III. COMPARAISON DES DEUX APPROCHES . . . . .	225
A. Les indicateurs de l'activité économique . . . . .	225
B. Les indicateurs du bien-être . . . . .	227
C. Faut-il mesurer directement ou indirectement? . . . . .	228
D. Résumé des conclusions . . . . .	233
<u>Annexe.</u> FACTEURS D'EQUIVALENCE ET TAUX DE PAUVRETE . . . . .	235

Tableaux

1. Ventilation par sexe du temps consacré à certaines activités au Botswana, 1974/75 . . . . .	66
2. Emploi du temps des exploitants agricoles de 15 ans et plus, ventilés suivant le sexe, Côte d'Ivoire, 1979 . . . . .	67
3. Emploi du temps comparé des hommes et femmes de 15 ans et plus dans six villages du Népal en 1979 . . . . .	68
4. Le budget-temps des hommes et des femmes de 15 à 69 ans en Hongrie et en Pologne . . . . .	73

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
5. Le budget-temps des hommes et des femmes de 15 à 65 ans en Hongrie et en Finlande . . . . .	74
6. La division du travail dans les ménages en fonction du sexe, Venezuela, 1982 . . . . .	77
7. Etude du temps consacré au travail domestique et au travail marchand dans 12 pays . . . . .	79
8. Enquête de base sur la vie de la nation au Japon, 1981 . . . . .	80
9. Activités exercées par les femmes non chefs de ménage en fonction du revenu familial . . . . .	133
10. La situation au regard de l'emploi des femmes de 25 à 44 ans qui travaillent, en fonction de leur situation familiale, dans l'agglomération de Buenos Aires, 1982 . . . . .	135
11. Les femmes actives de 15 ans et plus, par secteur et suivant le lien avec le chef de ménage, Chili, milieu urbain, 1984 . . . . .	136
12. Les femmes actives de 15 ans et plus, par secteur et suivant la situation du chef de ménage au regard de l'emploi, Chili, milieu urbain, 1984 . . . . .	137
13. Le revenu des femmes exerçant des activités marginales pour compte propre calculé par rapport au revenu des femmes exerçant une activité indépendante, Costa Rica, juin-octobre 1983 . . . . .	139
14. La population active et inactive de Norvège et d'Indonésie . . . . .	202
15. Botswana : Répartition de la population d'après la situation au regard de l'activité - l'activité habituelle et l'activité du moment - pour les 12 mois prenant fin le 30 avril 1985 . . . . .	205
16. L'emploi du temps par grande catégorie d'activité en Norvège, 1971/72 et 1980/81 . . . . .	207
17. L'emploi du temps par grande catégorie d'activité, en Finlande (1979) et en Norvège (1980/81) . . . . .	208
18. Botswana : Répartition du temps d'activité des adultes suivant le sexe et la composition du ménage, en milieu rural - 1974/75 . . . . .	209
19. Les gains féminins en pourcentage des gains masculins dans certains secteurs d'activité de 17 pays à économie de marché . . . . .	212

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
20. Norvège : Répartition du revenu individuel par sexe, 1982 . . . . .	215
21. Eléments de revenu pris en compte dans les statistiques de revenu au Botswana et en Norvège . . . . .	218
22. Répartition du revenu disponible du ménage au Botswana et en Norvège . . . . .	219
23. Répartition des revenus dans sept pays développés . . . . .	222
24. Utilité relative de divers indicateurs pour la mesure du bien-être économique des femmes . . . . .	223
25. Suède : Bas revenus et signes de pauvreté, 1968 yet 1981 . . . . .	231

## NOTES EXPLICATIVES

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis.

Sauf indication contraire, le terme "tonne" s'entend de la tonne métrique.

Le terme "milliard" signifie mille millions.

Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux annuels composés.

Le trait d'union (-) entre deux millésimes, par exemple 1984-1985, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année mentionnée); la barre transversale (/) indique un exercice financier, une année scolaire, ou une campagne agricole, par exemple 1984/85.

Une virgule (,) indique les décimales.

Dans les tableaux, les signes suivants ont été employés systématiquement :

Deux points (..) indiquent, soit que l'on manque d'information soit que les informations en question n'ont pas été fournies séparément.

Un tiret (--) indique que le montant est nul ou négligeable.

Un trait d'union (-) indique que la rubrique est sans objet dans le cas considéré.

Le signe moins (-) placé devant un nombre indique, sauf mention contraire, un déficit ou une diminution.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ou pourcentages indiqués dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs éléments.

Les sigles utilisés sont les suivants :

CEE	Commission économique pour l'Europe
CELADE	Centro Latinoamericano de Demografía (Centre latino-américain de démographie)
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CIEPLAN	Corporación de investigaciones económicas para Latinoamérica
CITI	Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions

ILPES Instituto Latinoamericano y del Caribe de Planificación económica y social

INSEE Institut national de statistiques et études économiques

INSTRAW Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

OIT Organisation internationale du Travail

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

PNAD Pesquisa Nacional por Muestra de Domicilio (Enquête nationale sur le budget familial)

PREALC Programa Regional del Empleo para América Latina y el Caribe

SCN Système de comptabilité nationale

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance



Première partie

ETABLISSEMENT DE CONCEPTS ET DE METHODES STATISTIQUES  
SUR LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL\*

---

\* L'auteur est Lourdes Urdaneta-Ferrán, consultante auprès de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et le Bureau de statistique, Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat des Nations Unies.

## INTRODUCTION

On a de plus en plus besoin d'informations quantitatives sur la participation des femmes à la vie économique du pays et plus précisément sur leur contribution au développement et à la croissance économique; actuellement, ce besoin est de plus en plus pressant et s'exprime comme tel. Malheureusement, il est fréquent que les données numériques servant d'indicateurs ne répondent pas aux normes voulues de qualité technique. L'explication est essentiellement que la mesure des phénomènes économiques présente certaines difficultés assez rebelles, dont la complexité est encore plus prononcée dans les secteurs où les phénomènes économiques sont très étroitement liés à des phénomènes sociaux. En pareil cas, le problème revient à trouver une unité statistique et une échelle de mesure intégrant simultanément la dimension économique et la dimension sociale. Mais il convient aussi de noter que cela ne fait pas très longtemps qu'on réclame des données statistiques détaillées sur l'activité des femmes. Cela explique peut-être pourquoi, même là où l'on ne rencontre aucune des difficultés évoquées, les données économiques ne sont pas assez désagrégées en fonction du sexe.

Comme il faut s'y attendre dès qu'il est question de mesure, pour mesurer la contribution des femmes à la croissance économique, il faut d'abord répondre à deux grandes questions : que faut-il mesurer?, d'une part, et, de l'autre, comment le mesurer?

L'activité de la femme recouvre une gamme étendue de catégories, plus large encore peut-être que la gamme des activités masculines, mais elle ne constitue pas dans tous les cas une contribution à la croissance. Il faut donc opérer une distinction entre les activités favorisant la croissance et celles qui sont sans rapport avec la croissance. A cette fin, il faut faire appel à des concepts et à des définitions que pratiquent déjà la littérature économique, la statistique sociale et la comptabilité nationale 1/, mais il faut en même temps rechercher avec précision si ces conventions statistiques interviennent dans le calcul de la contribution des femmes et, dans l'affirmative, comment. Peut-être faudra-t-il modifier les définitions, mais, ce faisant, il faudra veiller à assurer la compatibilité des définitions et des règles régissant le calcul des principaux agrégats de la comptabilité nationale, dont la contribution des femmes fait partie intégrante.

Quand l'activité de la femme est solidement intégrée aux mécanismes du marché, il ne fait pas de doute qu'elle constitue une activité économique et qu'elle mérite l'étiquette d'activité économiquement "productive", et il faut alors, incontestablement, y voir un élément de la contribution des femmes au développement économique.

Le doute est permis en revanche quand on a affaire à des activités qui sont sans rapport avec le marché, ou bien qui n'ont avec lui que des rapports ténus et très lâches. Le raisonnement est alors que ces occupations ont souvent une finalité sociale laquelle, par sa nature même, ne peut absolument pas aboutir à un échange entre deux unités économiques et se situe par conséquent en dehors de ce qu'il convient de qualifier d'"économique", de "productif", et de ce qui relève par conséquent du développement et de la croissance économiques. Le raisonnement s'appliquera, par exemple, à des tâches et à des activités destinées à répondre à certains besoins de l'individu, qui ne pourraient pas être réalisées ou exercées par une autre personne que celle dont les besoins vont être satisfaits par l'activité en question (prendre un bain ou un repas, par exemple). En pareil cas, il n'y a manifestement aucune

possibilité d'échange et lesdites activités se situent incontestablement en dehors du domaine du développement économique.

Il existe donc deux cas de figure diamétralement opposés : d'un côté les activités exercées dans un contexte social, collectif, rentrant dans le cadre de l'échange et du marché; de l'autre côté, les activités qui, par leur nature même, ne se prêtent pas à l'échange parce qu'elles sont individualistes et fondamentalement non échangeables. Entre ces deux extrêmes, il existe un "no man's land" dans lequel les individus exécutent certaines tâches et pratiquent certaines occupations qui ne donnent pas lieu à un échange sur le marché mais qui auraient pu s'y prêter, comme dans le cas de la production domestique pour compte propre qui est consommée par les membres du ménage producteur, mais qui, théoriquement, aurait pu être commercialisée. Il faut donc faire la distinction entre la production destinée à l'autoconsommation, qui a un équivalent marchand, et la production dépourvue d'équivalent marchand parce qu'il y a fusion entre consommation et production.

L'élément déterminant, par conséquent, est, non pas qu'il y ait nécessairement échange marchand mais que ledit échange soit théoriquement possible. Ce domaine intermédiaire est en fait l'un de ceux où les concepts de la comptabilité nationale sont restés mouvants, des modifications venant élargir constamment le périmètre de l'activité économique. L'instauration de possibilités concrètes d'échange sous l'effet du développement - c'est-à-dire le fait de se prêter à la transaction marchande - peut donc constituer en principe la ligne de démarcation nous indiquant jusqu'où il faut étendre la mesure; autrement dit, ce qu'il faut mesurer pour pouvoir calculer la contribution des femmes au développement et à la croissance économiques.

Il s'agit là toutefois d'un principe qui demeure très général et qu'il faut étudier plus en détail pour pouvoir formuler des directives concrètes aux fins de la mesure de la contribution des femmes à la croissance. Nous approfondirons cette question quand nous étudierons comment il convient de définir l'activité économique "informelle".

Encore un mot sur ce qu'il convient de mesurer; il s'agit d'un élément qui, à première vue, pourrait faire échec au critère de l'"activité productive" que nous nous proposons de retenir. Depuis toujours, la procréation était considérée comme le type même de l'activité ne se prêtant pas à la transaction marchande, mais les derniers progrès en date de la technique viennent de mettre fin à cette impossibilité. Comment prendre le phénomène en compte? L'arrangement conclu par la "mère porteuse" représente en somme un service fourni par une personne à une autre contre rémunération financière, toutes opérations entrant alors dans le produit national. S'il faut établir la composante féminine du produit national, il faut prendre en compte ce type de service. Autrement dit, dans certains cas, des activités précédemment classées dans le troisième groupe (celles qui ne se prêtent pas aux transactions marchandes) sont désormais à ranger dans le premier groupe (celui des transactions marchandes).

Quoi qu'il en soit, nous ne nous proposons pas à ce stade d'appliquer à la procréation le critère de la commercialisation que nous avons défini plus haut. Nous en ferons une activité du deuxième groupe, c'est-à-dire une activité qui ne repose pas sur le principe de l'échange mais qui pourrait être exercée à ce titre. Il s'agira sans aucun doute d'une dérogation au principe général de classification mais elle peut se justifier en l'occurrence.

Après avoir vu où il convient de tracer les limites de la participation économique des femmes à la croissance, il faut évoquer les modalités de la mesure et de l'estimation de cette participation. Là encore, la présence, ou l'absence, de transactions marchandes va jouer un rôle déterminant mais, cette fois, non pas comme élément de référence signalant la frontière mais comme indicateur du poids, et de l'importance, à attribuer à chaque contribution individuelle.

Une fois qu'est tracée la ligne de démarcation et que nous savons ce qu'il faut situer en deçà et qu'il faut mesurer, et par opposition, ce qui se situe au-delà et n'est pas mesurable, se pose alors la question de savoir comment il faut mesurer. Ici, il y a deux points à considérer.

S'agissant des modalités techniques de la mesure proprement dite, le premier problème consiste à savoir comment faire la somme de toutes les activités individuelles à considérer et quel poids il faut attribuer à chacune d'elles. Autrement dit, il faut en définitive donner à ces activités une valeur exprimée en unités numériques pour pouvoir mesurer correctement leur contribution globale et procéder à des comparaisons utiles. D'où, nécessairement, le recours à des unités monétaires, par exemple le prix des biens produits ou des services fournis. On peut toutefois se demander pourquoi la mesure de la contribution des femmes doit nécessairement passer par l'expression monétaire et n'autoriserait pas à recourir à une autre unité de mesure qui pourrait être plus facile à manier 2/. Or, mesurer la contribution des femmes au développement et à la croissance revient très clairement à mesurer une partie d'un tout, en l'occurrence la partie du développement et de la croissance économique totale dont les femmes sont la source. C'est là l'un des paramètres du processus de mesure envisagé et il nous impose d'utiliser les mêmes unités statistiques que celles qui servent à la mesure du développement et de la croissance économique totale, c'est-à-dire les unités monétaires.

Nous aboutissons à la même conclusion si nous envisageons le problème sous l'angle de la comparabilité. L'information statistique de caractère socio-économique a notamment pour finalité de faciliter les comparaisons, mais toute comparaison doit renvoyer aux mêmes attributs : par exemple, il est impossible de comparer entre eux un certain poids qu'exprime le premier terme et le volume qu'exprime le second, ou bien de comparer le temps que des femmes en milieu rural consacrent aux travaux domestiques d'une part, et, de l'autre, la valeur de la production agricole totale. C'est pourquoi les attributs et, par voie de conséquence, les unités servant à mesurer ces attributs, doivent être les mêmes. Appliquée à la mesure de la contribution des femmes à la croissance économique, cette conclusion donne le même résultat : les agrégats économiques et leurs composantes étant exprimés en unités monétaires, la contribution des femmes doit nécessairement être mesurée au moyen de ces unités-là.

Mesurer des agrégats économiques, et tout particulièrement la croissance économique, au moyen d'unités monétaires, est une technique qui est loin d'être parfaite, mais c'est la seule qui soit efficace et praticable en l'état actuel de nos connaissances. Mesurer en unités monétaires signifie que les contributions économiques, qu'il s'agisse de biens ou de services, seront, sous forme d'agrégats, exprimés en prix 3/. A leur tour, les prix sont établis sur des marchés, grands ou petits. Quand la production économique - de biens ou de services - n'est pas commercialisée, elle est dépourvue de prix. Si les contributions de ce type doivent être prises en compte dans l'agrégat total, il faut leur en construire un. Parfois, quand il existe sur le marché des produits

équivalents ou voisins, il peut être relativement facile de construire des prix adéquats, mais il y a d'autres cas où l'exercice est véritablement très difficile à réaliser.

Voici la même idée sous une autre forme : quand la femme exerce son activité selon le mode qui est habituel dans la vie économique moderne, c'est-à-dire comme une activité qui fait appel à un échange et à une compensation monétaire, autrement dit, comme une activité marchande, il ne sera pas très difficile d'attribuer la valeur correspondante à chaque activité individuelle considérée parce que l'on peut prendre pour valeur le prix ou le montant de la rémunération versée par le marché. Mais il existe aussi de vastes secteurs où les femmes exercent des activités qui sont des contributions au développement et à la croissance économique, qui se situent en deçà de la ligne de démarcation évoquée plus haut, mais qui ne sont pas des activités marchandes. Ces activités sont exercées en dehors du marché, ou n'ont avec le marché qu'un lien très ténu. En pareil cas, il n'est pas facile d'en déterminer la juste valeur et il a été mis au point différentes techniques pour leur attribuer un prix estimatif. Nous étudierons certaines de ces techniques dans les chapitres suivants.

Par ailleurs une part constamment croissante de l'activité féminine se situe dans les entreprises industrielles et commerciales modernes, c'est-à-dire sur le marché; or, là aussi, il est difficile de mesurer correctement la contribution des femmes; mais les difficultés sont alors d'une autre nature et nous ne les traiterons pas dans la présente étude 4/. Il faut néanmoins savoir que, pour certains, l'essor des activités marchandes est parfois le signe du développement économique et que les activités qui ne relèvent pas du marché non seulement sont difficiles à mesurer, mais encore resteraient à l'écart de la dynamique du développement et de la croissance économique et seraient censées tomber progressivement en désuétude pour être au fur et à mesure remplacées par des activités marchandes. On sous-estime alors l'importance de ces mesures-là, ce qui est nettement préjudiciable aux femmes parce que le cas de figure évoqué est plus fréquent du côté des activités féminines que du côté des activités masculines. C'est pourquoi il est à notre avis indispensable d'analyser de très près les activités qui relèvent de ce cas de figure pour pouvoir vraiment mesurer la contribution des femmes à la croissance.

Le second point technique est d'ordre pratique : c'est celui des sources et du type d'information indispensable. La pauvreté des informations disponibles sur les activités des femmes est encore plus prononcée que dans d'autres domaines de la statistique parce que ce domaine d'étude, tout au moins dans son expression quantitative, est récent et que les sources et les techniques dont la validité et l'utilité reposent solidement sur l'expérience et la tradition font défaut.

La collecte de données sur l'activité des femmes a de multiples finalités. Ces données servent souvent à rendre compte de la contribution des femmes au développement et à la croissance du produit national, c'est-à-dire l'agrégat de biens et de services produits pendant une certaine période par les hommes et les femmes d'un certain groupe. Quelles que soient les règles adoptées pour définir la production, il faut que ces règles soient valables pour les hommes et les femmes à la fois. En outre, ce ne sont pas seulement les définitions qui doivent pouvoir s'appliquer également aux hommes et aux femmes. Les techniques servant à remplir d'informations concrètes les cases vides situées face

aux définitions doivent, elles aussi, permettre d'obtenir les données voulues pour les hommes comme pour les femmes.

Depuis quelques décennies, la collecte de données économiques a considérablement progressé, essentiellement parce qu'il a été mis au point une méthodologie de la comptabilité nationale et que son utilisation se généralise; mais ces données sont essentiellement axées sur le calcul d'agrégats globaux et sur la mesure de leurs relations réciproques. Dans sa première phase, si la comptabilité nationale a eu un impact sur l'analyse des faits économiques, c'est précisément parce qu'elle condense une énorme somme de statistiques économiques qui seraient trop lourdes à manier séparément. Mais, au terme de l'opération, les caractères individuels disparaissent peu à peu sous les grandes catégories générales et ne sont plus accessibles à l'analyste.

Toutefois, la comptabilité nationale s'étant durablement implantée, ses utilisations se sont multipliées, faisant appel à de nouvelles classifications et subdivisions, celles-ci à leur tour imposant souvent de nouvelles techniques de collecte de données. Mais l'analyse, la plupart du temps, a laissé de côté la contribution des femmes au développement et à la croissance, d'où l'indigence des données susceptibles de fournir des indications à ce sujet. Dans certains cas, la place accordée à ces données, là où elles existaient, a même été réduite dans les questionnaires et les enquêtes, parce que l'utilisateur recherchait plutôt d'autres types d'information statistique jugés plus directement utiles pour l'analyse économique et la prise de décisions. Aujourd'hui, toutefois, l'importance de cette contribution des femmes est reconnue, l'intervention conjointe des mécanismes marchands et des mécanismes non marchands dans la production économique est de plus en plus visible, et il est donc évident que la question ne relève pas seulement du domaine culturel et social mais constitue en outre un élément crucial de la croissance économique et du développement.

Donc, on cherche de plus en plus à recueillir des données sur l'activité des femmes, mais, dans ce domaine de la statistique, l'offre est très en retard sur la demande, même là où il ne s'agit que de désagréger des données globales déjà disponibles, pour ce qui concerne, par exemple, le revenu et les dépenses, les traitements et salaires, ou la production agricole. On a absolument besoin, pour étudier sous ses différents aspects le rôle de la femme et aussi pour procéder en meilleure connaissance de cause à des analyses économiques globales et prendre des décisions de fond plus fiables, de statistiques qui soient à la fois plus nombreuses et de meilleure qualité. Les grands programmes de collecte de données statistiques qui peuvent être les plus utiles à cet égard sont les suivants :

- a) Les recensements de population;
- b) les recensements et les enquêtes d'ordre économique;
- c) les enquêtes sur les ménages et les statistiques de l'emploi du temps.

Ces programmes sont traités au chapitre II ci-après et dans la deuxième partie du présent rapport.

La présente étude porte sur la participation des femmes au secteur "informel" de l'économie. Ce secteur est incontestablement celui de l'économie nationale qui est le moins documenté et sa configuration même

ne fait toujours pas l'unanimité. Avant d'exposer les techniques qui pourraient servir à évaluer la contribution des femmes dans ce secteur, nous devons donc convenir d'une délimitation, laquelle fait l'objet du chapitre premier, consacré aux concepts et aux définitions. Le chapitre II passe en revue les sources statistiques indiquées ci-dessus, sauf pour les statistiques de l'emploi du temps qui sont traitées plus en détail dans la deuxième partie. Le chapitre III expose certaines des techniques qu'il est possible d'utiliser pour évaluer la contribution des femmes à partir des maigres données généralement disponibles à l'heure actuelle.

## I. CONCEPTS ET DEFINITIONS

### A. Le champ de l'activité économique informelle et propositions de définition du secteur informel

Nous venons de voir dans l'introduction quelles sont les possibilités de mesurer statistiquement la contribution des femmes au développement et à la croissance économique et sous quelles conditions nous pouvons le faire. Nous allons ci-après examiner suivant quels concepts et définitions statistiques nous pouvons faire ce travail de mesure dans le secteur informel. Comme nous voulons obtenir des mesures concrètes, concepts et définitions doivent remplir deux conditions : être bien adaptés aux utilisations qui vont en être faites et se prêter à l'interprétation statistique.

Or, du point de vue conceptuel, le secteur informel, quand il s'agit de lui trouver une définition généralement acceptable et de lui appliquer un traitement statistique correct, soulève de grosses difficultés; il est pourtant particulièrement intéressant pour l'étude de l'activité économique des femmes.

Voici le plan de notre exposé : dans la première partie du présent chapitre, nous passons en revue des idées et des définitions du secteur informel qui ont été proposées ici ou là, y compris dans le Système de comptabilité nationale (SCN) des Nations Unies de 1968 <sup>5/</sup>. Dans ces différentes sources, la délimitation du secteur informel est variable, c'est-à-dire qu'elle est fonction des caractères particuliers que l'analyste veut faire ressortir. Ce qui nous intéresse dans ce tour d'horizon, c'est de trouver la définition qui puisse servir efficacement à mesurer la place d'une certaine composante - le travail des femmes - dans la mesure agrégée globale de l'activité ou de la production économique. Ensuite, nous étudions en détail le secteur informel sous l'angle du SCN, c'est-à-dire les activités économiques informelles qui s'inscrivent dans les limites de la production telles qu'elles sont fixées par le SCN et qui sont par conséquent considérées actuellement comme faisant partie du produit intérieur brut. A leur tour, ces activités se subdivisent en a) activités qui, bien que la production correspondante ne soit pas censée avoir un caractère marchand, sont classées, dans le cadre du SCN - parce qu'il s'agit de produits s'apparentant de très près à des productions commerciales - dans les limites de la production économique et dont les produits font par conséquent partie du PIB; b) activités dont le produit est destiné à la vente, et c) autres activités informelles dont les produits sont considérés comme étant à l'extérieur des limites actuellement fixées dans le SCN.

#### Propositions de définition du secteur informel

La notion d'absence d'organisation ou de structuration, d'"informel", a fait l'objet de beaucoup de tentatives de définition qui manquent souvent de précision. Les unes retiennent principalement les caractères de l'activité exercée, avec, par exemple, la production de subsistance, ou les nombreux autres types de production pour compte propre qui existent. Les autres sont axées sur les caractéristiques de l'unité exerçant l'activité en question, c'est-à-dire sa dimension, le type d'énergie à sa disposition, le montant du capital, sa localisation, les méthodes de production (selon qu'elles sont modernes ou traditionnelles), la production étant ici entendue au sens strictement technique mais aussi sous l'angle de son mode d'organisation et d'administration.

Si l'on cherche ainsi à isoler un secteur informel particulier par opposition aux autres activités économiques, c'est pour de multiples raisons : parfois, on veut montrer quelle importance revêt une certaine situation socioculturelle dans un pays ou dans une région, s'agissant notamment de la marginalité ou de la pauvreté. D'autres fois, l'idée est de mesurer les possibilités qui s'offrent de créer des entreprises industrielles. Certaines propositions se rattachent à la nécessité de disposer d'informations qui permettraient d'assouplir la politique budgétaire ou d'aménager le régime du crédit, par exemple. Parfois aussi on veut déterminer la dimension du secteur informel dans l'absolu, et pas nécessairement par rapport à l'agrégat national. Il arrive souvent, en outre, que les attributs proposés pour différencier ce secteur ou cette activité correspondent à des caractères appelés à évoluer avec le développement socio-économique et ces attributs sont alors censés servir d'indicateurs de la progression.

Si le SCN de 1968 traite le problème, c'est parce qu'il cherche à intégrer toutes les activités à considérer comme faisant partie de la production nationale et/ou de la consommation nationale. Le SCN de 1968 propose aussi un certain nombre de principes directeurs permettant d'établir certaines classifications complémentaires consistant, en particulier pour l'une d'elles, à recenser les modes de production modernes (c'est-à-dire récents) et les modes traditionnels en fonction de la taille des établissements, de la technique de production, de l'organisation et de la gestion. On trouve ces principes directeurs au chapitre IX du SCN qui porte sur l'adaptation du système général de comptes aux pays en développement. L'une des caractéristiques fondamentales de ces pays tiendrait à l'existence d'un secteur reposant sur des modes de production traditionnels, "c'est-à-dire l'existence simultanée de modes de vie, d'organisations sociales et économiques et de techniques de production traditionnelles et modernes" 6/.

Sous réserve de ses limites, il y a là un cadre général de classement tout à fait utilisable, à l'intérieur duquel il serait possible d'évaluer la participation des femmes. Mais il s'agit d'un cadre vraiment très général et pour établir une classification en bonne et due forme il faut disposer d'indications plus précises.

Le SCN propose de classer les établissements selon le mode de production à partir de critères "tels que les ressources, les installations et la technologie utilisée, la façon dont la production est organisée et gérée et l'ampleur des activités" 7/. Mais il signale aussi que différents critères doivent être appliqués aux différentes activités. Par exemple, toute production réalisée dans des locaux domestiques devrait être classée comme traditionnelle, tandis que, pour les activités extractives, les industries manufacturières, le bâtiment et les travaux publics, c'est le matériel électrique qui fournirait la ligne de démarcation : l'emploi de moteurs d'une puissance égale ou inférieure à deux chevaux serait significatif d'un mode de production traditionnel. En effet, un équipement de faible puissance révèle que l'intensité de capital est faible et le recours au travail manuel très important. L'effectif de travailleurs peut également être un bon moyen de délimiter les deux modes de production.

Plus généralement, il est indiqué qu'il est particulièrement utile, pour faire la distinction entre le secteur moderne et le secteur traditionnel de l'économie d'un pays en développement, de voir quelle est la place accordée au marché et la nature du marché dans chacun de ces secteurs, la production pouvant être destinée à l'exportation, à la vente

sur le marché régional ou à la vente dans la localité. De plus, s'il s'agit d'une production de subsistance, il n'y a pas de marché du tout.

Pour que ces indications nous permettent de nous rapprocher un peu de notre but, qui est la collecte de données statistiques, il convient de noter ici que lorsqu'il est fait état des différents types de marchés, l'objectif est d'examiner la façon dont le producteur achemine sa production vers l'utilisateur. Mais c'est là la dernière étape du processus de production, lequel en comprend plusieurs, l'acquisition d'intrants, la transformation des intrants en produits et l'emploi de ces derniers, toutes phases qu'il convient d'étudier quand on cherche à préciser les principes de la classification.

La première phase du processus de production est une phase préparatoire consistant à rassembler tous les éléments - matériels et humains - qui vont être utilisés au cours des phases ultérieures. Dans une entreprise moderne dûment organisée, une société par exemple, ces activités sont généralement exercées par un service des achats et un service du personnel. Dans une petite entreprise, c'est une certaine personne, le patron peut-être, qui s'occupera d'acheter le matériel et de recruter la main-d'oeuvre. Mais qu'il soit pratiqué à grande ou à petite échelle, l'achat de biens ou de services autres que les revenus des facteurs a lieu sur ce qu'on appelle le marché des produits, et le recrutement de personnel, sur le marché du travail, de sorte qu'il existe dans les deux cas des liens avec le marché. Cette phase est rarement prise en compte dans les définitions de l'activité informelle. Toutefois, le SCN l'évoque quand il dit que la transformation de produits primaires en vue de l'autoconsommation doit être incluse dans la production si les produits servant d'intrants émanent de la même unité que celle qui les transforme, mais n'y figurera pas si ces produits ont été achetés sur le marché.

La deuxième phase du processus de production recouvre l'activité par laquelle les intrants acquis sont transformés en produits finals de l'entreprise. Cette transformation peut faire appel, s'il s'agit d'une entreprise moderne, à des techniques de pointe grosses consommatrices d'énergie, à une division du travail très élaborée et à de grands équipements extrêmement spécialisés, tandis qu'à l'autre extrémité, l'artisan ou la petite entreprise familiale transformera ses intrants en travaillant à domicile, avec des techniques transmises par la tradition sans faire largement appel à la division du travail ni à l'utilisation intensive de sources d'énergie extérieures. C'est cette phase-là qui inspire un bon nombre des définitions du secteur informel que proposent différents auteurs en invoquant les techniques de production, le volume et le type d'énergie utilisé, la localisation de l'activité, etc.

La troisième phase concerne le mode de transmission aux utilisateurs des produits ainsi créés. Dans les pays développés à économie de marché et, pour une bonne part aussi, dans les pays en développement, le mode de transmission normal est la vente, c'est-à-dire l'opération commerciale, et le marché sur lequel ces opérations se déroulent est bien évidemment le marché des produits. Dans les régions où il n'y a pas de marché et parfois même quand il en existe un, certaines unités de production ne commercialisent rien; elles produisent uniquement en vue de l'autoconsommation, c'est-à-dire que les produits passent directement du stade de la production à celui de l'utilisation sans transiter par un marché.

La possibilité d'utiliser le type de marché qui existe, local, national ou international, pour opérer la distinction entre les différents secteurs d'une économie en développement, repose précisément sur cette dernière phase du processus d'ensemble. Pour voir si cette approche est praticable, il ne faut pas oublier que, dans le présent contexte, le terme "marché" ne désigne pas un certain endroit où se négocient achats et ventes, mais désigne tout un agrégat d'opérations conclues de très nombreuses façons différentes : accord verbal, courrier, téléphone, et autres moyens de communication. Quand on veut assurer une bonne couverture statistique, on se heurte là à un sérieux obstacle.

Malgré une incontestable corrélation entre elles, chacune des phases évoquées ci-dessus a ses propres caractéristiques qui peuvent servir à tracer la ligne de partage entre les unités de production organisées et les unités informelles.

Les critères qui pourraient servir à tracer le contour du secteur informel ne manquent pas, mais ils sont avant tout descriptifs, et revêtent une forme qui ne facilite guère la quantification. Ils se chevauchent fréquemment et, parfois, les propositions se contredisent. Quant à celle du SCN tendant à établir une classification par mode de production (moderne ou traditionnel), elle a un caractère général, dépourvu de précision, et il est clairement indiqué que les propositions formulées en vue d'adapter aux pays en développement le Système général de comptes sont expérimentales g/. Or, s'agissant d'établir des statistiques et des agrégats - comme en l'espèce, puisqu'il faut mesurer et évaluer la participation des femmes à l'activité économique - il est indispensable de se doter d'une définition précise du secteur à considérer.

La multiplicité des critères envisageables apparaît d'ailleurs dans la diversité des appellations proposées : secteur "informel" ou "non structuré", "secteur de subsistance", "mode traditionnel de production", "activités non monétaires", toutes formules qui mettent en vedette l'une ou l'autre des caractéristiques à prendre en compte mais ne couvrent pas le même terrain. Par exemple, il arrive que des activités non monétaires se déroulent dans des unités de production qui ne sont pas informelles (c'est le cas des travaux de construction exécutés par une société d'ingénierie pour sa propre utilisation), et un mode de production traditionnel n'exclut pas les opérations monétaires (l'artisan peut se fournir en matières premières sur le marché).

Dans la section suivante nous allons chercher à délimiter le secteur informel d'une façon qui nous permette de mesurer la participation des femmes à l'activité économique dans ce secteur et d'attribuer une valeur à cette participation. Au fur et à mesure, nous étudierons les détails et les cas limites qui se présenteront mais nous allons tout d'abord regrouper les principes généraux sur lesquels notre définition repose et qui vont lui servir en même temps de fondement théorique.

B. L'activité économique informelle dans les limites définies par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 (SCN)

1. Les caractéristiques de l'unité de production par opposition aux caractéristiques de la fonction exercée

Comme nous l'avons déjà vu, selon plusieurs propositions, la définition du secteur informel repose soit sur les caractéristiques de l'unité de production soit sur la fonction exercée par l'unité.

Il ne se présente aucune difficulté quand l'unité et la fonction ont des caractéristiques voisines. Nous prendrons pour exemple la société d'ingénierie qui vend ses produits au grand public. En l'occurrence l'unité de production - la société d'ingénierie - et la fonction - vendre - relèvent l'une et l'autre du mode de production moderne. Quand il s'agit d'une famille qui produit pour son propre usage, là encore, l'unité de production - la famille - et la fonction - produire pour son propre usage - sont censées appartenir l'une et l'autre au type de production traditionnel, et les caractéristiques de l'unité et celles de la fonction coïncident.

Mais il n'en va pas nécessairement de même dans d'autres cas. Et c'est quand les caractéristiques de l'unité de production et celles de la fonction qu'elle assume ne coïncident pas que nous devons opter pour une classification reposant soit sur l'une soit sur l'autre. A certaines fins, cette décision ne revêt peut-être qu'une importance secondaire, mais, pour parvenir à une définition praticable, il faut que les caractéristiques de l'unité soient prises en compte pour pouvoir figurer dans l'agrégat que nous nous proposons de mesurer. Par exemple, la production destinée à l'autoconsommation - qui représente une activité non monétaire, tout au moins en ce qui concerne l'emploi du produit - si elle est réalisée par une unité "formelle", "structurée" (la société d'ingénierie dans l'exemple ci-dessus), ne devra pas figurer dans le secteur "informel" selon la définition retenue ici, cette unité n'étant manifestement pas une unité informelle.

Dans le présent contexte, l'"unité" s'entend de l'"unité de production". Une même personne peut appartenir à plusieurs unités de production, s'agissant d'un travailleur, homme ou femme, qui, après sa journée de travail en tant que salarié d'une entreprise du secteur structuré, travaillera chez lui ou chez elle dans l'entreprise familiale. Et il y a un cas de figure encore plus complexe, qui est celui du salarié ou de la salariée qui accomplit des tâches domestiques à la maison. Nous aborderons ces cas-là plus loin.

2. Le rôle du marché

L'autre principe de classification retenu est le rôle du marché. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le SCN de 1968 propose de faire la distinction entre modes de production traditionnels et modes de production modernes, mais, comme nous l'avons dit, le rôle du marché n'est envisagé que sous l'angle de l'emploi final (vente ou autoconsommation) des biens et services produits par l'unité. A y regarder de plus près, cette optique est trop restreinte, parce qu'elle ne rend compte que de la dernière phase de l'activité économique de l'unité de production.

Nous avons dans la section précédente repéré, en effet, trois phases de production : la création ou l'acquisition d'intrants (correspondant ou non à des facteurs de production), le procédé technique de la transformation (entendue au sens large) et la dernière phase, celle de la transmission à l'utilisateur. Chacune de ces phases présente des caractéristiques différentes selon que l'unité appartient au secteur "organisé" ou bien au secteur "inorganisé" ou "informel", mais ce sont surtout dans les première et dernière phases qu'intervient le marché. Le recours au marché donne son caractère à l'unité de production non seulement parce que c'est la destination des produits finals mais aussi parce que c'est le lieu où l'unité acquiert les intrants. Pour être plus précis, nous devons ici subdiviser le marché des intrants en marché des facteurs (ceux-ci étant la terre, le capital et la main-d'oeuvre) d'une part et, de l'autre, marché des biens et services intermédiaires.

Le SCN de 1968 fait implicitement appel à cette subdivision du marché quand il établit une distinction entre la transformation par le producteur de produits primaires de sa propre production primaire (non commercialisée) en vue de l'autoconsommation, d'une part et, de l'autre, la transformation en vue de l'autoconsommation de produits primaires achetés sur le marché. La distinction est utile mais elle ne tient pas compte d'une certaine éventualité qui est que, si la principale matière première qui est transformée est effectivement produite par la même personne, il y a d'autres intrants, des matières auxiliaires par exemple, qui auront peut-être été achetés sur le marché. Par exemple, l'exploitant agricole qui se sert du lait de ses propres vaches pour fabriquer du fromage destiné à l'autoconsommation aura peut-être utilisé des produits chimiques qu'il aura achetés dans le commerce.

Pour déterminer l'étendue de l'activité économique informelle, il y a plus utile : c'est la relation entre l'unité de production d'une part, et, de l'autre, le marché des facteurs et plus particulièrement le marché du travail; autrement dit, il s'agit ici de faire appel à l'élément "emploi salarié". Dès qu'il existe des travailleurs salariés occupant un emploi permanent, l'unité de production peut être considérée comme appartenant au secteur structuré. L'emploi permanent doit s'entendre ici de l'emploi continu, ininterrompu, par opposition à l'emploi intermittent. A l'inverse, l'absence de travailleurs salariés occupant un emploi permanent permet de dire que l'unité appartient au secteur informel. Là encore, la présence de travailleurs intermittents ne modifiera pas le classement. Il faut toutefois signaler une exception importante dans la production agricole : il arrive qu'une unité de production agricole emploie en permanence un petit nombre de travailleurs salariés et soit néanmoins classée parmi les "unités informelles". Le nombre de salariés sera fonction de la situation de chaque pays.

Il faut bien savoir que tous les salariés ou travailleurs évoqués à propos de ce secteur structuré, organisé, sont rémunérés : ils perçoivent un traitement ou un salaire ou bien sont rémunérés à la pièce ou à la commission. Dans tous ces cas-là, ce sont des "salariés" conformément à des définitions acceptées, par opposition aux travailleurs familiaux non rémunérés. Une entreprise domestique pourra recourir à des travailleurs familiaux non rémunérés et rester classée parmi les unités informelles. La présence de domestiques ne modifiera pas ce statut.

Au total, on peut donc dire que la notion de "secteur formel" ou de "secteur informel" tient au fait que l'unité exécute certaines activités, et que l'unité appartient à l'un ou l'autre secteur selon que des

salariés travaillent ou non à son service à titre permanent, exception faite des unités agricoles.

Opérée de cette façon, la distinction entre unité formelle et unité informelle fait ressortir des caractéristiques économiques aussi bien que sociales, indiquant par exemple jusqu'où va la division du travail et quelle est l'intensité et le mode des relations d'échange social. En tant que définition, elle est nette et objective. Sur le plan pratique, elle facilite la collecte de statistiques parce que, dès qu'il y a paiement périodique sous forme de traitement ou salaire, la situation, sur le plan qualitatif, s'écarte du cas où ces opérations monétaires régulières n'existent pas : en effet, même s'il n'y a pas encore de comptabilité en bonne et due forme, il existe probablement une inscription ou des livres de comptes, fussent-ils extrêmement rudimentaires, ou bien le souvenir du paiement est assez facile à retenir. En outre, l'emploi rémunéré et régulier fait intervenir une dimension sociale et certaines préoccupations qui aboutissent généralement à l'adoption d'une législation de sécurité sociale et à la création de syndicats et autres organismes de ce type. Dans la mesure où ces établissements tiennent sous une forme ou sous une autre des fichiers, ce sont des sources de données.

Par conséquent, la différenciation des unités selon qu'elles sont dotées de travailleurs salariés ou non, même dans le cas où il n'existe qu'un seul travailleur, va plus loin et, du point de vue statistique, se constate plus facilement que la différence entre une unité dotée d'un seul salarié et une unité qui en aurait plusieurs à son service. En outre, les petits établissements dotés de travailleurs salariés se prêtent assez facilement aux recensements ou enquêtes par sondage sur les établissements. Ils constituent dans beaucoup de pays un secteur important de l'économie et ont parfois été considérés comme faisant partie du secteur informel, même quand ils n'emploient que quelques salariés. Ici, comme, d'après ce que nous venons de dire, ils se distinguent plus nettement des entreprises domestiques que des autres entreprises, ils font partie, pour ce qui nous concerne, du secteur structuré et sortent du champ du présent rapport. Il n'empêche que les petits établissements simplement dotés d'un petit nombre de travailleurs salariés peuvent représenter, aux fins de l'analyse sociale, économique et financière, une catégorie importante. Il est donc utile de recueillir des données intéressantes très précisément ce groupe et il convient de concevoir le plan des recensements et des enquêtes par sondage sur les établissements de façon à pouvoir recueillir des données concernant ce groupe en particulier et être en mesure de l'isoler facilement du reste du secteur structuré.

Le critère de différenciation défini ici s'écarte de certaines des suggestions formulées dans le SCN, consistant par exemple à classer dans le secteur informel toutes les unités de production dont l'activité s'exerce dans les locaux domestiques. Ici, il convient de ne pas oublier que les suggestions formulées dans le SCN en ce qui concerne le secteur informel ont un caractère purement indicatif. Elles évoquent simplement des pistes à explorer dans un vaste territoire fort mal connu à l'époque où le SCN a été adopté. C'est pourquoi le SCN envisage plusieurs définitions qu'il ne serait guère possible d'utiliser toutes à la fois ni d'ailleurs de retenir comme des principes valables de collecte de données statistiques. Par opposition, la tâche qui nous incombe aujourd'hui est d'énoncer finalement une définition qui exprime en totalité le phénomène à mesurer et qui, en outre, se prête à la collecte de données statistiques.

### 3. La définition de la production

Ce qui précède devrait nous permettre de faire la distinction entre une unité du secteur structuré ou formel et une unité du secteur non structuré ou informel, mais, que l'unité appartienne à l'un ou à l'autre secteur, il est évident qu'elle peut, quelle qu'elle soit, exercer des activités très différentes et non pas seulement des activités de production. La question de savoir ce qu'il convient de considérer comme une activité de production et ce qui n'en est pas une est fort difficile à trancher mais il est indispensable d'y répondre pour pouvoir correctement mesurer l'activité des femmes. La question est aussi plus épineuse pour le secteur informel qu'elle n'est pour le secteur formel, car celui-ci distingue de façon plus tangible les activités de production et les activités non productives tandis que, dans le secteur informel, toutes sortes d'activités se trouvent regroupées et sont beaucoup plus proches l'une de l'autre dans l'espace, dans le temps et même dans leur finalité.

Selon le SCN, est production économique toute production destinée au marché. La production qui n'a pas cette destination doit être traitée conformément à certaines caractéristiques particulières 9/. C'est ainsi qu'entre dans la production économique toute la production des administrations publiques et des institutions privées sans but lucratif desservant les ménages, d'une part, et, de l'autre, la part de leur production que les producteurs ont réservée à l'autoconsommation. Toutefois, dans ce dernier cas, le SCN fait une distinction importante : s'agissant des producteurs primaires, est considérée comme production économique toute la production qu'ils réservent à l'autoconsommation plus la transformation desdits produits. Mais, s'agissant des autres producteurs par opposition aux producteurs primaires, la production qu'ils se réservent ne constitue production économique que si une fraction en est également commercialisée par ailleurs.

#### C. La production dans le secteur informel

Ce tour d'horizon nous permet à présent d'étudier ce que représente la production dans le secteur informel. Celle-ci se subdivise en deux catégories : la production destinée à l'échange et la production destinée à l'autoconsommation, ce qui correspond en gros à un classement entre opérations monétaires et opérations non monétaires. Cette subdivision est importante à deux égards. D'une part, dès que les opérations monétaires sont séparées des opérations non monétaires, on dispose de données beaucoup mieux adaptées à l'analyse monétaire. Par ailleurs, on dispose d'informations sur l'importance relative des deux types d'opérations, ce qui est d'autant plus utile que le développement socio-économique devrait progressivement favoriser la suprématie de l'un des deux types d'opérations aux dépens de l'autre. Arrêtons-nous d'abord sur la production non monétaire.

##### 1. La production non monétaire

Selon la définition du SCN, le concept d'activité non monétaire comprend quatre éléments principaux : la production primaire; la transformation des produits primaires; l'équipement; et l'évaluation.

###### a) La production primaire

D'après le SCN, "une partie de la production de biens et services des branches marchandes ne passe pas par le marché, bien que ces produits

soient pour l'essentiel de même nature que les biens et services commercialisés. Dans un certain nombre de pays, une fraction importante de la production des exploitants agricoles est consommée par leurs ménages" 10/. L'expression "non monétaire" ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'opération monétaire au cours du processus de production; le producteur peut acheter des engrais et des semences, par exemple, mais il réserve sa production à l'autoconsommation.

D'après le SCN : "la production de subsistance de produits primaires (c'est-à-dire les produits caractéristiques de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture et de l'exploitation des forêts, ainsi que des industries extractives) a une importance considérable dans les pays en développement; et au fur et à mesure que le développement progresse, on passe de la production de subsistance à la production de marché" 11/. D'après une étude réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la production non monétaire représente une part fort importante de la production totale des pays en développement 12/. Pour près de 40 % d'un échantillon de pays, les activités non monétaires représenteraient 20 % au moins du produit intérieur brut total (PIB) et dans les deux tiers environ de ces pays, elles représenteraient 10 % au moins du PIB. Les principaux types d'activités considérés comme relevant de la production de subsistance dans les pays en question étaient les suivants : production de produits agricoles destinés à l'alimentation de base des populations : volaille, cochons, chèvres, bananes et légumes tels que noix de coco, maïs, patates douces, tapioca; la chasse (le sport excepté); les cueillettes alimentaires (gommes et résines, caoutchouc sauvage, plantes médicinales, fruits sauvages, feuilles, racines, etc.); collecte de bois de feu; portage de l'eau; pêche (crustacés, mollusques, poissons).

#### b) Transformation des produits primaires

Le SCN considère aussi que la transformation de produits primaires par le producteur en vue de l'autoconsommation correspond à une production non monétaire; il s'agit pour les producteurs de fabriquer du beurre, du fromage, de la farine, du vin, de l'huile, des tissus ou des meubles pour leur propre usage, même s'ils ne vendent aucun de ces produits. Certains pays ajoutent quelques articles à la liste : les chaussures, la poterie, les petits instruments aratoires, et les transformations alimentaires en général.

#### c) L'équipement (ou formation de capital fixe)

En vertu du SCN, la totalité de la production de biens de capital fixe pour compte propre doit être comprise en principe dans la production de biens et services marchands 13/. La règle vise tous les types de produits dont la durée utile escomptée est d'une année ou plus et qui sont conservés par le producteur pour l'autoconsommation indépendamment de l'utilisation finale de la production due à ces articles d'équipement. Sont comptabilisés au titre de cet auto-équipement les travaux de construction, les aménagements apportés au terrain, les logements, les séchoirs à coprah, les magasins d'entreposage, les canoës, les filets, les pièges, les ouvrages d'adduction d'eau.

Au total, la production non monétaire dans le système informel est la somme de la production primaire, de la transformation de produits primaires et de la formation de capital fixe réalisées par les unités informelles en vue de l'autoconsommation.

Le troc représente un cas à part en ce sens qu'il repose sur l'échange en l'absence de toute intervention monétaire, ce qui explique qu'il y ait lieu de le faire figurer dans les opérations non monétaires. Mais parfois on ne sait plus très bien si l'échange fait ou non appel à l'argent, quand, par exemple, des biens réels sont échangés mais que l'un d'eux revêt les caractères d'un substitut monétaire et est accepté comme moyen d'échange.

#### d) L'évaluation

La production non monétaire est généralement mesurée en unités physiques et doit, pour être intégrée au reste de la production, se voir attribuer une valeur monétaire. Le calcul peut être tenté au moyen de prix imputés. Le SCN recommande de recourir aux prix-producteurs recensés pour les mêmes articles ou des articles similaires vendus sur le marché <sup>14/</sup>. Quand il n'est pas possible de déterminer de façon satisfaisante les prix du marché, on peut, à la place, recourir à l'apport de travail absorbé par la production visée. Tant pour le prix-producteur que pour le facteur travail, il est souhaitable de se servir d'une moyenne annuelle. Quand le calcul repose sur le volume de travail, il faut que tous les apports à prendre en compte, y compris ceux des travailleurs familiaux non rémunérés, soient évalués au taux de salaire pratiqué localement pour un travail comparable.

On pourra utiliser facilement le prix du marché pour ce calcul si une part au moins de la production visée a été commercialisée, indépendamment de savoir si le producteur ou le produit sont les mêmes : si le produit n'est pas identique, on peut prendre pour référence un produit similaire, en tenant compte des différences de qualité.

C'est pour la transformation de produits primaires en vue de l'autoconsommation, quand le producteur ne pratique généralement pas cette activité en vue de la commercialisation, que ce mode d'évaluation devient le plus problématique, car, dans ce cas de figure, la différence de qualité par rapport aux articles similaires vendus sur le marché peut être fort sensible. Le mode de calcul à utiliser de préférence en pareil cas est toujours discuté et l'on ne dispose encore que de formules de compromis entre ce qui est idéalement souhaitable et ce qui est concrètement réalisable.

## 2. La production monétaire

La production monétaire est celle qui est destinée au marché. S'agissant d'une unité de production informelle, il arrive souvent que sa production soit destinée en partie au marché et en partie à l'autoconsommation. Le concept de production informelle commercialisée qui est compatible avec le SCN est celui de "production des entreprises domestiques", où la production destinée au marché est généralement plus importante que la production destinée à l'autoconsommation. Pour première définition de l'entreprise domestique, on pourrait dire qu'il s'agit d'un ménage exerçant seul une activité économique, c'est-à-dire sans aide extérieure. Autrement dit, il s'agit d'une entreprise familiale n'employant aucun salarié. Si l'activité exercée est une activité agricole, il peut y avoir des ouvriers agricoles rémunérés qui apportent au ménage une certaine aide mais il s'agira toujours d'une entreprise domestique. Dans tous les autres cas de figure, l'aide extérieure ne peut être qu'occasionnelle, car la présence de salariés réguliers, n'y en eût-il qu'un seul, obligerait à classer l'unité de

production dans la catégorie des établissements, c'est-à-dire à l'extérieur du secteur informel.

La production de l'entreprise domestique peut se désagréger en deux types : production et transformation de produits primaires, d'une part, et, de l'autre, production d'autres types de produits et services (articles manufacturés, commerce de distribution et de services, services domestiques et autres).

a) La production et la transformation de produits primaires

Dans le cadre de la production monétaire, la production primaire et la transformation des produits par le producteur sont tout à fait analogues à la production et transformation primaires non monétaires évoquées ci-dessus, mais ici, tout ou partie de la production est commercialisé. Une autre différence est que les intrants primaires peuvent être achetés mais il faut que leurs produits soient, partiellement au moins, commercialisés. Entrent donc dans cette catégorie toutes les unités agricoles pour compte propre, tandis que sont exclues toutes les unités employant en permanence des salariés. Ici, l'élément objectif déterminant est que le propriétaire exploite lui-même son exploitation agricole avec ou sans le concours de travailleurs familiaux non rémunérés. Si le propriétaire n'exerce que des fonctions de direction ou de gestion, l'unité appartient probablement au secteur structuré.

Dans les entreprises domestiques agricoles du secteur informel telles que nous venons de les définir, la production, en règle générale, relève des deux types indiqués plus haut : elle est en partie non monétaire et destinée à l'autoconsommation et en partie monétaire et destinée au marché. Le rapport quantitatif entre les deux parties, monétaire et non monétaire, est variable, et, à mesure que l'entreprise grandit, la partie commercialisée progresse plus que l'autre. La partie non monétaire n'aura plus qu'un caractère mineur au moment où l'entreprise entrera dans le secteur structuré. Il arrive très souvent, par exemple, qu'au moment où est construite une autoroute à travers une zone précédemment assez isolée, un milieu essentiellement rural s'ouvre à de nouveaux débouchés et à de nouvelles formes de coopération avec le marché. Certains membres d'une famille exerçant leur activité au sein d'une entreprise domestique quittent cette dernière au profit d'un emploi rémunéré. Les activités de subsistance précédemment fortement majoritaires s'associent progressivement à des activités marchandes et finalement vont souvent leur céder totalement la place. Les activités marchandes consisteront peut-être en particulier à vendre des fruits, des légumes, des fleurs ou des articles d'artisanat aux passagers des véhicules empruntant l'autoroute, ou bien à transporter des produits vers des marchés plus lointains et à acheter de nouveaux facteurs de production favorisant l'accroissement de la productivité.

Avec le temps, les dispositifs rudimentaires, comme la vente de produits agricoles au bord de la route, notamment en certains endroits où la circulation ralentit ou bien s'arrête pour une raison ou pour une autre, deviennent parfois plus complexes, surtout si l'initiative commerciale est rentable. Le producteur agricole du secteur informel qui commence par vendre lui-même sa production ou bien se fait aider par des membres de sa famille non rémunérés, ou bien va recruter des personnes rémunérées à la journée ou à la commission. Dans les deux cas, l'intéressé est considéré comme un salarié, et dès que ce type de recrutement se pratique d'un bout de l'année à l'autre, l'entreprise

domestique qui appartenait au départ au secteur informel entre dans le secteur structuré. Mais cette mutation est rarement brutale. Elle est au contraire généralement très progressive, voire imperceptible, suivant le mouvement de l'emploi salarié qui est d'abord intermittent, puis stable et enfin permanent. Pour la saisie statistique, ce phénomène crée un dilemme, car il peut même arriver que les deux parties, c'est-à-dire l'employeur et le salarié, répondent différemment à la question de savoir si l'emploi est permanent ou non. Dans de tels cas, c'est la durée des services fournis à l'employeur qui doit permettre de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

A ce stade, il y a lieu de faire état des problèmes liés à la rémunération de la femme qui travaille. Le partage du monde du travail entre secteur "formel" ou structuré et secteur "informel" ou non structuré permet d'étudier beaucoup de problèmes propres à l'un ou à l'autre des deux groupes et de mieux comprendre l'un et l'autre. Mais aucun des deux groupes n'est lui-même homogène. Il y a des variations à l'intérieur de chacun d'eux, et, à la marge, certains individus ou sous-groupes de l'un des deux groupes seront très proches de certains individus et sous-groupes appartenant à l'autre groupe. Quand tel est le cas, et quand l'utilité escomptée de l'information à recueillir justifie le coût de la recherche supplémentaire, il ne faut pas hésiter à établir le plan de l'enquête de façon à pouvoir recueillir des données sur les cas marginaux dans les deux secteurs.

C'est essentiellement le secteur informel qui nous intéresse ici, mais nous ne devons donc pas pour autant perdre de vue le fait que, du côté "formel" de la ligne de démarcation, il y a en effet des cas et des sous-groupes extrêmement proches de leurs homologues du secteur informel, par exemple, chez les travailleurs rémunérés à la pièce, même s'ils travaillent sur des matières fournies par l'employeur, ou travaillent à domicile, parfois même avec leur propre outillage (s'agissant, par exemple, de la fabrication de tapis, de confection, de "maquila"). La rémunération de ces travailleurs est généralement inférieure au salaire minimum pratiqué et, le plus souvent, ils échappent à la protection de la législation sociale. En règle générale, ils n'appartiennent à aucun syndicat et, ce qui nous intéresse particulièrement ici, ce sont en majorité des femmes, lesquelles associent ce type de travail avec les soins aux enfants et avec d'autres tâches ménagères et sont de ce fait dans l'impossibilité de prendre un travail au dehors. En vertu d'une définition généralement acceptée, ces cas limites font partie du secteur "formel" et sortent donc du cadre de la présente étude, mais si l'on veut disposer d'un aperçu complet de la contribution des femmes à l'économie et des problèmes qui lui sont liés, on doit prendre les dispositions voulues pour assurer la saisie statistique des cas-là.

Les diverses activités de production et de transformation de produits primaires commercialisables qui sont envisagées ici sont à peu près les mêmes que celles que nous avons évoquées dans le cas des activités de subsistance : la principale différence tient à l'ampleur de l'activité, notamment en ce qui concerne les produits destinés au marché. La production destinée à l'autoconsommation, en effet, est à peu près identique dans les deux cas. Sous cet aspect, l'activité de production de l'entreprise domestique est généralement aux mains de travailleurs familiaux non rémunérés. Quant à la transformation de produits primaires, dans ces entreprises domestiques, elle n'est relativement importante que si l'entreprise est d'une très faible dimension, c'est-à-dire que le ménage se situe très près du niveau de subsistance et qu'il consacre son travail de transformation de produits primaires à des

produits qui sont destinés au marché : il s'agira par exemple de décortiquer du paddy en riz, de fabriquer des jus ou du vin, des sirops, des confitures, des laitages, de traiter du poisson ou de la viande, ou bien de fabriquer de l'outillage agricole, du mobilier courant et des ustensiles de cuisine.

#### b) Autres produits et services

Après les entreprises domestiques qui produisent et transforment des produits primaires, ce qui signifie que la plupart d'entre elles sont situées en milieu rural, nous évoquerons le cas d'entreprises domestiques situées soit en milieu rural soit en milieu urbain qui produisent à destination du marché des produits non primaires, c'est-à-dire qu'elles fabriquent des articles manufacturés, s'occupent de distribution et de services, assurent des services domestiques et services assimilés.

Le cas de figure classique est celui de l'entreprise familiale dans laquelle travaillent des membres de la famille en l'absence de tout salarié permanent. La question peut se poser de savoir si la définition de l'entreprise domestique doit s'étendre au cas où il n'y a qu'une seule personne, vivant soit seule soit avec d'autres membres de la famille, qui soit active, c'est-à-dire au cas souvent désigné par la formule "travailleur pour compte propre" ou "travailleur indépendant". Mais ce n'est là qu'une question de vocabulaire, puisque l'entreprise familiale comprenant plusieurs travailleurs en l'absence de tout travailleur salarié et le travail pour compte propre relèvent l'une et l'autre du secteur informel.

Dans le langage courant, il est fait une distinction entre la personne célibataire et la famille, mais les enquêtes et les recensements parlent aujourd'hui de "ménage d'une personne". Pour décider s'il faut saisir et traiter séparément ce type de ménage ou bien le considérer avec tous les autres types de ménages, il faudra prendre en considération le coût de la recherche et son utilité.

Dès qu'un travailleur indépendant accepte un emploi salarié permanent, il change de statut pour prendre celui de travailleur salarié, même s'il continue de travailler pour son propre compte en dehors de ses heures de travail salarié, à condition que son salaire représente la majeure partie de son revenu. Le cas du travailleur indépendant qui recrute un autre travailleur et lui verse régulièrement un salaire est différent : lui aussi perd son statut de travailleur indépendant et, ipso facto, il relève désormais du secteur structuré en qualité d'employeur. Ici, la distinction entre secteur non structuré et secteur structuré devient fort ténue. On peut en effet fort bien soutenir qu'il faudrait inclure dans le secteur informel l'artisan qui n'a à ses côtés pour l'aider qu'un seul travailleur régulièrement rémunéré. Mais le problème n'en serait pas résolu pour autant; il se déplacerait simplement sur un terrain où la distinction est encore plus difficile à opérer.

S'agissant d'activités non primaires, la condition de la commercialisation introduit une distinction très importante dans certains pays car la notion a sa source dans les pays à économie de marché où les consommateurs sont en même temps facteurs de production percevant un revenu monétaire et se rendent sur le marché pour y chercher ce dont ils ont besoin. Dans les pays en développement, une grande partie de la population doit subvenir à ses besoins en produisant elle-même pour elle-même au sein du ménage. Pour beaucoup de chercheurs, il faudrait traiter les activités de cet ordre non pas comme des tâches ménagères

d'ordre général mais comme des activités de production. En effet, quand ces activités ne sont pas traitées comme telles, cela signifie que lorsqu'une ménagère achète du tissu pour faire des vêtements destinés à sa famille, son activité n'est pas considérée comme relevant de la production tandis que si elle exerce le métier de couturière, l'intégralité de son activité, sous son aspect marchand comme pour la partie réservée à l'autoconsommation, est traitée comme une activité économique.

L'activité qu'exercent les entreprises domestiques se situe principalement dans les domaines de l'artisanat, du commerce, des transports et des services. L'étiquette d'article d'artisanat s'applique à beaucoup d'articles manufacturés, comme certaines confiseries et autres produits alimentaires, des articles de tissage, couture, joaillerie, ou la confection de tapis. L'activité peut être réalisée par des machines électriques ou à la main et elle peut être exercée dans les locaux domestiques ou bien à l'extérieur. L'aide rémunérée est inutile (sauf à l'occasion). Dans les branches du commerce et de la restauration, la vente de rue représente souvent le type d'entreprise domestique le plus courant, mais il y a d'autres activités commerciales assez fréquentes qui sont exercées par des intermédiaires, les pensions de famille, les établissements de vente de plats préparés, y compris les roulottes de vente de plats chauds.

Il est parfois difficile de faire la distinction entre un travailleur indépendant et un salarié : la personne qui tient une roulotte de plats chauds ou un chauffeur de taxi peut être l'un ou l'autre. Le critère qui permet de trancher consiste à établir si l'individu est ou non chef d'entreprise : il est chef d'entreprise dès lors qu'il possède ou loue le capital ou bien les facteurs matériels de production nécessaires à l'entreprise et qu'il peut utiliser sa production à son gré. Si le capital ou l'équipement de base et/ou les facteurs de production matériels lui sont fournis par un propriétaire qui est soit une tierce personne soit une société, l'intéressé(e) est un travailleur salarié. D'après les règles de classification internationale appliquées à la situation dans la profession 15/, les travailleurs à domicile entrent soit dans la catégorie des salariés (quand leur travail est rémunéré par un traitement ou un salaire) soit dans la catégorie des personnes travaillant à leur propre compte (quand ils exploitent une entreprise sans employer aucun salarié mais éventuellement avec le concours de travailleurs familiaux non rémunérés). C'est là une situation qu'on peut considérer comme intermédiaire entre celle du salarié et celle du chef d'entreprise; c'est, par exemple, la situation d'une femme qui monte certains articles à domicile en se servant de matières ou de composants qui lui ont été fournis par l'entreprise destinataire des produits. Pour situer correctement cette activité, il faut tenir compte de la relation précise existant entre le travailleur et l'entreprise, c'est-à-dire de l'existence, ou absence, d'un contrat de travail et de l'identité du propriétaire des instruments et des machines utilisés.

Dans certains pays, le transport de passagers et de fret pour compte propre représente une part très importante de cette branche d'activité. L'exploitant possède le véhicule ou bien le loue. La seule limitation à sa situation d'exploitant à son compte est qu'il ne doit employer aucun salarié permanent. Il arrive que l'activité consiste à assurer à la fois un transport et un commerce et que des aides rémunérés soient recrutés à titre temporaire.

Les activités de service pratiquées par les entreprises domestiques sont extrêmement variables : opérations immobilières et financières, services de santé et connexes, enseignement privé, spectacles de rue et services ménagers (domestiques). Dans ce secteur des services, il faut là encore qu'il n'y ait aucune aide extérieure recrutée à titre permanent pour que l'unité économique soit classée parmi les entreprises domestiques, mais il y a un élément supplémentaire à prendre en considération : certaines des activités que nous venons d'énumérer sont exercées par des diplômés d'université ou appartiennent à ce qu'on appelle "les professions libérales". Les intéressés travaillent bien à leur propre compte, mais, d'après les recherches sur la question, le plus souvent, ils ne sont pas rangés dans le secteur informel. Il vaut donc mieux les exclure expressément ou leur consacrer une rubrique distincte. Ce problème ne se pose d'ailleurs que lorsque les intéressés travaillent seuls. Or, ils emploient souvent un ou plusieurs salariés à titre permanent : réceptionnistes, secrétaires, standardistes, mais, même quand tel n'est pas le cas (ils font parfois appel à des aides familiales non rémunérées), il vaut mieux ne pas les comptabiliser dans le secteur informel.

En ce qui concerne le service domestique, il ne faut pas oublier qu'il y a deux situations à considérer, relevant l'une comme l'autre du secteur informel : il y a d'abord l'activité exercée par un travailleur indépendant qui est rémunéré pour son travail, généralement à l'heure; et il y a par ailleurs le service domestique fourni par des personnes faisant partie de l'effectif d'un même ménage.

Il arrive assez fréquemment que le service domestique soit assuré exclusivement pour pouvoir être "nourri et logé". Il s'agit là bien entendu d'une rémunération en nature, encore qu'elle soit assez faible. On entend parfois dire, pour la justifier, que l'intéressé - généralement un enfant ou un adolescent - est en train de faire ses études ou est employé comme apprenti. La réponse à la question de savoir comment il faut traiter les apprentis, dans le cadre des activités ménagères ou de n'importe quelle autre activité d'ailleurs, n'est pas facile à trouver. Dans les recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation, il est proposé de créer dans les pays où le besoin peut s'en faire sentir une catégorie d'"apprentis non rémunérés". Mais la recommandation précise en outre que cette catégorie ne doit pas englober les apprentis payés en nature, ou bien nourris et logés, lesquels doivent être classés comme salariés. C'est la solution que nous retiendrons également ici aux fins qui nous occupent.

La définition du secteur informel reposant sur l'absence de salariés, on peut se demander où il conviendrait de classer les coopératives. Celles-ci, en général, n'emploient pas de salariés et les membres actifs d'une coopérative perçoivent un revenu calculé en fonction des dispositions d'un accord préalable. C'est d'ailleurs ce système qui différencie les coopératives des entreprises familiales chez lesquelles il n'existe pas d'accord préalable sur la répartition du revenu. C'est pourquoi il y a lieu, semble-t-il, d'inclure les coopératives dans le secteur institutionnalisé et de ne pas les prendre en considération dans une étude du secteur informel.

Les activités consistant pour un ménage à en aider un autre, pour des raisons humanitaires notamment, doivent être traitées de la même façon que le sont les activités similaires destinées à assurer le bien-être de la famille. La plupart du temps, toutefois, il est impossible d'évaluer ces activités de façon acceptable.

En ce qui concerne les activités illicites, elles sont extrêmement nombreuses : elles vont de la culture et de la production de stupéfiants et de drogues, du colportage, du vol, de la contrebande, de la prostitution et des jeux de hasard illicites à l'activité économique clandestine comme l'évasion fiscale et certains autres types de fraude organisée. Il y a là parfois des entreprises extrêmement structurées, dotées de tout un effectif, ou bien des activités d'échelle modeste, voire des travailleurs indépendants relevant du secteur informel. Il semblerait que ces activités se développent depuis peu à un rythme accéléré. La question qui se pose alors ici est de savoir s'il convient d'en calculer la valeur. La règle de la comptabilité nationale est que les activités illicites comparables à des activités licites, par exemple la contrebande et l'importation illicite, doivent figurer dans les calculs et c'est là la réponse que nous cherchions. Toutes les activités entrant dans le calcul du produit national, indépendamment de la question de savoir si elles sont exercées par des hommes ou par des femmes, doivent intervenir dans nos calculs concernant le secteur informel si nous voulons parvenir à évaluer de façon acceptable le rôle des femmes dans la création du produit national total.

D. La production non monétaire à l'extérieur des limites fixées dans le SCN

Jusqu'à présent, nous avons considéré les activités génératrices de produits, soit sous la forme de biens au sens du SCN (c'est-à-dire de biens et services marchands) soit sous la forme de ce que le SCN appelle "autres biens et services" (lesquels ne sont normalement pas marchands). L'objectif était d'établir une ligne de démarcation valable entre deux secteurs, le secteur structuré ou "formel" et le secteur non structuré ou "informel". Les deux secteurs s'inscrivent dans les limites fixées par le SCN en ce qui concerne l'activité productive et, par conséquent, le calcul estimatif de la valeur de la contribution des femmes, si l'on suit les principes convenus jusqu'à présent, va permettre de comparer directement les valeurs obtenues avec la valeur totale du produit national tel qu'il est actuellement défini et dont l'activité des femmes est une composante. C'est cette comparabilité qu'il faut maintenant garder présente à l'esprit, au moment où nous allons chercher si nous pouvons prendre en compte certaines activités féminines qui, d'après les normes actuelles du SCN, n'entrent pas dans le produit national.

Si l'on veut modifier en quoi que ce soit la délimitation du domaine de la production pour tenir compte d'activités souvent exercées principalement par des femmes, il faut nécessairement élargir la notion de produit national. D'où une série de problèmes, notamment si la modification est quantitativement assez importante et que l'augmentation du produit national résultant de cette innovation correspond à l'inclusion dans la comptabilité d'activités dépourvues de flux monétaire concomitant, comme c'est le cas précisément pour les activités que nous allons envisager ci-après. Le problème qui n'est toujours pas résolu à cet égard tient non pas tant au fait que des activités sans contrepartie monétaire n'ont pas chacune leur prix (car on peut toujours leur en imputer un) mais surtout au fait que les données relatives au produit national s'utilisent le plus souvent avec d'autres agrégats monétaires.

Si donc nous élargissons le concept de production nationale pour l'appliquer à des activités jusqu'alors non comptabilisées, celle qui a le plus d'importance pour l'évaluation de la contribution des femmes correspond au travail accompli par les femmes au profit de leur famille dans leur foyer. Ce sont les activités concernant les enfants et le

conjoint, la cuisine, le nettoyage, et, dans l'ensemble, l'exécution de toute une série de tâches variées qui sont indispensables car, si elles n'étaient pas réalisées, les autres activités entrant actuellement dans le produit national ne pourraient pas être exécutées. Les activités en question sont enregistrées dans le cadre de la comptabilité nationale de 1968 si elles sont exécutées par une personne rémunérée à cette fin parce qu'intervient alors une opération monétaire (ou assimilée, sous forme de rémunération en nature). Elles ne sont pas enregistrées quand elles sont exécutées par un membre du ménage, qui est généralement une femme, parce que l'opération monétaire fait alors défaut. (C'est ce qui faisait dire à Pigou, en manière de plaisanterie, que le produit national se contracte quand un homme épouse sa femme de ménage.)

Se posent ici plusieurs questions : est-il possible de faire entrer d'une manière ou d'une autre lesdites activités dans la comptabilité du produit national? Comment les circonscrire de façon qu'elles se prêtent à la saisie statistique? Où chercher des données permettant de mesurer ces activités de façon satisfaisante?

A la première question, on peut incontestablement répondre par l'affirmative, à cette réserve près que, pour être utile aux fins de différents types d'analyse, l'agrégat final de la comptabilité nationale soit présenté sous deux formes : une variante globale et une variante exprimée exclusivement en termes monétaires. Dans ce dernier cas, seront omis du total non seulement les travaux féminins non rémunérés mais encore plusieurs autres éléments qui actuellement figurent dans le calcul habituel du PIB. Quant à la question de savoir comment il convient de définir le travail que la femme consacre à l'entretien de sa famille de façon à isoler nettement ce que nous voulons mesurer, nous l'étudions ci-dessous. Dans les chapitres suivants, nous aborderons la question des sources d'information.

### 1. La question de la délimitation

Il faut avant tout s'arrêter sur les notions de type d'activité et d'unité chargée de l'exercer 16/. En l'occurrence, l'activité est l'entretien du ménage et elle est exécutée par une unité qui n'en retire aucune rémunération économique. Autrement dit, nous ne nous occupons pas ici du travail domestique rémunéré. L'unité, nous l'avons déjà dit, désigne une unité économique, encore qu'en l'espèce, unité économique et individu concerné tendent à ne faire qu'un. Mais, nous l'avons également vu, une même personne peut faire partie de différentes unités économiques : l'unité pourra se réduire à une personne qui n'accomplit aucun autre travail en dehors des tâches ménagères au sein du ménage ou à une personne qui fait ses études, mais il peut aussi s'agir d'une personne travaillant dans une usine, dans un bureau ou dans une entreprise familiale 17/. Dans ces derniers cas, le nombre d'heures consacrées au travail ménager viendra s'ajouter au temps de travail consacré aux activités signalées. Si nous voulons nous en tenir à l'approche adoptée précédemment, nous dirons donc que les personnes en question font partie de deux unités économiques différentes : il y a l'usine, ou le bureau ou l'entreprise familiale, d'une part, et, de l'autre, il y a l'unité chargée de l'entretien du ménage.

L'usine ou le bureau font partie du secteur structuré de l'économie, tandis que l'entreprise familiale et, à présent aussi l'entretien du ménage, relèvent du secteur informel. L'élément nouveau est, bien entendu, que le travail domestique entre désormais dans les limites de l'activité économique. Il s'agit de tâches qui sont la plupart du temps

exécutées par des femmes mais elles le sont parfois aussi par des hommes. Puisque nous voulons mesurer la participation des femmes au produit national dans cette nouvelle version élargie, il convient donc de mesurer ces activités dans leur intégralité, c'est-à-dire de mesurer en l'occurrence la contribution des femmes et celle des hommes, en distinguant évidemment la part qui revient à chacun des sexes.

Le fait de prendre ces activités particulières en compte dans le produit national a notamment pour conséquence de majorer le compte production. Comme cette partie de la production est destinée à la consommation, la consommation progresse donc aussi. Jusqu'à présent les dites activités avaient été négligées. La consommation est comptabilisée actuellement comme étant la somme des achats de biens et de services de consommation (y compris l'équivalent achats quand la consommation absorbe la production du ménage), mais, dans la version élargie du SCN, la consommation représentera cet ancien total plus la valeur des activités nouvelles. Cela mettra mieux en évidence le fait que la généralisation de l'emploi salarié chez les femmes dites "au foyer" et, par suite, l'augmentation de la production dans le secteur structuré est souvent annulée par une diminution de la production dans le secteur informel. A l'inverse, quand il y a contraction des activités d'entretien de la famille par les femmes au foyer, cela peut provoquer un net renforcement (imprévu) de la demande de certains services dans le secteur structuré, notamment le secteur public, comme on l'a constaté dans certains pays où la généralisation de l'emploi salarié des femmes a provoqué une hausse sensible de la demande d'écoles maternelles, d'hôpitaux et de maisons de retraite.

Il est possible de voir le même phénomène sous un angle un peu différent. L'augmentation de la production manufacturée par les usines des secteurs alimentaire et textile est souvent contre-balançée par une contraction des travaux de transformation alimentaire, de tissage et de couture au sein des ménages. Dans tous ces cas-là, les chiffres de la comptabilité nationale tels qu'ils sont actuellement établis déforment la réalité en donnant une impression de développement. En fait, ce qu'ils présentent comme une augmentation n'est, partiellement en tout cas, qu'un déplacement.

Retournons au problème consistant à isoler pour pouvoir la mesurer cette activité domestique par opposition aux autres. Il convient tout d'abord de la voir sous une forme plus concrète. On se place en effet sur le plan purement théorique quand on en parle comme s'il s'agissait d'une seule et même activité : concrètement, il s'agit d'activités multiples, consistant par exemple à s'occuper d'enfants, à les éduquer, à les conduire à l'école, à préparer leurs repas, et ceux de personnes âgées et du conjoint, à soigner des malades, à entretenir la maison, le jardin, à s'occuper peut-être d'animaux domestiques, à s'acquitter de certaines obligations sociales, et d'une foule d'autres activités dont il serait impossible d'établir une liste exhaustive. Le plupart des activités ainsi exercées au profit de sa propre famille ont leur contrepartie marchande dans l'activité exercée par les femmes de ménage, les cuisiniers, les écoles, les "babysitters", les entreprises de transport, les services de soins médicaux ou paramédicaux, les restaurants, les blanchisseries, les teintureriers, les intermédiaires, les garçons de course - et même, sous une forme beaucoup moins spécialisée, par les services domestiques salariés.

La question devient plus complexe quand ces services, au lieu d'être destinés à autrui, ou bien en sus de ceux qui sont assurés à autrui, sont

fournis à soi-même, s'agissant par exemple de se préparer ses propres repas ou de prendre un bain. Pour fixer une limite à ces activités qui, sinon, engloberaient toutes les manifestations de la vie humaine, rappelons-nous ce que nous disions au début de la présente étude sur le fait que les activités considérées se prêtent ou non à l'échange. Quand une activité qui répond à des besoins de l'individu peut être accomplie par une tierce personne, il existe une possibilité concrète d'échange. Dès lors que cette possibilité existe, l'activité doit être considérée aux fins de la comptabilité nationale comme une activité de production et comme faisant par conséquent partie du PIB dans sa version élargie. D'ailleurs, c'est ce que fait le système actuel dans le cas de la transformation de produits primaires en vue de l'autoconsommation. Quand l'activité considérée ne peut pas être réalisée par une autre personne que celle qui en tire profit (s'agissant, par exemple, de faire une promenade) cela signifie qu'elle ne se prête pas à l'échange, qu'elle n'a donc pas d'utilité collective, et qu'elle sort du champ de la comptabilité nationale.

Voilà qui nous donne la délimitation que nous cherchions : les activités non marchandes, en particulier les tâches ménagères, doivent figurer dans les activités de production dans le cadre du PIB élargi, même dans le cas où la personne qui les exécute est également celle qui en tire profit, dès lors qu'il est possible que ces activités soient exécutées par des tierces personnes.

Cette solution n'échappe toutefois pas à la critique quand on compare les activités à prendre en compte et celles qu'il faut exclure. Par exemple, on a fait observer que se brosser les cheveux serait considéré comme une activité de production (parce qu'un coiffeur pourrait s'en charger) tandis que l'apprentissage ne serait pas productif (parce qu'à la différence de l'enseignement, l'apprentissage n'est réalisable que par l'individu qui apprend). On peut évoquer à ce sujet le cas du secteur bancaire, par ailleurs prospère, dans lequel, conformément aux principes généraux de la comptabilité nationale, la valeur ajoutée est négative. Dans tous ces cas-là, il convient de compléter le principe général par des décisions ad hoc applicables à certains cas exceptionnels.

L'activité domestique est difficile à mesurer quant à ses produits ou ses résultats. En cela elle ressemble au secteur public, où le calcul de la valeur à attribuer à la production dépasse là aussi nos moyens de mesure. C'est pourquoi la valeur des branches non marchandes des administrations publiques est, aux fins de la comptabilité nationale, calculée au coût des facteurs de production, lequel, pour les effectifs de la fonction publique, est donné par les états de paye. Mais, pour les activités domestiques, il n'y a pas d'état de paye et le calcul de leur valeur aux fins de la comptabilité nationale doit faire appel au temps qui leur est consacré.

Cela soulève plusieurs questions sur lesquelles nous allons nous arrêter avant d'aborder la description de certaines techniques d'estimation. Tout d'abord, est-ce que le travail ménager est exclusivement un travail pénible et fatigant ou est-ce aussi, du moins en partie, un plaisir en soi? Ensuite, si le produit se mesure en l'occurrence au moyen du temps consacré à ce type de production, ne faut-il pas prendre également en compte la productivité?

On est autorisé à se poser la première de ces questions dans la mesure où les activités exercées à la maison sont plus indépendantes, soumises à moins de contraintes que les activités de production du

secteur structuré. Quand le produit des activités considérées est destiné à l'échange marchand, le producteur n'en retire pas directement de plaisir, contrairement à ce qui se passe pour le travail domestique comme pour n'importe quelle production destinée à l'autoconsommation. L'exécution du travail procure donc un élément de plaisir qui fait défaut, ou qui est en tout cas beaucoup moins présent, quand le travail est destiné au marché. Mais c'est là toutefois une différence de degré. Quand le travail est accompli dans un milieu hostile, dans des conditions matérielles déplorable, en toute hâte, et dans l'impécuniosité, on y prend rarement plaisir, tandis qu'un travail de production institutionnalisé qui se déroule dans de bonnes conditions peut être gratifiant. La différence entre les deux n'est donc peut-être pas aussi prononcée qu'il y paraît au premier abord.

La seconde question que nous évoquons à propos de ce phénomène porte sur la productivité du travail réalisé à domicile par opposition au travail réalisé sous contrôle et assujetti aux contraintes d'un cadre organisé. Théoriquement, le travail à domicile s'accomplit à une cadence plus souple. C'est vrai dans certains cas, mais certainement pas toujours. Le manque de temps, l'accumulation des obligations sont autant de contraintes à domicile qu'il peut en exister ailleurs et la pression exercée par le contremaître dans les ateliers n'aboutit pas toujours à relever la productivité. Plus concrètement, la femme au foyer n'a pas nécessairement une productivité horaire inférieure à celle d'une femme de ménage rémunérée. Ce problème de la productivité revêt aussi un autre aspect qui tient à la présence dans le ménage d'équipements et de machines. Entre le mortier et le presse-purée, la cave et le frigidaire, l'âtre, le réchaud à kérosène, la cuisinière et le four à micro-ondes, il y a des différences non seulement de commodité mais encore de productivité, car passer une heure à travailler munie d'ustensiles et de matériel sera vraisemblablement plus productif qu'une heure de travail en l'absence de tout auxiliaire de ce type. Il est souhaitable de prendre en compte dans nos estimations ces écarts de productivité. C'est le mode d'évaluation des activités domestiques qui nous permettra ou non de le faire.

## 2. L'évaluation

Pour calculer à titre estimatif la valeur du travail des femmes (et des hommes) au sein de leur foyer, nous disposons de plusieurs méthodes. Mais soyons clairs : la technique de calcul, quelle qu'elle soit, ne nous donnera jamais qu'une approximation. Les activités dépourvues de contrepartie monétaire présentent, tout au moins en ce qui concerne leur intégration aux comptes nationaux, une différence de nature par rapport aux activités marchandes du fait qu'elles ne portent pas d'étiquette de prix. Pour leur en attribuer une, il faut leur chercher un équivalent marchand. C'est-à-dire que nous leur trouvons finalement un prix imputé qui n'est, bien entendu, qu'une valeur approchée. A ce stade, nous devons nous demander si l'utilité de notre proposition ne s'en trouvera pas diminuée.

L'utilité des données de la comptabilité nationale se trouve exclusivement dans leurs applications. Les données relatives aux activités des femmes dans leur foyer serviront plus souvent à l'analyse et aux décisions à long terme qu'à l'analyse à court terme, disons dans le domaine monétaire, où le réglage de politiques à adopter en faveur des femmes représente l'utilisation la plus fréquente et où la précision et l'exactitude statistiques sont indispensables. C'est pourquoi les approximations utiles à long terme ne donneraient pas satisfaction dans

le dernier cas de figure envisagé mais sont tout à fait valables à d'autres fins. Et c'est pourquoi il importe d'insister sur la nécessité de distinguer, dans le produit national total, la part qui correspond aux opérations monétaires et celle qui correspond aux opérations non monétaires.

Pour calculer la valeur estimative des activités des femmes dans leur propre foyer, les approches retenues se classent en deux groupes : l'approche du premier type est celle du coût d'opportunité; l'expression tient au fait que le prix attribué à l'activité domestique est égal à ce que l'intéressée retirerait de son emploi non domestique. C'est-à-dire qu'une heure d'activité domestique d'une femme tenant un kiosque à journaux serait évaluée au prix correspondant normalement à ce que lui rapporterait une heure de vente de journaux; pour la femme travaillant dans l'administration publique, le prix estimatif de son heure de travail domestique correspondrait à son salaire horaire.

Suivant cette approche, le prix attribué au travail domestique non salarié varie donc en fonction du revenu moyen de la femme qui l'accomplit. Cette approche, valable sur certains points, l'est moins à d'autres égards, notamment parce que le même type de travail se voit attribuer une valeur variable en fonction de l'individu qui l'accomplit, ce qui est contestable du point de vue de l'objectivité. Mais d'un point de vue subjectif, la technique rend compte du cas où l'intéressée, disposant d'un revenu élevé, va donner plus de prix à son temps que la femme dont le revenu moyen est plus faible. En outre, la technique se situe sur un plan très théorique, car, dans la pratique, on ne peut pas être certain que la femme a toujours la possibilité de travailler davantage ni, au cas où elle le peut, que ses heures supplémentaires de travail vont lui rapporter le même revenu moyen. De surcroît, c'est là une approche qui ne peut pas s'appliquer aux femmes n'ayant pas d'autre occupation que le travail domestique qu'elles accomplissent chez elles.

La seconde approche est dite de la "fonction marchande équivalente", parce qu'il s'agit de chercher le prix des fonctions ou des activités marchandes qu'il est possible de considérer comme équivalent à celles qui sont accomplies chez soi. Ici, on a le choix entre deux formules : on peut adopter le prix versé aux domestiques qui accomplissent toutes les tâches entrant dans ledit service ou bien on peut attribuer aux différentes activités à prendre en compte un prix correspondant à celui du marché. Suivant la première formule, le travail accompli par les femmes chez elles est évalué à un taux correspondant au salaire des domestiques, le chiffre étant éventuellement corrigé des variations du nombre d'heures travaillées; suivant la seconde formule, il faut établir quel est le temps consacré aux diverses activités comme la cuisine, le nettoyage, les soins infirmiers, l'éducation des enfants, etc., et attribuer à chacune de ces activités le prix ou la rémunération versée quand l'activité revêt un caractère marchand. C'est surtout avec cette seconde formule qu'il ne faut pas oublier de prendre en considération les éventuelles variations de la qualité du service. En effet, sauf s'il s'agit d'une activité officiellement réglementée, à chaque service à considérer correspond généralement, non pas un seul et même prix mais une gamme plus ou moins large de prix, laquelle témoigne peut-être de variations de la qualité. Et c'est cette variation qui peut entrer en ligne de compte au moment d'établir quel est le niveau de prix qui correspond le mieux aux activités exercées par la femme chez elle. Par ailleurs, la possibilité d'affiner les calculs est essentiellement fonction des sources de données disponibles. Nous y viendrons.

Nous avons dit que notre étude portait très précisément sur les activités qui peuvent être qualifiées de services domestiques non rémunérés destinés à l'autoconsommation, où l'"autoconsommation" s'entend de l'utilisation exclusive des services considérés par la personne qui les fournit ainsi que par les membres de sa famille, mais il convient de se demander si le fait que c'est une certaine personne qui exerce ces activités doit ou non modifier le statut à lui attribuer dans les statistiques relatives à l'activité économique de la population.

Les concepts et les définitions concernant la population économiquement active établis par la Conférence internationale des statisticiens du travail font une place aux personnes occupées à la production de biens et services économiques destinés à l'autoconsommation et à la consommation du ménage. Du point de vue de leur classement statistique, lesdites personnes sont considérées comme actives si leur production représente une contribution importante à la consommation totale du ménage. Il est dit aussi que le système statistique concernant l'activité économique de la population doit permettre de mesurer les rapports entre emploi, revenu et certaines autres caractéristiques socio-économiques. Il y a donc lieu d'harmoniser au maximum les statistiques relatives à l'activité économique de la population et celles qui portent sur d'autres domaines socio-économiques.

D'où la nécessité, en ce qui concerne le travail domestique destiné à l'autoconsommation (le préfixe "auto" désignant la travailleuse et sa famille), d'imputer un prix à ce travail, faute de quoi, si ce type d'activité est classé dans la rubrique emploi mais que le "produit" ou le "revenu" correspondant ne figure pas dans l'agrégat sectoriel national, il n'est pas possible de mesurer, comme l'exige l'un des objectifs du système de statistiques économiques, la relation entre l'un et l'autre. Il faut, pour atteindre cet objectif, traiter statistiquement les deux phénomènes de façon parallèle. Si cette catégorie de travail est classée parmi les "emplois", il s'agit en même temps d'activités "productives" et le produit créé doit figurer dans les comptes à établir aux fins de la comptabilité nationale.

C'est pour la même raison, et aussi afin d'harmoniser les différentes séries statistiques, que le concept d'activité domestique cité ci-dessus, qui limite la classification aux cas où la production constitue "une contribution importante à la consommation totale du ménage", doit recevoir une interprétation compatible avec la définition générale de la catégorie d'activité économique.

## II. LES SOURCES DE DONNEES

Nous allons évoquer les différentes sources de statistiques auxquelles il est possible de recourir pour évaluer la contribution des femmes au développement économique. Nous avons signalé que l'information statistique sur les différentes questions concernant la situation des femmes est très inférieure à la demande actuelle. De plus, dans le cadre de la présente étude, nous recherchons des données statistiques qui nous permettent de rendre compte de la participation des femmes au secteur informel de l'économie. Or, la plupart du temps, ces données n'existent pas en tant que telles, de sorte que nous allons nécessairement devoir transiger, au stade de la compilation, avec les règles de définition en veillant toutefois à ne pas aller trop loin dans cette voie et à ne pas déformer le sens des résultats que nous obtenons.

Les "blocs" d'information élémentaires indispensables selon l'approche modulaire à adopter concernent en partie l'effectif des personnes visées, qui sont surtout des femmes et en partie le volume et la valeur des biens et services créés par elles et/ou le revenu qu'elles perçoivent. Comme nous nous limitons ici à l'étude du secteur informel, il faut aussi veiller à ce que les femmes ainsi que les valeurs considérées appartiennent bien à ce secteur.

Pour attribuer une valeur à la participation des femmes au secteur informel, on peut passer soit par l'estimation du produit qu'elle créent soit par leur revenu, qui est monétaire, non monétaire ou imputé. Quand il s'agit d'une économie primitive où il est possible d'observer une division du travail en fonction du sexe, l'utilisation des biens et services recensés, c'est-à-dire, en l'occurrence, essentiellement la consommation, donne aussi une idée assez précise des activités féminines.

Quand on passe par l'évaluation des résultats des activités à étudier, les chiffres essentiels sont ceux du volume de la production et des produits issus des activités en question ainsi que leur prix unitaire. Les statistiques économiques concernant la production totale ne ventilent généralement pas la production suivant le sexe. Il faut donc, pour opérer la distinction, s'adresser à d'autres sources, qui seront essentiellement les recensements de population et/ou des enquêtes spécialisées. Pour se renseigner sur les prix moyens, il faut par ailleurs faire appel aux recensements et aux enquêtes sur la production, aux périodiques professionnels et aux catalogues de prix.

Quand on passe par le revenu, ou plus exactement quand on adopte cette approche pour la partie de l'estimation totale pour laquelle on dispose plus facilement des chiffres du revenu, on rencontre des problèmes analogues à ceux qu'on vient d'évoquer de sorte que, là encore, nous devons faire beaucoup appel aux recensements de population. Le fait que nous cherchons des chiffres concernant le secteur informel aggrave la difficulté.

L'un des spécialistes les plus éminents de la comptabilité nationale a dit un jour que, dans ce domaine, la collecte de données évoquait un travail de fourmi, car il faut être constamment à la recherche de petits bouts d'information permettant d'édifier lentement la fourmilière. La comparaison s'applique mieux encore à la recherche de données concernant la participation des femmes au secteur informel : comme il n'existe généralement pas de statistiques répondant directement à la question, on doit procéder aux compilations voulues et calculer la valeur de ces activités en triant des informations et des chiffres statistiques qui ont

été recueillis à d'autres fins. A côté des problèmes de définition, les problèmes d'ordre statistique que l'on rencontre alors tiennent au fait que l'information recherchée appartient à différents domaines statistiques et que les données ne sont pas toujours réunies et compilées d'une façon qui autorise à les associer facilement.

En général, on puise l'information statistique dans des systèmes d'information conçus spécialement à des fins statistiques ou dans des dossiers administratifs qui fournissent cette information à titre fortuit et subsidiaire. Mais même dans le cas d'outils spécifiquement statistiques comme les recensements, quand une certaine question n'a pas été prise en considération dès l'établissement du questionnaire, c'est à l'utilisateur qu'il appartient d'essayer d'appliquer à sa recherche les données générales auxquelles il a accès et de choisir les éléments qui, sans être délibérément adaptés à sa recherche, peuvent néanmoins lui être utiles. Il faut dans ces conditions accepter le fait que les premières estimations vont nécessairement être grossières. Elles seront progressivement plus fines à mesure que s'amélioreront les sources et la méthodologie et que le type de recherche deviendra plus familier.

C'est là une situation qui, dans ses grandes lignes, se retrouve dans la plupart des pays, mais il existe néanmoins des variations sensibles d'un pays à l'autre. Nous allons considérer les sources statistiques les plus importantes dont nous disposerons en général dans l'ordre ci-après :

- a) Les recensements de population;
- b) Les recensements et les enquêtes économiques;
- c) Les enquêtes par sondage sur les ménages;
- d) Les statistiques des prix, les dossiers administratifs et autres sources.

Chacun des ces mécanismes ayant une finalité différente, notre recherche y puisera des éléments différents. Le recensement de population couvre la population totale et les caractéristiques de chaque individu. Les recensements économiques se subdivisent habituellement en fonction du domaine d'activité et couvrent les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. C'est-à-dire que nous envisageons séparément les recensements et les enquêtes qui concernent l'agriculture, ceux qui concernent l'industrie et ceux qui concernent le secteur de la distribution et des services. Pour les recensements et enquêtes économiques, l'unité statistique est l'unité de production.

Les recensements, qu'ils soient démographiques ou économiques, présentent généralement une périodicité relativement longue, et leurs résultats ne sont publiés qu'après des délais considérables. Comme, aux fins qui nous occupent, les données tirées des recensements doivent être combinées avec d'autres chiffres, nous devons veiller à opérer les corrections nécessaires pour que les deux séries de chiffres correspondent à la même année.

Après les recensements de population et les recensements économiques viennent les enquêtes par sondage sur les ménages : l'originalité de ces enquêtes à l'échelle nationale est qu'elles peuvent s'étendre à une très vaste gamme de sujets différents et que l'univers sur lequel elles reposent est l'agrégat des ménages du pays. Ces enquêtes nous permettent donc de découvrir des faits que les recensements reposant sur les

bâtiments, les établissements et les entreprises ne nous permettent pas d'appréhender.

En sus de ces sources, beaucoup de pays ont réuni des statistiques sur l'emploi du temps, qui, s'agissant des questions traitées ici, sont on ne peut plus éclairantes. A l'aide des programmes réalisés en la matière dans différents pays nous proposons au chapitre III un tableau récapitulatif de ce type de statistiques.

#### A. Les recensements de population

Le recensement de population est un inventaire universel fondamental largement disponible dans la plupart des pays. Il donne sur la totalité des individus d'un pays des indications démographiques, économiques et sociales. Le fait que chaque individu est dénombré et que ses caractéristiques sont enregistrées séparément permet d'opérer des classifications croisées avec les données rendant compte de diverses caractéristiques, d'où, aux fins qui nous occupent, l'intérêt de ce type de recensement qui est irremplaçable.

Les données de recensement qui sont pour nous le plus intéressantes sont celles qui établissent un rapport entre la population et ses caractéristiques économiques. Dans les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation des Nations Unies, c'est une vingtaine de tableaux qu'il est recommandé d'établir sur les caractéristiques économiques de la population 18/. Il y a d'autres tableaux aussi qui peuvent nous être utiles, notamment celui qui s'intitule "Ménages et effectif des ménages, selon la dimension du ménage et le nombre de personnes actives" 19/. Les pays ne suivent pas nécessairement au pied de la lettre les recommandations des Nations Unies pour établir ce type de tableaux mais ils se servent généralement des catégories et des classifications croisées indiquées, même s'ils les combinent différemment.

Le tableau qui nous est le plus utile est celui qui s'intitule "Population active selon la situation dans la profession, la branche d'activité économique et le sexe" 20/. Ce tableau peut être établi pour l'ensemble du pays et pour les grandes divisions administratives, distinction étant faite entre population urbaine et population rurale. Pour la situation dans la profession, il est fait une distinction entre employeurs, personnes travaillant à leur propre compte, salariés, travailleurs familiaux non rémunérés, membres de coopératives de producteurs, et personnes inclassables. Pour la branche d'activité économique, le classement est opéré suivant la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

Il y a aussi deux tableaux qui font appel au revenu 21/ : l'un présente la population selon le revenu mensuel, la profession et le sexe, tandis que l'autre présente les ménages et l'effectif des ménages selon le revenu annuel et la dimension du ménage. Pour ces deux tableaux la couverture géographique recommandée est celle qui est indiquée pour les précédents tableaux, concernant la population active, et la profession est indiquée conformément à la Classification internationale type des professions (CITP). Quand ces tableaux sur le revenu existent, ils sont extrêmement utiles pour le calcul du revenu des femmes. Malheureusement, dans bien des cas, ou bien ils n'existent pas, ou bien les données réunies seront considérées comme assez peu fiables et d'une qualité

inférieure à celles qu'on obtient au moyen d'études sur les revenus et les dépenses.

Le secteur informel se caractérise notamment par le fait que ses unités sont petites et que leur activité économique est intimement mêlée à d'autres activités qui ne sont pas d'ordre économique. Il est par conséquent difficile d'isoler les unités informelles, qui échappent même au filet de la réglementation législative et administrative.

Dans les pays où la législation impose une durée minimale à l'obligation scolaire et interdit le travail des enfants en dessous d'un certain âge, les autorités hésitent à fixer, dans le cadre des recensements de la population, une limite d'âge pour les activités économiques exercées avant d'avoir officiellement quitté l'école. Pourtant, malgré la mise en place de ce type de dispositif législatif et administratif, beaucoup d'enfants travaillent avant d'avoir atteint l'âge minimum légal, la plupart du temps dans le secteur informel. Dans certains pays, sont également exclues automatiquement de l'énumération les personnes ayant atteint l'âge officiel de la retraite, qu'elles soient encore ou non au travail. Mais, dans les pays en développement cette catégorie, a quantitativement moins d'importance que la précédente.

Quand la preuve est établie que le recensement de la population exclut ainsi certaines personnes du dénombrement de la population active, il convient de faire la correction correspondante. A cette fin, on peut faire appel aux enquêtes sur les ménages et aux études sur les budgets-temps. Sinon, il faut veiller à faire figurer une question à ce sujet dans le questionnaire des enquêtes ultérieures.

Cette sous-énumération de la population active concerne à la fois les femmes et les hommes. De plus, les recensements de la population font également apparaître une sous-énumération de la population active qui est due à un biais sexiste, c'est-à-dire que les femmes qui "portent une double casquette" et qui accomplissent à la fois un travail rémunéré au dehors et un travail domestique ne sont enregistrées que sous la rubrique des femmes au foyer. Il n'est pas facile de corriger ces chiffres là et il convient d'éliminer ce type de biais au stade de l'établissement du plan de recensement. Une fois les chiffres compilés, on ne peut plus leur apporter que des corrections assez grossières. Nous présentons au chapitre III quelques méthodes de correction.

Nous voulons avant tout faire ici état des sources statistiques qui existent et dont il est facile de servir pour évaluer le produit social des femmes, mais nous dirons aussi un mot de ce qu'il faut faire pour compléter ces sources et pour les améliorer. En ce qui concerne en particulier les recensements de population, on discute beaucoup de savoir si ces derniers doivent renseigner sur de multiples questions très différentes ou doivent au contraire être limités aux données démographiques. Selon l'école actuelle, le recensement de population serait un cadre général autorisant à procéder ensuite à des enquêtes par sondage spécialisées, à des micro-enquêtes, et à certaines autres études spéciales. Il peut s'agir, en fonction de la situation locale, soit de réaliser des enquêtes distinctes soit d'ajouter au questionnaire général certaines questions spécialisées qui ne sont posées qu'à une petite fraction de la population recensée. L'idée vraiment importante, toutefois, est qu'il est indispensable de se servir de concepts, de définitions et d'unités de mesure qui soient homogènes ou tout au moins compatibles entre eux et convertibles.

Il y a en particulier une catégorie dont le traitement, dans beaucoup de recensements de la population, est extrêmement peu satisfaisant aux fins qui nous occupent : c'est celle du travailleur familial non rémunéré. Non seulement la définition de ces travailleurs a-t-elle variée, mais leur identification et leur inclusion dans la population active - ou leur exclusion - varie aussi d'un recensement à l'autre et d'un pays à l'autre. Pour les recensements conçus suivant des directives périmées, cela signifie qu'il faut leur apporter a posteriori les corrections correspondantes. Toutefois, la XIII<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail a adopté une résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi qui crée, dans le cadre des recensements ultérieurs, des conditions beaucoup plus favorables pour le calcul de la contribution des femmes. C'est pourquoi il y a lieu de dire un mot des changements proposés à cette occasion.

Cette résolution retient le concept d'une "population économiquement active comprenant toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services tels qu'ils sont définis par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies." Il est adopté des normes nouvelles en ce qui concerne la période de référence et il est fait une distinction entre deux notions : celle de "population habituellement active", mesurée en fonction d'une période de référence longue, telle que l'année, et celle de "population active du moment", soit la population active proprement dite, mesurée par rapport à une période de référence courte telle qu'une semaine ou un jour.

La catégorie des personnes pourvues d'un emploi comprend celles qui, pendant la période de référence, occupent un emploi salarié (c'est-à-dire accomplissent un certain travail contre un traitement ou un salaire versé en espèces ou en nature) d'une part, et, de l'autre, les travailleurs indépendants (accomplissant un certain travail contre un certain gain, individuel ou familial, en espèces ou en nature). Les personnes occupées à produire des biens et services pour l'autoconsommation et la consommation du ménage doivent être considérées comme pourvues d'un emploi à la condition que leur production représente une contribution importante à la consommation totale du ménage.

## B. Les recensements et enquêtes économiques

### 1. Les recensements agricoles

Les recensements et enquêtes agricoles sont les principales sources statistiques sur les exploitations agricoles et la production agricole. Les principales classifications sont établies par produit et par région et l'unité de dénombrement est l'exploitation, par opposition au recensement de la population qui dénombre les ménages et les individus composant le ménage.

Antérieurement à 1980, il était recommandé aux fins des recensements agricoles de rassembler des informations relativement détaillées sur toutes les personnes vivant sur l'exploitation agricole. A la suite toutefois du recensement mondial de l'agriculture de 1980, il a été recommandé de rassembler des informations utilisables avec d'autres sources statistiques comme les recensements de population et d'habitation ou les enquêtes spéciales auprès des ménages. Ces recommandations visent en particulier la collecte d'informations a) de forme succincte sur les caractéristiques démographiques et l'activité économique des membres du

ménage; b) en ce qui concerne chaque exploitation, sur le nombre et le sexe des ouvriers agricoles salariés; c) sur le recours éventuel à des ouvriers agricoles occasionnels sur l'exploitation considérée. Cette approche signifie que l'on combine plus volontiers désormais les données tirées des recensements agricoles et celles des recensements de population et elle doit permettre de mesurer la participation des femmes à la production agricole, à condition que ces données concernant la population et l'emploi soient systématiquement désagrégées en fonction du sexe.

Il y a toutefois deux points faibles dans cette technique : le recensement de population, en règle générale, n'interroge les répondants que sur leur activité économique principale, celle-ci n'étant de surcroît exercée que pendant une période de référence brève, qui est fréquemment une semaine. Les personnes qui n'exercent d'activité agricole qu'incidemment ou pendant une période ne coïncidant pas avec la période de référence échappent à l'énumération. Là où ces deux lacunes ont sérieusement faussé les données rassemblées lors des recensements déjà réalisés, il faut recueillir au moyen d'enquêtes spéciales ou d'enquêtes par sondage des données complémentaires sur l'emploi saisonnier. Les nouvelles recommandations des Nations Unies applicables aux recensements de population envisagent à la fois une période de référence courte et une période plus longue. En outre, il est possible de compléter la question relative à l'occupation principale par une question concernant l'occupation secondaire.

Comme il ressort la plupart du temps des statistiques agricoles, la production agricole est subdivisée en production agricole d'une part, et, de l'autre, élevage et produits de l'élevage. Les cultures sont classées en différents groupes, céréales, racines et tubercules, légumineuses, légumes, fibres, café, cacao et thé, tabac, canne à sucre, caoutchouc naturel, raisins et vins, fruits à coque, fruits et baies. Certaines de ces cultures sont en général destinées à une transformation prolongée dans des unités de production agro-industrielles spécialisées et la transformation rudimentaire à petite échelle réalisée sur de petites exploitations familiales ne joue plus qu'un rôle marginal. D'autres cultures, comme celles de l'igname ou du taro, produisent des denrées alimentaires de subsistance classiques. Même si ces produits sont finalement vendus sur le marché, ils sont généralement produits ou cueillis sur l'exploitation familiale. Ce sont ces considérations qui serviront à identifier la production informelle, tout au moins dans les débuts d'une recherche sur l'activité des femmes. Mais il faut aussi être prudent, car les caractéristiques de ce type n'ont rien de permanent. Une hypothèse acceptable pour une année donnée ne sera peut-être plus valable au bout de quelques années, notamment si le développement économique prend un rythme rapide. Ce n'est pas parce qu'une certaine technique a été utilisée lors d'une recherche antérieure sur la même question qu'elle peut servir à nouveau dans les mêmes conditions de fiabilité.

Il y a certaines activités agricoles, comme la récolte ou la cueillette de plantes sauvages, de fruits et de baies, qui sont exercées presque exclusivement par de petits exploitants familiaux et plus particulièrement les femmes et les enfants. Or, sur ces activités, les données sont rares <sup>22/</sup>. Assez souvent, certaines racines et certains légumes sont cultivés ouvertement pour l'alimentation animale et pour cette raison même ne sont pas pris en compte dans les chiffres de la production figurant dans le recensement agricole. Or, il est fréquent que la participation des femmes à ce type de production soit plus

importante que celle des hommes et il faut donc veiller à ne pas oublier dans les calculs une production qui est un apport à l'élevage.

Pour l'élevage, au reste, et pour les produits de l'élevage, on trouve une situation analogue à celle qu'on a observée pour les cultures. La démarche déterminante et la plus difficile à réaliser consiste à établir quelle part de la production totale représente l'apport du secteur informel et, à l'intérieur de ce secteur, quel est l'apport des femmes. Les statistiques nécessaires au premier calcul seront extraites du recensement agricole s'il existe des tableaux proposant des classifications croisées de la production et de la dimension des exploitations. Mais on n'aura généralement pas à sa disposition de données sur la participation des femmes et il faudra les reconstituer à partir de sources auxiliaires. En ce qui concerne la production de viande, les chiffres englobent généralement l'abattage commercial et celui des exploitations, mais on peut souvent faire la part de l'un et de l'autre. Le coefficient de la participation des femmes varie considérablement en fonction du type de viande produite, selon qu'il s'agit de bœuf, de mouton, de chèvre, d'agneau ou de veau; leur participation est particulièrement élevée dans le cas de la volaille, pour lequel, sur les petites exploitations, elle atteint en général 100 %.

La situation est analogue en ce qui concerne la production de lait, de laitages, de fromages, de beurre et d'œufs. Pour ce type de production en effet, sauf si l'exploitation atteint une certaine dimension et/ou est spécialisée dans une certaine production, le travail féminin sera prépondérant. Là encore, les chiffres et les coefficients à utiliser pour le calcul seront tirés à la fois du recensement agricole, du recensement de population et de recherches spéciales.

On peut aussi compléter les données tirées du recensement agricole par celles du recensement de l'habitation. Aux termes mêmes des recommandations des Nations Unies : "Un recensement de l'habitation fournit également une occasion de rassembler des données sur les activités agricoles à petite échelle susceptibles d'être exercées dans un cadre qui ne répondrait pas à la définition de l'exploitation agricole. Ces données concernent parfois l'aviculture, l'apiculture, etc." 23/. Ce genre d'information nous permet d'apprécier un peu mieux la contribution du secteur informel à l'économie en général.

## 2. Les recensements industriels

Les recensements industriels nous renseignent sur la structure et l'activité d'ensemble du secteur industriel. Celui-ci, par convention, comprend les branches d'activité économique suivantes : les industries extractives, les industries manufacturières, la production d'électricité et de gaz, la distribution d'eau, le bâtiment et travaux publics. L'inconvénient est que les recensements de ce type sont peu fréquents. Toutefois, complétés par des enquêtes annuelles systématiques, ils fournissent des bases de sondage et des données de référence qui sont indispensables. Mais, aux fins qui nous occupent, ces recensements et souvent aussi les enquêtes annuelles ont d'autres défauts, de deux ordres en particulier : les uns et les autres sont d'une portée limitée et ils ne fournissent pas de données sur l'activité des femmes.

Le secteur industriel est censé comprendre la totalité des établissements, mais le doute existe quant aux petites unités. D'après les recommandations internationales, il faudrait, semble-t-il, que les

unités exerçant leur activité de production dans les locaux d'habitation du ménage ne figurent dans les statistiques industrielles qu'au cas où il est établi que ces unités représentent une fraction importante de l'activité industrielle totale. En tout état de cause, d'après les mêmes recommandations, la mesure de la production de ces unités relèverait d'enquêtes auprès des ménages ou autres enquêtes spéciales et les unités elles-mêmes pourraient être dénombrées dans le cadre des recensements de population. Mais quoi qu'il en soit des recommandations relatives aux définitions, dans la pratique, le dénombrement est généralement insuffisant par rapport aux limites fixées. Beaucoup de pays adoptent en effet un certain seuil au-dessous duquel il n'y a tout simplement pas de dénombrement. En pareil cas, les unités non dénombrées sont précisément celles qui relèvent du secteur informel. Par ailleurs, les pays dans lesquels cet aspect de l'activité industrielle a beaucoup d'importance tentent de faire figurer dans leurs recensements industriels toutes les unités de production indépendamment de leur taille.

Avant de décider si les chiffres de ces recensements présentent ou non de l'intérêt pour nous, il faut donc établir quelles caractéristiques, théoriques aussi bien que pratiques, ont été retenues aux fins d'inclure et d'exclure les petites unités. Mais, dans la plupart des cas, l'opération consiste à recenser les établissements dotés d'un certain nombre minimum de salariés, lesquels, par conséquent, se situent à l'extérieur des limites nous servant à circonscrire le secteur informel. Dans ces conditions, il existe une vraie lacune de l'information en ce qui concerne les petits établissements, y compris les établissements d'une personne, c'est-à-dire les travailleurs indépendants.

Face à cette situation, il faut de nouveau faire appel au recensement de population. Le problème a été perçu et d'après les recommandations des Nations Unies, les informations à recueillir au moyen du recensement de population sur les petits établissements, en particulier ceux qui sont gérés par des personnes travaillant à leur compte, sont "la branche d'activité économique et la situation professionnelle (employeur, employé, travailleur indépendant, etc.) des personnes faisant partie de la population active, le nom et l'adresse des établissements où elles travaillent (le cas échéant) et (pour les employeurs) le nombre d'employés. Si toutes ces données figurent sur le questionnaire de recensement, les renseignements concernant les petits employeurs et les travailleurs indépendants peuvent être extraits du bulletin ou des documents utilisés pour le dépouillement après le dénombrement. Si seules la branche d'activité économique et la situation professionnelle figurent sur le bulletin, les autres renseignements peuvent être obtenus du groupe étudié lors du dénombrement qui sera effectué au titre du recensement de la population, et portés sur un bulletin distinct 24/."

Les Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, 1983, recommandent de ventiler par sexe les chiffres concernant les "propriétaires qui travaillent", les "travailleurs familiaux non rémunérés" et les "salariés", et d'affecter à cette ventilation le tout premier rang de priorité qui est déjà affecté au dénombrement total dans chacun de ces cas 25/. Toutefois, en ce qui concerne la "rémunération des salariés", cette même ventilation ne revêt que le rang de priorité 3, soit une priorité faible.

Les personnes occupées dans l'établissement sont toutes les personnes qui travaillent dans l'établissement ou pour l'établissement y compris les propriétaires qui travaillent, les associés actifs, les travailleurs

familiaux non rémunérés et autres travailleurs non rémunérés. Sont exclues les femmes au foyer, bien qu'il soit recommandé de les dénombrer mais de les indiquer séparément pour mémoire dans les tableaux publiés. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont définis comme suit : "Ce sont toutes les personnes qui habitent avec l'un des propriétaires de l'entreprise mère et qui travaillent dans l'établissement sans percevoir de rémunération régulière (c'est-à-dire sans recevoir une somme fixée en échange du travail effectué pendant au moins le tiers de la durée du travail considérée comme normale dans cet établissement... Il peut être nécessaire dans la pratique d'élargir cette définition à toutes les personnes non membres de la famille qui travaillent sans rémunération". Comme nous l'avons déjà dit, la durée du temps de travail des travailleurs familiaux non rémunérés qui, dans les anciens recensements, devait représenter un tiers au moins du temps de travail normal, a été, dans les recommandations les plus récentes, ramenée à une heure. La prise en compte des personnes ne faisant pas partie du ménage qui travaillent sans percevoir de salaire régulier peut s'interpréter comme visant notamment les apprentis.

Les traitements et salaires s'entendent des versements en espèces ou en nature opérés par l'employeur, y compris les primes, les indemnités au titre du coût de la vie, les congés payés et congés de maladie ainsi que les compléments qui sont prévus dans la comptabilité nationale.

### 3. La distribution et les services

Il s'agit là d'activités parfois regroupées sous l'intitulé de secteur tertiaire qui représentent, dans la plupart des pays, une part considérable du produit intérieur brut et de l'emploi total 26/. En outre, exception faite des services des administrations publiques, ce sont aussi des activités qui sont exercées par de petites unités et qui se caractérisent par une forte dispersion. Dans les pays en développement elles peuvent fort bien représenter avec l'agriculture l'activité principale du secteur informel. De plus, la participation des femmes à ce secteur tertiaire est forte.

En ce qui concerne les sources d'information, on constate que ce secteur figure parfois dans les enquêtes économiques générales tandis qu'à d'autres occasions, les administrations publiques étant là encore mises à part, les renseignements sont rassemblés dans le cadre de recensements et d'enquêtes distinctes. Le plupart des difficultés que soulève l'utilisation des renseignements sur ce secteur sont celles que nous avons déjà rencontrées avec les données relatives au secteur industriel. Mais il faut tenir compte en outre de plusieurs autres éléments qui sont caractéristiques d'un bon nombre des unités recensées et qui exigent de corriger les statistiques : il y a souvent sous-énumération parce que les unités sont petites, qu'elles fonctionnent fréquemment à domicile et ne font appel à aucun équipement spécial; il existe des unités itinérantes (ambulantes); et les activités de ce type ont fréquemment un caractère temporaire.

Il est parfois possible de se servir à titre de source supplémentaire des dossiers administratifs établis pour le fisc et au titre de la réglementation du travail, ainsi que des dossiers des organismes de protection sociale.

### C. Les enquêtes par sondage sur les ménages

Les observations qui suivent visent à faciliter l'utilisation des renseignements puisés dans les enquêtes par sondage auprès des ménages dont on dispose déjà et à signaler certains points à prendre en considération dans la suite de ces enquêtes.

Les enquêtes sur les ménages sont des enquêtes aux fins desquelles l'unité d'échantillonnage est le ménage. On y puisera des renseignements extrêmement variés sur les caractéristiques de la population, la population active, le revenu et les dépenses, la production du ménage, etc. Comme l'indique le Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages (édition révisée) des Nations Unies : "Les enquêtes sur les ménages sont un des mécanismes de collecte des données les plus adaptables. En principe, toute question peut y être étudiée, et l'on peut adapter les concepts et le volume de détails à ce que l'on veut savoir 27/."

Naguère, une grande partie des enquêtes de ce type, notamment dans les pays en développement, étaient conçues comme des enquêtes sur les revenus et les dépenses du ménage, l'objectif étant principalement d'obtenir des coefficients de pondération servant à l'établissement d'un indice des prix à la consommation. L'information puisée dans ces enquêtes peut nous être utile, mais elle concerne essentiellement dans chaque pays la capitale et les villes importantes ou les régions pour lesquelles il fallait disposer d'un indice des prix à la consommation ou d'un indice du coût de la vie.

Au cours des 10 dernières années, ces enquêtes se sont littéralement multipliées et il n'existe probablement plus aucun pays actuellement dont le Service statistique ne réalise pas systématiquement des enquêtes d'un type ou d'un autre. L'explication réside dans l'augmentation de la demande de renseignements socio-économiques et dans le fait que l'enquête-ménages est, face à cette demande, un outil rentable. Les dénombrements exhaustifs que sont les recensements ont lieu généralement tous les 10 ans, tandis que l'enquête-ménages peut être plus fréquente et plus détaillée. Ces enquêtes complètent donc utilement les recensements et font apparaître les changements qui interviennent entre deux recensements complets. "Les sondages des ménages permettent de remettre à jour les résultats des recensements, du moins en ce qui concerne le pays dans son ensemble et ses grandes subdivisions géographiques. Recensements et enquêtes se complètent essentiellement les uns les autres, les premiers en présentant, mais peu fréquemment, un profil géographique détaillé d'une population, les secondes en offrant un tableau beaucoup plus souvent renouvelé dans le temps qui fait ressortir les modifications constantes de cette population 28/."

De plus, ces enquêtes-ménages, du fait que c'est le ménage qui à cette occasion est l'unité de dénombrement, fournissent des réponses à des questions que les recensements et les enquêtes économiques n'éclairent pas parce que c'est l'établissement qui est leur unité de dénombrement : nous citerons pour exemple le revenu des personnes (travaillant à la commission ou à domicile) qui desservent plusieurs unités de production.

L'enquête par sondage auprès des ménages peut se pratiquer sous de nombreuses formes : il y aura des programmes d'enquête permanents et des enquêtes ponctuelles; l'enquête peut être spécialisée (ad hoc) ou bien couvrir plusieurs sujets à la fois. Un programme d'enquêtes permanent présente incontestablement des avantages par rapport à l'enquête

ponctuelle, non seulement grâce à l'expérience qui s'accumule avec le temps, laquelle assure un certain progrès du point de vue de l'efficacité et de la qualité, mais aussi parce que nous disposons alors d'une base de données autorisant une bonne comparabilité et que nous pouvons observer l'évolution dans le temps (grâce aux séries chronologiques).

L'enquête multiple ou polyvalente couvre simultanément plusieurs sujets. Ces sujets peuvent être recensés intégralement auprès de la totalité des ménages ou bien il ne sera posé que quelques questions à un sous-échantillon de ménages. Une enquête à plusieurs sujets est généralement moins coûteuse que plusieurs enquêtes couvrant la même gamme de sujets et nous fournit des classifications croisées impossibles à établir avec plusieurs petites enquêtes, ou du moins impossibles à établir avec la même précision. En revanche, il est difficile d'organiser une enquête couvrant un grand nombre de sujets et d'en établir le plan, et l'approche adoptée sera le plus souvent un compromis.

Les renseignements recueillis peuvent être extrêmement diversifiés, concernant à la fois le ménage et les individus qui le composent. Il s'agit donc de renseignements concernant le ménage en tant que tel ainsi que les caractéristiques démographiques et socio-économiques de chacun de ses membres.

Comme l'enquête-ménages, par définition, complète et prolonge le recensement, il faut en concevoir les questions de façon à pouvoir désagréger les informations générales fournies par le recensement. Là où il n'était posé, lors du recensement, qu'une seule question au répondant, il peut en être formulé plusieurs dans une enquête-ménages, mais les définitions et les concepts adoptés dans les deux cas doivent être compatibles et toute omission écartée. Ce que nous avons dit des concepts et des définitions à propos des recensements vaut également pour les enquêtes-ménages.

Aux fins qui nous occupent dans l'immédiat, il importe de savoir si une enquête que nous allons consulter fait partie d'un programme d'enquêtes et si une certaine rubrique de l'enquête peut être rattachée directement à certaines autres caractéristiques prises en compte dans la même enquête ou bien si nous devons chercher ailleurs l'information supplémentaire que nous voulons.

La variété des sujets qui peuvent faire l'objet d'enquêtes-ménages est pratiquement illimitée. Ici, les enquêtes qui nous intéressent le plus directement sont celles qui portent sur les caractéristiques démographiques, le revenu et les dépenses, la population active, l'agriculture et les entreprises domestiques, et nous allons tour à tour évoquer chacun de ces types d'enquête.

Si les enquêtes-ménages sont toutes des enquêtes par sondage, les enquêtes par sondage ne sont pas toutes des enquêtes-ménages : l'élément déterminant est que l'unité de sondage soit le ménage. Il est parfois difficile de faire la distinction entre des sondages réalisés auprès de petites unités de production, d'une part, et, de l'autre, une enquête-ménages proprement dite, parce qu'il arrive fréquemment qu'une petite unité de production coïncide avec un ménage. Une fois de plus, l'important est de déterminer si la base d'échantillonnage est le ménage ou quelque autre univers.

## 1. Les caractéristiques démographiques

Quel que soit le type et le champ d'étude spécialisé de l'enquête-ménages, celle-ci va nécessairement réunir ne serait-ce que quelques renseignements élémentaires d'ordre démographique, certainement en tout cas en ce qui concerne l'âge et le sexe des membres du ménage. Les enquêtes qui sont axées sur des questions démographiques vont par ailleurs réunir des informations démographiques extrêmement détaillées. L'investigation porte essentiellement sur les caractéristiques démographiques générales, la fécondité, la mortalité, les migrations et les caractéristiques socio-économiques générales.

Parmi les caractéristiques démographiques générales, il est accordé un très haut rang de priorité à la composition des ménages et des familles qui, selon les indications du Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages, "ne sont pas seulement des caractéristiques biologiques, mais ... reflètent aussi des conditions socio-économiques, juridiques, culturelles et souvent religieuses. Dans la plupart des pays en développement, le ménage ou la famille constitue le centre non seulement de l'activité socioculturelle, mais aussi d'une grande partie de la production économique et de la consommation 29/."

On distingue deux types de ménages : les ménages d'une seule personne et les ménages de plusieurs personnes. Ce second type peut se décomposer à son tour en ménage nucléaire, ménage élargi et ménage composite. Le ménage nucléaire est, par définition, composé exclusivement d'un noyau familial. Le ménage élargi est "composé d'un noyau familial unique et d'autres personnes apparentées à ce noyau, de deux noyaux familiaux ou plus apparentés entre eux, avec ou sans autres personnes apparentées au noyau, ou de deux personnes ou plus apparentées entre elles mais qui ne forment pas un noyau familial". Mais il est admis qu'en la matière, la situation peut varier considérablement d'un pays à l'autre et que "certains pays jugeront [donc] peut-être approprié de modifier la classification pour tenir compte de leur situation propre" 30/.

Quant aux caractéristiques socio-économiques générales qui sont étudiées lors d'enquêtes-ménages, elles concernent généralement le niveau d'instruction et l'alphabétisation ou certaines données économiques élémentaires comme la situation au regard de l'activité, la situation dans la profession, l'occupation et la branche d'activité, et aussi le type de résidence selon qu'il est urbain ou rural. Nous avons déjà signalé que ce dernier point est extrêmement utile pour l'estimation de la participation des femmes au secteur informel.

## 2. Le revenu et les dépenses

Avec les enquêtes-ménages sur les entreprises domestiques, de type agricole ou autre, que nous évoquons plus loin, les enquêtes sur le revenu et les dépenses sont l'une des sources d'information qui nous seront le plus utiles. Classiquement, nous l'avons dit, ces enquêtes ont surtout servi à établir des coefficients de pondération en vue du calcul d'indices des prix à la consommation, mais ce n'est là qu'une de leurs nombreuses utilisations possibles.

En ce qui nous concerne, si ces enquêtes sont particulièrement utiles, c'est parce qu'elles fournissent des renseignements sur le niveau et la répartition du revenu du ménage, renseignements qui servent très largement à la compilation des comptes des ménages aux fins de la comptabilité nationale. En outre, s'il est rassemblé des renseignements

détaillés non seulement pour le ménage dans son ensemble mais pour chacun des individus qui le composent et pour chacun de ses éléments de revenu, comme cela est précisément recommandé, cela nous met en mesure de calculer le revenu des femmes avec une précision beaucoup plus grande qu'avec d'autres sources. Il ne faut pas oublier que lorsqu'ils sont interrogés sur leur revenu, les répondants sont souvent évasifs, notamment quand ils se situent à l'une ou l'autre des extrémités de l'échelle des revenus, mais, dans le cadre d'une enquête-ménages portant sur le revenu comme sur les dépenses, ce genre de difficulté peut incontestablement se résoudre plus facilement que ce n'est le cas avec des dénombrements globaux comme les recensements de population. Quand figurent dans le même questionnaire des questions relatives à la fois au revenu et aux dépenses, cela permet jusqu'à un certain point de vérifier les chiffres fournis par le répondant.

Au moment d'utiliser les renseignements concernant le revenu et les dépenses qui auront été puisés dans ces enquêtes, il importe d'en établir la portée géographique. Il est généralement recommandé de leur donner une portée nationale mais, parfois, sous l'effet de contraintes financières, le champ en sera plus restreint. Il faut en outre voir quelle est la période prise en compte. Chez différents groupes de population, la courbe du revenu peut présenter d'importantes fluctuations saisonnières et ce phénomène est particulièrement fréquent chez les femmes. Dans les enquêtes, on recourt à plusieurs techniques pour limiter l'effet de ces variations saisonnières et l'utilisateur devra examiner ces différentes techniques pour décider s'il doit prendre en considération les problèmes particuliers liés aux fluctuations saisonnières du revenu féminin.

Il y a encore un autre élément pour lequel l'utilisateur a intérêt à savoir sur quelle méthodologie de base l'enquête repose : il s'agit du plan de sondage. La dimension de l'échantillon pourra être parfaitement acceptable pour la nation considérée dans son ensemble mais ne donnera peut-être pas satisfaction si l'on veut procéder à une analyse régionale ou considérer des groupes de population particuliers. Le choix du répondant peut aussi exercer une influence sensible sur les résultats, de même que le choix de l'unité statistique. Certains pays excluent de leurs enquêtes les ménages d'une personne, et le traitement des ménages à salaires multiples diffère d'un pays à l'autre.

Mais avant tout, c'est la définition du revenu adopté aux fins de l'enquête qu'il faut étudier soigneusement pour voir si elle coïncide avec les définitions à retenir pour mesurer la contribution des femmes au produit national. Les directives des Nations Unies font une distinction entre le revenu total du ménage et le revenu total utilisable du ménage. Entrent dans le premier total les rémunérations des salariés en espèces et en nature, les cotisations des employeurs aux différents régimes de sécurité sociale, le revenu des membres de coopératives de production et le revenu brut des entreprises non constituées en sociétés. Dans cette dernière catégorie figurent les entreprises domestiques. Quand on déduit de ce premier total les sommes versées au titre des impôts directs et des cotisations aux caisses de sécurité sociale et de pensions, on obtient le second total, c'est-à-dire le revenu utilisable des ménages.

### 3. La population active

Les enquêtes-ménages axées sur la population active se prêtent à de multiples utilisations, celle qui nous intéresse ici étant toujours d'appliquer les résultats obtenus au calcul de la participation des

femmes à l'économie du pays considéré. L'information tirée de ces enquêtes porte sur la dimension et les caractéristiques de la population économiquement active, mais renseigne aussi sur la population potentiellement active et, jusqu'à un certain point, sur la population économiquement inactive.

L'une des caractéristiques de la population active est, bien entendu, le chiffre du revenu rémunérant le travail. Ces renseignements concernant le revenu, quand ils sont suffisamment détaillés et font l'objet d'une classification croisée en fonction du sexe, peuvent nous être directement utiles mais, de toute façon, même si nous ne pouvons pas les obtenir aussi directement, ils fournissent une information précieuse sur la répartition du revenu et sur les traitements et salaires moyens. Là encore, il faut s'attacher à vérifier de très près dans quelle mesure l'approche conceptuelle adoptée pour l'enquête coïncide avec les définitions et les concepts de certaines autres sources avec lesquelles les résultats de l'enquête pourront être combinés, et quand la correspondance n'est pas parfaite, il faut chercher quelles corrections permettront de réduire les écarts.

Quand on dispose à la fois de renseignements sur la population active tirés d'enquêtes-ménages et de chiffres fournis par des enquêtes sur les établissements, il faut les comparer entre eux. Comme l'univers pris pour base de l'enquête n'est pas le même dans les deux cas, on ne peut pas compter que ces chiffres coïncideront. La différence principale est que l'enquête-ménages prend en compte la situation de l'individu au regard de l'activité économique et que l'enquête-établissements rend compte de la situation constatée au niveau de l'établissement. Comme dit le Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages, "[ces] enquêtes ... couvrent en principe l'ensemble de la population à considérer, y compris les non-actifs, tandis que les enquêtes sur les établissements se limitent généralement aux personnes occupées qui constituent seulement une partie de la population active. Les laissés pour compte comprennent les chômeurs, les travailleurs familiaux des entreprises familiales et des exploitations agricoles, les travailleurs indépendants et, de façon générale, tous les non-salariés. De plus, les enquêtes sur les établissements se limitent en général aux établissements d'une certaine taille minimale 31/."

Or, nous constatons que quasiment tous les "laissés pour compte" des enquêtes sur les établissements appartiennent au secteur informel. Et ce sont précisément ceux-là qu'il est possible d'atteindre au moyen d'enquêtes-ménages, lesquelles, grâce à leur souplesse, peuvent aussi fournir l'information supplémentaire indispensable pour établir des classifications croisées. Cette information supplémentaire concerne essentiellement les caractéristiques démographiques et figure dans la totalité des enquêtes-ménages sur la population active et questions connexes; elle figure aussi d'ailleurs dans la plupart des enquêtes-ménages consacrées à d'autres sujets. Selon les termes mêmes du Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages : "Les caractéristiques démographiques et générales des ménages et de leurs membres sont demandées à l'occasion de presque toutes les enquêtes ou passages d'enquête sur les ménages, et, par conséquent, automatiquement connues pour les besoins des analyses de leurs caractéristiques économiques. Celles qui présentent un intérêt particulier dans ce contexte sont le sexe, l'âge, la situation matrimoniale et la relation avec le chef de ménage, le degré d'instruction, de qualification professionnelle et de formation, l'effectif et le type de ménage, la résidence urbaine ou

rurale, la localité et le territoire géographique, l'origine nationale ou ethnique, la situation du point de vue des migrations, etc. 32/".

Il y a toutefois un point sur lequel les enquêtes sur les établissements renseignent avec plus de précision : étant établis à partir d'une documentation écrite, états de paie et livres de comptabilité, leurs chiffres sont moins entachés d'erreurs de mesure et d'erreurs commises par les répondants que les chiffres des enquêtes-ménages, lesquels sont la plupart du temps établis à partir d'entretiens purement oraux et de chiffres cités de mémoire.

#### 4. L'agriculture

Dans le cas de l'agriculture, ce que nous avons dit de la comparaison entre les enquêtes dont la base est une unité de production et les enquêtes-ménages est particulièrement probant : en effet, quand la production agricole est pour une large part assurée par de petites exploitations agricoles, celles-ci vont quasi toujours coïncider avec des unités-ménages. Mais, selon l'enquête, les concepts d'exploitation et de ménage se prêtent à diverses interprétations et, du fait de la diversité des cas de figure, les concepts et leur utilisation varient également d'un pays à l'autre.

Aux fins des recensements agricoles, le Programme de recensement mondial de l'agriculture de 1980 mis au point par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit l'exploitation comme "une unité techno-économique de production agricole comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole et qui, soumise à une direction unique, est exploitée par une personne seule ou accompagnée d'autres personnes, indépendamment du titre de possession, du mode juridique, de la taille ou de l'emplacement 33/." Cette définition s'étend aux unités se consacrant à la production agricole, élevage compris, dont pratiquement aucune terre n'est consacrée aux cultures ou dont la terre ne constitue pas un élément indispensable de production. Cela peut s'interpréter comme signifiant que tout élevage et tout terrain exploité en tout ou en partie à des fins agricoles doit être considéré comme une exploitation agricole. Dans la pratique, toutefois, ces types d'unités ne sont la plupart du temps pas dénombrés parce que les autorités compétentes fixent un seuil excluant du dénombrement les unités dont le cheptel est inférieur à un nombre minimum de têtes ou dont la production n'atteint pas un certain volume minimum.

Dans ce Programme de la FAO, la définition du ménage correspond à celle qui est utilisée pour les recensements de population; les ménages agricoles sont définis comme des unités dans lesquelles un membre du ménage au moins gère une exploitation ou bien dans lesquelles le chef de ménage, la personne à qui on s'adresse ou le principal gagne-pain du ménage exerce sa principale activité économique dans l'agriculture. Les questions généralement traitées dans les enquêtes-ménages axées sur l'agriculture correspondent pour l'essentiel aux recommandations de la FAO, mais sont adaptées aux besoins de chaque pays. Ces questions sont habituellement regroupées et portent tour à tour sur les caractéristiques des personnes, celles des ménages et celles des exploitations. S'agissant des caractéristiques des personnes et de leur activité économique, la FAO recommande de déterminer notamment : le statut d'activité; l'activité économique individuelle, celle-ci étant subdivisée en activité principale (celle à laquelle il est consacré le plus de temps), et activités secondaires et subsidiaires; la branche d'activité

et la position dans la profession, l'une et l'autre étant subdivisées de la même façon que l'activité; l'activité économique exercée dans l'exploitation (le travail agricole); l'activité économique exercée hors de l'exploitation, subdivisée en travaux non agricoles accomplis dans l'entreprise domestique, travaux agricoles accomplis dans d'autres exploitations et travaux non agricoles accomplis hors du ménage; et enfin, le temps ouvré.

Le temps ouvré doit être mesuré par rapport à une période courte (nombre d'heures par semaine) et par rapport à une période longue (nombre de jours par an) avec les subdivisions suivantes : temps ouvré dans l'exploitation, temps consacré à des travaux non agricoles dans l'entreprise domestique, à des travaux agricoles rémunérés dans d'autres exploitations, à des travaux non agricoles rémunérés hors du ménage et à des travaux non rémunérés hors de l'exploitation.

S'agissant des caractéristiques de l'exploitation, il y aura des questions sur le nombre de travailleurs permanents, distinction étant faite entre les membres du ménage de l'exploitant d'une part, et, de l'autre, les travailleurs salariés. Cette information permettra de classer l'exploitation par rapport au secteur informel.

#### 5. Les entreprises domestiques

Les exploitations agricoles étant en règle générale traitées séparément dans les enquêtes, comme nous venons de le voir, les enquêtes-ménages axées sur les entreprises renseignent sur les secteurs secondaire et tertiaire, c'est-à-dire principalement sur la petite industrie, l'artisanat, le petit commerce et les services. Ces unités sont trop souvent ignorées dans les autres types de recherche. Beaucoup de questions recourent ici à peu près, ou même intégralement, celles qui sont recensées dans les enquêtes sur le revenu et les dépenses et dans les enquêtes sur la population active, mais, en outre, les enquêtes sur les entreprises domestiques renseignent aussi sur la production et les facteurs de production.

Une difficulté cruciale consiste précisément à distinguer les dépenses consacrées aux facteurs de production des dépenses de consommation, car la production de l'entreprise domestique est intimement liée aux autres activités du ménage. Et même quand l'enquête établit quel est le temps consacré aux activités de l'entreprise domestique, la règle générale est que lesdites activités sont exercées en même temps que d'autres, comme on le constate chez le/la petit(e) commerçant(e) qui s'occupe concurremment de son échoppe et de ses enfants.

Quant aux autres problèmes qui se posent quand on utilise ce type d'enquête pour évaluer la contribution des femmes à la production, nous les avons pour la plupart évoqués dans la précédente section.

#### D. Les statistiques des prix

Dans la mesure où nous devons, sur les activités économiques féminines, construire certains totaux et sous-totaux à partir de certaines indications de volume et de prix unitaire, nous avons donc besoin de disposer de bonnes données concernant les prix.

Mis à part les recensements et les enquêtes économiques déjà évoqués, on peut parfois trouver cette information grâce à des catalogues de prix établis en vue du calcul des indices des prix à la consommation, ou à

certaines chapitres des bulletins publiés par les services statistiques, les ministères, les offices de commercialisation, les établissements financiers, et les associations professionnelles. Quand on se sert de cette information, il est indispensable de trouver la catégorie de prix qui correspond le mieux à la finalité de sa recherche. En l'espèce, nous voulons aboutir à des chiffres qui soient compatibles avec ceux de la comptabilité nationale. Les principes à suivre quant aux prix à utiliser sont donc ceux qui sont fournis par la comptabilité nationale, et ils sont examinés en détail dans Le système de comptabilité nationale des Nations Unies 34/.

En ce qui concerne les salaires (salaires moyens ou salaires minima) pratiqués pour différentes activités, l'information peut être trouvée dans les bulletins statistiques et les publications des ministères du travail quand il en existe. On peut parfois s'adresser aux syndicats, en fonction de la situation de chaque pays.

#### E. Les dossiers administratifs

Les dossiers administratifs varient en général d'un pays à l'autre plus que les recensements et les enquêtes puisqu'ils obéissent aux caractéristiques particulières de la législation et du régime fiscal national. Mais quand il existe des dispositions concernant les femmes et/ou les ménages, il existera des dossiers qui pourront nous être utiles. Et même si ces dossiers sont jugés incomplets, les chiffres qu'ils fournissent peuvent servir d'indicateurs. Il faut toutefois, quand on fait appel à ces sources, se méfier de biais éventuels, d'autant que la finalité à laquelle elles répondent n'est pas celle que nous leur donnons dans une estimation du travail féminin.

Les dossiers des services de la sécurité sociale représentent un cas particulier car, dans la mesure où le dispositif de protection sociale est différent pour les assurés masculins et pour les assurées féminines, ces dossiers contiennent des chiffres ventilés en fonction du sexe ou tout au moins des renseignements pour lesquels la ventilation par sexe peut être établie au moyen d'un nouveau traitement. On peut aussi envisager de consulter les dossiers des associations syndicales quand il en existe.

#### F. Sources diverses

Il arrive que des instituts d'études sociales, des facultés d'université, des institutions religieuses, des organisations féminines, ou des organismes similaires fassent des études ou des recherches sur des sujets plus ou moins proches du nôtre. S'il ne faut les utiliser qu'à la condition impérative de les avoir préalablement analysés très soigneusement, ces travaux peuvent néanmoins être extrêmement précieux, notamment parce qu'ils exposent des problèmes particuliers et font découvrir des sources d'informations numériques qui, faute d'être signalées, seraient restées ignorées.

Dès que des chiffres sont présentés, on doit chercher d'où ils viennent; s'ils sont empruntés à des sources extérieures, on doit analyser ces dernières; s'ils découlent d'une enquête ponctuelle, on doit établir très soigneusement leur fiabilité statistique en considérant les techniques utilisées et les erreurs dues ou non à l'échantillonnage.

Pour avoir des renseignements complémentaires sur diverses sources statistiques, sur leurs caractéristiques et sur le traitement de

l'information, on a intérêt à consulter les publications suivantes que nous avons déjà citées : Le système de comptabilité nationale, Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation, Programme du recensement mondial de l'agriculture de 1980, Recommandations internationales sur les statistiques de la distribution et des services, Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages (édition révisée).

#### G. Les perspectives d'avenir

Nous avons eu l'occasion de faire observer que, du point de vue statistique, la situation est extrêmement variable d'un pays à l'autre : les sources que nous avons évoquées ci-dessus existent dans certains pays; dans d'autres, elles sont actuellement mises en place; dans d'autres encore, dont les services statistiques sont peu étoffés, leur création est simplement envisagée.

Produire des statistiques est une entreprise coûteuse et il y a beaucoup de groupes de population et de questions qui peuvent prétendre à un traitement prioritaire. De surcroît, si les coûts à assumer sont essentiellement d'ordre monétaire, fortement concentrés et fort visibles, les avantages seront éparpillés et difficiles à mesurer : une analyse coûts-avantages est pratiquement irréalisable. Mais, en ce qui concerne la contribution des femmes au produit social, on admet généralement que, si l'on a bien compris l'importance de la question, on est encore insuffisamment renseigné sur elle.

Il y a deux aspects de la question sur lesquels il est possible de remédier immédiatement à cette situation : il s'agit d'abord d'ajouter une sous-classification par sexe au questionnaire des recensements et des enquêtes là où il n'y en a pas et où cela pourrait faciliter l'évaluation de l'activité économique des femmes. Il faut ensuite mettre au point des enquêtes spéciales sur la question en concevant le plan de façon à réunir toute la documentation voulue et/ou à compléter les sources existantes. La technique la plus efficace pourrait consister à organiser des passages spécialisés d'enquête par sondage sur les ménages. Les deux types d'aménagements sont liés l'un à l'autre et devront être tentés simultanément.

Ce faisant, il ne faut pas oublier que mesurer le rôle des femmes dans l'économie revient non seulement à réparer les préjudices dont souffre la moitié de la population mondiale (en réalité un peu plus de la moitié) mais aussi à créer des mécanismes permettant de planifier le progrès socio-économique et de le réaliser au bénéfice de tous les pays et au profit de tous, des hommes comme des femmes.

### III. METHODES APPLICABLES AU CALCUL DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR INFORMEL

Les méthodes que nous pouvons utiliser pour mesurer la contribution des femmes au développement dans le secteur informel sont, dans chaque cas d'espèce, fonction du type d'information disponible. Les méthodes évoquées ci-après font appel à des sources statistiques qui sont généralement disponibles dans beaucoup de pays mais nous faisons aussi état de techniques imposant de recourir à des renseignements moins communément disponibles et tirés principalement de recherches spécialisées. Nous avons au chapitre II passé en revue toutes les sources considérées ici.

Les principaux obstacles rencontrés lors de ce calcul tiennent, comme c'est fréquemment le cas, à la nécessité de combiner entre eux des chiffres puisés à des sources différentes. Certaines données paraissent à première vue compatibles mais ne le sont plus quand on y regarde d'un peu plus près. Et cet examen doit nécessairement être très minutieux, entrer le plus possible dans les détails, car le calcul de la contribution des femmes, les analystes en sont tous d'accord, est très étroitement fonction des méthodologies appliquées à la collecte et à la compilation des données de base. Il ne suffit pas de retenir les chiffres tels qu'ils sont publiés dans des tableaux, succincts ou détaillés, et de se pénétrer des notes qui les accompagnent. Il faut aussi étudier de près les questionnaires qui ont servi à l'établissement des chiffres ainsi que les instructions qui ont été données aux agents de dénombrement. Il faut dans toute la mesure du possible établir des contacts personnels avec les personnes qui sont chargées de l'exécution des programmes de collecte statistique. Il faut aussi rechercher tous les articles, ou toutes les publications donnant des indications ou des observations sur le déroulement, la méthodologie et les résultats de la recherche et analysant le travail en question d'une façon ou d'une autre.

Les statistiques relatives au milieu urbain et au milieu rural sont souvent établies à partir de sources différentes et la méthodologie que nous présentons ici intègre donc différentes techniques destinées à prendre en compte ces différences. En outre, nous traiterons séparément le concept d'activité économique au sens du SCN de 1968 et les concepts correspondant à la délimitation de la production tels que nous les avons envisagés ci-dessus. Toutefois, si les totaux que l'estimation nous fournit correspondent nécessairement, en principe, aux concepts qu'ils sont censés mesurer, les diverses démarches aboutissant à ces chiffres ne suivent pas nécessairement les grands flux de production tracés dans le SCN.

Il y a une autre idée générale qu'il faut évoquer : nous nous occupons de la production des femmes et nous intéressons donc à leurs secteurs d'activité privilégiés, mais la méthodologie présentée ici peut s'appliquer également à la mesure de la contribution des hommes à l'économie. Cela permet avantageusement de comparer la contribution des femmes à celle des hommes, non seulement à l'échelon national, mais aussi en ce qui concerne certains secteurs particuliers.

Comme nous nous situons ici dans la perspective du secteur informel qui se caractérise par des unités de faible dimension, il ne faut pas oublier, au moment d'aborder les méthodes et les sources intéressant la détermination du produit de ce secteur, que les unes et les autres sont infiniment moins précises que celles que nous appliquerions à des unités plus importantes qui savent généralement établir une comptabilité. Nous

n'en restons pas moins fondés à recourir à ces méthodes et à ces sources, car, même si le calcul opéré à travers elles n'est pas parfait, non seulement il éclaire néanmoins des phénomènes et des situations qui actuellement, sur le plan quantitatif, demeurent fort obscurs mais encore il améliore la précision des estimations globales. Mais, du point de vue de la précision et de l'exactitude, il faudra se résigner à ne disposer d'abord que d'estimations assez grossières. Le progrès viendra avec la mise en place de sources meilleures, avec l'adoption d'une méthodologie plus fine et avec l'expérience.

Nous nous permettons aussi de répéter qu'il faut adapter la méthodologie aux sources existantes, qui sont très différentes d'un pays à l'autre. C'est pourquoi, sur le cheminement à emprunter, nos suggestions sont nécessairement générales : nous présenterons surtout des exemples qui peuvent aider à trouver l'approche convenant le mieux, dans la pratique, au cadre local.

La production telle que nous devons l'envisager se schématise sous la forme de flux de production, comme suit :

1. En milieu rural :
  - a) Conformément aux concepts du SCN de 1968 :
    - i) La production primaire destinée à l'autoconsommation;
    - ii) La transformation de produits primaires par le producteur en vue de l'autoconsommation;
    - iii) La production agricole et non agricole des ménages qui est destinée au marché;
    - iv) La formation de capital fixe pour compte propre des ménages :
      1. Construction de son logement;
      2. Equipement des entreprises agricoles et non agricoles;
  - b) En dehors des limites fixées par les concepts du SCN de 1968 mais dans le cadre de sa version élargie :
    - i) La production de produits non primaires pour sa propre utilisation quand aucun de ces éléments n'est vendu sur le marché;
    - ii) Les autres activités du ménage;
2. En milieu urbain :
  - a) Suivant les concepts du SCN de 1968 :
    - i) La production de produits non primaires destinés à l'autoconsommation dont il est vendu une partie sur le marché;
    - ii) Les ventes des entreprises domestiques;
    - iii) La formation de capital fixe pour compte propre des ménages :
      1. Construction de son logement;

## 2. Equipement des entreprises domestiques;

b) En dehors des limites fixées par les concepts du SCN de 1968 mais dans le cadre de sa version élargie :

i) La production de produits non primaires quand aucun de ses éléments n'est vendu sur le marché;

ii) Les autres activités du ménage.

Ici, il ne faut pas oublier que le secteur informel a été défini comme étant composé de petites unités et que tous les flux à comptabiliser selon le système ci-dessus intéressent donc exclusivement ce genre d'unité. Or, on pourrait s'interroger, par exemple, sur le flux 1 a) ii), c'est-à-dire la transformation de produits primaires par le producteur en vue de l'autoconsommation, car le type de producteur n'est pas précisé. Sans doute l'essentiel de cette consommation se situera-t-elle dans des unités informelles, c'est-à-dire dans de petites exploitations agricoles, mais elle intéresse aussi des unités plus importantes. Comment traiter, par conséquent, le lait ou les fromages produits dans une grande exploitation, classée comme une unité du secteur structuré, qui sont consommés par la famille qui est propriétaire de l'exploitation? Si, pour identifier ce que nous entendons par secteur informel, nous avons adopté le "type de flux" (c'est-à-dire, en l'occurrence, la production destinée à l'autoconsommation) au lieu du "type d'unité", la production consommée par le producteur serait prise en compte. Mais, d'après la définition retenue ici, l'exemple sort du cadre de la production du secteur informel.

Il en va de même pour les flux 2 a) i) et iii), qui ne doivent être composés que d'unités informelles, excluant par conséquent la production pour utilisation personnelle des unités classées comme relevant du secteur structuré, qu'il s'agisse de la construction pour compte propre d'une aile supplémentaire d'une usine ou des sucreries consommées par les propriétaires d'une pâtisserie qui s'est développée et n'a plus la dimension d'une entreprise familiale dépourvue de salariés permanents.

Quand on veut s'atteler au calcul de la production du secteur informel, il convient donc de faire nettement la distinction entre les unités "informelles" et celles qui appartiennent au secteur structuré. Une fois le secteur informel identifié, il faut ensuite déterminer la valeur de la production pour chacun des flux définis ci-dessus et mesurer quelle est, dans ce produit, la part des femmes.

Il n'existe pas actuellement beaucoup de sources statistiques autorisant à appliquer la définition d'"informel" que nous avons retenue. On pourrait donc être tenté de renoncer à la définition proposée au profit de certaines autres qui seraient plus faciles à manier. Mais notre définition n'est pas nécessairement si complexe à pratiquer. Si nous voulons rattacher le caractère de "formel" ou d'"informel" à l'unité de production, c'est essentiellement parce qu'un produit en soi ne peut pas être considéré comme étant informel ou formel; c'est l'unité produisant ledit article qui est à classer dans le secteur formel ou dans le secteur informel et qui peut aussi changer de catégorie, c'est-à-dire passer d'un secteur à l'autre. Le seuil à franchir pour passer la ligne de démarcation est en un sens arbitraire mais ce n'est pas la première fois que les statisticiens se serviraient d'une convention arbitraire pour opérer une distinction importante. L'absence de salarié est un critère utile : il s'inspire de l'idée qu'une fois qu'une unité de

production fait appel à des salariés, elle doit remplir certaines conditions qui vont finalement lui donner les caractéristiques d'une unité formelle. C'est au moment de situer la barre entre l'absence de salarié et la présence d'un, de deux ou de n'importe quel autre nombre de salariés qu'il convient néanmoins, en dernière analyse, de prendre en considération la situation régnant dans le pays intéressé; nous formulons dans les sections ci-dessous des suggestions quant à la façon d'utiliser les statistiques disponibles. Les pays représentant chacun un cas d'espèce du point de vue des statistiques disponibles comme à tous autres égards, nous dirons une fois de plus que nous ne pouvons que présenter des éléments d'une méthodologie où chacun puisera ce qui lui convient.

#### A. Le milieu rural

Les méthodologies servant à évaluer la production en milieu rural sont généralement axées sur des flux évalués à partir du type d'activité et/ou du type de produit. Les flux de production ne sont d'habitude pas évalués en fonction du type d'utilisation ou d'emploi (selon qu'il s'agit de production marchande ou non marchande, par exemple), à l'exception parfois de la production destinée à l'autoconsommation. Mais dans le cas présent, l'objet étant d'établir quelle part de la production est due à l'activité des femmes, l'analyse des flux de production d'après leur destination joue un rôle essentiel.

Les rubriques 1 a) i)-iii) de la liste ci-dessus appartiennent à la catégorie des activités primaires dans laquelle entrent essentiellement l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche. Pour ces branches, la méthodologie servant à évaluer la production varie en fonction du type d'unité de production. Pour les exploitations agricoles de grande et moyenne dimension, on fait appel à un certain type de statistiques, et pour les petites exploitations, à un autre. Comme nous nous occupons ici du secteur rural informel dans lequel, par définition, il n'existe que de petites exploitations, nous nous limitons aux sources et aux méthodes pertinentes. Considérées du point de vue défini plus haut, c'est-à-dire que les flux de production sont à envisager d'après leur destination, les exploitations agricoles en question pratiquent les types d'activité suivants : elles produisent à des fins marchandes et aussi pour l'autoconsommation, et, en règle générale, elles ne se limitent pas à une monoproduction, surtout quand elles produisent pour l'autoconsommation.

##### 1. La production destinée à l'autoconsommation

Quand les besoins de la consommation sont couverts par la production de l'exploitant, on peut s'attendre à trouver dans la production des produits figurant généralement dans le régime alimentaire de subsistance. C'est à cette réalité que nous nous référerons pour évaluer la production là où les autres sources d'information font défaut. Pour ce calcul-là, la méthodologie s'inspire nécessairement de la nature particulière de chaque produit. Dans les pays où l'on dispose d'ores et déjà d'estimations exhaustives de la production destinée à l'autoconsommation, le travail va consister à chercher comment calculer la part de la production totale qui est assurée par les femmes. Quand il n'existe pas d'estimation distincte de la production destinée à l'autoconsommation, ou que les chiffres communiqués sont jugés très inférieurs à la réalité, il faut passer d'abord par le calcul de cette production. Ce faisant, il ne faut pas oublier que le calcul a notamment pour objet d'établir quelle est la participation des femmes à la production et c'est cette idée qui sous-tend les propositions qui suivent.

En milieu rural, les femmes participent presque toujours à la production et, dans les petites exploitations, cette participation peut être très forte. Mais elle n'apparaît pas toujours dans les statistiques, surtout dans le cas des femmes au foyer, parce que celles-ci se considèrent généralement exclusivement comme des femmes au foyer et que les agents de dénombrement les inscrivent dans cette catégorie, perdant de vue le fait que, même si ces femmes ne sont pas rémunérées, elles sont pourtant fermières tout aussi bien que femmes au foyer. Il y a là une erreur de technique qui tient souvent à la façon dont les questions sont formulées lors des recensements et des enquêtes. Il n'est en effet souvent posé qu'une seule question générique sur l'activité professionnelle et la réponse qu'elle appelle oblige à classer la femme dans les "femmes au foyer". Quand il y a d'autres questions, celles-ci donnent habituellement des résultats tout différents, mais il est indispensable de les énoncer sous une forme très concrète et de citer des exemples du type de : "Elevez-vous de la volaille, des chèvres, des cochons?" "Raccommodez-vous les filets de pêche?" "Vous occupez-vous de cueillir les baies ou de ramasser les champignons?" "Vous occupez-vous de moudre votre propre blé?" "Vendez-vous une partie des aliments que vous préparez?" "Est-ce que vous participez aux travaux des champs?". Il faut en outre utiliser un langage que le répondant ou la répondante comprend bien.

On a pu vérifier les lacunes du dénombrement non seulement dans des cas individuels mais aussi avec l'analyse statistique des chiffres du recensement et c'est pourquoi l'estimation de la participation des femmes à la production, quand elle est calculée sur des chiffres ainsi biaisés, donne des résultats aussi inférieurs à la réalité. Il arrive certes que la femme au foyer, dans une petite exploitation, ne participe pas à la production (si, par exemple, elle souffre d'une infirmité grave) mais la fréquence de ces cas est au total si faible que l'on peut les considérer comme négligeables. C'est ce qui nous incite à faire figurer dans la catégorie des travailleurs familiaux non rémunérés toutes les femmes recensées dans de petites exploitations et classées lors du recensement parmi les "ménagères".

En règle générale, la technique servant à évaluer la production en milieu rural, s'agissant soit de cultures soit d'élevage, repose sur le type de production. Pour établir un rapport entre les flux de production définis ci-dessus et des produits particuliers, il faut tabler sur un bon nombre d'hypothèses. On peut en particulier tenir pour acquis que la production de produits primaires destinés exclusivement à l'autoconsommation est limitée exclusivement à certains produits, en fonction du pays et en fonction de la zone ou de la région. On peut tenir aussi pour acquis que certains de ces produits relèvent exclusivement du domaine d'activité des femmes. Là encore, la situation variera suivant le pays et suivant la région. Il faut par conséquent, pour pouvoir appliquer cette technique, étudier de près la situation sur le plan local et il ne sera possible de la mettre en pratique qu'après avoir fait cette étude.

## 2. Les autres flux

Quand on en arrive à la production de produits primaires a) destinés à la fois à l'autoconsommation et au marché, b) destinés exclusivement au marché, c) destinés à l'autoconsommation après transformation et d) destinés à la formation de capital fixe pour compte propre, il devient plus difficile de déterminer le rôle des femmes; elles participent incontestablement à la production, mais leur part fluctue davantage.

Dans les premières phases de l'étude, il y aura lieu de formuler des hypothèses assez grossières, reposant sur des observations limitées. C'est inévitable à ce stade, et c'est une façon de s'ouvrir la voie vers des calculs plus fiables par la suite. Ultérieurement, il faudra chercher des sources d'information plus élaborées, et, là où c'est possible, aider à les constituer, pour qu'elles remplissent bien les conditions voulues pour permettre de mesurer la contribution des femmes au développement et à la croissance économique. Ici les sources les mieux adaptées sont les enquêtes-ménages consacrées à la production économique et les enquêtes sur l'emploi du temps, en particulier dans le milieu rural jusqu'à présent très négligé.

On peut tenter un calcul grossier et très approximatif à l'aide des chiffres de la comptabilité nationale et de la population. Pour des études de cette nature, il importe avant tout d'établir si la valeur du travail des femmes est importante au regard de l'ensemble ou bien est infime. Pour pouvoir formuler une conclusion à cet égard, la première démarche consiste à rechercher, dans le domaine agricole, des estimations de la production par type de produit et à établir dans quelles estimations figure, ou devrait figurer une production destinée à l'autoconsommation. Les indications en question nous permettent de voir s'il y a lieu d'étudier plus avant cette production destinée à l'autoconsommation. En règle générale, dans chaque pays et dans chaque région, chacune des diverses productions agricoles revêt des caractéristiques propres : elle peut être destinée à l'exportation ou à la consommation intérieure; elle peut faire appel à des investissements impossibles à consentir par de petites exploitations; ou elle se rattache à des types de production qui ne peuvent être assurés que par des unités agricoles de dimension extrêmement faible. Ces caractéristiques de la production peuvent aussi être rapportées au sexe et à l'âge. Il y a certaines tâches spécifiquement liées à chaque type de production qui sont généralement accomplies par les femmes, et d'autres par les enfants.

Il faut en deuxième lieu, puisque nous mesurons la participation des femmes par le facteur travail, établir la structure du coût de chaque produit. Il faut donc chaque fois déterminer le travail fourni, celui qui est rémunéré comme celui qui ne l'est pas, y compris le travail accompli par les travailleurs indépendants. Autrement dit, il faut mesurer le travail en tant que facteur de production, et non pas seulement la rémunération des salariés.

En troisième lieu, il y a certains biens et certains services pour lesquels il est tout à fait possible de présumer à quel secteur, formel ou informel, l'unité de production intéressée appartient. Nous citerons en exemple des productions relevant essentiellement des activités de subsistance, telle la production d'igname, la collecte de bois de feu et le transport de l'eau. A l'autre extrémité se situent les cultures marchandes destinées à l'exportation ou à l'industrie comme le café, le cacao et le thé. Entre ces deux extrêmes, se situent des productions impossibles à classer a priori, de sorte que nous avons besoin d'indicateurs nous précisant alors la part relative des unités informelles et des unités formelles dans la production totale. On peut à cette fin, recourir aux résultats des recensements ou des enquêtes agricoles quand on y trouve des renseignements sur le nombre de salariés et sur la valeur de la production par exploitation et par produit.

En quatrième lieu, nous avons besoin de renseignements sur la population active du milieu rural ventilée par sexe. S'il n'existe pas de données sur l'apport de travail revenant à chacun des sexes, que l'on

peut connaître au moyen d'études ponctuelles spécialisées ou au moyen d'enquêtes-ménages, on peut alors adopter l'une des deux techniques ci-après :

a) Prendre pour hypothèse que le travail consacré à certaines productions correspond à la population active masculine et féminine, en fonction du chiffre relatif de chaque sous-population;

b) Attribuer au travail des femmes certaines productions particulières.

Les résultats donneront une idée générale de l'importance de la participation des femmes à la production dans le secteur agricole. Leur participation dans d'autres occupations fait l'objet d'estimations distinctes.

Toujours dans le système à appliquer au milieu rural, le flux 1 a) iv) concerne la formation de capital fixe pour compte propre dans les petites exploitations. Le petit exploitant fournit à cet égard un travail considérable, consistant à préparer la terre, à planter des arbres, à construire, pour abriter la famille au sens large, ainsi que les bêtes, et pour ranger les outils; il confectionne des filets de pêche, il creuse des puits, et ce ne sont là que quelques exemples. Ces activités n'intéressent pas beaucoup les statisticiens et les femmes y prennent une part extrêmement variable d'une région à l'autre. Pour quantifier ces activités, il convient de procéder par étapes, sans donner à ce travail un rang élevé de priorité au départ, sauf s'il est prouvé que les femmes prennent à ce type d'activité une part considérable.

Il est entendu que l'agriculture est de loin l'activité la plus importante en milieu rural, mais il ne faut pas pour autant perdre de vue les cas où les activités non agricoles ont également de l'importance. Il s'agit d'activités manufacturières et commerciales exercées par le producteur pour son compte et de sa propre initiative ou bien sur la base de contrats proposés par des entreprises industrielles ou commerciales à des ménages ruraux. Les travaux de ce type sont la plupart du temps pratiqués par des femmes.

## B. Le milieu urbain

Dans le secteur urbain, l'économie repose essentiellement sur l'échange et la production destinée à l'autoconsommation à l'intérieur des limites fixées dans le SCN de 1968 n'y atteint donc pas une valeur significative.

La participation des femmes à la production dans ce secteur s'étend à quasiment toutes les branches d'activité, mais avec de profondes variations d'une région à l'autre. Dans le secteur informel, suivant la définition que nous avons adoptée ici, leur travail, du point de vue de la situation dans la profession, relève soit de l'activité pour compte propre, soit de l'activité du travailleur familial non rémunéré. (Dans certains cas, une entreprise familiale emploiera peut-être des salariés à côté de travailleurs familiaux non rémunérés, mais, suivant la définition retenue ici, lesdites entreprises seront classées dans le secteur formel. En pareil cas, situer la contribution de ces travailleurs familiaux non rémunérés dans le secteur informel correspond à une imperfection statistique qui disparaîtra dès que les sources de ces calculs auront été améliorées.) A partir de là, nous savons quelles sont les unités qui nous intéressent. Pour ce qui est du nombre total de travailleurs

indépendants et de travailleurs familiaux non rémunérés, ventilé en fonction du sexe, nous l'obtenons par les données de recensement.

La démarche suivante consiste à établir combien de temps est consacré à telle ou telle autre activité économique. En l'occurrence, le temps consacré à des activités économiques est une variable déterminante qui doit faire l'objet d'une recherche distincte par rapport au temps consacré à d'autres activités. Si le recensement ou l'enquête n'enregistre que l'activité principale d'une certaine personne, le temps qu'elle consacre à d'autres activités sera complètement perdu. D'où la nécessité d'apporter aux données une certaine correction. On se servira à cette fin des résultats d'une enquête ponctuelle ou des études réalisées sur les budgets-temps, en fonction des données dont on dispose déjà et des possibilités qui existent d'organiser ce type de recherche, et en fonction, par ailleurs, de l'amplitude et du niveau de détail des techniques utilisées.

Une fois déterminé le temps consacré à une certaine activité et qu'il a été établi des classifications croisées avec le nombre de personnes en cause, il faut procéder à l'évaluation. La technique habituelle consiste à multiplier les heures-personne consacrées à une certaine activité par le salaire moyen en vigueur dans la même branche d'activité industrielle ou d'artisanat ou dans une branche voisine. On se sert parfois, au lieu du salaire moyen, du taux de salaire minimum pratiqué localement. Une formule plus fine consiste à établir la valeur du produit final d'une certaine activité et à imputer le coût relatif du travail. Pour calculer ce coût on s'inspirera en l'occurrence du coût relatif du travail enregistré pour des activités marchandes similaires, lequel s'exprime habituellement par  $L/P \times 100$ , où L est le revenu du travail et P la valeur du produit. Entrent dans le revenu du travail au titre de l'activité considérée les traitements et salaires et aussi d'autres dépenses en espèces et en nature consenties par l'entreprise en contrepartie du travail fourni, suivant les précisions données à cet égard dans le SCN.

A partir de ces renseignements, on connaîtra le coût total du travail consacré à l'activité considérée dans le secteur informel. On pourra donc calculer la part revenant aux femmes en prenant simplement le rapport du nombre total de femmes au nombre total d'hommes parmi les travailleurs familiaux non rémunérés ou bien en déterminant, si l'information est disponible, quelle est la proportion d'heures ouvrées par les travailleurs familiaux non rémunérés féminins dans le nombre total d'heures ouvrées.

S'agissant des travailleurs indépendants, la valeur de leur contribution est égale à la valeur de leur production, commercialisée ou utilisée par eux-mêmes, c'est-à-dire destinée soit à la consommation soit à la formation de capital, diminuée du coût des intrants achetés. Là où c'est possible et justifié, il y a lieu de déduire en outre l'amortissement des biens de capital tels que machines à coudre, métiers à tisser, outils, ainsi que les charges financières correspondant, par exemple, aux intérêts des emprunts.

Dans les deux cas, celui du travailleur familial non rémunéré et celui du travailleur indépendant, l'information obtenue concerne le revenu de la production dans le secteur informel. Mais les personnes travaillant dans le secteur informel peuvent aussi bénéficier de revenus émanant d'autres sources, si elles sont salariées à temps partiel par exemple, ou qu'elles perçoivent des revenus de biens immobiliers ou au

titre de transferts. D'où une question qu'il convient de se poser ici au sujet de l'utilisation qui va être faite de ces chiffres. Si l'objet de la recherche est essentiellement de déterminer la somme qui représente le pouvoir d'achat des femmes, ce qui serait utile pour toutes les études concernant le marché, nous sommes tout à fait fondés à recommander de tenir compte de ces sources supplémentaires de revenus personnels. Ici, toutefois, le présent rapport portant sur la participation des femmes à la production du secteur informel, il n'y a finalement pas lieu de prendre ces autres revenus en considération sauf si le salaire rémunérant un travail à temps partiel est versé par une unité informelle. Mais cela implique de la part du chercheur d'établir sur certaines sources de revenu des données qu'il est en général difficile de réunir.

En ce qui concerne l'information sur le nombre moyen d'heures hebdomadaires de travail ventilé en fonction du sexe, le lieu de résidence (milieu urbain ou milieu rural), le type de branche ou d'activité exercée et le statut dans la profession, elle est fournie par les recensements et les enquêtes-ménages, lesquels fournissent aussi souvent des tableaux concernant les revenus du travail classés suivant le sexe, la branche d'activité, le type d'occupation et le statut dans la profession. Ces indications ne concernent en général que la population urbaine, mais il arrive que la population rurale soit également recensée à cet égard. Ce type d'information sert à établir comment se répartissent les revenus personnels et familiaux d'après les tranches de revenu. Elle ne concerne le plus souvent que les revenus monétaires du travail.

Il convient d'ailleurs d'apporter des corrections supplémentaires à ces tableaux de la répartition des revenus qui sont établis à la suite de recensements et d'enquêtes-ménages de divers types (enquêtes sur le revenu et les dépenses, sur les activités du ménage ou sur les caractéristiques de la population active), parce que cette ventilation n'est généralement pas parfaitement compatible avec les estimations de la production figurant dans la comptabilité nationale. En ce qui concerne la population représentée, il est possible de mieux la préciser à l'aide d'indications sur la population économiquement active classée en fonction du sexe, du lieu de résidence, de la branche d'activité, du type d'emploi et du statut dans la profession, mais pour cette dernière rubrique, seuls seront pris en considération les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés. Pour chaque tranche de revenu, il est possible de calculer les gains moyens des femmes dans chaque branche et dans chaque profession. Cela permet de comparer leurs gains avec les gains moyens de leurs homologues masculins.

Il faut en outre tenir compte de la sous-évaluation du revenu par les répondants, qui est fréquente. Pour tirer des données sur le travail des totaux concernant les revenus qui soient compatibles avec le SCN, il y a lieu d'apporter des ajustements à la moyenne calculée pour chaque tranche. Il arrive d'ailleurs souvent que les tableaux de la répartition du revenu présentent une tranche non limitée aux deux extrémités, ce qui oblige à calculer un revenu moyen estimatif correspondant à cette tranche.

Pour pouvoir appliquer ces diverses techniques, l'information indispensable sur la répartition du revenu doit être disponible sous une forme très détaillée, c'est-à-dire ventilée par branche d'activité et par profession, en fonction aussi du statut dans la profession et du milieu, rural ou urbain, car, pour chacun de ces groupes, l'ajustement sera différent.

Une fois établie une répartition du revenu du travail des femmes dans le secteur informel, il est possible d'évaluer la participation des femmes à la production dans ce secteur. Cette façon de procéder vaut également pour le revenu des emplois salariés et elle s'applique aux femmes comme aux hommes.

Ces données sur la répartition du revenu permettent d'obtenir, avec les indications évoquées ci-dessus concernant le nombre d'heures travaillées par type de branche et de profession, un revenu moyen horaire qui est utile pour les comparaisons.

Pour ce qui est des totaux, il faut y faire figurer le revenu imputé des travailleurs familiaux non rémunérés. L'hypothèse à retenir dans leur cas consiste soit a) à adopter le salaire minimum applicable à chaque branche d'activité ou profession, soit b) à répartir les travailleurs familiaux non rémunérés comme le sont les salariés dans la même branche ou la même profession, avec élimination des tranches supérieures de revenu.

Quand les données sur le revenu font défaut, il faut alors faire appel au facteur travail exprimé en heures, c'est-à-dire au temps consacré à la fonction de production. Pour pouvoir transformer ces chiffres en indicateurs de la participation des femmes, il faut aussi évaluer le volume total du facteur travail.

L'objection pourrait être qu'il est inutile de se servir de la répartition du revenu et qu'il est possible de recourir directement aux taux de salaire moyens pratiqués dans les différentes branches qui sont fournis par les associations professionnelles ou les Ministères du travail. Mais ces taux de salaire moyens ne sont généralement pas subdivisés en fonction du sexe et appliquer ces taux globaux au calcul des revenus féminins introduirait dans l'évaluation une forte distorsion.

### C. La production à l'extérieur des limites fixées dans le SCN de 1968 mais dans le cadre de sa version élargie

Les recensements et les enquêtes-ménages donnent des indications sur le nombre de femmes ayant atteint un certain âge qui sont classées comme ménagères mais cette information ne nous suffit pas pour calculer la valeur à attribuer au travail domestique accompli par les femmes. Nous avons besoin de connaître le nombre total des femmes qui font du travail domestique : c'est-à-dire celles qui s'occupent exclusivement de tâches domestiques à domicile et celles qui exercent en outre une activité économique et sont donc comptabilisées dans la population active.

Nous avons vu que les recensements de population et les enquêtes-ménages recueillent en général en les ventilant par sexe des informations sur le statut dans la profession, le lieu de résidence (selon qu'il s'agit du milieu urbain ou du milieu rural) ainsi que la branche d'activité ou la profession. En outre, les enquêtes sur les budgets-temps fournissent des détails sur la façon dont les personnes appartenant à la population économique active et celles qui n'en font pas partie emploient leur temps. Mais les pays où de telles études ont été réalisées ne publient pas tous des classifications croisées établies à l'aide de toutes ces informations. Et même les pays en mesure de fournir ces tableaux si on le leur demande ne disposent pas sur les femmes d'indications permettant de les classer en sous-groupes selon qu'elles sont femmes au foyer ou non, tant pour les femmes "économiquement actives" que pour celles qui ne font pas partie de la population active.

19/ Ibid., illustration P17.

20/ Ibid., illustration P41.

21/ Ibid., illustration P55 et P56.

22/ Selon l'Annuaire FAO de la production, 1983, vol. 37 (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) : "Les statistiques sur les fruits, notamment les fruits tropicaux, manquent dans nombre de pays tandis que celles fournies par d'autres ne sont pas uniformes. De manière générale, les données de production se rapportent aux cultures pratiquées en plein champ et dans les vergers, principalement en vue de la vente. Les pays ne relèvent généralement pas la production des arbres disséminés, essentiellement destinée à la consommation familiale, pas plus que les services statistiques nationaux ne recueillent de données sur la production des plantes sauvages, bien que, dans certains pays, celle-ci ait quelque importance."

23/ Principes et recommandations..., par. 1.33.

24/ Ibid., par. 1.35-1.36.

25/ Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles, 1983, Etudes statistiques, série M, No 48, Rev.1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.XVII.8).

26/ Par convention, ce secteur comprend le commerce de gros et de détail ainsi que les restaurants et les hôtels, les transports, entrepôts et communications, les banques, assurances, affaires immobilières, les services fournis aux entreprises, à la collectivité, les services sociaux et services aux personnes.

27/ Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages, édition révisée, Etudes méthodologiques, série F, No 31 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.XVII.13) par. 1.12.

28/ Ibid., par. 1.7.

29/ Ibid., par. 9.6.

30/ Ibid., par. 9.26.

31/ Ibid., par. 11.10.

32/ Ibid., par. 11.61.

33/ Annuaire FAO de la production (Rome, 1976).

34/ Système de comptabilité nationale..., chap. IV.

Deuxième partie

COLLECTE ET COMPILATION DE STATISTIQUES DE L'EMPLOI DU  
TEMPS DESTINEES A MESURER LA PARTICIPATION DES FEMMES  
AU SECTEUR INFORMEL\*

---

\* Etude du Bureau de statistique, Département des affaires économiques et sociales internationales, Secrétariat des Nations Unies.

## INTRODUCTION

Les études réalisées sur le budget-temps ou sur l'emploi du temps sont une exceptionnelle source d'information sur la participation des femmes au secteur informel. Elles recensent les activités de production à la fois au dehors et à l'intérieur du ménage et peuvent capter des activités de brève durée qui sont caractéristiques de l'activité féminine dans les secteurs informel et domestique. Avec une étude du budget-temps, ce n'est pas à partir d'une ou deux questions tout au plus sur l'activité principale ou l'activité secondaire qu'on détermine si le répondant exerce des activités de production; les activités sont énumérées dans le plus grand détail. Cette méthode permet de faire échec à tous les préjugés culturels qui font dire que les femmes n'accomplissent que des tâches ménagères, et que toutes leurs autres activités ne revêtent qu'une importance marginale ou minime.

### I. LES ETUDES DE PORTEE NATIONALE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

#### A. L'organisation et l'utilisation des études sur l'emploi du temps dans les pays en développement

Depuis le milieu des années 70, beaucoup d'études sur l'emploi du temps axées sur les activités de production des femmes ont été organisées dans les pays en développement : la recherche a porté sur deux grandes séries de questions liées l'une à l'autre. La première concerne l'exploitation des ressources humaines au sein du ménage, en particulier les femmes et les enfants, et la seconde concerne l'amélioration de la mesure de l'emploi, du chômage et du sous-emploi.

La première approche inspire les études pour lesquelles c'est le ménage et l'emploi du temps de ses membres qui représentent le cadre même de l'analyse. Dans cette optique, les études ont été suscitées par l'apparition d'un modèle économique, qu'on a appelé "la nouvelle économie domestique", et qui est axé sur la répartition des ressources humaines, au sein du ménage, entre les occupations marchandes et non marchandes, la procréation et les loisirs. Les économistes, tout comme les nutritionnistes, les anthropologues et les démographes se sont mis à recourir aux statistiques de l'emploi du temps pour étudier toute une série de questions qui sont en rapport avec la participation des femmes au secteur informel : il s'agit notamment de la division du travail au sein du ménage, de questions de nutrition, de la production de subsistance, et de la valeur des enfants 1/.

Suivant la seconde approche, les statistiques de l'emploi du temps servent à mesurer plus valablement et plus précisément l'activité économique. Un débat s'est récemment instauré en Inde sur la sous-énumération du travail des femmes, qui montre quelle importance revêtent ces statistiques : on fait observer que, même si les définitions des tâches à recenser s'étendent aux activités non rémunérées mais productives des femmes au sein de leur foyer, "ces tâches risquent néanmoins d'échapper encore au recensement parce qu'elles sont traitées comme faisant partie intégrante du travail domestique par les membres du ménage eux-mêmes... Par suite, les membres du ménage qui font fonction de répondant, que ce soit des hommes ou des femmes, assimilent généralement ces tâches au "travail domestique" et il n'y a guère que la mention "travail domestique" qui soit portée sur les fiches d'enquête du recensement ou du National Sample Survey (Service national d'enquêtes par sondage) 2/."

Il se pose un problème connexe, également étudié dans le cadre de cette analyse des statistiques recueillies en Inde, qui tient à ce que la valeur des tâches productives de la femme dans le secteur informel est considérée comme faible, tout au moins par comparaison au temps total consacré au travail domestique, les tâches productives en question consistant, par exemple, à "s'occuper du bétail domestique qui produit de petites quantités de lait et à fabriquer du beurre, du 'ghee', du 'lassi', du lait caillé, du babeurre, pour la seule consommation du ménage, à entretenir un couple de volailles qui donnent des oeufs consommés par les membres du ménage, ou même à prendre part à de petits travaux de construction ou de réparation de la maison d'habitation, de l'étable, etc." 3/. Il est donc utile que les statistiques de l'emploi du temps rendent ainsi compte dans le détail des différentes activités exercées et permettent de déterminer ce que sont les nombreuses tâches de production accomplies par les femmes en indiquant en outre le temps ou la valeur relative des tâches de production accomplies au sein du foyer.

Une autre analyse qui repose également sur des données recueillies en Inde montre à quel point le travail féminin est insuffisamment recensé quand il est mesuré de façon classique 4/. L'analyse consiste à comparer les estimations de la population économiquement active tirées du National Sample Survey avec des estimations tirées de petites études de village réalisées suivant la méthodologie du budget-temps. Les études en question ont été menées par l'Institute for Social Studies Trust dans six villages : elles ont consisté à enregistrer pour tous les membres du ménage le temps que chacun d'eux consacre à certaines activités; les activités recensées sont au nombre de 42. On trouvera à l'annexe 1 un aperçu de ces études [rubriques 7 a) et b)]. Ces études permettent de constater, par exemple, que, dans les familles pauvres et très démunies, les femmes fournissaient des services domestiques à d'autres ménages du village et se livraient aussi à la mendicité et à la prostitution. Toutes ces activités produisent des revenus mais la mendicité et la prostitution ne figuraient pas parmi les activités à pointer et le service domestique était piètrement recensé dans le cadre du National Sample Survey. En outre, les femmes qui, dans l'étude du budget-temps, consacraient un certain temps à l'agriculture et/ou l'élevage n'étaient pas comptabilisées comme travailleurs dans les études réalisées suivant une méthodologie classique.

Par opposition, les études sur l'emploi du temps menées en Inde par l'Institute of Social Studies Trust ont fourni d'importantes indications sur le travail des femmes, en particulier le travail réalisé dans le secteur informel, et a favorisé l'adoption d'une recommandation du comité national du travail et de l'emploi féminins visant à l'organisation d'une enquête sur l'emploi du temps à partir d'un échantillon plus important et plus représentatif. Cette étude, qui repose sur un sous-échantillon du National Sample Survey indien a été mise en train en 1983 par le Conseil national de recherche économique appliquée [voir annexe I, rubrique 7 e)]. Cette enquête a notamment pour objectif de comparer les estimations relatives à l'activité économique qui sont établies à partir d'une méthodologie intensive de l'emploi du temps aux estimations faites dans le cadre du National Sample Survey au moyen de méthodes classiques. L'étude a porté en outre sur certaines autres questions méthodologiques, par exemple, le recours à des enquêteurs féminins et masculins ainsi que le recours à l'observation et à l'interview pour recueillir des renseignements sur l'emploi du temps auprès des participants. Les résultats de cette étude ne sont pas encore disponibles.

Les enquêtes sur l'emploi du temps, si elles présentent donc de nombreux avantages pour l'étude du travail féminin dans les pays en développement, présentent aussi des difficultés sérieuses : dans ces pays en effet, personne n'envisage ses propres activités du point de vue du temps d'horloge qui leur est consacré, et l'on ne peut pas non plus demander aux intéressés de tenir un journal et d'y énumérer leurs activités quotidiennes. Selon l'une des techniques qui ont été appliquées, ce sont des observateurs qui établissent systématiquement le compte rendu détaillé des activités des répondants en vivant dans le village pendant un certain temps, passant souvent jusqu'à une semaine auprès d'une seule et même famille et revenant sur place à plusieurs reprises pendant l'année pour capter les variations saisonnières du travail. Une autre méthode qui a donné de bons résultats dans les pays en développement consiste à interviewer chaque membre du ménage pour reconstruire la séquence des activités menées en général pendant la journée précédant l'interview. Mais, pour une application aussi intensive, ces techniques de l'observation et de l'interview font appel à des enquêteurs bien formés, qu'il faut contrôler de près, et exigent aussi de passer un temps considérable à interroger les enquêtés 5/. Et l'analyse des données recueillies sur le budget-temps peut, elle aussi, être périlleuse, vu le nombre de fiches établies pour une même personne et/ou pour un même ménage.

Vu la complexité des données et le coût de ces enquêtes sur le budget-temps par personne ou par ménage interrogé, il n'est guère possible d'envisager, dans les pays en développement, d'appliquer la méthode à de grands échantillons de population. Mais de petites études approfondies peuvent être fort utiles dans le cadre des programmes statistiques nationaux. A titre d'études exploratoires, elles renseignent sur la vie quotidienne de certaines populations et cette information peut, à son tour, servir à établir le questionnaire d'une enquête plus importante. Par exemple, quand on étudie les activités féminines dans le secteur informel, une de ces petites études approfondies sur l'emploi du temps indique quels sont les divers types de tâches accomplies et la place qu'elles occupent. A partir de là, il est possible de poser des questions sur certaines de ces activités dans une enquête par sondage ultérieure qui sera effectuée à l'échelle du pays.

L'Organisation internationale du Travail recommande par ailleurs de procéder à des enquêtes sur l'emploi du temps à titre de contrôle de la validité des recensements effectués 6/. Ces enquêtes sur l'emploi du temps peuvent aussi être dans les pays en développement menées dans le cadre d'enquêtes plus larges pour faire apparaître les variations saisonnières ou cycliques des caractéristiques et des activités du ménage, comme ce fut le cas au Botswana avec l'enquête de 1974/75 sur la répartition du revenu rural (voir annexe I, rubrique 1).

A la place de l'étude détaillée du budget-temps, consistant à énumérer pour une période donnée toute la séquence des activités ainsi que leur durée, on peut établir un emploi du temps simplifié pour lequel on ne recherchera d'indication de durée qu'au sujet d'un petit nombre d'activités 7/. L'OIT a fait l'essai de cette technique en 1981 avec une enquête sur le milieu rural au Kerala (Inde) et en 1983/84 avec une enquête au Costa Rica. L'étude indienne a consisté à interroger 716 femmes de 25 à 50 ans, mariées au moment de l'enquête; les grandes activités économiques recensées étaient au nombre de 12, et figuraient toutes dans les nomenclatures courantes des activités de la population active. Pour chaque activité exercée, il était posé des questions sur la nature de l'activité, sur le temps qui lui était consacré par jour/par

saison; il était demandé si l'activité était exercée au profit de la famille ou au profit de tiers, si elle était exercée à domicile, dans le village ou à l'extérieur du village, s'il en était tiré un revenu ou si la production était vendue. Mais les résultats de cette étude ne sont pas encore disponibles.

#### B. Comment mesurer les heures ouvrées dans le secteur informel

D'après les études sur l'emploi du temps menées dans les pays en développement, les femmes exercent au sein du ménage des activités de production extrêmement variées se situant toutes à l'intérieur des limites fixées par la comptabilité nationale aux activités économiques, et assument par ailleurs des activités domestiques se situant en dehors du cadre de la comptabilité nationale et, au total, la charge de travail des femmes est plus lourde que celle des hommes. On trouvera des exemples à cet égard dans les trois études suivantes : l'enquête réalisée en 1974/75 au Botswana sur la répartition du revenu en milieu rural, le projet relatif à la condition de la femme exécuté au Népal en 1978 et l'enquête nationale sur la consommation alimentaire et le budget des ménages menée en 1979 en Côte d'Ivoire. (Voir l'annexe I pour le mode de collecte des données et d'autres renseignements de caractère général sur ces études.) Ces exemples d'enquête sont utiles parce qu'ils sont relativement récents, que nous sommes renseignés sur des activités très variées, s'agissant d'activités exercées pendant une période de 12 à 24 heures, que l'échantillon est relativement important en même temps que le questionnaire est très détaillé, et qu'en outre l'objectif principal est d'étudier l'activité féminine dans le secteur informel.

Chacune de ces études fait appel à une liste extrêmement détaillée d'activités économiques : celle qui a été mise au point pour l'enquête népalaise (voir annexe II) énumère 97 activités dont 47 sont classées dans les activités de production, lesquelles sont groupées sous les rubriques suivantes : élevage, agriculture, chasse et cueillette, activités manufacturières, traitement de produits alimentaires, participation à l'économie locale et construction d'habitations. Les activités domestiques sont classées en huit catégories, l'éducation des enfants et les soins aux enfants en six. Les études réalisées au Botswana et en Côte d'Ivoire font appel à des classifications assez proches.

On trouvera aux tableaux 1, 2 et 3 des statistiques générales sur les diverses activités de production des hommes et des femmes. Pour le Botswana, le tableau 1 donne, non pas le temps moyen consacré aux diverses activités, mais la ventilation, en pourcentage du temps total, des activités en question 8/. Les renseignements recueillis montrent que l'apport des femmes au revenu de la famille est important en ce sens que les activités féminines représentent 40 % du temps total consacré à la totalité des activités dites génératrices de revenu. Dans les sous-catégories d'activités génératrices de revenu, les deux tiers environ du temps consacré à la culture, au commerce, à la vente, aux traitements et fabrications, à la chasse et à la cueillette, représentent du travail féminin. En outre, ce sont les femmes qui assurent le travail domestique pour plus de 80 % du temps total qui lui est consacré, dont 18 % seulement sont attribués aux hommes.

Par opposition, c'est le temps effectivement consacré à chaque activité qui est indiqué au tableau 2 pour les exploitants agricoles de Côte d'Ivoire et au tableau 3 pour les hommes et les femmes habitant six villages du Népal. Les trois grandes catégories d'activités recensées

Tableau 1

Ventilation par sexe du temps consacré à certaines activités  
au Botswana, 1974/75 a/

(En pourcentage)

Activités	Hommes	Femmes
Culture	36,9	63,1
Elevage	88,5	11,5
Travail salarié	65,9	34,1
Commerce, vente, fabrications	32,3	67,7
Chasse ou cueillette	38,2	61,7
Total pour les activités génératrices de revenu	60,3	39,7
Réparations, constructions nouvelles	34,2	65,8
Portage de l'eau	18,5	81,5
Soins aux enfants	16,2	83,8
Travail ménager	15,4	84,6
Total pour les activités ménagères	18,3	81,7

Source : E. Mueller, "Time use and household characteristics in rural Botswana - some preliminary findings" (Ann Arbor, Population Studies Center, University of Michigan, 1978).

a/ Sont comptabilisés les individus de plus de 6 ans.

sont les "activités économiques classiques" en Côte d'Ivoire et la "participation à la population active" au Népal; les "activités économiques de subsistance"; et le "travail domestique". Ces rubriques rendent compte d'activités qui sont en gros comparables dans les deux études. La journée de travail totale de la femme appartenant à un ménage d'exploitants agricoles en Côte d'Ivoire et de la femme de milieu rural au Népal est beaucoup plus longue que la journée de travail de l'homme, de deux heures en gros par jour en Côte d'Ivoire et de trois heures au Népal. La journée de travail est du reste plus longue au Népal pour les hommes comme pour les femmes - 10,86 heures par jour pour les femmes et 7,51 heures pour les hommes - qu'elle n'est en Côte d'Ivoire pour les uns et pour les autres, où elle est de 6,9 heures pour les femmes et de 4,7 heures pour les hommes.

Plusieurs difficultés se présentent au moment d'analyser les indications fournies par ces études pour pouvoir calculer la participation des femmes au secteur informel. D'abord, nous opérons, dans le cadre proposé dans le présent rapport une distinction fondamentale entre production monétaire et production non monétaire au fond de la définition de la production fixée par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies; autrement dit, nous distinguons la production marchande de la production de subsistance. Or, dans les

Tableau 2

Emploi du temps des exploitants agricoles de 15 ans et plus,  
ventilés suivant le sexe, Côte d'Ivoire, 1979 a/

(En heures par jour)

Activités	Femmes	Hommes
Activités économiques classiques b/	2,3	3,9
Activités économiques de subsistance	1,2	0,3
Travaux domestiques d/	3,4	0,5
Durée totale du travail	6,9	4,7

Source : Côte d'Ivoire, Direction de la statistique, enquête sur la consommation alimentaire et le budget des ménages, 1979.

a/ L'estimation repose sur une enquête d'une semaine menée auprès des ménages quatre fois pendant l'année.

b/ C'est-à-dire : élevage, agriculture, commerce et activités manufacturières.

c/ C'est-à-dire : ramassage du bois et portage de l'eau, cueillette, pêche et chasse, jardinage, traitement des produits alimentaires, construction de l'habitation et réparations.

d/ C'est-à-dire : cuisine, lessive, nettoyage, courses et soins aux enfants.

enquêtes sur l'emploi du temps, en tout cas dans celles qui sont examinées ici, mais aussi dans d'autres, les deux séries d'activités ne sont pas parfaitement séparées. Par exemple, dans l'étude népalaise, les activités relevant des grandes catégories comme l'élevage, l'agriculture, la chasse, la cueillette, les activités manufacturières et le traitement des produits alimentaires, sont toutes classées parmi les activités "économiques classiques" alors que les articles produits servent peut-être plus à la consommation familiale qu'ils ne sont vendus (voir annexe II). De même, parmi les activités dites de subsistance, qui couvrent la chasse et la cueillette, le ramassage de combustible, le portage de l'eau, la construction de l'habitation et le traitement des produits alimentaires, il y en a peut-être dont la production est destinée au marché. Dans les études sur la Côte d'Ivoire et le Botswana, la classification des activités est en gros la même.

Il faut savoir en effet que, si les productions marchandes et les productions de subsistance sont des catégories distinctes dans le Système de comptabilité nationale des Nations Unies, les pays ne procèdent pas toujours à des évaluations distinctes quand ils calculent leur production nationale. Ils ne disposent pas facilement, en effet, des données voulues pour ces estimations. Les études sur l'emploi du temps renseignent certes de façon extrêmement détaillée sur les activités, mais elles ne peuvent pas dans tous les cas séparer la production marchande et la production de subsistance car l'élément déterminant n'est pas en

Tableau 3

Emploi du temps comparé des hommes et des femmes de 15 ans et plus  
dans six villages du Népal en 1979

(En heures par jour)

Activités	Hommes	Femmes
<u>Participation à la population active</u>	5,81	4,62
Elevage	1,43	0,97
Agriculture	2,73	2,74
Activités manufacturières	0,42	0,45
Activités marchandes (à l'intérieur du village)	1,24	0,46
<u>Activités économiques de subsistance</u>	0,91	2,16
Chasse et cueillette	0,17	0,05
Ramassage de combustible	0,24	0,38
Portage de l'eau	0,07	0,67
Construction du domicile	0,25	0,08
Traitement de produits alimentaires	0,18	0,97
<u>Travaux domestiques</u>	0,79	4,03
Cuisine/service de la table	0,27	2,05
Vaisselle	0,03	0,39
Nettoyage de l'habitation/plâtrage (terre)	0,04	0,46
Lessive	0,02	0,15
Courses	0,24	0,17
Autres tâches domestiques	0,04	0,13
Soins aux enfants, leur éducation	<u>0,16</u>	<u>0,69</u>
<u>Durée totale du travail</u>	7,51	10,81

Source : M. Acharya, Time Use Data and Living Standards Measurement Study, LSMS Working Paper No 18 (Washington, D. C., Banque mondiale, 1982), p. 41.

l'occurrence la nature de l'activité mais la destination du produit. On pourrait néanmoins se servir de ces statistiques sur l'emploi du temps à condition de poser des questions complémentaires sur la nature de la production et sur le volume relatif des deux types de production, la production marchande et la production de subsistance. Ces pourcentages étant appliqués aux indications de durée, on pourrait alors savoir (sous forme d'estimations) combien de temps est consacré à la production monétaire et combien à la production non monétaire.

Ensuite, les statistiques présentées aux tableaux 1 à 3 renvoient à des moyennes représentant la population totale et non pas simplement les personnes qui accomplissent effectivement les activités en question. Pour les pays développés, les statistiques de l'emploi du temps relatives au travail féminin et au travail masculin sont classées en fonction de la situation au regard de l'emploi. Mais, pour les pays en développement, ces statistiques ne s'accompagnent généralement pas d'une classification, quelle qu'elle soit, permettant de rattacher les données aux personnes susceptibles d'exercer l'activité recensée. Au sein des petites populations localisées qui sont ainsi étudiées dans les pays en développement, il n'y a peut-être que peu de variations chez les femmes quant à la nature des tâches qu'elles accomplissent, mais on ne sait pas jusqu'à quel point cela est vrai. Les données concernant le budget-temps seraient des plus utiles si l'on savait quelle proportion de chaque tranche d'âge et de chaque sexe exerce l'activité considérée et si le temps moyen qui lui est consacré n'était indiqué que pour les personnes qui accomplissent le travail en question 9/. Il serait également utile de classer les enquêtés par rapport à la propriété des biens de production 10/, comme on l'a fait par exemple pour les recherches menées sur la Côte d'Ivoire (tableau 2), lesquelles, toutefois, ne portent que sur les exploitants agricoles.

Dans les pays en développement, les enquêtes sur l'emploi du temps ont surtout porté sur le milieu rural parce qu'il est difficile de réunir des informations sur les activités de production des femmes dans ce milieu à l'aide d'autres méthodes. En ce qui concerne le milieu urbain, les enquêtes sur l'emploi du temps ont été rares : il y a l'enquête de 1979 réalisée en Côte d'Ivoire, laquelle, en sus de l'échantillon du milieu rural étudié ci-dessus, portait sur deux échantillons urbains, le premier pour Abidjan et le second pour certaines autres zones urbaines; il y a l'enquête réalisée en 1965 à Lima-Callao, au Pérou, l'un des lieux retenus pour la comparaison internationale réalisée à l'époque sur les budgets-temps (voir tableau 7); et, plus récemment, l'enquête urbaine nationale réalisée en 1982 au Venezuela (voir tableau 6).

En milieu urbain, dans les pays en développement, les emplois du secteur informel sont essentiellement occupés par des travailleurs indépendants ou des travailleurs familiaux non rémunérés. Pour savoir dans quelle mesure une étude du budget-temps peut appréhender ce type d'activité, il faut savoir comment est conçu l'échantillon, quel est le degré de détail des catégories recensées, et le degré de développement du secteur structuré dans la région considérée. Les activités de production du secteur informel seraient importantes dans les échantillons urbains de l'étude réalisée en Côte d'Ivoire. Mais ces activités ne sont pas prises en compte dans les statistiques tirées des études sur l'emploi du temps réalisées au Venezuela et au Pérou. Ces dernières études n'isolent pas, parmi les emplois, le travail familial non rémunéré ni le travail pour compte propre.

## II. LES ETUDES DE PORTEE NATIONALE DANS LES PAYS DEVELOPPES

Dans les pays développés, des entreprises commerciales ont procédé à de nombreuses recherches sur le budget-temps pour concevoir des campagnes publicitaires et pour les vendre, et aussi sur un plan plus général. Les services statistiques officiels et des établissements nationaux de recherche ont aussi organisé ce type d'étude dans beaucoup de pays d'Europe et au Japon pour réunir des informations sur des activités échappant aux autres programmes officiels de statistique, par exemple, les loisirs, les activités ménagères, et les obligations familiales. Ces statistiques ont servi à mesurer les activités non rémunérées exercées au sein du foyer, à analyser les rapports entre travail marchand et travail domestique et servi aussi de base de calcul quand on a voulu quantifier le travail domestique et lui donner une valeur monétaire comparable à celle de la production qui figure dans la comptabilité nationale.

Sur le plan international, des recherches comparées concernant les budgets-temps ont démarré en 1964 avec la mise en train d'un projet extrêmement ambitieux parrainé par l'UNESCO et le Conseil international des sciences sociales. Ont participé à cette recherche des instituts de recherche des 12 pays suivants : Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Bulgarie, Etats-Unis, Hongrie, Pérou, Pologne, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Union des républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie. Dans tous ces pays, l'information sur le budget-temps a été réunie à partir d'un échantillon probabiliste de la population urbaine, le mode d'interrogatoire et le codage étant normalisés.

A la suite de cette recherche multinationale menée de 1964 à 1966, plusieurs études complémentaires ont été organisées aux Etats-Unis à l'Institute for Social Research d'Ann Arbor. En 1975, des ménages ont été interrogés quatre fois pendant l'année et un sous-échantillon des répondants et de leurs enfants l'ont été à nouveau quatre fois en 1981. Il y a là une source très riche d'informations sur les différents éléments qui interviennent dans la répartition du temps consacré aux travaux rémunérés et aux travaux non rémunérés par les membres de la famille et par les ménages 11/.

Dans des rapports établis pour les réunions européennes sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes qui se sont tenues en 1985 et 1987, plusieurs services nationaux de statistiques ont analysé les travaux qu'ils menaient avec des enquêtes sur l'emploi du temps en vue d'établir sur la situation des femmes des statistiques valables aux fins de l'action à mener dans ce domaine 12/. Les pays intéressés étaient en l'occurrence le Canada, la Finlande, la France, la Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Tchécoslovaquie. Ces pays recueillent tous régulièrement, à l'exception de la Suède, des statistiques sur l'emploi du temps dans le cadre de leur programme statistique national. En Suède, une enquête pilote a été réalisée en 1984-1985. Il y a une étude européenne récente sur l'emploi du temps qui est particulièrement intéressante pour l'étude du travail non rémunéré des femmes : il s'agit d'une enquête réalisée en 1980/81 en Norvège par le Bureau central de statistique qui est axée sur les soins donnés à des personnes à charge (enfants et personnes âgées) 13/. On trouvera à l'annexe I un bref aperçu des études sur le budget-temps les plus récentes qui ont été réalisées notamment dans ces pays développés.

Nous cherchons, dans les deux sections qui suivent, à déterminer l'utilité que peuvent présenter ces enquêtes sur le budget-temps pour

l'évaluation du travail et de la production des femmes dans le secteur informel dans les pays développés. A la section A nous voyons comment se mesurent les heures de travail consacrées à une activité économique informelle à l'intérieur des limites fixées à la production par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies; et, à la section B, nous voyons comment se mesurent les heures de travail consacrées à des activités se situant hors des limites du SCN.

Ces analyses donnent à penser que, dans la région d'Europe tout au moins, l'exercice d'activités informelles dans les limites de la production fixée dans le SCN revêt une importance marginale, sauf dans l'agriculture. Et même dans l'agriculture, vu la situation des pays en question, peut-être n'y a-t-il pas lieu de considérer que ces activités relèvent du secteur informel. Dans ces pays en effet, les petites exploitations agricoles sont dirigées par les ménages qui en sont propriétaires. Il n'y a pas de salariés à temps plein et ces exploitations sont socialement et économiquement bien organisées et bien implantées et représentent une part assez conséquente de la production agricole nationale. Aux fins des analyses ci-dessous, les activités agricoles exercées sur ses propres terres ne sont pas considérées comme relevant du secteur informel; du fait de cette exclusion, les activités relevant du secteur informel se situent essentiellement dans les productions non monétaires extérieures aux limites fixées par le SCN, et plus précisément les activités ménagères et les obligations familiales.

A. L'activité économique informelle à l'intérieur des limites fixées à la production dans le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN)

Dans les limites du SCN, peuvent relever du secteur informel a) toutes les activités de production et de transformation primaires exercées sur des terres appartenant à autrui et à titre d'activité secondaire; ce travail peut être accompli par des salariés agricoles, des membres de coopératives de production agricole et des ouvriers non agricoles (travaillant tous sans le concours de salariés), et b) toute activité exercée pour compte propre dans le commerce, l'industrie et les services.

La première catégorie vise les activités exercées essentiellement dans la production agricole et aussi, mais probablement dans une moindre mesure, dans la transformation de produits primaires. Pour établir si une certaine activité est à classer dans le secteur informel, les éléments déterminants sont ici a) la propriété de la terre qui est le lieu de production et b) l'occupation principale de la personne exerçant l'activité considérée. C'est ainsi que l'activité exercée par les membres de la famille sur l'exploitation dont ils sont propriétaires ne relèvera pas du secteur informel, non plus que les travaux consacrés au verger ou au potager par une famille sur sa propre exploitation. En revanche, les travaux agricoles consacrés par les membres d'une coopérative agricole sur des parcelles fournies par la coopérative relèveront du secteur informel, de même que les travaux de jardinage accomplis par des familles qui ne sont pas des exploitants agricoles et toutes les ventes au détail pour compte propre de produits primaires.

La seconde catégorie s'étend à divers types d'activités du secteur secondaire et du secteur tertiaire, qui seront à classer comme informelles si elles sont exercées pour compte propre. C'est à peu près exclusivement en fonction de la situation au regard de l'emploi du travailleur considéré que l'activité exercée sera, ici, classée ou non

dans le secteur informel, c'est-à-dire que tout repose sur le point de savoir si le travailleur travaille pour son propre compte et non en qualité d'employeur ou de salarié. Le travail "en zone grise" ou "le travail au noir" du salarié ne relèvera pas du secteur informel mais le travail pour compte propre "non déclaré" relèvera du secteur informel. La plus grande partie de la production réalisée pour l'autoconsommation à domicile ainsi que les travaux d'entretien de la voiture, les travaux de couture, etc. ne seront pas considérés comme des activités informelles parce qu'elles n'entrent pas dans la définition de la production du SCN.

Les indications recueillies sur l'emploi du temps montrent que les activités agricoles du secteur informel occupent une assez large place en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Dans les deux pays, l'agriculture est socialisée et les membres des coopératives se voient attribuer de petites parcelles qu'ils sont autorisés à cultiver à titre personnel. En Hongrie, il y a d'une part les parcelles dites des ménages, fournies à leurs membres par les coopératives et, d'autre part, des parcelles ou des jardins auxiliaires cultivés par des personnes qui n'exercent pas nécessairement leur activité principale dans l'agriculture. Le travail accompli sur ces petites parcelles représente l'occupation secondaire de personnes qui sont des salariés d'entreprise ou de coopérative ainsi que l'activité de retraités et de ménagères. Dans la mesure où les estimations représentent du travail accompli pour compte propre et à titre d'activité secondaire, c'est-à-dire accompli normalement par des personnes ayant par ailleurs un emploi, cette production s'inscrit dans les limites de la production primaire relevant du secteur informel.

L'étude réalisée en 1976-77 en Hongrie montre que le travail agricole supplémentaire sur ces petites parcelles représente 52 minutes par jour pour les femmes économiquement actives et 61 minutes pour les hommes économiquement actifs, et, chez les non actifs, 46 minutes quotidiennes pour les femmes et 105 minutes quotidiennes pour les hommes. Il s'agit en l'occurrence du temps consacré à cultiver des légumes, à s'occuper de potagers, de vergers et de vignobles, et aussi de tâches connexes, consistant par exemple à réparer de l'équipement, acheter du matériel, vendre les produits, assurer certains transports, toutes tâches liées à la production agricole sur de petits terrains. D'après certains calculs, la production informelle sur ces petites parcelles a fourni en 1977 à la population hongroise 13 % de son revenu disponible total 14/.

En Tchécoslovaquie, le temps consacré tous les jours au travail sur l'exploitation dont on est propriétaire par des ménagères qui ne sont pas salariées et par des membres de coopérative est significatif : les ménagères consacrent à ce travail 45 minutes de la journée ouvrable et les femmes membres de coopératives agricoles lui consacrent 58 minutes, tandis que les hommes des mêmes coopératives lui consacrent une heure. Le temps consacré à ce travail par les autres catégories d'actifs est très inférieur; par exemple, les femmes salariées ne lui consacrent que 63 minutes par jour et les hommes salariés 13 minutes; les hommes travailleurs manuels lui consacrent 28 minutes par jour et les femmes des mêmes branches 16 minutes 15/.

Les indications recueillies en Hongrie peuvent être comparées à celles dont on dispose pour la Pologne et pour la Finlande grâce à une analyse d'enquêtes nationales sur le budget-temps réalisées pour les trois pays au cours de la seconde moitié des années 70 16/. La méthodologie et l'échantillon variant d'une enquête à l'autre, les indications relatives à la Pologne et à la Finlande ne peuvent être comparées que par rapport aux indications recueillies sur la Hongrie.

Tableau 4

Le budget-temps des hommes et des femmes de 15 à 69 ans  
en Hongrie et en Pologne

(Nombre d'heures par jour)

Activités	Hommes		Femmes	
	Hongrie	Pologne	Hongrie	Pologne
Travail rémunéré .....	<u>5,56</u>	<u>6,10</u>	<u>3,51</u>	<u>3,38</u>
Emploi principal .....	4,46	3,54	2,55	2,20
Travaux non agricoles apportant un complément de revenu .....	0,05	0,13	0,02	0,04
Travaux agricoles sur sa propre parcelle .....	1,05	1,43	0,54	1,04
Travaux divers .....	-	-	-	-

Source : R. Andorka et I. Harcsa, "Economic development and the use of time in Hungary, Poland and Finland", in D. As., A. Harvey, E. Wnuk-Lipinski et I. Niemi, Time use studies: Dimensions and Applications (Helsinki, Bureau central de statistique, 1986), p. 29.

Plus précisément, les résultats concernant la Hongrie et la Pologne renvoient aux tranches d'âge de 18 à 69 ans d'un certain échantillon pendant toute une année, cependant que les calculs opérés pour la Hongrie et la Finlande renvoient aux tranches d'âge de 15 à 65 ans exclusivement pour les mois d'automne. Le tableau 4 présente les données relatives à la Hongrie et à la Pologne et le tableau 5, les données relatives à la Hongrie et à la Finlande.

Dans les tableaux 4 et 5, les activités intitulées "travaux agricoles sur sa propre parcelle" (l'original dit : "exploitations agricoles") semblent correspondre à des activités du secteur informel, puisque l'emploi principal est indiqué comme une catégorie à part. D'après le tableau 4, le temps consacré aux travaux agricoles à titre d'activité secondaire est légèrement plus long de la part des Polonais que chez les Hongrois (une heure et 43 minutes contre une heure et 5 minutes); il est aussi légèrement plus long chez les Polonaises que chez les Hongroises (une heure et 4 minutes contre 54 minutes). Le tableau 5 fait apparaître que les Hongrois consacrent plus de temps que les Finlandais aux travaux agricoles représentant une activité secondaire. Plus précisément, les Hongrois leur consacrent 59 minutes par jour contre 39 minutes chez les Finlandais et les Hongroises leur consacrent 51 minutes contre 19 minutes quotidiennes chez les Finlandaises.

Le régime agraire présente dans les trois pays des variations qui sont compatibles avec les variations constatées dans le travail agricole relevant du secteur dit informel. En Pologne, l'agriculture n'est pas socialisée comme elle l'est en Hongrie et, en 1982, 76 % des terres étaient aux mains de petits exploitants privés. Les exploitants polonais associent souvent des travaux agricoles et un emploi au-dehors de

Tableau 5

Le budget-temps des hommes et des femmes de 15 à 65 ans  
en Hongrie et en Finlande

(Nombre d'heures par jour)

Activités	Hommes		Femmes	
	Hongrie	Finlande	Hongrie	Finlande
Travail rémunéré .....	<u>6,01</u>	<u>4,25</u>	<u>3,57</u>	<u>3,11</u>
Emploi principal .....	4,59	3,43	3,05	2,50
Travaux non agricoles apportant un complément de revenu .....	0,03	0,03	0,01	0,02
Travaux agricoles sur sa propre parcelle ....	0,59	0,39	0,51	0,19

Source : R. Andorka et I. Arcsa, "Economic development and the use of time in Hungary, Poland and Finland", in D. As, A. Harvey, E. Wnuk-Lipinski et I. Niemi, Time Use Studies: Dimensions and Applications (Helsinki, Bureau central de statistique, 1986), p. 30.

l'agriculture, le chef du ménage agricole et d'autres membres du ménage travaillant alors ensemble contre rémunération en dehors de l'agriculture. En Finlande, il n'y a plus de petites exploitations familiales. Les exploitations sont gérées par le propriétaire en l'absence de tout concours d'autres membres de la famille ou de travailleurs salariés. Les chiffres du temps consacré à l'agriculture à titre d'activité secondaire en Finlande sont plus faibles qu'en Hongrie et en Pologne et semblent indiquer que l'agriculture pratiquée de cette façon est surtout une activité de loisir.

Dans les trois pays, les activités non agricoles apportant un complément de revenu absorbent extrêmement peu de temps : les Polonais leur consacrent 13 minutes par jour, tandis que les Polonaises ainsi que les Finlandais et les Hongrois des deux sexes consacrent à peine 5 minutes à ce type d'activité.

B. La production non monétaire à l'extérieur des limites fixées dans le SCN

Dans les pays développés, la production féminine du secteur informel relève essentiellement des travaux domestiques et des obligations familiales et, en la matière, les statistiques de l'emploi du temps sont la principale source de renseignements. Le projet multinational de recherches comparées sur les budgets-temps exécuté dans les années 60 par une douzaine de pays représente un utile point de départ en vue de l'établissement de directives internationales à appliquer à la classification de ce type d'activités 17/.

Sur les quelque 100 catégories figurant dans la classification retenue aux fins de ce projet, une trentaine ont été consacrées à cette

série d'activités regroupées sous l'appellation de tâches familiales et ménagères. Les définitions et les trois grands groupes généralement utilisés pour le classement sont les suivants :

<u>Travaux ménagers</u>	<u>Soins aux enfants</u>	<u>Courses et services</u>
Cuisine	S'occuper d'enfants de moins de 5 ans	Faire le marché (besoins quotidiens)
Vaisselle	S'occuper d'enfants de plus de 5 ans	Achats (de biens durables)
Faire le ménage	Aider à faire les devoirs	Soins à la personne
Tâches à l'extérieur du domicile	Parler aux enfants	Soins médicaux
Lessive, repassage	Jouer avec les enfants (à l'intérieur)	Services administratifs et/ou publics
Entretien des vêtements	Jouer avec les enfants (à l'extérieur)	Services de réparation
Entretiens d'autre type	Santé infantile	Faire la queue
Jardinage, prendre soin d'animaux	Baby sitting auprès d'autres enfants	Autres services
Chauffage, alimentation en eau	L'enfant dans ses déplacements	Services pour les déplacements
Tâches diverses		

Tel étant le schéma général, certains pays participant à l'exécution du projet ont ajouté certaines autres activités à recenser. Par exemple, l'enquête réalisée aux Etats-Unis a porté également sur les activités de "couture, mise en conserve" et sur "l'aide apportée à des adultes".

Il semble d'après l'information disponible, que les pays participants suivent encore dans l'ensemble cette classification des tâches ménagères et familiales qui avait été mise au point pour le projet. Par exemple, la liste d'activités établie pour l'étude réalisée en 1974/75 en France comprenait au total 200 catégories par opposition aux 100 catégories du projet multinational, mais, pour ce qui concerne les tâches ménagères et familiales, les catégories d'activités utilisées dans les tableaux paraissent compatibles. On constate toutefois que les réparations et l'entretien des voitures automobiles et les soins infirmiers à domicile sont traités comme des catégories d'activité distinctes selon le schéma français. Les tableaux publiés des indications recueillies en France regroupent les diverses activités ménagères et familiales de façon à pouvoir indiquer en regard l'équivalent marchand de l'activité considérée, comme suit :

Activité ménagèreVariante marchande

- |  |   |
|--|---|
| 1. Faire la cuisine, la vaisselle, les courses, y compris le transport, faire la queue et ranger les achats  | Repas pris au restaurant, snack pris dans un café           |
| 2. Faire le ménage, à l'intérieur et à l'extérieur; laver et repasser le linge de maison; jardiner; assurer le chauffage; acheter des articles durables; réparation et entretien de l'habitation; rangement                  | Chambre d'hôtel   |
| 3. Coudre et raccommoder des vêtements   | Services d'une couturière                                   |
| 4. Laver et repasser de petites pièces   | Services d'une aide ménagère                                |
| 5. Réparation et entretien de la voiture automobile  | Services du garagiste                                       |
| 6. Prendre soin de nourrissons   | Services d'une crèche; d'une nurse                          |
| 7. Prendre soin d'enfants âgés de 1 à 14 ans; soins médicaux à l'extérieur du domicile; autres soins maternels; les jeux à l'intérieur et à l'extérieur; les sorties; assurer le transport d'enfants; prendre soin d'animaux | Services d'une nurse ou d'une auxiliaire                    |
| 8. Soins infirmiers à domicile; soins infirmiers   | Services d'une infirmière qualifiée ou d'une aide soignante |
| 9. Surveiller leçons et devoirs; lecture à haute voix d'ouvrages autres que des livres scolaires à des adultes   | Services d'un précepteur                                    |
| 10. Tâches diverses : comptabilité, classement, courrier, s'occuper de questions administratives (y compris le temps passé à attendre)   | Services d'un/une secrétaire privée                         |

La Norvège, pour son enquête sur l'emploi du temps de 1980/81, fait appel à peu de choses près au même nombre d'activités que le projet multinational et les regroupe dans les catégories suivantes : a) travaux domestiques; b) activités d'entretien; c) achats de biens et services; d) autres travaux ménagers et obligations familiales et e) déplacements liés aux travaux ménagers et aux tâches familiales (voir annexe II).

Au nombre des catégories d'activités particulières, la Norvège ajoute la "production privée de denrées alimentaires" et, dans la catégorie des activités d'entretien, elle entre dans le détail pour parler de travaux de construction et de gros travaux de réfection, de travaux de peinture et de petits travaux de réfection, de travaux d'entretien et de réparation de voitures automobiles/de motocyclettes et de travaux

d'entretien et de réparation d'autre matériel. Il faut signaler en outre que tous les types de déplacements sont traités ensemble, tandis que, dans le cadre du projet multinational, les déplacements liés aux obligations familiales sont distincts des déplacements liés aux courses et services.

Dans l'étude norvégienne, comme du reste dans un certain nombre d'autres études réalisées dans la région de la Commission économique pour l'Europe, les soins aux adultes constituent une catégorie d'activité particulière. Les soins dispensés à titre privé à des personnes perdant leur autonomie sous l'effet d'une longue maladie, d'une invalidité ou de la vieillesse suscitent de plus en plus d'intérêt parce que les populations vieillissent et que les pouvoirs publics s'inquiètent de l'extension de la couverture sociale à assurer. L'étude norvégienne s'est beaucoup intéressée aux soins donnés aux personnes à charge : comme le journal sur lequel il fallait consigner son emploi du temps ne visait que la population assurant ce type de soins au moment de l'enquête, il a également été distribué un questionnaire visant à recueillir des informations rétrospectives sur ce type d'activité.

Tableau 6

La division du travail dans les ménages en fonction du sexe,  
Venezuela, 1982

(Nombre d'heures par jour)

	Femmes (sans emploi salarié)	Femmes (ayant un emploi salarié)	Hommes (ayant un emploi salarié)
Emploi salarié a/	--	5,3	6,6
Travaux ménagers b/	5,7	3,1	0,5
Activité totale	5,7	8,4	7,1

Source : "Division du travail, journal de l'activité quotidienne et valeur économique du travail accompli au sein du foyer au Venezuela, 1982", Anuario estadístico (Caracas, Banque centrale du Venezuela, 1983), tableau 2-1.

a/ Le terme désigne l'emploi principal, l'emploi secondaire, tous autres emplois et les trajets journaliers.

b/ L'expression désigne la cuisine, le nettoyage, la lessive, les courses, le jardinage, les soins aux animaux familiers, tous autres travaux ménagers, les soins aux enfants et les activités auprès des enfants.

Le tableau 6 nous donne les résultats de l'étude vénézuélienne sur le travail des hommes et des femmes, lesquels sont voisins des résultats obtenus pour les pays développés qui sont indiqués au tableau 7. Pour interpréter ces indications, il faut savoir que les tableaux sont établis pour une semaine de sept jours et que l'emploi du temps du week-end est comptabilisé exactement comme celui des jours ouvrables. C'est l'un des éléments qui explique pourquoi la moyenne quotidienne des heures de travail est inférieure à la durée normalisée de 8 heures.

Dans les pays développés, l'activité des femmes qui relève du secteur informel correspond avant tout à une production non monétaire extérieure aux limites fixées dans le SCN, représentant essentiellement des tâches

ménagères et familiales. Les tableaux 7 et 8 nous donnent des statistiques concernant le temps consacré aux tâches ménagères et familiales et à des activités marchandes qui ont été établies dans le cadre du projet multinational de recherche comparée sur les budgets-temps et d'une enquête de base sur la vie de la nation réalisée en 1981 au Japon. Pour un bon nombre des 12 pays recensés à l'occasion de cette recherche comparée (tableau 7), il existe des informations plus récentes tirées des budgets nationaux. Mais les indications figurant au tableau 7 représentent une exceptionnelle source de statistiques sur l'emploi du temps qui sont internationalement comparables et constituent aussi une très riche source d'informations pour l'étude des facteurs qui interviennent dans la répartition du temps entre activités rémunérées et activités non rémunérées chez les membres de la famille et au sein du ménage. Les données sont regroupées sous quatre grandes rubriques : travaux domestiques, la formule désignant la cuisine, les tâches ménagères, la lessive et les courses au marché; les obligations ménagères, la formule désignant le jardinage, les soins aux animaux domestiques, les courses et l'achat de biens durables, les réparations à faire au domicile et autres tâches domestiques telles que le portage de l'eau et le ramassage de bois de feu; les soins aux enfants; et les activités marchandes. Dans la catégorie des obligations ménagères, certaines activités comme les réparations au domicile et le ramassage de bois se situent dans le cadre du SCN. Mais les renseignements recueillis pour ces activités ne sont pas enregistrés séparément et, de toute façon, les activités en question ne seraient significatives que pour un petit nombre de milieux.

Les renseignements tirés de l'étude japonaise présentent, eux aussi, un intérêt particulier parce que, l'échantillon étant important (209,000 personnes), il est possible d'analyser systématiquement les rapports entre différentes phases du cycle de la vie familiale et de la composition du ménage, d'une part et, de l'autre, le temps consacré aux travaux domestiques et aux soins aux enfants.

Tableau 7

Etude du temps consacré au travail domestique et au travail marchand des 12 pays

(Nombre d'heures hebdomadaires a/)

	Travail domestique b/			Obligations ménagères c/			Soins aux enfants d/			Durée totale du travail domestique			Activités marchandes e/			Heure totale de travail		
	Femmes au foyer	Femmes au foyer salariées	Hommes au foyer salariés	Femmes au foyer	Femmes au foyer salariées	Hommes au foyer salariés	Femmes au foyer	Femmes au foyer salariées	Hommes au foyer salariés	Femmes au foyer	Femmes au foyer salariées	Hommes au foyer salariés	Femmes au foyer	Femmes au foyer salariées	Hommes au foyer salariés	Femmes au foyer	Femmes au foyer salariées	Hommes au foyer salariés
Belgique	41,28	18,95	1,83	3,13	2,47	3,87	4,88	1,77	0,83	49,07	23,18	6,43	1,88	39,47	48,68	50,75	62,65	56,02
Bulgarie, Kazarlik	39,23	20,76	6,10	12,26	3,07	6,27	6,17	2,82	1,48	66,68	26,43	13,86	0,08	44,90	49,37	58,77	71,33	63,22
Tchécoslovaquie, Olomouc	43,35	29,40	6,50	5,78	3,75	5,43	9,82	4,03	2,20	66,95	37,18	14,13	2,40	38,27	47,80	61,35	75,45	61,83
France (six villes)	40,18	21,10	3,77	3,85	2,32	6,47	11,73	3,07	1,30	65,57	26,48	10,83	0,33	41,90	50,18	55,90	68,28	60,72
Allemagne, Rép. féd. d' (100 districts)	40,88	24,93	1,82	5,63	4,00	6,77	6,47	3,00	1,03	62,98	31,93	9,82	1,20	35,68	51,50	54,18	67,62	61,12
Allemagne, Rép. féd. d' Osnabrück	39,02	22,07	2,28	4,43	2,70	6,20	6,50	2,32	0,82	49,95	27,08	9,40	0,90	36,35	47,80	50,85	63,43	57,20
Rép. dém. allemande, Hoyerswer	46,90	28,93	7,23	3,35	2,03	6,20	12,13	4,98	2,55	61,38	35,95	14,98	0,58	42,82	53,07	61,97	75,77	68,05
Hongrie, Győr	45,17	28,07	3,45	12,85	2,88	7,85	6,10	4,03	2,32	63,12	34,78	13,82	6,68	44,35	52,03	68,80	78,13	65,65
Pérou, Lima-Callao	43,65	17,10	2,12	2,02	1,60	2,12	5,63	2,27	0,77	61,30	20,97	5,00	0,42	38,20	48,53	51,72	59,17	53,53
Pologne, Torun	43,22	23,00	4,88	5,45	2,27	4,22	7,77	4,02	2,87	66,43	29,26	11,97	0,25	42,03	48,38	56,68	71,32	60,35
Etats-Unis (44 villes)	32,83	17,78	3,33	6,30	4,72	4,78	6,85	2,47	1,30	47,78	24,97	9,42	0,50	40,37	47,98	48,28	65,33	57,40
Etats-Unis, Jackson	34,50	17,58	3,68	5,27	4,78	5,02	6,83	2,10	1,20	48,60	24,47	9,90	0,67	40,37	48,60	49,27	64,83	58,90
URSS, Pskov	39,68	23,23	4,03	10,02	4,12	6,18	6,78	4,83	3,57	66,48	32,18	13,78	0,33	40,40	42,63	56,82	72,68	56,42
Yougoslavie, Kragujevac	42,57	25,82	3,10	4,80	2,58	4,95	3,70	3,33	1,38	61,07	31,73	9,43	1,20	36,05	45,57	52,27	67,78	55,00
Yougoslavie, Maribor	48,23	29,77	3,85	17,18	4,33	10,50	5,82	3,63	2,17	71,23	37,73	16,52	1,55	42,67	48,23	72,78	88,40	64,75

Source : The Use of Time: Daily Activities of Urban and Suburban Populations in 12 countries, pub. ss la dir. de A. Szalai (La Haye, Mouton, 1972).

a/ Pour les femmes au foyer, la moyenne hebdomadaire est calculée d'après les chiffres enregistrés pour les jours ouvrables et le dimanche, la moyenne du dimanche étant celle qui est comptabilisée aussi pour le samedi; pour les femmes et les hommes ayant un emploi salarié, la moyenne hebdomadaire est calculée d'après les jours ouvrables et les jours de congé.

b/ L'expression désigne la cuisine, les tâches ménagères, la lessive et les courses au marché.

c/ L'expression désigne le jardinage et les soins aux animaux domestiques, les courses et l'achat de biens durables, les réparations au domicile et autres obligations ménagères, y compris le portage de l'eau et le ramassage de bois.

d/ L'expression désigne le temps effectivement passé à prendre soin de l'enfant, à jouer avec lui et à l'aider à faire ses devoirs.

e/ L'expression désigne le temps consacré à l'emploi principal, à l'emploi secondaire, au trajet quotidien et aux autres activités liées à l'emploi, sauf les repas pris au lieu de travail.

Tableau 8

Enquête de base sur la vie de la nation au Japon, 1981

(Nombre d'heures par semaine)

Activités	Femmes au foyer <u>a/</u> (15 667)	Femmes salariées à temps partiel <u>b/</u> (9 640)	Femmes salariées à plein temps <u>c/</u> (13 787)	Hommes salariés <u>d/</u> (34 397)
Durée totale du travail domestique	45,5	31,5	15,4	..
Travaux ménagers, soins aux enfants	39,2	27,3	12,6	..
Courses	6,3	4,2	2,8	..
Activités marchandes <u>e/</u>	2,1	35,0	51,8	44,1
Durée totale du travail	47,6	66,5	67,2	44,1

Source : The Survey on Time Use and Leisure Activities - Major results and Analyses (Tokyo, Bureau de statistique, 1983).

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de personnes comprises dans l'échantillon.

a/ Désigne les femmes qui, face à la rubrique "Principale activité quotidienne" indiquent "s'occupe de la maison".

b/ Désigne les femmes qui, face à la rubrique "Principale activité quotidienne" indiquent "travaille pendant que s'occupe de la maison".

c/ Désigne les femmes qui, face à la rubrique "Principale activité quotidienne" indiquent "essentiellement travail rémunéré".

d/ Désigne les hommes qui, face à la rubrique "Principale activité quotidienne" indiquent "essentiellement travail rémunéré". Pour les hommes indiquant à cette rubrique "s'occupe de la maison" et "travaille pendant que s'occupe de la maison", les chiffres obtenus sont négligeables, c'est-à-dire 217 et 419 respectivement.

e/ Y compris les trajets quotidiens et les travaux agricoles.

## Notes

1/ Voir, par exemple, les ouvrages suivants où l'on trouvera les actes de trois ateliers consacrés à la question ainsi que les études présentées à cette occasion : Household Studies Workshop (Singapour, 1976), pub. ss la dir. de H. P. Binswanger et al, Rural Household Studies in Asia (Singapour, Singapore University Press, 1980); "Symposium on household economics" (Manille, 1977), The Philippines Economic Journal vol. XVII, Nos 1 et 2 (1978); Séminaire réuni par l'Asian Development Seminar Program, Time-Use Data, (New York, Asia Society, 1978). Voir également V. A. Miralao, "Methodological issues in the collection and analysis of women's time-use data", Occasional Paper No 3, Integration of Women in Development Programme, Asian and Pacific Development Centre (Kuala Lumpur, Malaisie).

2/ S. Bhattacharya, "On the issue of underenumeration of women's work in the Indian data collection system", in D. Jain et N. Banerjee (dir. de pub.) Tyranny of the Household (New Delhi, Vikas Publishing, 1985), p. 209.

3/ Ibid.

4/ D. Jain, "The household trap : Report on a field survey of family activity patterns", in D. Jain et N. Banerjee, op. cit., p. 215-248.

5/ On trouvera une analyse détaillée des avantages et des inconvénients des différentes méthodes de collecte de données sur l'emploi du temps dans M. Cain, "Household time budgets", Bangladesh Institute of Development Studies, VFS Methodology Report No 1 (1977), et R. Dixon-Mueller, "Women's Work in Third World Agriculture", Women, Work and Development, No 9 (Genève, Bureau international du Travail, 1985), p. 36-42.

6/ Huitième Conférence internationale des statisticiens du travail, résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi et du chômage (Organisation internationale du Travail, Genève, 1954).

7/ R. Anker, "Female labour force participation in developing countries: a critique of current definitions and data collection methods", International Labour Review (1983), et R. Anker, "Research on women's role and demographic change: Survey questionnaires for households, women, men and communities, with background explanations" (Genève, Bureau international du Travail, 1980).

8/ En effet, la ventilation des activités en fonction du temps qui leur est consacré a paru plus fiable que la durée, en chiffres absolus, de chaque activité : "Il ne fait pas de doute qu'en milieu rural, au Botswana, on ne sait pas avec précision combien de temps est consacré à chaque activité quotidienne; on sait simplement qu'on a passé la moitié de la journée à telle activité et l'autre moitié à telle autre. Là où le répondant rend compte de son emploi du temps en fraction de journée, l'enquêteur avait pour instruction de tabler sur une journée de 12 heures (soit en gros le nombre d'heures qui s'écoulent du lever au coucher du soleil)." D. Chermichovsky et E. Mueller, "The household economy of rural Botswana: an African case", document de travail des services de la Banque mondiale No 715 (Washington, D. C., Banque mondiale, 1985).

9/ M. Cain, "The economic activities of children in a village in Bangladesh", dans l'ouvrage publié sous la direction de H. Binswanger et al, Rural Household Studies in Asia (Singapour, Singapore University Press, 1980).

10/ R. Dixon- Mueller, op. cit., p. 43.

11/ T. Juster et F. Stafford, dir. de pub., Time, Goods and Well Being (Ann Arbor, Michigan, Institute for Social Research, 1985).

12/ Réunion commune Commission économique pour l'Europe/INSTRAW sur les statistiques et les indicateurs concernant le rôle et la situation des femmes, 11-14 mars 1985, et réunion européenne informelle sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes, Genève, 15-19 juin 1987. On trouvera un résumé des principales conclusions formulées lors de la réunion de 1985 dans le document portant la cote CES/AC.60/24 et, pour la réunion de 1987, dans le document portant la cote CES/599.

13/ S. Lingson, "Time use survey in Norway", communication destinée à l'atelier international sur l'emploi du temps qui s'est tenu à l'Institute for Social Research, Ann Arbor, Michigan, 20-21 mai 1982.

14/ R. Andorka et I. Harcsa, "Economic development and the use of time in Hungary, Poland and Finland", dans D. AS, A. Harvey, E. Wnuk-Lipinski et I. Niemi, Time Use studies: Dimensions and Applications, (Helsinki, Bureau central de statistique, 1986).

15/ Ibid.

16/ Ibid.

17/ The Use of Time: Daily Activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries, publié sous la direction d'Alexander Szalai, La Haye, Mouton, 1972.

Annexe I

ENQUETES SUR L'EMPLOI DU TEMPS REALISEES DANS 13 PAYS

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
1. Botswana			
Central Statistical Office, Gaborone	Enquête sur la répartition du revenu en milieu rural 1974/75	Ménages du milieu rural*	Tous les membres du ménage âgés de 6 ans et plus dans 1 074 ménages.

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Interview-souvenir	Formulaire ligné pour énumérer les activités de la journée précédente dans leur ordre chronologique avec indication de leur durée	Chaque ménage a reçu une visite mensuelle pendant 12 mois; le jour de la semaine est noté mais il n'y a pas de roulement systématique	41 activités classées en 19 catégories	Sherrie Kussondji et Eva Mueller, "The economic and demographic status of female-headed households in rural Botswana", (1981)  Population Studies Center, University of Michigan, "Time use in rural Botswana"

\* Les ménages pour lesquels une déclaration d'impôt sur le revenu figure dans les dossiers du fisc (soit 5% du nombre total) n'ont pas été recensés lors de l'enquête sur le terrain, et 12% de la population habitant des zones à faible densité de population n'ont été recensés qu'au moyen d'un échantillon très réduit.

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
<b>2. Côte d'Ivoire</b>			
Direction de la statistique	Enquête sur la consommation alimentaire et le budget des ménages, 1979	Echantillons nationaux du milieu urbain et du milieu rural	Les membres du ménage âgés de 10 ans et plus dans 720 ménages d'Abidjan, 720 ménages d'autres zones urbaines, 720 ménages de milieu rural

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Observation en continu (souvenir pour les activités exercées en l'absence de l'observateur)	Feuille blanche avec intervalles de 15 minutes pour une période de 24 heures	Une semaine pour les ménages de milieu urbain et une semaine 4 fois par an	Codé, avec catégories détaillées pour les activités liées à l'alimentation et des catégories plus générales pour les autres activités	A. J. Berio, "The analysis of time allocation and activity patterns in nutrition and rural development planning", <u>Food and Nutrition Bulletin</u> vol. 6, No 1: A. J. Berio, "The use of time allocation data in developing countries in influencing development policies for estimating energy requirements" (communication présentée à l'International Research Group on Time Budget and Social Activities, Helsinki, août 1984).

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon	
<b>3. Tchécoslovaquie</b>				
Bureau fédéral de la statistique	Enquête sur l'emploi du temps, juin 1979-mai 1980	Echantillon national	34 871 personnes âgées de 15 à 69 ans, dans 16 583 ménages	
Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Journal tenu comme il l'entend par le répondant	Formulaire pour enregistrer les activités de 10 minutes en 10 minutes pendant une période de 24 heures	Echantillon aléatoire de journées couvrant toute l'année, chaque répondant fournissant le journal tenu pour une journée	92 activités classées en 10 grandes catégories	Office fédéral de la statistique, statistique tchécoslovaque No 71, octobre 1981 (vol. 1); No 63, juillet 1982 (vol. 2)

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon	
<b>4. Finlande</b>				
Bureau central de statistique	Etude de l'emploi du temps, sept.-nov. 1979 (rattachée à une enquête sur la main-d'oeuvre)	Echantillon national	7 355 personnes âgées de 10-64 ans choisies dans le registre national des personnes ne vivant pas en institution	
Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Journal tenu comme il l'entend par le répondant	Formulaire ligné pour énumérer les activités de demi-heure en demi-heure entre minuit et 5 heures et de 10 minutes en 10 minutes entre 5 heures et minuit	Deux journées successives	95 catégories	R. Andorka, I. Harcsa et I. Niemi, "Use of time in Hungary and in finland", Office central de la statistique de Finlande, Etude No 101 (1983); I. Niemi, "The 1979 time-use study methods: Helsinki", Office central de statistique de Finlande, étude No 91; I. Niemi, S. Klinski et M. M. Lilkkannen, "The use of time in Finland", Office central de statistique de Finlande, étude No 65 (1981)

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
<b>5. France</b>			
Institut national de statistiques et études économiques (INSEE)	a) 1974-1975, enquête sur l'emploi du temps	Population urbaine	6 640 personnes âgées de 18 ans et plus dans 10 000 ménages
	b) 1985-1986 enquête sur l'emploi du temps	Enquête nationale	24 000 personnes âgées de 15 ans et plus dans 16 000 ménages

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
a) Journal tenu comme il l'entend par le répondant, distribué par l'enquêteur la veille du jour où le journal sera tenu; le lendemain, enquêteur et répondant examinent le journal et énumèrent les autres personnes présentes et l'emplacement des activités	a) Le journal énumère les activités principales et secondaires dans l'ordre chronologique avec indication de durée	a) Une journée pour chaque répondant répartie sur les jours de la semaine	a) 200 activités pour le codage et 73 pour les tableaux	a) M. T. Huet, Y. Lemel et C. Roy, "Les emplois du temps des citadins", <u>Documents rectangulaires</u> (déc. 1978), réédité dans <u>Archives et documents</u> , No 59; A. Fouquet et A. Chadeau, "Le travail domestique : essai de quantification", <u>Archives et documents</u> , No 32 (1981); A. Chadeau et A. Fouquet, "Peut-on mesurer le travail domestique?", <u>Economie et statistique</u> No 136 (sept. 1981).
b) Même technique que ci-dessus, sinon que l'enquête intéresse deux répondants si le ménage compte plus d'une personne	b) Même technique que ci-dessus	b) Même technique que ci-dessus	b) Même technique que ci-dessus	

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
France ( <u>suite</u> )				b) G. Grimler, C. Ray, "Les emplois du temps en France", <u>Premiers résultats</u> , No 100 (Paris, INSEE, juin 1987); C. Roy "92 minutes de vaisselle...", <u>Informations sociales</u> , No 5 (1987); D. Bessy "Des femmes plus tournées vers l'extérieur", <u>Regards sur l'île de France</u> (Paris, INSEE); "Les emplois du temps", <u>Données générales</u> (Paris, INSEE).

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
<b>6. Hongrie</b>			
Bureau central de statistique	a) Budget-temps, 1975/77	Enquête nationale	7 000 personnes âgées de 15 à 69 ans, dont l'échantillon est extrait de l'échantillon de 0,1 % de la population destiné au recensement
	b) Budget-temps, 1986/87	Enquête nationale	10 500 personnes âgées de 15 à 79 ans

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
a) et b) Interview-souvenir	L'enquêteur enregistre les activités de la journée précédente qui a été désignée en indiquant l'heure de début de l'activité et l'heure de la fin ainsi que toute activité supplémentaire, le lieu et les personnes avec qui l'activité a été exécutée	Quatre interviews par personne représentant les quatre saisons de l'année	Type d'activité : 100; emplacement des activités : 37; participants : 1 010	R. Andorka et I. Harcsa et I. Niemi, "Use of time in Hungary and in Finland", Office central de statistique de Finlande, étude No 100 (Helsinki, 1983); R. Andorka et B. Falussy, "The way of life of the Hungarian society as reflected by the time budget survey of 1976-1977", <u>Acta Oeconomica</u> , vol. 26, No 3-4 (1981); <u>Social Indicators Research</u> No 11 (1982).

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon	Mode de collecte des données
<b>7. Inde</b>				
a) Institute of Social Studies Trust (New Delhi)	Etude du village de Muluk, 1976	Un village, test préliminaire	Les femmes appartenant à 5 ménages	Observation*
b) Institute of Social Studies Trust (New Delhi)	Etude de l'emploi du temps, 1976/77	Six villages de milieu rural	Tous les membres de 127 ménages âgés de 5 ans et plus	Observation*
c) Institute of Social Studies Trust (New Delhi)	Enquête sur les trayeuses de Kaira	Dix villages	Les femmes appartenant à 124 ménages	Interview - axée sur les activités; souvenir pour la journée précédente

Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
a) Formulaire avec intervalles d'une demi-heure et des espaces pour enregistrer les activités principales et secondaires et les outils utilisés pour chacune d'elles	5 visites par ménage pendant 8 semaines, chaque visite durant 2 journées consécutives et l'enregistrement ayant lieu de 5 heures à 17 heures	42 catégories	D. Jain et M. Chand, "Report on a time allocation study; its methodological implication" (1982)
b) Pour les 4 premières visites, formulaire avec intervalle d'une demi-heure et de l'espace pour enregistrer les activités principales et secondaires et les outils utilisés pour chacune d'elles; pour les 5e et 6e visites, les activités sont énumérées et il y a la place d'enregistrer le temps qui leur est consacré	6 visites par ménage pendant l'année, généralement entre 11 heures et 13 heures, jusqu'à 20 heures	42 catégories	<u>Ibid.</u>

\* L'information relative au temps passé à l'extérieur du domicile repose sur le souvenir en ce qui concerne les heures pour lesquelles l'observateur n'est pas au domicile.

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
7. Inde (suite)			
c) Formulaire avec intervalles d'une demi-heure pour les heures d'éveil, approximativement 14-16 heures	Une visite	4 catégories : 1. Laiterie 2. Activités agricoles 3. Travail domestique 4. Durée totale du travail	D. Jain aidé par N. Singh et M. Chand, <u>Women's Quest for Power</u> (New Delhi, Vikas Publishing, 1980)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon	Mode de collecte des données
d) National Council of Applied Economic Research	Intégration des femmes à la planification du développement, 1983	22 villages	Les femmes appartenant à 1 000 ménages	Interview-souvenir pour la journée précédente
e) National Council of Applied Economic Research	Enquête sur l'emploi du temps, 1983	--	Tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus	Interview-souvenir pour la journée précédente, plus période d'observation avec contrôle intermittent et observation avec souvenir

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
<b>7. Inde (suite)</b>			
d) Formulaire avec intervalles d'une demi-heure pour les heures de veille, environ 14-16 heures	1. Visite 2. Temps consacré au ramassage de combustible 3. Soins aux enfants 4. Activité économique	<u>4 catégories :</u> 1. Temps consacré à chercher de l'eau 2. Temps consacré à chercher du combustible 3. Soins aux enfants 4. Activité économique	"Integrating women into the State 5-year plan", (Ministry of Social Welfare, Government of India, en préparation)
e) <u>Souvenir</u> pour la journée précédente et observation avec souvenir - formulaire ligné avec intervalle d'une demi-heure de 4 heures à 23 heures <u>Observation</u> - formulaire ligné avec intervalle de 3 heures - de 6 heures à 21 heures	Visites multiples, période de 5 jours	21 activités	..

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon	
<b>8. Japon</b>				
Bureau de statistique	Enquête sur l'emploi du temps et les activités de loisirs, 1981	Enquête nationale	209 000 personnes de 15 ans et plus vivant dans 83 000 ménages	
Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Journal tenu comme il l'entend par le répondant avec visite de l'enquêteur avant et après établissement du journal	Formulaire abrégé avec la place d'enregistrer des activités exercées à une demi-heure d'intervalle pendant une période de 24 heures; le répondant range les activités dans 18 catégories prédéterminées	La journée désignée	18 catégories	"L'enquête sur l'emploi du temps et les activités de loisir de 1981 - principaux résultats et analyse" (Bureau de statistique, Cabinet du Premier Ministre, Tokyo)

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
<b>9. Népal</b>			
Tribhuvan University	Projet relatif à la condition de la femme, 1978	8 villages représentant un échantillon du pays	192 ménages (24 ménages de chaque village représentatifs de sa structure en castes)

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Observation - visites périodiques	Formulaire présentant une liste précodée et préétablie d'activités suivant une colonne verticale et un code concernant les personnes membres du ménage sur la ligne réservée au répondant	Chaque ménage a été visité tous les 2 jours suivant des dates fixées au hasard pendant 26 semaines pour 4 villages, pendant 52 semaines pour les 4 autres villages	97 activités classées en 12 grandes catégories	<u>The Status of Women in Nepal</u> vol. I, <u>Background Reports</u> (publié en 5 parties); vol. II (publié en 9 parties : 8 études de village et une monographie résumant les principales conclusions des études de village, 1981)

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
<b>10. Pays-Bas</b>			
a) Bureau central de statistique des Pays-Bas, avec le concours de plusieurs autres établissements	Enquête sur l'emploi du temps, 1985	Enquête nationale	4 125 personnes de 12 ans et plus
b) Bureau central de statistique des Pays-Bas	Enquête sur l'emploi du temps, 1987	Enquête nationale	Tous les membres âgés de 12 ans et plus de 9 000 ménages

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
a) Journal tenu comme il l'entend par le répondant avec interviews avant et après établissement du journal	Journal visant à enregistrer les activités toutes les 15 minutes conformément à une liste préétablie d'activités	Semaine désignée	225 activités classées dans 10 grandes catégories	En préparation
b) Journal établi comme il l'entend par le répondant plus une interview (y compris une interview d'instructions pendant une partie de la journée précédente) avec le chef de ménage ou le partenaire plus un questionnaire par personne auquel le répondant répond seul	Journal en vue d'enregistrer les activités toutes les 15 minutes suivant une liste préétablie d'activités	Deux journées	107 activités classées dans 9 grandes catégories	--

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
11. <u>Norvège</u>			
Bureau central de statistique	Enquête sur l'emploi du temps, octobre 1980-septembre 1981	Enquête nationale	5 205 personnes, de 16 à 74 ans*

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Journal et questionnaire rempli par le répondant seul	Formulaire ligné pour énumérer les activités toutes les 15 minutes et indiquer avec qui les activités sont exercées	Deux journées désignées	90	"L'enquête sur le budget-temps, 1980/81 (NOS B378, Bureau central de statistique, 1983); Susan Lingsom et Anne Lise Ellingsaeter, "Travail, loisirs et temps consacré à autrui, évolution de l'emploi du temps dans les années 70" (SA No 49, Bureau central de statistique); Susan Lingsom, "Prise en charge informelle des malades et des personnes âgées" (SOS No 57, Bureau central de statistique, 1985); Sigmund Gronmo et Susan Lingsom, "Increasing equality in household work; patterns of time use change in Norway", <u>European Sociological Review</u>

Le taux de non-réponse était de 42 %.

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon
<b>12. Pologne</b>			
Bureau central de statistique	Enquête sur le budget-temps réalisée en 1984 en Pologne	Echantillon national de ménages, à l'exclusion de ceux dont l'un des membres exerce une activité pour compte propre en dehors de l'agriculture ou exerce une profession libérale	45 087 personnes âgées de 18 ans et plus appartenant à 21 600 ménages

Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Journal tenu par le répondant	Formulaire ligné pour énumérer les activités exercées toutes les 15 minutes	Echantillon aléatoire de ménages	53	<p>"Dobowy budżet czasu mieszkańców Polski w 1984 r" (Budget-temps de 24 heures de la population polonaise, 1984) (GUS, 1985);</p> <p>"Analiza budżetu czasu mieszkańców Polski w latach 1976 i 1984" (An analysis of time budget of the population in Poland in the years 1976 and 1984) ("Studia i Prace Statystyczne", GUS, 1987)</p>

Enquêtes sur l'emploi du temps réalisées dans 13 pays (suite)

Pays et organisme enquêteur ou enquêteur principal	Intitulé et date de l'enquête	Population échantillonnée	Echantillon	
<b>13. Venezuela</b>				
Ministère de la participation des femmes au développement	Division du travail, journal des activités et valeur économique du travail accompli dans les ménages au Venezuela, 1982	Echantillon urbain national	2 657 personnes, de 18 ans et plus appartenant à 298 ménages des 10 villes les plus importantes	
Mode de collecte des données	Instrument d'enquête	Echantillon de temps	Classement des activités	Rapports publiés
Interview-souvenir pour la journée précédente	Formulaire ligné pour énumérer les activités exercées pendant la période de 24 heures de la journée précédente; le répondant classe les activités en 37 catégories préétablies	..	37	Ministère de la participation des femmes au développement, "division du travail, journal des activités et valeur économique du travail accompli dans les ménages au Venezuela" vol.I, et annexes statistiques, vol.II (Caracas, Banque centrale du Venezuela, novembre 1983)

## Annexe II

### EXEMPLES DE CLASSIFICATION DES ACTIVITES

#### A. NEPAL

##### ACTIVITES DE PRODUCTION

###### A. Elevage

- 01010 Rassembler les troupeaux
- 01020 Prendre soin des animaux, les nourrir à l'intérieur de l'enclos (traiter médicalement, ferrer, panser)
- 01030 Collecter le fourrage
- 01040 Opérations de castration/reproduction
- 01050 Tondre
- 01060 Traire
- 01070 Abattre
- 01080 Activités diverses

###### B. Agriculture

- 02010 Préparer la terre (à la charrue, au kodale, à la herse, ameublir les mottes, écraser, brûler)
- 02020 Entretien des terrasses et des canaux d'irrigation
- 02030 Recueillir et préparer l'engrais organique
- 02040 Transporter et répandre l'engrais organique chimique
- 02050 Planter (préparer pour l'ensemencement, semer, replanter)
- 02060 Désherber
- 02070 Irriguer
- 02080 Récolter (mettre en bottes, sécher les résidus de récolte, emmagasiner, ensacher les grains)
- 02090 Battre et nettoyer les céréales
- 02100 Horticulture
- 02110 Entretien d'un potager
- 02120 Sélectionner et emmagasiner les semences
- 02130 Garder/protéger les cultures dans les champs et au moment des récoltes) Opérations diverses

###### C. Chasse et cueillette

- 03010 Chasser des animaux sauvages, des volatiles, etc.
- 03020 Pêcher
- 03030 Recueillir des matériaux pour la fabrication d'objets d'artisanat (chanvre, bambou, feuilles, etc.)
- 03050 Cueillir des herbes médicinales (genièvre, jaributi)
- 03060 Activités diverses

###### D. Activités manufacturières

- 04011 Fabrications textiles (c'est-à-dire toutes les opérations, depuis le lavage de la laine, jusqu'au filage, l'installation du métier à tisser, la teinture, le tissage)
- 04012 Vannerie (carpettes, cordages, filets de pêche, paniers, etc.)
- 04013 Confection et réparation d'outils
- 04014 Travail du cuir
- 04015 Couture (à domicile)
- 04016 Activités diverses

###### E. Préparations alimentaires

- 04021 Décortiquer/sécher les grains, opérations complémentaires
- 04022 Rôtir, moudre, fabriquer de la chiura, de l'huile
- 04023 Confectionner de l'alcool
- 04024 Opérations de mise en conserve (sécher viandes et légumes, conserves à la saumure ou au vinaigre)
- 04025 Produits laitiers (ghee, lait caillé, etc.)
- 04026 Productions diverses

###### F. Participation à l'économie locale

- 10010 Administration
- 10020 Travail rémunéré (agriculture, bâtiment, élevage, portage, ramassage de combustible, etc. contre rémunération en espèces ou en nature)
- 10030 Commerce (vente de céréales alimentaires, de produits laitiers et autres produits alimentaires, produits d'élevage, fabrications diverses)
- 10040 Tenir un hôtel, une maison de thé, un bar, un magasin
- 10050 Prêts et crédits
- 10060 Services médicaux et religieux (rémunérés)

G. Construction à titre individuel

- 07010 Construire son domicile, l'entretenir
- 07020 Construire, clôturer et réparer son enclos ou ses champs, les abris pour animaux, les constructions annexes
- 07030 Creuser les puits

ACTIVITES DOMESTIQUES

H. Activités domestiques

- 05010 Faire la cuisine/servir
- 05020 Faire la vaisselle
- 05030 Faire le ménage/plâtrage à l'argile
- 05040 Faire la lessive (vêtements et linge de maison)
- 05050 Chercher et préparer du combustible (rubrique ultérieurement transférée sous l'intitulé "Chasse et cueillette")
- 05060 Chercher de l'eau
- 05070 Faire les courses
- 05080 Activités diverses

J. Education

- 09010 Instruction scolaire (au village)
- 09020 Enseignement extrascolaire
- 09030 Autres activités d'enseignement

ACTIVITES/OBLIGATIONS D'INTERET COLLECTIF ET LOISIRS

L. Activités/obligations d'intérêt collectif

- 08010 Travail bénévole
- 08020 Fonctions politiques (Panchayat, etc.)
- 08030 Service communautaire bénévole (auprès d'une école, d'un comité, d'une organisation de jeunes, d'une organisation féminine, etc.)

SEJOURS PROLONGES HORS DU VILLAGE

N. Quitter le village pour des raisons professionnelles/de production

- 12010 S'engager dans l'armée
- 12020 Prendre un emploi dans l'administration
- 12030 Prendre un emploi rémunéré
- 12040 Faire du commerce
- 12050 S'occuper de troupeaux
- 12060 Services/emplois divers

I. Procréation et soins aux enfants

- 06010 Accouchement/période de couches
- 06020 Surveiller l'enfant
- 06030 Nourrir l'enfant
- 06040 Baigner/nettoyer l'enfant
- 06050 Huiler et masser l'enfant
- 06060 Activités diverses

K. Activités diverses

- 11010 Soins et hygiène personnelle
- 11030 Maladie et traitement
- 11040 Alimentation

M. Loisirs

- 11020 Les rituels (pour soi-même ou les voisins)
- 11050 Prendre l'apéritif (boissons alcoolisées)
- 11060 Parties de jeux de hasard/de cartes
- 11070 Se recevoir à l'intérieur du village
- 11080 Se recevoir d'un village à l'autre
- 11090 Le repos
- 11100 Activités diverses

O. Absences dues à des obligations sociales/des raisons d'éducation

- 12050 Suivre une formation scolaire ou technique
- 12080 Autres obligations
- 12090 Aller voir des parents

Source : M. Acharya et L. Bennet, The Rural Women of Nepal: An aggregate Analysis and Summary of 8 Village Studies (Kathmandu, Tribhuvan University Centre for Economic Development and Administration, 1981) p. 340-344.

## B. NORVEGE

### Travail domestique

Préparer les repas, mettre la table, servir  
Faire le pain  
Faire la vaisselle  
Débarrasser la table  
Faire le ménage  
Faire la lessive et le repassage  
Réparer les vêtements  
Chauffer, couper le bois, tirer l'eau  
Productions alimentaires à titre privé

### Obligations familiales

Prendre soin des enfants  
Accompagner les enfants  
Les aider dans leur travail scolaire  
Jouer avec les enfants  
Bavarder avec les enfants  
Lire aux enfants  
Autres soins aux enfants  
Soins donnés à des adultes  
Aider d'autres ménages

### Activités d'entretien

Prendre soin du jardin/de ses biens immobiliers  
Prendre soin d'animaux domestiques  
Activités de construction, de grosses réfections  
Peinture, petites réfections  
Entretien et réparation de la voiture automobile/de la motocyclette  
Entretien et réparation d'autres biens d'équipement

### Achats de biens et services

Achats d'articles d'épicerie  
Autres achats non précisés  
Traitement médical  
Se rendre dans des bureaux et établissements de l'administration  
Autres obligations

### Autres travaux domestiques et obligations familiales

Autres travaux domestiques et obligations familiales

### Déplacements liés au travail domestique et aux obligations familiales

Déplacements liés au travail domestique et aux obligations familiales

---

Source : Enquête sur le budget-temps réalisée en Norvège en 1980/81

Troisième partie

LA COLLECTE DE STATISTIQUES SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES AU SECTEUR  
INFORMEL : METHODES APPLIQUEES EN AMERIQUE LATINE\*

---

\* Etude de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Secrétariat des Nations Unies, réalisée avec le concours de Arturo León, consultant auprès du Secrétariat, et l'appui financier de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

## INTRODUCTION ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'Année internationale de la femme et la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix ont donné un remarquable élan aux activités consacrées à la situation de la femme, en particulier en Amérique latine. Mais dès avant cette époque, à partir de 1970, dans le cadre du Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PREALC) dû à l'Organisation internationale du Travail, il a été mis au point un programme novateur d'études sur la segmentation des marchés du travail et sur le secteur informel dans la région en question. Toutefois, jusqu'à une date relativement récente, il n'y a guère eu d'étude qui établisse de lien entre ces deux thèmes de recherche, et qui s'intéresse à la situation de la femme dans le secteur informel et en tout cas aucune qui envisage cette question du point de vue méthodologique. Nous nous donnons pour objet dans la présente étude de faire le point des travaux récents qui ont été accomplis dans la région sur ces thèmes, à partir de recherches menées au sein de la CEPALC sur le travail féminin.

Nous nous plaçons dans la perspective, non pas du statisticien, mais de l'utilisateur peu satisfait de l'information statistique qu'il peut exploiter pour mesurer l'activité féminine dans le secteur informel. Nous regroupons systématiquement les dernières informations en date dont nous disposons sur la femme dans le secteur informel en Amérique latine et, d'un point de vue méthodologique, nous formulons quelques suggestions sur la façon d'exploiter ces informations à des fins à la fois statistiques et analytiques.

Notre partie du présent rapport comprend plusieurs chapitres : le chapitre premier évoque les aspects du travail féminin qui font dire que c'est du "non-travail" ou que c'est un travail difficile à mesurer, et montre que, dans le secteur informel, le travail féminin est, si l'on peut dire, plus invisible encore. Dans le même chapitre, on verra qu'il est utile de pouvoir bien mesurer l'activité dans ce secteur informel en vue des politiques à adopter en matière socio-économique.

Le chapitre II analyse l'invisibilité du travail féminin dans le secteur informel; il décrit les principales définitions données à ce secteur; et met en relief les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de le mesurer. On trouvera également dans ce chapitre une typologie du travail féminin dans le secteur informel qui couvre tous ses sous-secteurs, visibles et invisibles.

Le chapitre III indique comment les recensements de population et les enquêtes-ménages pourraient servir à mesurer le secteur informel et permet de constater qu'au prix d'une exploitation plus poussée de l'information extraite des recensements et des enquêtes la description et l'analyse du travail féminin sont relativement adéquates pour le secteur informel visible. Il est donc particulièrement utile, aux fins de l'analyse, de bien concevoir les fiches des ménages à constituer dans le cadre des recensements et des enquêtes et de prévoir d'exploiter plus efficacement ces sources d'information.

Au chapitre IV, nous formulons quelques suggestions tirées de l'expérience acquise en Amérique latine quant à la mesure du travail féminin dans le secteur informel par le truchement des enquêtes-ménages. Les suggestions visent notamment à améliorer, à l'aide de la typologie décrite au chapitre II, la mesure de la participation des femmes au secteur informel et du revenu qu'elles tirent de leurs activités dans ce

secteur. Nous puissions aussi dans l'expérience acquise avec l'analyse des enquêtes-ménages conservées dans la banque de données de la CEPALC et nous montrons certaines des principales limitations de ce type d'information.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

a) Comme l'hétérogénéité règne dans le secteur informel, notamment en ce qui concerne le travail féminin dans ce secteur, il s'impose de donner une définition analytique des sous-secteurs à considérer avant de pouvoir effectuer des mesures adéquates. C'est pourquoi nous proposons dans cette étude une typologie du travail féminin dans le secteur informel qui repose sur les dimensions suivantes : le lieu de travail, les ressemblances entre l'activité considérée et les tâches domestiques, la destination des biens et services produits, le caractère légal ou non des activités considérées et leur plus ou moins grande acceptation par la collectivité, l'étroitesse des liens avec le secteur structuré, la complexité de l'activité du point de vue technique et au regard de la collectivité, l'activité elle-même et sa stabilité dans le temps. Ces dimensions permettent fondamentalement de distinguer les types d'activités ci-après :

- i) Le secteur informel visible;
- ii) Le petit commerce;
- iii) Le secteur informel invisible;
- iv) Le service domestique;

b) Nous nous servons de cette typologie pour évaluer comment les recensements et les enquêtes-ménages mesurent les divers sous-secteurs du secteur informel. Nous constatons que recensements et enquêtes-ménages permettent de mesurer de façon relativement précise la participation des femmes au secteur informel visible, encore que les enquêtes-ménages présentent certains avantages par rapport aux recensements. Elles sont particulièrement utiles quand elles sont faites une fois au moins par an, avec le concours d'enquêteurs bien formés, et quand elles sont conçues spécialement pour opérer en particulier une recherche complète sur les variables pertinentes de l'emploi;

c) Il est possible d'améliorer sensiblement la mesure de la participation des femmes au secteur informel opérée au moyen d'enquêtes-ménages à condition d'étendre la recherche à certaines variables complémentaires, par exemple la dimension de l'unité économique et le lieu de travail. Ce type d'enquête autorise en effet une mesure beaucoup plus précise de la participation des femmes au secteur informel dès lors qu'il est prévu de rechercher sur le ménage des indications permettant l'analyser l'unité familiale et le travail féminin à l'intérieur de cette unité;

d) Le secteur informel invisible est, quant à lui, plus difficile à mesurer au moyen d'enquêtes-ménages : les principales difficultés tiennent à l'impossibilité d'établir quelles sont les activités économiques effectivement exercées par les femmes et l'impossibilité d'évaluer leur apport au produit intérieur brut ainsi que le revenu qu'elles produisent au bénéfice du ménage. Et il est encore plus difficile d'essayer de mesurer la participation des femmes à ce secteur informel invisible dans l'agriculture, parce que l'absence de toute

distinction nette entre les activités domestiques de caractère économique et les activités domestiques non économiques rend encore plus difficile le dénombrement de la population économiquement active et le calcul du produit dû aux femmes.

Eu égard à ces constatations, il y aurait lieu d'approfondir les idées ci-dessous :

a) Il faudrait que figure dans les enquêtes-ménages un module spécial composé de questions adressées à la population qui estime qu'elle n'est pas économiquement active. Il est indispensable que ce module contienne une ventilation détaillée des diverses activités accomplies par les femmes. Cela permettra d'identifier et de reconnaître plus facilement les activités économiques qui sont le plus fréquemment considérées comme étant du travail domestique non économique. Dans les enquêtes visant le milieu rural, ce module devrait comprendre une liste spéciale d'activités agricoles. Il devrait s'étendre en outre aux activités pour compte propre ainsi qu'aux petits commerces pratiqués par des femmes;

b) Il serait possible d'identifier de façon beaucoup plus satisfaisante les activités informelles visibles : il suffit, dans les enquêtes-ménages, de poser certaines questions visant à cerner l'activité exercée dans de petites entreprises familiales créées soit à l'intérieur du ménage soit à l'extérieur. En l'espèce, les deux variables fondamentales sont la taille de l'établissement et le lieu d'exercice de l'activité;

c) Il convient d'améliorer aussi l'information recueillie sur d'autres variables figurant déjà dans la majorité des enquêtes-ménages réalisées dans la région. C'est-à-dire qu'il faut enregistrer dans le détail les liens de parenté entre les membres du ménage, mais à l'exclusion des domestiques résidant sous le même toit. Il faut aussi rechercher toutes les activités assimilables à un travail qu'exercent des membres de la famille non rémunérés et enregistrer le nombre d'heures consacrées à chaque type d'activité;

d) Lors du codage, il convient d'enregistrer les activités de façon aussi détaillée que possible, afin d'identifier plus clairement les occupations féminines.

Certaines de nos recommandations visent à améliorer la mesure du revenu opérée au moyen d'enquêtes-ménages, en particulier du revenu des travailleurs indépendants. Les problèmes rencontrés sur ce plan tiennent à la forte sous-évaluation des bénéfices et des avantages; à la difficulté éprouvée à déterminer quel est le revenu moyen des entreprises familiales; à l'absence de questions sur la valeur de la production destinée à l'autoconsommation du ménage; et à la difficulté éprouvée à calculer les gains nets, c'est-à-dire déduction faite de la valeur des intrants. Et il y a d'autres sources de problèmes qui sont fort gênantes quand on veut mesurer la part du revenu du ménage qui revient aux femmes : c'est ainsi qu'il est difficile d'évaluer avec précision la contribution économique des travailleurs familiaux non rémunérés à l'activité économique du ménage et, dans certaines enquêtes, il n'est pas fait de distinction entre le revenu tiré des occupations principales et celui qui est imputable à des occupations secondaires, de sorte qu'il est difficile de déterminer et d'analyser le revenu correspondant à chaque activité.

Tels étant les problèmes, voici nos suggestions :

- a) Rechercher quel est le revenu tiré d'activités pour compte propre sur une période de référence plus longue. Pour certaines activités, la période pourrait être 12 mois;
- b) Enregistrer séparément la valeur des biens produits et vendus, d'une part et, de l'autre, le coût des intrants utilisés pour les produire;
- c) Enregistrer le volume et la valeur des biens et services produits et consommés à l'intérieur du ménage;
- d) Faire la distinction entre le revenu tiré de l'occupation principale et le revenu tiré d'activités secondaires, notamment des activités intermittentes.

Nous avons constaté en réalisant la présente étude que la mesure du revenu constituait l'une des opérations les plus difficiles, notamment quand il s'agit d'activités pour compte propre et d'activités économiques non rémunérées. Il ne fait pas de doute qu'on pourra mieux évaluer la contribution des femmes à la production et au revenu des ménages quand on connaîtra avec plus de précision quelles activités elles exercent dans le secteur informel.

## I. LES CARACTERES PARTICULIERS DU TRAVAIL FEMININ

### A. La division du travail entre les sexes

Le travail qu'accomplissent les femmes est indispensable à l'existence et à la survie des sociétés. Dans la présente étude, nous posons par principe que les femmes exercent principalement deux types d'activités. La plus importante correspond à la procréation et au travail domestique exécuté au sein du ménage, activités indispensables à la reproduction de la population, à l'apprentissage de la vie en société des générations futures et à la reconstitution de la population active. Le second type d'activités, que l'on peut appeler activités d'utilité collective ou activités sociétales, est exercé à l'extérieur du milieu domestique et sur le marché du travail. Par ces activités-là, les femmes s'assurent des revenus et deviennent partie intégrante de ce qu'on appelle la population économiquement active. Ces deux types d'activités, domestiques et sociétales, se retrouvent dans toutes les sociétés. Mais la définition des tâches, réparties en tâches domestiques ou sociétales, varie d'une société à l'autre et suivant le niveau de développement socio-économique atteint; toutefois, l'opinion la plus répandue est que les femmes ont nécessairement pour vocation principale d'exercer des activités domestiques.

Dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, les obligations familiales et la procréation sont assumées par les femmes au sein d'unités domestiques. La règle générale est que les femmes et leur unité domestique sont chargées d'assurer l'entretien de la famille et la procréation, mais elles ne sont pas pour autant toutes chargées d'exécuter directement la totalité des tâches que cela représente.

On peut généralement classer comme suit les tâches correspondant au travail domestique :

- a) Gérer et répartir le budget familial et la production pour compte propre;
- b) Acheter ou produire les biens et services destinés à la transformation et à la consommation;
- c) Transformer les biens achetés en vue de la consommation et produire directement des services en vue de la consommation;
- d) Elever les enfants et les former à la vie en société.

A mesure que l'économie de marché gagne du terrain, ces tâches sont de plus en plus souvent accomplies sous forme de services achetés sur le marché ou fournis par des organismes publics et privés. S'agissant d'une économie de subsistance, où le niveau technologique est très faible, l'unité domestique associe les tâches de production et celles de la procréation, et la distinction entre travail féminin et travail masculin est claire : les hommes s'occupent essentiellement de produire, tandis que les femmes s'occupent à la fois de produire et de procréer <sup>1/</sup>. A mesure que les individus sont plus nombreux à accéder à des revenus plus élevés, la distinction entre travail domestique et travail extérieur devient plus nette : le volume des biens et services achetés sur le marché s'étoffe, de sorte que, proportionnellement, le volume des biens et services produits par le travail domestique se contracte.

Le développement socio-économique a favorisé cette tendance générale et universelle au transfert sur le marché de la production des biens et services, aux dépens de la transformation des intrants opérée à l'intérieur des ménages aux fins de leur consommation privée. On a un exemple du phénomène avec l'éducation préscolaire : autrefois, les débuts de l'apprentissage de la vie en société, jusqu'à l'âge de 6 ou 7 ans, se déroulaient au sein du ménage. Actuellement, en milieu urbain, dans les pays relativement les plus développés, notamment dans les classes moyennes et très aisées, ces tâches sont essentiellement accomplies par des organismes pratiquant une activité d'utilité collective. Autrement dit, le volume du travail domestique accompli dans les ménages varie considérablement en fonction du degré de développement du pays considéré et de la classe sociale étudiée.

Toutefois, bien que la tendance à long terme favorise la commercialisation des biens et services aux dépens de leur production à l'intérieur du ménage, il arrive que la tendance s'inverse en période de crise économique et que l'unité familiale se charge alors d'une gamme d'activités plus étendue. S'agissant des femmes, cela peut vouloir dire qu'il leur est demandé de travailler davantage, à l'extérieur comme à la maison. Pour les femmes appartenant aux groupes les plus démunis, la tendance consistera à remplacer le plus possible les biens achetés par des produits du ménage et à adopter diverses stratégies pour étoffer le revenu familial, ce qui revient à exercer des activités rémunérées sur le marché du travail. Mais il est particulièrement difficile d'y parvenir en période de crise économique, de sorte que les femmes recourent alors non seulement aux activités informelles rémunérées en espèces, mais aussi à celles qui sont rémunérées en nature : elles rapportent du linge à laver à la maison, elles s'occupent d'enfants, font de la cuisine, etc., toutes activités qui, quand elles sont exercées pour des ménages appartenant à d'autres couches sociales, sont rémunérées, tandis qu'elles sont considérées, quand elles sont pratiquées pour des parents dans son propre milieu comme des échanges de services et ne seront peut-être même pas considérées comme du travail par les femmes elles-mêmes. Il y a là, dans les recensements et les enquêtes, une source importante de sous-énumération de la participation des femmes à la population active.

Il faut néanmoins admettre que les femmes, du fait que leur responsabilité principale est d'assurer la procréation, ne sont, en matière de production d'utilité collective, que des travailleurs auxiliaires. Les femmes constituent par conséquent une population active dotée de ses propres caractéristiques. La division du travail entre les sexes non seulement aboutit à donner aux femmes une fonction subalterne sur le plan domestique - où leur travail est sous-estimé parce qu'il ne produit aucune valeur d'échange - mais conforte de surcroît leur subordination sur le marché du travail.

Toutefois, la ligne de démarcation entre activités domestiques et activités sociétales n'est pas parfaitement franche, car elle renvoie à des évaluations d'ordre idéologique qui varient suivant le pays et en fonction du niveau de développement et qui souffrent par conséquent d'un certain nombre d'ambiguïtés. Celles-ci sont dues à l'imprécision des définitions du travail et correspondent à des perspectives idéologiques différentes. Ces ambiguïtés sont plus patentes encore quand il s'agit du secteur informel, parce que celui-ci, dans la plupart des cas, est le lieu d'exercice d'activités dont on ne sait jamais de quel côté elles se situent, et si ce sont des activités domestiques ou des activités de type collectif.

## B. Les femmes dans la population active

### 1. Concepts et définitions

La notion de population active qui s'est implantée avec les modifications apportées aux Etats-Unis en 1940 au recensement, lequel a enregistré pour la première fois les chômeurs et a consacré un nouveau mode de dénombrement de la population active, consiste donc à définir cette population comme étant composée des individus qui occupent un emploi ou qui sont en quête d'emploi. C'est une définition mise au point par un pays développé à économie de marché et adaptée à ce type d'économie; elle a été transposée dans des pays dont le marché n'est pas totalement intégré et où coexistent différents modes de production. L'idée qu'une population de travailleurs ne correspond pas à l'ensemble de la population fait implicitement appel à un système de production suivant lequel le travail est différencié d'autres activités qui répondent aux nécessités vitales. Or, cette différenciation n'est pas aussi nette là où les modes de production sont moins développés.

En fait, ce qui définit le concept de population active, comme le dit Felicia Madeira 2/, c'est le progrès du capitalisme, c'est-à-dire le nombre d'individus pris dans le mouvement croissant de la commercialisation et de la monétisation des relations sociétales, dont le prototype est la vente de travail transformé en marchandise. Entre-temps, les préoccupations marchandes et monétaires transforment les individus exerçant des activités liées à la commercialisation des produits et à la rémunération en une classe de chefs d'entreprise désormais responsables de la production de type collectif, dont sont désormais tributaires la plupart des autres individus, y compris la plupart des femmes.

La définition de la population économiquement active qui est utilisée dans les enquêtes et les recensements suscite des difficultés quand on veut mesurer de façon satisfaisante l'activité économique des femmes parce que cette activité revêt un caractère particulier. Nous nous arrêtons sur certaines de ces difficultés.

La première consiste à tracer les limites de ce que l'on appelle la production de biens et services. En règle générale, le travail générateur de biens et services est défini d'un point de vue culturel comme correspondant à des activités de type collectif qui sont rémunérées, permanentes et à plein temps. C'est pourquoi, la plupart du temps, le travail féminin n'est pas correctement comptabilisé dans la mesure où il a pour principaux caractères d'être discontinu, puisque lié au cycle de la vie de famille, saisonnier, surtout en milieu rural, et à temps partiel dans les secteurs traditionnels de l'économie, c'est-à-dire dans les entreprises familiales ou les emplois indépendants 3/. Les caractères du travail féminin sont donc étroitement liés au secteur informel de l'économie.

La deuxième difficulté est que, dans l'application de la définition, le travail domestique exécuté à l'intérieur du ménage n'est pas considéré comme du travail. Ne sont donc pas prises en compte de nombreuses activités servant à la perpétuation de la population active et de la société dans son ensemble. D'après une étude de l'OIT concernant les pays d'Amérique latine, le volume du travail exécuté à l'intérieur du ménage est plus important que celui du travail réalisé à l'extérieur 4/. Quant à sa valeur, les mesures opérées donnent à penser que le travail domestique fournirait aux familles entre un tiers et la moitié de leur

revenu monétaire. Le chiffre est encore plus important pour les familles les plus démunies.

La troisième difficulté tient au fait que la définition de l'activité économique retenue jusqu'à présent mesure mal le travail qui produit les biens et services destinés à l'autoconsommation. En règle générale, les activités non marchandes relèvent de l'une ou l'autre des trois catégories ci-après : a) la production destinée directement à l'autoconsommation; b) la transformation de produits destinés à l'autoconsommation (moudre du grain, préparer les aliments et les mettre en conserve, fabriquer du fromage, du beurre, etc.); et c) les activités exercées en vue de sa propre utilisation, comme les investissements de capital, en particulier dans le domaine de la construction et des aménagements apportés à son propre logement. D'après les recommandations internationales, toutes les personnes occupées à produire en vue de l'autoconsommation doivent être considérées comme des personnes actives "si ladite production apporte une contribution importante à la consommation totale de la famille" 5/.

Dans la plupart des pays de la région dont nous nous occupons, la production destinée à l'autoconsommation est très élevée. Ce type de production n'est pas non plus propre au milieu rural, car il peut atteindre un volume important en milieu urbain. En Amérique latine en effet, les différentiels observés en matière de monétisation entre les deux milieux, urbain et rural, sont considérables et la diversité des activités de subsistance qui peuvent être exercées dans les villes est encore plus accusée qu'en milieu rural. Incontestablement, la pratique de nombreuses activités domestiques de production, en milieu urbain, représente un mécanisme d'adaptation des familles à faible revenu à l'insuffisance du salaire minimum quotidien perçu par les membres de la famille pourvus d'un emploi rémunéré. Les femmes de ce milieu urbain ne se contentent pas des travaux domestiques habituels consistant à faire le ménage, à s'occuper des enfants et à préparer les repas et, en fonction du niveau du revenu du ménage, elles s'emploieront aussi à raccommoder, à s'occuper d'animaux domestiques, à cultiver des légumes, à ramasser du bois de feu, à chercher de l'eau, etc. Pour la ménagère du milieu urbain, la gamme des activités de ce type est peut-être plus étroite qu'elle ne l'est pour la ménagère de milieu rural mais, mesurée par rapport à la valeur monétaire qui s'attache à ces mêmes services sur le marché, l'importance de cette production domestique de milieu urbain devient patente 6/.

Dans les pays d'Amérique latine, où la contribution des femmes à la production est très importante parce que le marché n'a pas encore transformé l'économie, ni la destination de la production (consommation/commercialisation) ni la séparation entre travail de production et travail domestique ne sont parfaitement nettes. C'est pourquoi les recensements et les enquêtes ne parviennent pas à mesurer comme il convient la contribution économique des femmes, car ni les femmes elles-mêmes ni les enquêteurs n'opèrent la distinction entre la production destinée à l'autoconsommation qui est assurée par les femmes, d'une part, et, de l'autre, les activités domestiques qui ont été définies comme étant non économiques.

## 2. Les problèmes pratiques

L'information recueillie au moyen des recensements est traitée suivant des variables concernant l'individu et non le ménage. Cela veut dire que certaines dimensions dont l'intervention est essentielle pour le

travail féminin, le cycle de vie par exemple, ne sont pas prises en compte. Le stade du cycle de vie où se trouve la famille au moment du recensement détermine en effet, pour les femmes, le volume maximum et minimum de travail à assumer et, du point de vue de la notion de population active, leur plus ou moins grande "disponibilité" vis-à-vis de ce que propose le marché du travail. En bref, nous signalerons que dans la région que nous étudions, les femmes atteignent le plus haut degré de "disponibilité" sur le marché du travail structuré quand elles ont moins de 35 ans, qu'elles sont célibataires ou séparées, divorcées ou veuves, qu'elles ont un haut niveau d'instruction (plus de 10 ans d'études) et qu'elles n'ont pas d'enfants. Toutes ces variables de caractère individuel peuvent être rattachées au cycle de vie familial, ce cycle s'accomplissant suivant un certain nombre de phases marquées par des tournants dans l'évolution de l'unité familiale.

Ces tournants décrivent trois grandes périodes : a) celle où le couple se forme et où naissent les premiers enfants; b) celle où le couple vit avec ses enfants d'âge scolaire et c) celle où le couple vit seul une fois que les enfants se sont mariés, ont constitué d'autres unités familiales ou sont devenus financièrement indépendants en entrant eux-mêmes sur le marché du travail. Ces trois phases (qui peuvent à leur tour se subdiviser en d'autres périodes) ne sont pas nécessairement vécues dans toutes les unités familiales, puisqu'il peut y avoir divorce (avec constitution de ménages dont le chef est une femme), que certains couples n'ont pas d'enfants ou bien que les enfants ne deviennent pas nécessairement indépendants à leur majorité. Cette variété des situations signifie qu'à chaque étape du cycle de vie du ménage, le volume de travail domestique et de travail sociétal indispensable est différent et détermine dans une large mesure l'entrée de la femme sur le marché du travail organisé. On doit absolument établir à quel stade de son cycle de vie se situe la famille quand on cherche sur quelles relations valables repose la participation des femmes au marché du travail.

Quoi qu'il en soit, aux fins des recensements et des enquêtes organisés dans la région, sont considérées comme économiquement actives les personnes ayant franchi un certain âge minimum se situant entre 10 et 15 ans. Cela signifie que d'importants groupes d'enfants et de jeunes qui sont au travail dans le cadre d'une économie de subsistance, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, échappent à l'énumération. De même, la période de référence servant à la recherche sur l'activité économique aux fins des mêmes recensements et enquêtes - qui est généralement la semaine précédant l'interview - ne prend pas en considération un grand nombre d'activités exercées par les femmes qui ont un caractère saisonnier ou intermittent.

En outre, pour être considérée comme économiquement active, la personne recensée doit travailler pendant un certain temps minimum, lequel, dans la région considérée, varie d'un pays à l'autre - et beaucoup de travailleurs familiaux non rémunérés, en particulier des femmes et des enfants, échapperont, là encore, à l'énumération dans les pays où le seuil est assez élevé (15 heures hebdomadaires au moins). Cette omission a été mise en évidence à l'occasion de l'enquête méthodologique menée par l'Organisation internationale du Travail au Costa Rica en 1983. Aux fins de cette enquête, le questionnaire comprenait un module destiné à recenser les "activités marginales" exercées par les femmes. Les données recueillies ont montré que ces femmes travaillaient en moyenne moins de 15 heures par semaine. Et le nombre de femmes exerçant ce type d'activité était quatre fois supérieur

à celui des femmes déclarant qu'elles travaillaient à leur propre compte et dénombrées au moyen de la partie principale du questionnaire 7/. Cela veut dire qu'un groupe important de femmes échappe au dénombrement de la population économiquement active et que leur contribution économique au ménage ou au produit social échappe au dénombrement, ce qui perturbe aussi tout essai de mesure de la population sous-employée.

Quand on a analysé les activités déclarées par le groupe de femmes recensées au Costa Rica grâce à l'enquête visée plus haut, on a constaté que la plupart d'entre elles pouvaient être classées dans le secteur informel, ce qui montre que les enquêtes-ménages et les recensements sous-énumèrent beaucoup les femmes exerçant une activité informelle. Cela confirme en outre l'idée du PREALC et de certains autres établissements de recherche pour qui les actifs du secteur informel ont des caractères opposés à ceux des travailleurs du secteur formel. Dans le secteur informel, les travailleurs sont majoritairement des femmes (même quand l'enquête laisse de côté les employées de maison), des éléments très jeunes ou très âgés des deux sexes, des chefs de ménage (en particulier des femmes), des individus peu instruits et des migrants 8/. En bref, ce que les études faites montrent sur la composition du secteur informel, c'est que ce secteur complète le secteur structuré en ce sens qu'il résout les difficultés éprouvées à y intégrer des travailleurs.

L'obligation de procréer et toutes les obligations familiales incombant aux femmes restreignent beaucoup leur participation au marché du travail, notamment dans le cas des femmes des milieux démunis. Il leur est difficile d'occuper un emploi leur imposant de respecter un horaire fixe, de quitter le ménage et de renoncer à considérer que le travail domestique représente leur tâche principale. C'est pour cette raison que les femmes jouent un rôle plus important sur le marché du travail informel. D'après une étude menée dans la région par le PREALC à partir d'échantillons de recensement (voir la partie A.4 de l'annexe), on constate qu'aux environs de 1980, le service domestique étant exclu du secteur informel, la proportion de femmes exerçant une activité rémunérée dans le secteur informel urbain variait entre 6 % (Panama) et 26 % (Paraguay). Et ces ordres de grandeur sont très nettement supérieurs si nous considérons la participation des femmes au secteur informel invisible, c'est-à-dire la partie du secteur informel qui échappe aux recensements et aux enquêtes 9/. Cette sous-énumération s'explique à la fois par le mode de définition de la population active et par les difficultés liées à sa mesure.

Quand nous comparons les deux principales sources d'information dont nous disposons pour classer les travailleurs, c'est-à-dire les recensements et les enquêtes-ménages, force est de conclure que si le recensement permet de réunir une information qui revêt un caractère d'universalité et de simultanéité très supérieur à celui qu'on obtient avec les enquêtes-ménages, ces dernières donnent des mesures beaucoup plus fines et précises.

Pour l'étude du secteur informel en tout cas, les enquêtes ménages sont plus utiles que les recensements : elles cernent plus attentivement les caractères de l'activité, de l'emploi et du chômage, les enquêteurs reçoivent une formation, la recherche porte aussi sur les activités secondaires (tel n'est pas le cas avec les recensements), elles permettent plus facilement de prendre le ménage comme d'une unité d'analyse et, chose importante, dans la plupart des pays, elles sont menées une fois par an au moins, de sorte que l'on suit mieux l'exercice de son activité économique par la population considérée pendant diverses

périodes. Mais, comme nous l'avons vu dans la présente section, les caractères particuliers du travail féminin font que les enquêtes-ménages sont aussi très imparfaites du point de vue de l'énumération de la population féminine exerçant une activité dans le secteur informel. L'explication tient à l'invisibilité du travail féminin et tout particulièrement d'une bonne partie des activités que les femmes exercent dans le secteur informel de l'économie.

C. Les femmes dans le secteur informel de l'économie et leur place dans la planification

Si nous cherchons à bien définir et bien mesurer le secteur informel, et si nous voulons savoir en particulier quelle est l'étendue de la participation de la population à ce secteur ainsi que le produit et le revenu à lui attribuer, c'est pour faciliter l'adoption de politiques ciblées susceptibles d'aider véritablement les groupes socio-économiques visés.

Quand la planification est conçue autour de la protection sociale, c'est-à-dire que d'importants secteurs de la population vont être comptabilisés comme bénéficiaires de biens et services accordés par les pouvoirs publics <sup>10/</sup>, on oublie, dans la mesure où l'on ne s'intéresse qu'à la population active, que de vastes secteurs de la population généralement considérés comme économiquement non actifs produisent en fait une part importante des biens et services des ménages et aussi du produit social.

C'est pour cette raison que mesurer la contribution des femmes à l'économie au sein du secteur informel permettra à la planification socio-économique de remédier à une série de lacunes qui font que les femmes sont des laissées pour compte des politiques de progrès socio-économique. En particulier, il faut désormais admettre les points suivants :

a) Les femmes apportent une contribution à l'économie sous forme de travail de production et de travail domestique;

b) Il est indispensable de mieux savoir comment s'opère la division du travail à l'intérieur du ménage, et de déterminer quel est l'apport économique et extra-économique de chacun des membres. Des politiques conçues au profit du chef de ménage n'améliorent pas nécessairement la situation de tous les membres du ménage;

c) En milieu urbain, le secteur informel a tendance à se concentrer sur certains points géographiques, certaines "poches". La planification et les services sociaux doivent privilégier ces "poches".

Une fois bien connue la situation des femmes dans le secteur informel visible, il serait possible d'adopter certaines politiques orientées comme suit :

a) Il faut envisager d'accorder une assistance technique et des financements aux femmes exerçant une activité dans le secteur informel. Par exemple, actuellement, le crédit est accordé au profit du propriétaire de la terre quand il s'agit de petits producteurs agricoles, ou au propriétaire de l'entreprise familiale dans laquelle il y a d'autres membres du ménage que lui qui exercent une activité. S'il était admis qu'il y a des femmes exerçant une activité dans le secteur informel qui sont aussi chefs de ménage, il serait possible de concevoir des

politiques leur donnant accès au crédit et leur permettant d'améliorer leur équipement et d'acheter des matières premières;

b) Il faut étendre les formations techniques aux femmes travaillant dans le secteur informel pour qu'elles puissent augmenter leur productivité et leur efficacité et, par conséquent, étoffer leurs revenus;

c) Il faut se préoccuper de favoriser, par principe, la commercialisation, l'achat de facteurs de production, la sous-traitance, etc., toutes politiques particulièrement utiles pour les femmes qui s'occupent, par exemple, de fabrications alimentaires et de commerce, en particulier celles qui n'ont pas de lieu de travail fixe;

d) Il faut mettre au point des politiques et des programmes d'aménagement technologique visant à améliorer l'organisation de la production ainsi que les techniques de production et visant aussi à fournir une assistance technique. De telles politiques sont extrêmement utiles pour les femmes artisans;

e) Il faut mettre en vigueur un cadre juridique en matière de normes salariales, de sécurité sociale et de conditions de travail. Il faut veiller en particulier à mettre en place des dispositifs relatifs au travail confié "au-dehors", au travail contractuel et au travail à la commission.

Les travailleurs qui fournissent un service domestique constituent un autre groupe spécial appelant l'adoption de certaines politiques. L'exploitation dont ces travailleurs font l'objet est liée au type de relations professionnelles, notamment quand il s'agit de travailleurs vivant au sein du ménage 11/. L'explication tient au fait que, malgré une réglementation assez poussée de ce secteur particulier, puisqu'il existe dans la plupart des cas un contrat de travail, un salaire minimum, ainsi que la sécurité sociale, les salaires pratiqués sont les plus faibles de tout le secteur du travail déclaré 12/.

Comme le secteur informel invisible est extrêmement étendu, apprendre à mieux le mesurer permettrait incontestablement de concevoir plus facilement des politiques tendant à alléger le travail de production des femmes et à relever leur productivité. Il faut par exemple :

a) Adopter des politiques tendant à alléger les tâches domestiques, c'est-à-dire à donner aux femmes plus de temps pour exercer des activités rémunérées dans le secteur informel. La mise en place de crèches et d'écoles est ici indispensable;

b) Adopter des politiques de l'emploi s'adressant aux femmes qui paraissent ne pas être économiquement actives (femmes au foyer) mais exercent une activité dans le secteur informel : ces femmes, en effet, ne bénéficient pas des politiques classiques en matière d'emploi et de salaires dans la mesure où elles s'assurent leur revenu en qualité de travailleuses indépendantes. Il est absolument indispensable de connaître le secteur informel invisible et de pouvoir le mesurer pour concevoir des politiques dont ces femmes-là puissent bénéficier en matière de revenu et d'emploi.

Il est toutefois difficile de concevoir des politiques susceptibles d'agir sur la production à l'intérieur du ménage. Il faudrait pouvoir planifier dans l'intérêt des membres du ménage eux-mêmes, c'est-à-dire

envisager d'accroître leur potentiel en tant que groupe, autrement dit, mieux les former, sur le plan théorique et pratique, mieux les organiser. Mais ce serait des politiques difficiles à mettre en oeuvre en raison du caractère extrêmement concurrentiel des activités exercées. Il est néanmoins possible de déterminer des domaines dans lesquels une bonne organisation pourrait donner aux ménages les moyens de négocier avec les pouvoirs publics pour obtenir des crédits, des moyens de production, une formation technique, etc., ce qui est normalement hors de la portée de ces ménages quand ils agissent seuls.

## II. L'INVISIBILITE DU TRAVAIL DES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL

### A. Concepts et définitions du secteur informel

L'ampleur du secteur informel et des différents segments du marché du travail en général est fonction des définitions adoptées et des possibilités de le mesurer qu'offrent recensements et enquêtes. Pour mesurer ce secteur, il existe trois grandes façons de voir ou approches, qu'il faut distinguer l'une de l'autre car les problèmes de mesure sont chaque fois différents 13/. La première approche s'appuie sur l'hétérogénéité du système économique, notamment des unités de production, du type d'activité qu'elles exercent et de leur potentiel de croissance. Sous cet angle, la définition du secteur informel consiste essentiellement à observer les différences entre les entreprises, ou les unités économiques, du secteur en question et celles du secteur formel ou structuré. Les caractères retenus sont la dimension de l'entreprise, son organisation, la technologie employée, et les ressources humaines : il faut voir quelles sont, sur ces différents points, les situations les plus courantes dans chaque secteur. Suivant cette approche, les unités de production du secteur informel ont pour principaux caractères : d'être petites (leur effectif n'est en général pas supérieur à quatre personnes); d'utiliser intensément le travail avec un capital réduit au minimum, de recourir à des technologies simples, d'être facilement accessibles aux travailleurs et d'accéder elles-mêmes facilement au marché, d'être souvent des entreprises familiales, de recourir à une main-d'oeuvre non qualifiée, de n'être pas organisées et de ne pas offrir de contrats de travail en bonne et due forme, et de pratiquer souvent la rémunération en nature.

En règle générale, on ne peut pas se servir de l'information recueillie sur les caractéristiques des ménages pour mesurer le secteur informel suivant les concepts ci-dessus concernant les unités de production; en fait, cette mesure-là n'est réalisable qu'à partir de recensements et d'enquêtes économiques. Mais certaines des variables étudiées à l'occasion d'enquêtes-ménages permettent d'identifier une partie en tout cas des travailleurs de ce secteur. Par exemple, pour la dimension des unités économiques, on peut se servir des renseignements recueillis sur l'effectif des travailleurs attachés à l'établissement où le répondant travaille. Suivant la définition qui est retenue, on pourra considérer que les salariés d'unités économiques dont l'effectif est inférieur à cinq personnes appartiennent au secteur informel.

Autre exemple : certaines enquêtes-ménages recueillent des renseignements sur l'affiliation à la sécurité sociale. Chez les travailleurs rémunérés, l'absence de cotisations versées à la caisse de sécurité sociale peut servir d'indicateur et signaler que la relation contractuelle en l'occurrence a un caractère informel.

La deuxième des trois approches est axée sur le marché du travail, c'est-à-dire sur "la question de l'emploi, l'absorption de la main-d'oeuvre disponible, la répartition des débouchés professionnels et le niveau d'instruction, ainsi que les facteurs qui déterminent l'offre et la demande de travailleurs" 14/. Ici, on peut analyser la segmentation du marché du travail au moyen des caractères individuels servant à définir l'intégration de la population économiquement active à la production : la situation au regard de l'emploi, la branche d'activité et la profession. Le critère servant à distinguer le secteur "formel" du secteur "informel" est la présence - ou l'absence - de travailleurs salariés. Suivant cette approche, le secteur "formel", ou moderne, est

composé de travailleurs attachés à des unités de production dans lesquelles le travail est quasiment toujours lié à un salaire. D'un point de vue résiduel, le secteur informel est celui où les individus ne connaissent pas ce lien. En un sens théorique, cette distinction s'applique à tous les actifs, indépendamment de la taille de l'unité de production et indépendamment de la branche d'activité dans laquelle ils travaillent.

Avec cette deuxième approche, les grandes variables servant à définir le secteur informel sont la situation au regard de l'activité, qui permet d'identifier la population exerçant une activité, et la situation au regard de l'emploi, ou catégorie professionnelle, qui détermine la relation avec le travail, selon qu'il est rémunéré ou non.

La troisième approche est celle par laquelle on cherche à déterminer comment les secteurs se différencient par le niveau des revenus et du bien-être de la population. Ici, le secteur informel est composé des individus ou des familles dont le revenu est inférieur à un certain niveau préétabli "jugé indispensable du point de vue du bien-être social" 15/. Suivant cette approche, l'unité d'analyse est le ménage ou la famille et non l'individu considéré isolément. Ce qui sert de repère, c'est la stratégie de survie adoptée par les ménages à faible revenu en ce qui concerne la répartition de la main-d'oeuvre familiale et, d'une manière générale, la répartition de différents rôles entre les membres du ménage. Les études sur la pauvreté qui ont quantifié l'effectif de ces ménages et le caractère de divers rôles qui y sont tenus peuvent être considérées comme relevant de cette approche. Leur objet n'est pas de définir le secteur informel mais ces études montrent, pour la plupart d'entre elles, que la majorité des individus appartenant à des ménages pauvres travaillent dans ce secteur.

#### B. Evaluation de la participation des femmes au secteur informel

Toutes les indications fournies par les enquêtes-ménages sur l'ampleur de la participation des femmes au secteur informel montrent a) que la définition du secteur informel utilisée actuellement - suivant l'optique du marché du travail, la définition tenant donc principalement compte de la catégorie professionnelle et de l'exercice d'une activité - aboutit à sous-estimer la dimension de ce secteur et b) que ce secteur est hétérogène quant au niveau de qualification et au niveau du revenu. Il y a donc lieu de se demander quel est le type d'activités du secteur informel que les enquêtes-ménages sont le mieux susceptibles d'identifier. Autrement dit, quelles sont, dans les enquêtes, les activités indépendantes et non rémunérées les plus "visibles", quelles branches d'activité économique accueillent les plus fortes concentrations de femmes recensées comme appartenant au secteur informel, et quelles sont les grandes difficultés de mesure posées par les techniques qui s'appuient sur les enquêtes-ménages 16/.

On peut dire que les activités économiques du secteur informel recensées à l'occasion d'enquêtes correspondent pour l'essentiel à de petites unités de production et à de petits commerces que l'on pourrait regrouper sous l'appellation de "secteur informel visible". Pourquoi ces activités sont-elles "visibles" au sens statistique? Autrement dit, pourquoi ces activités sont-elles celles que les enquêtes-ménages menées dans la plupart des pays d'Amérique latine parviennent le mieux à énumérer?

La réponse ne sera manifestement pas trouvée dans les enquêtes elles-mêmes, mais il est possible d'avancer certaines hypothèses au moyen d'éléments indirects et empiriques que ces enquêtes fournissent néanmoins. Il faut d'abord considérer que le secteur informel tel qu'il est décelé est déterminé par la façon dont la recherche est opérée sur l'exercice d'une activité. C'est là la variable essentielle servant à définir qui appartient à la population économiquement active et, à l'intérieur de cette population, qui exerce une activité rémunérée. A partir de ce classement, on définit le secteur informel grâce aux renseignements recueillis sur la catégorie d'emploi salarié, la profession et certaines autres variables comme la branche d'activité, la dimension de l'établissement, le revenu, le degré d'instruction, etc., conformément au critère opérationnel retenu pour définir le secteur. L'hypothèse est que la méthode servant à apprécier l'exercice d'une activité dans les enquêtes-ménages, laquelle repose sur les principes de définition de la population active, aboutit à sous-dénombrer les femmes exerçant des activités caractéristiques du secteur informel dans des proportions plus fortes que les femmes travaillant dans le secteur formel de l'économie.

Comme nous l'avons déjà dit dans la précédente section, l'un des éléments qui empêchent de bien apprécier le statut des femmes au regard de l'activité tient au fait que l'enquête fait appel à une période de référence brève, par exemple une semaine. Comme l'un des caractères de l'emploi informel est l'instabilité, avec rotation rapide de la main-d'oeuvre, les enquêtes vont donc enregistrer surtout les activités du secteur informel qui sont les plus stables; c'est-à-dire les petits établissements commerciaux, et les activités des petites entreprises et des ateliers d'artisans pour lesquels la production et la demande ne sont pas soumises à des fluctuations saisonnières.

Il y a certaines autres difficultés qui sont également liées aux modalités de la recherche sur le statut au regard de l'activité et expliquent, elles aussi, que les activités féminines soient sous-énumérées et qui jouent donc un certain rôle dans la mesure du secteur informel. L'une de ces difficultés intéresse le libellé des questions ou des rubriques servant, dans les questionnaires, à classer la population en individus économiquement actifs et individus économiquement inactifs. Le schéma culturel qui consiste à identifier le travail avec les activités rémunérées exercées au dehors du ménage, dans des établissements ou des sociétés, est manifeste dans les réponses des femmes et aboutit, lui aussi, à sous-dénombrer la population féminine économiquement active. Quand des femmes exerçant certaines activités économiques au sein du ménage - activités qui sont souvent difficiles à distinguer du travail domestique - déclarent que ce sont les "tâches domestiques" qui constituent leur principale activité pendant la semaine de référence, elles sont classées comme économiquement inactives et, par conséquent, exclues du secteur. Il en va de même pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées, qui déclarent faire des études, être à la retraite ou appartenir à d'autres catégories d'inactifs du point de vue économique. Il y a par conséquent une zone floue d'activités économiques qui devraient conduire à classer dans le secteur informel les femmes exerçant ces activités. Il s'agit d'emplois non rémunérés tenus par des travailleurs indépendants ou de membres de la famille apportant leur concours à de petites entreprises familiales.

Certaines autres difficultés liées à la mesure du secteur informel tiennent à la nature des activités considérées. Indépendamment des modalités de la recherche sur le statut de l'individu au regard de

l'activité, les emplois interdits par la loi ou mal acceptés par la collectivité ne sont généralement pas déclarés dans les recensements ou les enquêtes-ménages, et les personnes exerçant ce type d'activité sont classées avec les inactifs ou avec les individus exerçant une autre activité. C'est le cas des vendeurs de rue sans patente, des chiffonniers, des prostituées et de certains autres métiers qui peuvent être considérés comme illicites. Mais, d'après le système de comptabilité nationale des Nations Unies, il s'agit là d'activités économiques qui, lorsqu'elles sont dénombrées, doivent figurer dans le secteur informel.

Il arrive souvent aussi que certaines autres activités du secteur informel ne soient pas déclarées parce que leur exercice ne répond pas à certains obligations de la loi, que le travailleur n'acquies pas les impôts locaux, ou que l'activité est pratiquée dans de petites entreprises et de petits ateliers à l'intérieur du ménage. C'est là un autre exemple d'activités économiques de production et de commerce à petite échelle qualifiées d'"invisibles".

Par ailleurs, les classifications internationales des professions apportent leurs propres limitations quand on s'en sert pour décrire un bon nombre d'activités exercées dans le secteur informel que ces classifications ne prennent pas en compte. Par exemple, on a vu apparaître dans l'agglomération de Santiago du Chili ce qu'on appelle des "contrôleurs de la fréquence" (sous le sobriquet habituel de "muets"); ce sont généralement des jeunes gens qui informent les chauffeurs d'autobus de la distance et de l'écart de temps approximatif qui les séparent de l'autobus précédent sur le même trajet. Cette information permet au chauffeur de décider d'accélérer ou de ralentir pour prendre un plus grand nombre de passagers et elle est fournie contre une rémunération fixe. C'est un service rémunéré mais les personnes qui l'assurent sont des travailleurs informels : les classifications utilisées ne prennent pas cette activité en considération et, si elle était déclarée à l'occasion d'une enquête, elle serait extrêmement difficile à classer dans l'une des catégories de la classification internationale type des professions (CITP). Elle serait peut-être rangée parmi les professions non identifiées ou non classables. On voit à partir de cet exemple qu'il n'est pas contre-indiqué de classer ce type de groupes résiduels dans le secteur informel.

### C. Typologie de la participation des femmes au secteur informel - visibilité et invisibilité

Quand on adopte le cadre conceptuel du Système de comptabilité nationale des Nations Unies, lequel fournit une définition des activités économiques et des activités non économiques, on peut établir un certain nombre de critères pour déterminer quelles sont, parmi ces activités, celles qui font partie du secteur informel. Nous avons vu dans les chapitres précédents une définition du secteur informel reposant sur le classement de l'activité exercée ainsi que les limites accompagnant cette définition.

Il devient donc indispensable d'établir au préalable une typologie du secteur informel, avec les activités et les individus figurant dans chaque catégorie, pour déceler les principales difficultés que nous allons chaque fois rencontrer lors de la mesure puisque les divers cas de figure ne présentent pas tous les mêmes difficultés. A partir de là, il sera possible de dire ce qu'on peut faire pour tenter de les surmonter.

La typologie que nous présentons ici part de l'hypothèse que les activités économiques du secteur informel peuvent être circonscrites à l'aide de diverses dimensions. Nous examinons les caractères de chaque sous-secteur (ou type) par rapport aux situations "polaires" ou extrêmes constatées dans chaque dimension suivant les différentes combinaisons possibles pour chaque activité. Nous traitons par conséquent tout un ensemble de distinctions analytiques pour établir les différentes formes que revêtent dans la réalité les activités du secteur informel.

Nous retenons les dimensions ci-après :

a) Le lieu de travail : c'est-à-dire la distance entre l'habitation et le ménage et le lieu où l'activité est normalement exercée. Nous trouvons à une extrémité les activités exercées à l'intérieur du ménage (par exemple, l'activité des tailleurs indépendants, exercée à domicile) et, à l'autre extrémité, les petites entreprises et les services installés à l'extérieur du domicile ou du ménage (par exemple un emplacement de vente de fruits au marché). Cette dimension est particulièrement importante pour l'analyse du travail féminin en général et en particulier la participation des femmes au secteur informel;

b) Le degré de ressemblance entre l'activité exercée et les tâches domestiques, c'est-à-dire les tâches liées aux responsabilités familiales et ménagères. Aux extrêmes se situent des activités impossibles à distinguer des tâches ménagères (prendre soin d'enfants, préparations alimentaires, lavage et repassage, etc.) et (à l'autre extrémité) des activités classiquement réputées être du "travail" - production et vente de biens et services destinés au marché, ou travail rémunéré accompli en dehors du ménage. Cette dimension met en évidence l'invisibilité statistique du travail accompli par les femmes au sein de leur ménage ou au dehors, lequel, d'après le SCN, doit être considéré comme une activité économique quand il est réalisé en échange d'une compensation en espèces ou en nature;

c) La destination des biens et services produits. Ici, les situations extrêmes sont la transformation de biens primaires et la production destinée à l'autoconsommation, d'une part, et, de l'autre, la production marchande. Le SCN range l'une et l'autre sous le concept d'activité économique, qu'il y ait ou non échange de biens et services sur le marché. Cette dimension est importante car la production de biens au sein du ménage, quand elle est assurée par des femmes, échappe très souvent à l'enregistrement lors des enquêtes ou des recensements, même dans les cas les plus évidents où une partie de la production est commercialisée (s'agissant par exemple de tissu pour la confection de vêtements d'enfant, dont une partie est vendue);

d) Le caractère légal de l'activité et son acceptation par la collectivité : cette dimension met en évidence non seulement le caractère illicite ou non de l'activité considérée, distinction faite dans le SCN qui formule des recommandations particulières concernant le traitement de ces activités, mais aussi la difficulté à laquelle se heurtent les enquêtes-ménages quand il s'agit d'enregistrer certaines activités qui, parce qu'elles sont illicites ou considérées comme honteuses ou dégradantes, ne sont normalement pas déclarées;

e) La solidité des liens avec les activités du secteur formel. Il s'agit ici de voir dans quelle mesure les activités considérées font ou non partie intégrante du réseau de production d'unités économiques appartenant au secteur structuré de l'économie. On trouve à l'une des

extrémités, celle où les liens sont les plus manifestes, des activités du type de la "maquila" et, en règle générale, la pratique adoptée par certaines entreprises qui consiste à organiser leur production non pas dans des fabriques mais au sein de ménages sur le principe de la sous-traitance. A l'autre extrémité se situent les activités sans aucun lien économique avec le secteur formel, pour lesquelles il est particulièrement difficile d'évaluer la contribution au produit intérieur brut. Exemples d'activités de ce type : la garde d'enfants assurée par des femmes ne résidant pas dans le même ménage, la transformation de produits primaires destinés à l'autoconsommation au sein du ménage;

f) La complexité technique et sociale de l'activité. Cette dimension porte sur le degré de complexité des tâches accomplies et sur le fait que, dans une certaine mesure, ces tâches présupposent que l'individu prend part à des activités structurées soumises à une division du travail d'ordre technique et d'ordre social. A l'une des extrémités on trouvera le commerce de rue des camelots indépendants, qui gèrent leurs propres ressources et leur main-d'oeuvre sans être assujettis à des normes strictes concernant l'horaire de travail, le contrôle de la qualité, etc. A l'autre extrême, il y a le travail accompli dans les petits ateliers et les micro-entreprises dans lesquelles il est régi par des relations professionnelles dûment organisées;

g) La stabilité de l'activité dans le temps. Ici, on cherche si l'activité exercée est sujette à des variations dans le temps sous l'effet de l'évolution du marché ou en raison de la nature de l'activité elle-même. Il s'agit de repérer les types d'activités dont l'instabilité dans le temps risque d'inciter à classer certaines personnes parmi les inactifs parce que la période de référence est brève, quand il s'agit par exemple du mois pendant lequel l'enquête se déroule, ou à cause de la façon dont les questions sont posées. Nous prendrons pour exemple la vente dans les foires ou les marchés qui ont lieu uniquement pendant le week-end. Si pendant cinq jours de la semaine sur sept, la personne interrogée n'est occupée qu'à des "tâches domestiques", il est extrêmement probable qu'elle va se déclarer comme économiquement inactive, appliquant implicitement le critère de l'exercice d'une activité principale. Si le questionnaire ne recense pas la totalité des activités exercées pendant la semaine de référence, le travail accompli pendant les deux derniers jours va donc rester ignoré, de même que l'apport de l'intéressé au produit national et au revenu du ménage.

A partir des dimensions ci-dessus, il est possible d'établir une typologie de la participation des femmes au secteur informel, comme suit :

- a) Le secteur informel visible :
  - i) Les employeurs et employés du secteur privé travaillant dans de petites entreprises industrielles, petits établissements commerciaux et petits ateliers de réparation;
  - ii) Les travailleurs pour compte propre et tous les membres de la famille exerçant des activités marchandes relevant de l'industrie, du commerce et des services, qui travaillent hors de leur domicile dans un lieu fixe;
  - iii) Les travailleurs pour compte propre et travailleurs familiaux non rémunérés produisant et commercialisant des biens marchands en travaillant à domicile;

- iv) Les activités économiques exercées pour le compte d'entreprises du secteur formel et réalisées à domicile en l'absence de travailleurs salariés recrutés selon les normes du secteur structuré. Ce sous-secteur s'étend à la "maquila" et aux travaux de sous-traitance exécutés par des membres du ménage travaillant pour compte propre ou à titre d'auxiliaires familiaux non rémunérés;
- b) Les activités exercées dans la rue pour compte propre, en l'absence de locaux fixes, notamment le petit commerce et certaines activités économiques licites et illicites :
    - i) Les vendeurs de produits alimentaires et autres articles manufacturés achetés pour la revente ou vendus pour le compte d'entreprises;
    - ii) Les services aux personnes proposés par des travailleurs indépendants : petits cireurs, gardiens non patentés de parcs de stationnement, veilleurs de nuit louant leurs services à des particuliers;
    - iii) Les activités de récupération en vue de la revente : collecte de journaux, bouteilles et autres "porte à porte" de même nature, quête sur la voie publique d'articles à revendre;
    - iv) La prostitution, la mendicité, et l'acquisition illicite d'articles par le vol en vue de la vente;
  - c) Le secteur informel invisible : sont regroupées dans ce sous-secteur des activités économiques normalement exercées par des femmes qui n'apparaissent pas dans les statistiques tirées d'enquêtes et de recensements pour trois raisons principales :
    - i) On ne déclare pas des activités économiques qui ressemblent à des tâches domestiques, parce que, sous l'effet de schémas culturels, les enquêteurs et les répondants assimilent le travail à des activités plein temps rémunérées exercées hors du domicile;
    - ii) On n'enregistre pas certaines activités économiques parce qu'on applique mal la règle de la priorité suivant laquelle le statut d'actif l'emporte sur le statut d'inactif : en vertu de cette règle, quelle que soit la durée du travail accompli pendant la période de référence, il faut comptabiliser l'individu dans la population active; par conséquent, s'il n'est pas posé de questions sur les activités exercées par l'individu qui se déclare comme étant inactif, les activités en question ne seront pas enregistrées;
    - iii) On n'enregistre pas non plus les activités économiques exercées en dehors de la période de référence :
  - d) Le service domestique :
    - i) Sont comptabilisés ici les employés de maison résidents, (c'est-à-dire ceux et celles) qui accomplissent des tâches domestiques contre salaire et vivent généralement avec le ménage auquel ces personnes fournissent leurs services;

- ii) Les employées de maison non résidentes, c'est-à-dire les femmes qui fournissent des services rémunérés en travaillant pour leur compte dans un ménage extérieur au moins mais ne vivent pas avec le(s) ménage(s) en question.

### III. COMMENT MESURER LE SECTEUR INFORMEL A L'AIDE DES RECENSEMENTS ET DES ENQUETES-MENAGES

Nous avons étudié dans les deux chapitres précédents les principales limitations liées aux recensements de population et aux enquêtes-ménages quand nous voulons nous en servir pour mesurer la participation des femmes à l'économie et constaté que les difficultés étaient plus grandes encore quand nous voulons mesurer leur participation, leur revenu et leur contribution à la production dans le secteur informel. Dans le présent chapitre, nous examinons, compte tenu de ces limitations, comment nous pouvons néanmoins nous adresser à ces deux grandes sources d'information pour étudier la participation des femmes au secteur informel. Nous formulons aussi quelques suggestions tendant à affiner la mesure et l'analyse du secteur informel grâce à des indications tirées de ces enquêtes et de ces recensements et consistant à mieux identifier les groupes cibles, ce qui devrait permettre de concevoir et de mettre en oeuvre des politiques socio-économiques visant à améliorer les conditions d'existence et de travail dans ce secteur.

#### A. Les recensements de population

##### 1. Comment mesurer le secteur informel à l'aide d'indications tirées des recensements

En Amérique latine, les recensements de population, en particulier ceux des années 70 et 80, ont été l'une des principales sources d'informations pour un grand nombre d'études relatives aux phénomènes démographiques et économiques. En s'appuyant sur diverses approches analytiques et méthodologiques, avec des finalités diverses, la recherche a porté sur la fécondité, la mortalité, les migrations, la participation à l'activité économique, les structures sociales, le niveau d'instruction, la quantification et la description de la pauvreté, etc. Cette multiplicité d'études faites dans le prolongement des recensements s'explique aussi par une meilleure capacité à traiter l'information tirée des recensements ou des échantillons de recensement qui s'est manifestée dans tous les pays de la région. Cette capacité s'est d'autant plus amplifiée que l'exploitation des bases de données s'est informatisée dans les services et les instituts de statistique, ce qui a permis aux chercheurs d'accéder plus largement aux données recueillies lors des recensements et d'accélérer la publication de données préliminaires reposant sur les échantillons constitués en vue des recensements.

Le Centre latino-américain de démographie (CELADE) joue en la matière un rôle extrêmement important depuis le début des années 70, avec la création d'une banque de données constituée de fichiers contenant des échantillons de recensement et parfois des recensements complets de la majorité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ces données sont disponibles pour l'utilisateur sur bande magnétique ou dans des tableaux qu'il est possible d'obtenir en s'adressant au CELADE 17/.

Toutefois, malgré la présence de ces bases de données, et bien que l'on puisse accéder rapidement à relativement peu de frais à cette information tirée des recensements, ces sources n'ont pas été beaucoup exploitées pour mesurer et analyser le secteur informel. Ce n'est guère qu'à partir de 1986 que le programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes mis en place par le BIT (PREALC), tirant parti de l'existence de micro-données extraites de recensements pour un nombre assez important de pays de la région, a demandé que soit établis des tableaux spéciaux permettant d'analyser l'évolution de différents

segments du marché du travail au cours de la période 1960-1980 et d'examiner les liens entre le secteur informel de l'économie et toute une série de variables à l'échelon individuel qui caractérisent la segmentation du marché du travail en tant que fonction de l'offre de main-d'oeuvre. On peut dire que c'est là la première analyse détaillée qui ait été faite du secteur informel au moyen de données de recensement désagrégées, en vue d'une comparaison à l'échelle internationale des transformations qu'ont connues pendant les vingt dernières années divers pays d'Amérique latine.

Nous n'avons pas, dans le présent rapport, à nous attarder sur les principales conclusions de cette recherche, mais nous l'évoquons parce qu'elle constitue un bon exemple des utilisations qui peuvent être faites des micro-données de recensement et aussi parce qu'elle sert de cadre de référence, montrant à quel point peuvent être utiles les données de recensement disponibles dans la région, en particulier pour la mesure du secteur informel.

Le tableau A.4 a) de l'annexe indique comment il est possible de circonscrire les différents segments du marché du travail conformément à la définition de la population économiquement active qui est retenue aux fins du recensement. Le même tableau montre qu'en accédant aux micro-données et en exploitant la possibilité d'opérer certaines classifications croisées, on peut faire plusieurs distinctions à l'intérieur de la population économiquement active qui sont exclues quand on travaille avec des données de recensement déjà publiées. Les variables économiques des recensements opérés dans les six pays considérés permettent d'appliquer au secteur informel une définition commune. C'est celle qui est adoptée dans beaucoup d'études quand il n'y a pas de renseignements disponibles sur les caractères des unités économiques ni sur le niveau de revenu de la population. En outre, il devient alors possible de classer par branche d'activité la population ayant un emploi dans les deux secteurs, formel et informel, et d'isoler le service domestique des autres activités. La population ayant un emploi dans l'agriculture est subdivisée en deux sous-secteurs, traditionnel et moderne, et le classement de la population économiquement active est complété par l'addition des chômeurs.

Le tableau A.4 b) de l'annexe montre ensuite quelle est l'ampleur relative de chacun des segments ainsi définis et sa composition par sexe. Les données sont une expansion des chiffres d'échantillon extraits de recensements de six pays d'Amérique latine opérés pendant les années 70 et 80.

Il convient de signaler qu'indépendamment des problèmes de mesure du statut au regard de l'activité que posent les recensements de population - lesquels sont assez sérieux en ce qui concerne les femmes, notamment pour les activités informelles et pour le secteur agricole - cette source d'information que sont les recensements de population continue d'être irremplaçable pour les comparaisons internationales et pour l'étude des tendances à long terme.

L'étude du PREALC montre en particulier combien les données de recensement peuvent être utiles quand on peut accéder à des micro-données et qu'on peut étudier trois variables au moins dans l'optique d'une recherche particulière ou de la conception d'une politique. En règle générale, ces tableaux ne sont pas disponibles dans les publications de recensement assurées par les services statistiques. Dans l'étude PREALC, une série uniforme de tableaux permet d'analyser très en détail les

différents secteurs du marché du travail. Les variables étudiées sont les suivantes : lieu de résidence de la population (zones métropolitaines, grandes villes, milieu urbain et milieu rural); l'âge (il est fait une distinction entre diverses tranches d'âge, qui permet d'identifier les éléments les plus jeunes et les éléments les plus âgés dans le secteur informel); le sexe : le lien avec le chef de ménage (il est possible de déterminer la participation économique aux différents secteurs du chef de ménage, de l'épouse, des enfants et autres parents ou non-parents du chef de ménage et de montrer aussi quelle est la participation au secteur informel des travailleurs exerçant une activité secondaire); l'éducation (il est défini plusieurs niveaux d'instruction à partir du nombre d'années de fréquentation de l'école primaire, de l'école secondaire et de l'université, ce qui permet d'analyser les résultats scolaires relatifs de la main-d'oeuvre dans les secteurs formel et informel).

Certaines des classifications croisées regroupent quatre variables : le lieu de résidence, le sexe, l'âge et le lien avec le chef de ménage. Il est alors possible d'analyser, par exemple, comment le secteur informel a évolué au cours des 10 dernières années dans les zones métropolitaines des six pays considérés, avec une indication de la participation des femmes à une main-d'oeuvre secondaire dans certaines tranches d'âge. Ce type d'information est particulièrement utile pour pouvoir établir les caractères de ce secteur et savoir s'il y aurait lieu d'adopter certaines politiques socio-économiques en sa faveur.

Nous décrivons dans les paragraphes ci-dessous d'autres façons d'utiliser les recensements qui sont particulièrement fructueuses pour l'étude de la participation des femmes au secteur informel.

## 2. Le lien entre les caractères de l'individu et les caractères du ménage et construction de dossiers de ménages

La plupart du temps, les recherches menées à l'aide de données de recensement, y compris celles qui font appel à des bases de données, ont consisté à analyser les caractères de l'individu dans la population considérée sans établir de lien entre ces caractères et ceux du ménage dans lequel il vit. Il n'a que très rarement été tenté de rattacher entre elles les informations recueillies sur les membres d'un même ménage. Cela s'explique jusqu'à un certain point par le fait que les cadres conceptuels visent principalement l'analyse du comportement individuel sur le marché du travail. Mais l'on reconnaît de plus en plus que c'est le ménage qui est l'unité d'analyse pertinente quand on veut étudier la population active féminine et concevoir une politique de l'emploi.

La décision de se présenter ou non sur le marché du travail et les possibilités qui s'offrent de répondre aux besoins des différents membres du ménage reposent sur des décisions adoptées au sein de ce ménage en fonction de ses ressources, c'est-à-dire du nombre de personnes en âge de travailler, du niveau d'instruction et des compétences, du capital disponible, et des ambitions des uns et des autres. Ces décisions sur la participation des membres de la famille au marché du travail, sur les modalités de cette participation et sur le moment où elle intervient sont désormais considérées comme faisant partie de la stratégie de survie du ménage, en particulier dans les milieux à faible revenu.

En ce qui concerne la participation des femmes au secteur informel, la nécessité d'établir un lien entre les caractères individuels et ceux

des autres membres du ménage est encore plus patente. Beaucoup d'études ont fait la preuve que, du point de vue de l'offre de main-d'oeuvre, la participation des femmes à l'activité économique est fortement conditionnée par l'obligation qui leur incombe d'accomplir des tâches domestiques 18/. En outre, des études ont montré aussi que la participation des femmes au secteur informel est étroitement liée aux caractères de la participation du chef de ménage et du principal soutien de famille, c'est-à-dire que la participation de l'épouse et des filles comme travailleuses indépendantes ou comme travailleuses familiales non rémunérées se trouve facilitée si le chef du ménage travaille déjà dans le secteur informel, ou bien les femmes se trouvent encouragées à participer à ce secteur si le principal soutien de famille est au chômage. Ce deuxième cas de figure est caractéristique du comportement de la main-d'oeuvre secondaire en période de crise, quand le chômage augmente dans le secteur formel.

Les bases de données de recensement permettent de constituer, grâce à l'ordinateur, des dossiers de ménage rattachant les caractères des individus et ceux de leur ménage et de l'organisation familiale sous un même toit. Il est alors possible d'opérer des classifications croisées avec les deux types de variables, ce qui enrichit considérablement l'analyse.

Sur ce point, nous donnerons deux exemples. Le premier est que la participation des femmes au secteur informel urbain est étroitement liée à la présence dans ce secteur d'autres membres du ménage : certaines indications tendent à prouver que, quand le chef de ménage exerce une activité dans le secteur informel, les femmes appartenant au même ménage tendent à exercer une activité dans le même secteur. En pareil cas, les dossiers de ménage permettent d'analyser le lien entre l'activité économique du chef de ménage et celle de l'épouse. La conclusion qu'il est possible d'en tirer est que, pour concevoir une politique susceptible d'améliorer la situation des femmes exerçant leur activité dans le secteur informel, il faut nécessairement prendre en considération la situation intra-familiale, ainsi que l'apport de ces femmes au revenu total du ménage.

Le second exemple est celui-ci : on a constaté que l'évaluation par voie de recensement de l'activité économique en milieu rural n'accorde pas la place voulue à la participation économique des femmes qui s'occupent de produire des biens et de transformer des produits primaires en vue de l'autoconsommation. En effet, les recensements n'enregistrent qu'un faible taux de participation féminine à l'économie et ne rangent qu'un faible nombre de femmes du milieu rural dans la catégorie des travailleurs familiaux non rémunérés. La constitution d'un dossier de ménage permet de calculer le nombre de femmes en âge de travailler qui résident dans des ménages dont le chef ainsi que d'autres membres actifs travaillent, en milieu rural, dans le secteur agricole traditionnel. A partir de cette information, on peut évaluer le nombre de femmes qui se déclarent comme inactives mais participent néanmoins à la production de biens destinés à l'autoconsommation.

Il faut savoir que l'une des raisons pour lesquelles on ne procédait pas auparavant à ce type d'analyse de données des recensements était qu'il était difficile d'accéder aux bases de données voulues en vue d'un traitement informatique. Actuellement, l'existence de banques de données comme celle du CELADE et de progiciels statistiques adaptés à la constitution de dossiers de ménage permet désormais de réaliser ce genre d'analyse à relativement peu de frais. Les programmes statistiques les

plus courants autorisent désormais très facilement à relier entre elles les données relatives aux personnes appartenant au même ménage. L'utilisateur peut donc créer des dossiers adaptés à ses propres analyses. L'expérience pratique accumulée par le CELADE et la Division statistique de la CEPALC, en ce qui concerne le traitement des recensements et des enquêtes-ménages dans la région, permet de dire que lorsqu'il existe des micro-données, il est possible d'opérer des classifications complexes intégrant quatre variables simultanément au moins, et d'associer les caractères individuels des personnes interrogées à des variables de ménage agrégées. Si ce type d'analyse est encore limité, c'est essentiellement en raison de la dimension des échantillons, et parce qu'il est difficile de généraliser un petit nombre de cas à l'ensemble de la population.

### 3. L'application de données de recensement à de petites zones géographiques

Il y a quelque temps, le Centre latino-américain de démographie a mis en train un projet visant à faciliter l'établissement de classifications de recensement concernant de petites régions géographiques préalablement délimitées dans chaque pays. Ce projet d'inspire d'une étude faite en 1983 avec le concours du Centre canadien de recherche internationale pour le développement. Cette étude a montré que beaucoup d'organismes statistiques nationaux d'Amérique latine et des Caraïbes avaient énormément de mal à fournir aux organismes publics et privés les données démographiques géographiquement désagrégées nécessaires à la planification d'une infrastructure de services sociaux 19/. Pour que l'utilisateur ait plus facilement accès à des données de recensement désagrégées, le CELADE a donc mis au point une technique de micro-informatique permettant de construire rapidement, à peu de frais, sans même le concours d'un programmeur, des tableaux tirés de micro-données de recensement intéressant chaque fois un territoire assez réduit 20/.

Ce système, qui est appelé REDATAM, présente beaucoup d'avantages et élargit les possibilités d'exploitation des recensements de population. Il est envisagé désormais de traiter toute l'information du recensement au profit de régions ou de zones de recensement prédéterminées et conformément aux besoins des utilisateurs. L'objet de l'analyse étant connu, on peut faire un choix parmi les unités géographiques présentant de l'intérêt et les tableaux peuvent être construits à partir de là. Mise à part l'économie réalisée sur le plan financier et sur celui du temps, REDATAM permet en outre de faire des études à partir d'une énumération complète, et de pallier les limitations dues à l'échantillonnage, lesquelles posent en général des difficultés sérieuses, le nombre de cas d'espèces étant trop faible pour l'analyse. En même temps, ce système permet de réaliser des études s'inspirant des caractères démographiques et économiques de la population qui intéressent l'utilisateur sans que celui-ci ait besoin de traiter intégralement le recensement.

Ce système REDATAM est conçu pour permettre à l'utilisateur de définir le contexte des études à partir de la cartographie du recensement et de la définition de secteurs de recensement utilisés aux fins de celui-ci. De cette façon, il est possible d'établir des classifications spéciales de caractères concernant l'individu, le ménage ou l'habitation pour toute une série de secteurs de recensement présentant certains traits communs et constituant par exemple un certain quartier situé dans un certain secteur ou district du pays. Dans la mesure où les secteurs

intéressant le chercheur ne correspondent pas normalement à des circonscriptions administratives ou politiques, le système autorise l'utilisateur à construire sa propre zone d'intérêt en désagrégeant l'information de recensement correspondant à de faibles superficies, par exemple les segments de l'énumération du recensement 21/.

L'accès par voie de micro-ordinateur à la base de données du système REDATAM permet d'améliorer sensiblement l'étude de la participation des femmes au secteur informel. Par exemple, il est possible d'envisager d'étudier en profondeur des ménages situés en milieu rural et en milieu urbain dans lesquels l'activité agricole se rattache à différents types de cultures pratiquées ou bien dans lesquels il existe des types particuliers de régime foncier appliqués à l'exploitation des terres. Il est possible, quand on définit ces secteurs particuliers, de se servir de recensements ou d'enquêtes portant sur l'agriculture et l'élevage pour obtenir des indications sur les caractères de l'exploitation agricole. Les données de recensements peuvent de cette façon être rattachées aux données puisées à d'autres sources d'information. L'étude comparative de l'activité des femmes en fonction des caractères du ménage auquel elles appartiennent associée aux particularités de l'agriculture et de l'élevage pratiqués (quant au point de savoir, par exemple, s'il y a ou non en permanence des travailleurs salariés ou des travailleurs temporaires) peut alors éclairer la façon dont les femmes participent à l'activité agricole. De même, il est possible d'établir un lien entre la participation des femmes à la production destinée à l'autoconsommation d'une part, et, de l'autre, le calcul de la valeur estimative de la production agricole enregistrée dans les enquêtes ou les recensements agricoles. Ce type d'étude peut servir à améliorer l'évaluation de la qualité des données de recensement quand celles-ci sont comparées à des données émanant d'autres sources.

Dans les zones urbaines ou métropolitaines, accéder à des données désagrégées et définir des secteurs géographiques ad hoc permet de privilégier l'utilisation des données de recensement correspondant à des quartiers ou à des districts urbains où se trouve concentrée la population à faible revenu et où il est vraisemblable que les femmes participent au secteur informel de l'économie. L'extraordinaire ségrégation spatiale de la population dans les métropoles latino-américaines facilite l'identification des zones urbaines où la population habite dans la pauvreté, et par conséquent l'identification des groupes qui feront l'objet d'une politique sociale.

Les études qui sont ainsi orientées peuvent aussi servir à concevoir des enquêtes de type expérimental et à mettre à l'essai des questionnaires spéciaux visant à recueillir des informations sur les femmes dans le secteur informel sans passer par l'établissement d'échantillons coûteux, qui sont du reste insuffisants quand on veut étudier les caractères de la population de certains périmètres géographiques.

#### 4. Comment utiliser le programme de recensements pour réaliser des collectes expérimentales de données

L'organisation d'un recensement, avec toutes les activités connexes dont l'opération s'accompagne, fournit aux services statistiques une bonne occasion d'envisager d'exécuter des recensements et des enquêtes de type expérimental pour réunir des informations sur certaines questions dans le cadre de certains périmètres géographiques, ou bien pour mettre à l'essai de nouvelles questions ou de nouvelles rubriques en vue de

recueillir des informations déjà prises en compte dans les questionnaires de recensement mais d'une façon différente. Les ressources investies dans l'organisation du recensement, la formation d'enquêteurs, la campagne massive généralement menée pour s'assurer du concours de la population, de même que le caractère obligatoire de toute l'opération, sont autant de conditions qui font du recensement une occasion très favorable à la réalisation de recensements et d'enquêtes expérimentales.

Il y a lieu de citer ici à titre d'exemple le recensement expérimental de la population et des ménages du Costa Rica, organisé en 1983 dans un district de San Juan, San Ramón, à titre de préparatifs du recensement national de 1984. A cette occasion, il a été décidé d'étudier assez en détail les activités des femmes considérées comme inactives (d'après les définitions utilisées normalement) qui apportent néanmoins un concours au revenu et au bien-être de ces femmes et du ménage. L'objet était d'établir dans quelle mesure le questionnaire de recensement classique omet de recenser l'activité économique des femmes se déclarant elles-mêmes comme étant inactives. Il a donc été établi un questionnaire spécial qui a été distribué, dans le district de San Juan, à toutes les femmes de 12 ans et plus qui avaient auparavant déclaré s'occuper de tâches domestiques, ou bien indiqué qu'elles étaient étudiantes, ou à la retraite, ou encore non économiquement actives 22/. Il a été demandé à ces femmes si elles avaient au cours de la semaine et dans les 12 mois précédents exercé une au moins des activités figurant sur une liste de 21 activités correspondant à des activités agricoles, artisanales, commerciales ou des activités de service faisant partie du questionnaire, et il leur a été demandé en même temps combien d'heures elles avaient consacré à ces activités et si le travail avait été réalisé au sein du ménage ou à l'extérieur 23/. Les principaux caractères des femmes étudiées sont présentés succinctement aux tableaux A.5 a) à A.5 d) de l'annexe. On trouvera au tableau A.5 e) certains extraits pertinents du questionnaire utilisé pour cette enquête. De cette étude se dégagent les principales conclusions suivantes :

a) La prise en compte des activités économiques des femmes classées comme économiquement inactives d'après les méthodes de mesure habituelles aboutit à relever sensiblement les taux de participation; si l'on compare ces taux selon qu'ils sont calculés suivant les modalités habituelles et selon qu'ils sont calculés suivant la méthode nouvelle, on constate que le taux passe de 38,2% à 48,3% en milieu urbain, et de 22,5% à 45,3% dans les zones rurales du district de San Juan;

b) La plupart des activités déclarées sont exercées à l'intérieur du ménage ou sur l'exploitation agricole quand la période de référence est la semaine précédant l'interview, tandis que les activités sont menées à peu près à parts égales au sein du ménage et au dehors quand la période de référence représente l'année précédente. L'explication tient peut-être à la participation des femmes à la récolte du café, activité limitée à une certaine période de l'année;

c) En moyenne, on a constaté qu'en milieu urbain les femmes travaillaient 18 heures par semaine et en milieu rural, 12 heures, ce qui indique que les femmes apportent une contribution importante au revenu du ménage. Si celle-ci n'entre pas dans la comptabilité nationale, cela pourrait représenter une sous-estimation assez nette du produit national;

d) Les activités déclarées par les femmes dites "inactives" peuvent toutes se ranger dans les activités du secteur informel urbain (artisanat et industrie familiale, commerce et services) ou bien du secteur agricole

traditionnel, exception faite de la part qu'elles prennent à la récolte de café et de certains autres produits agricoles, activités qu'elles exercent à titre de travailleurs rémunérés, auquel cas elles se rangeraient alors dans le secteur agricole moderne.

Nous suggérons que, d'une manière générale, ces questionnaires spéciaux accompagnant le recensement soient utilisés pour une recherche approfondie de certaines questions concernant, par exemple, précisément la participation des femmes au secteur informel urbain et au secteur agricole dit traditionnel. Ce type de recherche, quand les questionnaires spéciaux sont adressés aux résidents de quartiers urbains et de districts ruraux sélectionnés à l'avance, permet de comparer les réponses qui sont faites aux questions adressées à la population tout entière et les réponses faites aux questionnaires spéciaux. Si l'on tient compte, au moment de la sélection des secteurs géographiques à retenir pour les études spéciales, de certains critères tels que la représentativité et la couverture, par exemple, les résultats des études approfondies pourraient autoriser de les généraliser à l'échelle du pays.

#### B. Les enquêtes-ménages et la construction de variables et de tableaux concernant les ménages en vue de l'analyse de la participation des femmes au secteur informel

Nous allons indiquer ici certaines des possibilités qu'offrent les enquêtes-ménages quand nous voulons mesurer l'activité et le revenu des femmes dans le secteur informel. Nous allons prendre quatre exemples, dont chacun montre comment il est possible de construire des variables nouvelles au moyen de l'information tirée de l'enquête et de mettre en forme certains tableaux en vue de leur analyse.

Dans tous les cas, nous tablons sur la possibilité d'accéder à des micro-données d'enquête, car ces exemples ont trait à des variables et à des tableaux qui ne sont pas normalement disponibles dans les publications des services statistiques.

##### 1. Construction d'une classification des ménages et analyse du revenu familial

Le premier exemple montre comment il est possible d'envisager le problème de la femme chef de ménage et de l'activité qu'elle exerce dans des métiers caractéristiques du secteur formel et du secteur informel dans différentes tranches de revenu. On a dit ici et là que l'absence de renseignements détaillés sur les caractères des femmes et des ménages dont le chef est une femme limitent l'utilité des recensements et de la plupart des enquêtes quand on cherche des indications sur le niveau de revenu des ménages dont le chef est une femme et sur les femmes qui assument ce rôle de direction 24/. Les enquêtes-ménages n'étudient pas de cette façon les caractères de la direction du ménage et le rôle des femmes n'est enregistré que du point de vue de la variable "relation avec le chef de ménage", mais il est possible d'identifier les ménages où le conjoint, l'homme, n'existe pas et par conséquent, à toutes fins pratiques, la direction du ménage est exercée par une femme.

L'une des façons d'identifier ces ménages consiste à se servir d'une classification des ménages consistant à les regrouper suivant la présence (ou l'absence) de divers membres du ménage (épouse du chef de ménage, enfants, autres parents et membres du ménage sans lien de parenté avec le chef), comme suit :

<u>Conjoint</u>	<u>Enfants</u>	<u>Autres membres du ménage</u>	<u>Type de ménage</u>
Non	Non	Non	Composé du chef seul
Non	Non	Oui	Chef avec d'autres membres
Non	Oui	Non	Chef avec enfants
Non	Oui	Oui	Chef avec enfants et d'autres membres
Oui	Non	Non	Couple sans enfants
Oui	Non	Oui	Couple avec d'autres membres
Oui	Oui	Non	Ménage nucléaire
Oui	Oui	Oui	Ménage élargi et composite

Manifestement, les ménages dirigés par une femme se retrouvent groupés dans les quatre premiers types de ménage, quand le conjoint fait défaut. Des données résultant de l'enquête réalisée en octobre 1980 sur l'agglomération de Buenos Aires donnent la ventilation ci-dessous des ménages suivant cette classification :

<u>Type de ménage</u>	<u>Pourcentage de ménages</u>	<u>Pourcentage de femmes chefs de ménage</u>
Chef seul	10,4	66,2
Chef, plus d'autres membres	8,1	80,8
Chef, avec enfants	4,9	47,0
Chef, enfants et d'autres membres	1,4	81,0
Couple sans enfants	16,8	0,9
Couple et d'autres membres	2,5	3,5
Ménages nucléaires	47,2	0,8
Ménages élargis et composites	8,7	1,8
TOTAL	100,0	17,7

Nombre de ménages : 2 647 400

Une classification de cette sorte permet d'identifier les ménages dont le chef est une femme et d'analyser leur composition d'après leurs membres, leur activité, et leur situation et leur participation au secteur formel et informel.

On a souvent dit que les ménages dirigés par une femme méritent qu'on s'y intéresse tout particulièrement car on admet de plus en plus largement que ces ménages sont différents de ceux dont le chef est un homme. Il faut donc s'y intéresser au moment d'élaborer une politique sociale, notamment pour les différences concernant le niveau du revenu familial et du bien-être, qu'il est possible d'analyser à l'aide du revenu familial total servant à classer les ménages. Pour construire cette variable, on peut faire la somme du revenu primaire, des revenus immobiliers et des transferts courants au bénéfice de tous les membres du ménage. Le revenu familial peut ensuite être considéré comme une variable individuelle supplémentaire intéressant la totalité des membres du ménage, que ceux-ci bénéficient effectivement ou non de revenus. Dans l'exemple pris ici, les ménages ont été classés en cinq groupes d'après le niveau du revenu familial, pour pouvoir comparer les types d'activités exercées par les femmes non chefs de ménage appartenant à la tranche des 20 % de ménages les plus pauvres et appartenant à la tranche des 20 % de ménages les plus riches.

Les emplois ont été classés comme étant soit formels, soit informels, et correspondant à des activités caractéristiques de chaque secteur. On verra au tableau 9 comment varie le pourcentage de femmes non chefs de ménage exerçant une activité du secteur informel selon la tranche de revenu dont relève le ménage auquel la femme appartient (l'activité exercée consistant à être patronne d'une petite entreprise de vente au détail, à vendre dans la rue, à être artisan dans une industrie manufacturière, à être tailleur ou couturière, travailleuse indépendante dans la branche des services aux personnes, cuisinière, blanchisseuse). Dans les trois villes considérées (Bogotá, Lima, Caracas) ce sont jusqu'à 75 % des femmes non chefs de ménage appartenant à la tranche des 20 % les plus pauvres qui ont déclaré exercer des activités caractéristiques du secteur informel, la proportion des femmes exerçant les mêmes activités 25/ dans la tranche des 20 % les plus aisés varient entre 13,3 % et 19,1 %.

Par opposition, cet exemple montre que le revenu de la famille, qui est un indicateur du statut socio-économique du ménage, conditionne fortement l'accès des femmes aux emplois du secteur formel, emplois qui sont mieux rémunérés et qui imposent à la femme de pouvoir compter sur certains services domestiques lui permettant de travailler plus facilement au dehors.

Tableau 9

Activités exercées par les femmes non chefs de ménage  
en fonction du revenu familial

(En pourcentage)

Occupation	COLOMBIE (Bogotá, 1982)		PEROU (Lima-Callao, 1982)		VENEZUELA (Caracas, 1982)	
	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches
Activités du secteur formel <u>a/</u>	21,8	77,2	15,1	79,8	15,4	86,4
Activités du secteur informel <u>b/</u>	74,9	19,1	83,0	17,5	80,9	13,3
Autres activités <u>c/</u>	3,3	3,7	1,9	2,7	3,7	0,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de femmes recensées	(102,8)	(73,3)	(104,4)	(77,9)	(53,9)	(63,1)

Source : Nations Unies, CEPALC, "La mujer en el sector popular urbano: América Latina y el Caribe" (LC/G.1326), octobre 1984, p. 275, 323, 341.

a/ C'est-à-dire les grands groupes 1, 2, 3 et 4 (à l'exception des sous-groupes 4-1, 4-5, 4-9) de la Classification internationale type des professions (CITP), édition révisée, 1968.

b/ Comprend les sous-groupes 4-1, 4-5 et 4-9; le grand groupe 5 et les sous-groupes 7-7, 7-9 et 8-0 de la CITP.

c/ Soit le reste des grands groupes 7, 8 et 9 et du grand groupe X de la CITP.

## 2. Le lien entre les caractères de l'emploi de la femme et la situation financière de la famille

L'exemple ci-dessous montre qu'il est possible d'établir un lien entre des variables individuelles (le mode de participation de la femme au marché du travail) et des variables concernant le ménage qui décrivent différentes situations familiales. L'exemple renvoie à la construction de variables qui indiquent que le statut professionnel de la femme est très souvent conditionné par une situation familiale lui permettant difficilement de prendre un emploi salarié à plein temps en dehors du ménage. L'information recueillie sur la situation de famille et l'établissement d'une classification des ménages permettent d'identifier les femmes mariées avec ou sans enfants 26/ et de distinguer des situations familiales qui vont susciter des difficultés plus ou moins grandes tant sur le plan de l'exécution des tâches domestiques que sur celui du travail salarié à l'extérieur.

On trouvera au tableau 10 des données tirées d'une enquête-ménages réalisée en Argentine (dans l'agglomération de Buenos Aires, en 1980). Sont étudiées trois situations familiales extrêmes : la femme célibataire sans enfants vivant au sein de l'un quelconque des types de ménage définis dans le premier exemple; la femme mariée vivant dans ces types de ménages en l'absence d'enfants; et la femme mariée vivant dans ces ménages avec enfants. Pour les deux derniers groupes, seules sont prises en considération les femmes vivant dans un "ménage nucléaire" : il s'agit de ménages où il n'y a pas d'autre femme adulte à même d'assumer une partie des tâches domestiques et de faciliter par là l'accès d'autres femmes à l'exercice d'activités économiques en dehors du ménage.

Comme on le verra au tableau 10, la participation de la femme à la vie active varie selon les trois cas de figure. A mesure qu'évolue la situation familiale et que celle-ci impose un plus grand volume de travail domestique - c'est à dire que la femme célibataire devient une femme mariée et que la femme mariée sans enfant devient femme mariée avec enfant - la proportion des femmes exerçant une activité économique se contracte fortement (passant de 84,5% chez les célibataires à 27,9% chez les femmes mariées avec enfant) et par ailleurs, chez les femmes qui se déclarent économiquement actives, le pourcentage de travailleuses indépendantes progresse : chez les célibataires, il représente une femme sur 10 tandis que chez les femmes mariées avec enfant résidant au sein du ménage il est de quatre femmes sur 10. L'emploi indépendant est une formule qu'adoptent très souvent les femmes quand leur situation familiale leur permet difficilement de prendre un travail rémunéré à l'extérieur.

Le tableau 10 montre aussi que les difficultés liées à la mesure de la participation des femmes à la vie active se présentent essentiellement pour les femmes mariées avec enfants, car dans ce groupe, il n'y a guère qu'une femme sur quatre qui soit recensée comme économiquement active d'après l'enquête en question. C'est à travers ce groupe qu'il faut s'attacher à améliorer l'évaluation de la participation des femmes à la population active et qu'il faut donc étudier de près les activités économiques des femmes qui se déclarent "inactives".

Il est possible de compléter le tableau qui sert ici d'exemple en vue d'une analyse plus fine du secteur informel avec des indications concernant par exemple le revenu familial moyen, le nombre et l'âge des enfants, la possibilité de recourir à des services domestiques.

Tableau 10

La situation au regard de l'emploi des femmes de 25 à 44 ans  
qui travaillent, en fonction de leur situation familiale,  
dans l'agglomération de Buenos Aires, 1982

(En pourcentage)

Situation au regard de l'emploi	SITUATION FAMILIALE			
	Total	Femmes célibataires	Femmes mariées	
			Sans enfants	Avec enfants <u>b/</u>
<u>Non salariées</u>	<u>27,8</u>	<u>11,0</u>	<u>21,5</u>	<u>42,9</u>
Travailleuses indépendantes <u>a/</u>	25,7	10,5	16,2	40,0
Travailleuses familiales non rémunérées	2,1	0,5	5,3	2,9
<u>Salariées</u>	<u>72,2</u>	<u>89,0</u>	<u>78,5</u>	<u>57,1</u>
Du secteur public	21,5	21,5	27,9	20,0
Du secteur privé	<u>50,7</u>	<u>67,5</u>	<u>50,6</u>	<u>37,1</u>
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de participation <u>c/</u>	41,9	84,5	60,5	27,9
Nombre de femmes (en milliers)	(357,3)	(140,9)	(41,0)	(175,4)

Source : Nations Unies, CEPALC, Análisis estadístico de la situación de la mujer en países de América Latina a través de las encuestas de hogares, LC/R/418 (Sem. 24/2), p. 59.

a/ Y compris les employeurs.

b/ C'est-à-dire un enfant au moins vivant au sein du ménage.

c/ Femmes âgées de 25 à 44 ans exerçant une activité en pourcentage de la totalité des femmes du même groupe d'âge.

### 3. Les liens entre les membres du ménage

Nous indiquons ci-dessous les possibilités qu'offrent les enquêtes-ménages quand nous voulons analyser la participation des femmes au secteur informel à l'aide de variables établissant quels liens rattachent entre eux les différents membres du même ménage.

Pour concevoir des politiques socio-économiques en faveur des travailleurs du secteur informel, il faut savoir qui sont en général les membres de la famille exerçant ce type d'activité. S'agissant des femmes, l'information nécessaire doit nous dire quelle est leur position au sein du ménage et permettre d'analyser leur relation avec le chef du ménage.

On constatera au tableau 11 que la plupart des femmes qui travaillent dans le secteur informel (travailleuses indépendantes et travailleuses

familiales non rémunérées, exception faite des femmes exerçant une profession libérale et des techniciennes) sont chefs de ménage (22,2 %) ou bien sont l'épouse du chef de ménage (55,4 %), tandis que la plus grande partie des femmes qui ont un emploi dans le secteur structuré sont les filles du chef de ménage (41,2 %). Ce qui conduit à se poser la question suivante : dans quelle mesure les femmes, dans le secteur informel, exercent-elles une activité relevant du même domaine que l'activité exercée par le chef de ménage? Pour procéder à ce type d'analyse, il faut, dans chaque ménage, rapprocher les activités exercées par le chef de ménage et celles qu'exercent les autres membres du ménage. Le tableau 12 prend également en considération la situation au regard de l'emploi du chef de ménage, qui est un homme dans 80 % des cas, et la branche d'activité dans laquelle les femmes travaillent, exception faites des femmes chefs de ménage. Les données recueillies, qui concernent des zones urbaines du Chili, montrent que deux sur trois des femmes travaillant dans le secteur informel vivent dans un ménage dont le chef est installé à son compte, tandis que, dans le secteur formel, ce n'est qu'une femme sur six qui décrit le même schéma. Les femmes ont donc tendance à exercer une activité économique informelle dans les ménages dont le chef travaille lui-même dans ce secteur.

Il est possible de compléter ce type de tableau avec des renseignements sur la ventilation des revenus en fonction du sexe et avec un examen plus poussé des activités exercées par les femmes appartenant à des ménages dont le chef, ou bien d'autres membres économiquement actifs, exercent leur activité dans le secteur informel.

Tableau 11

Les femmes actives de 15 ans et plus, par secteur et suivant le lien avec le chef de ménage, Chili, milieu urbain, 1984

Lien avec le chef de ménage	Secteur de l'emploi	
	Informel a/	Formel
	(Pourcentage)	
Chef de ménage	22,2	12,0
Epouse	55,4	22,8
Fille	13,4	41,2
Autres liens de parenté	7,8	9,1
Pas de lien de parenté	<u>1,2</u>	<u>14,9</u>
TOTAL	100,0	100,0

Source : Instituto Nacional de Estadística, Chili, tableau spécial de l'Enquête nationale sur l'emploi (octobre-décembre 1984).

a/ Y compris les travailleuses indépendantes et les travailleuses familiales non rémunérées, exception faite des femmes exerçant pour compte propre une profession libérale et les techniciennes.

Tableau 12

Les femmes actives de 15 ans et plus, par secteur et suivant la situation du chef de ménage au regard de l'emploi, Chili, milieu urbain, 1984

Situation du chef de ménage au regard de l'emploi	Secteur de l'emploi	
	Informel a/ (Pourcentage)	Formel
Employeurs	3,9	4,2
Employés	24,8	60,4
A son compte	61,5	17,2
Chômeurs	<u>9,8</u>	<u>18,2</u>
TOTAL b/	100,0	100,0

Source : Instituto Nacional de Estadística, Chili, tableau spécial de l'Enquête nationale sur l'emploi (octobre-décembre 1984).

a/ Y compris les travailleuses indépendantes et les travailleuses familiales non rémunérées, exception faite des femmes exerçant pour compte propre une profession libérale et les techniciennes.

b/ Non compris les femmes chefs de ménage (22,2 %).

#### 4. Calcul estimatif du revenu non déclaré des femmes

Nous indiquons dans cette section comment il est possible de mesurer jusqu'à quel point est sous-évalué le revenu des femmes exerçant des activités informelles de type classique qui ne sont généralement pas déclarées à l'occasion des enquêtes-ménages. Nous voulons montrer que mesurer la "population active du moment" (l'approche adoptée étant celle de la population active) comme on le fait dans les enquêtes-ménages revient à sous-énumérer une proportion extrêmement élevée de femmes exerçant une activité économique, ce qui se traduit par une sous-évaluation considérable de leur revenu et de leur contribution au produit intérieur brut.

Les données viennent de l'enquête méthodologique organisée par le BIT au Costa Rica (juin-octobre 1983) 27/. Cette enquête fournit des informations sur la situation au regard de l'emploi et sur le nombre hebdomadaire d'heures ouvrées des femmes qui se trouvent être actives au moment de l'enquête. Sont également enregistrées les femmes qui signalent qu'elles exercent des activités économiques "marginales" ainsi que le nombre moyen d'heures hebdomadaires consacrées à ces activités.

Le tableau 13 montre que, pendant les quatre périodes pour lesquelles des renseignements ont été recueillis, une très forte proportion des activités en question a été consacrée à des travaux agricoles et qu'elles ont été dans leur quasi-totalité exercées pour compte propre. En se servant du lien entre le nombre moyen d'heures ouvrées des travailleuses pour compte propre et celui des femmes exerçant des activités marginales, on peut calculer le nombre "équivalent de travailleuses indépendantes occupées". Ce nombre se situe entre 52 % (renseignements recueillis pour la période de septembre-octobre 1983) et 88 % (juin-juillet 1983) du nombre total de femmes exerçant une activité dans cette catégorie d'emplois.

L'enquête méthodologique ne fournit pas d'indications sur le revenu de la population. Pour calculer la sous-estimation du revenu imputable aux activités marginales, il faut donc recourir au même type d'hypothèses sur le lien entre les revenus moyens des deux groupes de femmes. Les trois dernières rubriques du tableau 13 donnent les pourcentages de sous-estimation reposant sur trois hypothèses différentes. Ces pourcentages vont de 33,7 % (moyenne simple des quatre périodes d'enquête), quand l'hypothèse est que le revenu des activités marginales correspond à la moitié du revenu des travailleuses pour compte propre, à 67,4 % quand l'hypothèse est qu'il n'y a pas de différence de revenus entre les deux groupes. Le pourcentage de sous-estimation moyen calculé sur l'ensemble des mesures correspond à 50 % du revenu des femmes travaillant à leur compte. Ce calcul montre qu'il est indispensable de faire des recherches plus approfondies sur l'activité des femmes dites "inactives", c'est-à-dire de faire figurer dans le questionnaire des éléments visant spécialement à déterminer quel est le type de tâches accomplies et le nombre d'heures qui leur sont consacrées.

On peut recourir à la même méthode pour faire une évaluation monétaire du travail des travailleuses familiales non rémunérées quand on dispose des renseignements voulus pour attribuer une valeur soit au travail fourni (en prenant le salaire d'un travailleur équivalent) soit au produit du travail (en prenant le prix marchand des biens et services équivalents).

En l'occurrence, on pourra évaluer le revenu que produisent les travailleuses familiales non rémunérées en s'inspirant du revenu déclaré par les femmes travaillant à leur compte, mais on devra rattacher les activités en question au produit des entreprises familiales à l'intérieur du même ménage. A cette fin, il faut rechercher le nombre d'heures hebdomadaires ouvrées par les travailleuses familiales non rémunérées, et cette information doit être enregistrée lors de l'enquête, même quand le nombre d'heures en question est inférieur à la durée de travail minimale à atteindre pour rentrer dans la définition de la personne active.

Tableau 13

Le revenu des femmes exerçant des activités marginales pour compte propre  
calculé par rapport au revenu des femmes exerçant une activité indépendante,  
Costa Rica, juin-octobre 1983

	Jun- juil.	Juil.- août	Août- sept.	Sept- oct.	Moyenne de toutes les périodes
	(Période de référence : une semaine)				
Nombre de femmes travaillant à leur compte <u>a/</u>	58	27	49	48	-
Nombre moyen d'heures ouvrées par semaine <u>b/</u>	28,2	35,1	24,6	28,5	-
Nombre de femmes exerçant des "activités marginales" (dans l'agriculture)	198 (118)	138 (105)	143 (104)	131 (85)	-
Nombre moyen d'heures ouvrées par les femmes exerçant des activités marginales	7,3	4,9	5,0	5,0	-
Pourcentage de femmes travaillant intégralement à leur compte	92,9	99,3	100,0	96,9	-
Nombre équivalent de travailleuses indépendantes occupées <u>c/</u>	51	19	29	25	-
Rapport entre le revenu moyen des femmes exerçant des activités marginales et le revenu des femmes travaillant à leur compte (sous-estimation du revenu des femmes exerçant des activités marginales en pourcentage du revenu total des femmes travaillant à leur compte), sur la base de trois hypothèses :					
Le rapport informel/formel est 1:1	87,9	70,4	59,2	52,1	67,4
Le rapport informel/formel est 3:4	65,9	52,8	44,4	39,1	50,6
Le rapport informel/formel est 1:2	44,0	35,2	29,6	26,1	33,7
	Moyenne simple de tous les pourcentages : 50,5				

Source : Calculs reposant sur les chiffres indiqués dans OIT/DGEC (Costa Rica), Methodological Survey on the Measurement of Employment, Unemployment, Underemployment and Income, 1984-1984, Costa Rica, juin-octobre 1983, Tableau de base, questionnaire C, Tableaux C18 et C31.

a/ Y compris les travailleuses familiales non rémunérées.

b/ Moyenne pondérée des travailleuses indépendantes et des travailleuses familiales non rémunérées.

c/ Calculé suivant la formule : ligne 3 x ligne 5  
ligne 2.

#### IV. COMMENT MESURER LE ROLE DES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL A L'AIDE DES ENQUETES-MENAGES

Nous énonçons ci-après quelques suggestions sur la façon d'améliorer la mesure du secteur informel opérée à l'aide d'informations tirées des enquêtes-ménages en nous inspirant des caractères du secteur informel évoqués au chapitre III. Nous tablons sur ce qui nous paraît réalisable au moyen des programmes d'enquêtes systématiques appliqués dans les pays de la région. Ces programmes visent principalement à étudier l'évolution de la situation de la population dans le temps du point de vue de l'emploi, du chômage et du revenu.

Il est possible d'envisager dans le cadre même de ces programmes plusieurs formules :

a) Ajouter des questions supplémentaires visant un certain sous-groupe de la population qui est potentiellement actif ou qui figure dans la population active, sans pour autant modifier sensiblement le plan de l'enquête ni le questionnaire utilisé. Par exemple, il est possible d'ajouter des questions sur la taille de l'établissement ou de l'unité économique ou des questions tendant à établir si l'activité déclarée s'exerce dans le ménage ou bien à l'extérieur;

b) Modifier l'énoncé et la séquence des questions tendant à établir quelle est la situation de la population au regard de l'activité économique. Par exemple, on pourra chercher si les femmes qui déclarent être des "femmes au foyer" ont également exercé des activités économiques, de façon à pouvoir les faire figurer dans la population économiquement active. On peut également songer à recenser leurs activités sur une période plus longue, un mois ou un an, au lieu d'une semaine;

c) Ajouter parfois, lors de certains passages d'enquête quand le programme est permanent, un module spécial visant à étudier le secteur informel en profondeur, comme cela a déjà été fait pour d'autres thèmes de recherche comme la santé et les qualifications de la main-d'oeuvre, dans le cadre d'enquêtes analogues à l'enquête nationale sur le budget familial réalisée au Brésil (Pesquisa Nacional por Muestra de Domicilio).

#### A. Les caractères du rôle des femmes dans le secteur informel et comment le mesurer

##### 1. Le secteur informel visible

Il est possible de mesurer le secteur informel visible sans pour autant modifier la procédure servant, dans la plupart des enquêtes-ménages, à recenser la population active du moment. Il faut tenir pour acquis que les personnes relevant de ce secteur sont correctement énumérées avec la séquence de questions concernant la situation au regard de l'activité pendant la semaine de référence, de sorte qu'il sera possible de circonscrire le secteur informel visible avec des questions portant sur les caractères de l'établissement où les femmes travaillent. Ces questions peuvent servir à étudier le secteur suivant différentes définitions. Les questions seront posées aux personnes qui déclarent être économiquement actives pendant la période de référence. Par conséquent, sont visés ici à la fois les travailleurs rémunérés et les travailleurs non rémunérés.

Quand il s'agit d'une enquête à l'échelle nationale, il y a lieu de séparer le secteur informel urbain des activités du secteur agricole traditionnel qu'il y a lieu de traiter au moyen de questions particulières figurant dans un module conçu tout exprès. En pareil cas, les questions relatives aux caractères de l'établissement doivent être assorties d'un "filtre" supplémentaire, permettant d'identifier, à l'intérieur des personnes exerçant une activité en dehors de l'agriculture (catégories 1 et 2 de la CITI), celles qui appartiennent dans chaque secteur à la main-d'oeuvre urbaine et rurale non agricole.

C'est là la technique qui a été utilisée pour l'enquête méthodologique sur la mesure de l'emploi, du chômage et du sous-emploi parrainée par le BIT et menée en 1983 par le service national de la statistique et des recensements du Costa Rica 28/. Pour faire la distinction entre le secteur formel et le secteur informel, cette enquête a fait appel aux critères ci-dessous :

- a) L'établissement se conforme-t-il à l'obligation légale d'enregistrement qui lui est indispensable pour exercer son activité; c'est une autre obligation que celle d'obtenir l'autorisation délivrée par les autorités locales;
- b) Quel est le niveau d'organisation de l'unité économique, en ce qui concerne, par exemple, l'inscription du travailleur à la sécurité sociale et la facturation des biens et services produits;
- c) Quelle est la dimension de l'unité économique, mesurée par le nombre de personnes qu'elle emploie;
- d) Quel est le niveau technologique, compte tenu du type d'énergie utilisé 29/.

Ces critères ont été énoncés en cinq questions regroupées en un module spécial 30/ servant à classer les travailleurs comme appartenant soit au secteur formel soit au secteur informel et, à l'intérieur du secteur informel, ceux qui sont enregistrés, ceux qui ne le sont pas, et ceux qui relèvent d'un sous-secteur mixte 31/. La procédure a l'intérêt de ne pas obliger à remanier le questionnaire de fond en comble, sauf pour les questions relevant du module complémentaire qui s'adressent aux personnes ayant exercé une activité pendant la semaine de référence.

Certains pays de la région ont d'ores et déjà commencé à mener des recherches sur des caractéristiques qu'il y aurait lieu de faire figurer dans ce module spécial. C'est ainsi qu'en Argentine et au Brésil, par exemple, on a déjà interrogé les ménages sur la dimension de l'établissement et sur l'adhésion au régime de sécurité sociale.

## 2. Le secteur informel invisible

Comme nous l'avons déjà vu, les activités relevant de cette partie du secteur informel sont principalement exercées par des femmes dont "l'invisibilité statistique" s'explique par les difficultés éprouvées à les identifier correctement au sein de la population active. Il faut par conséquent, dans les enquêtes-ménages, modifier la partie du questionnaire consistant à interroger la population potentiellement active sur l'exercice d'une activité.

La technique consiste à poser une série de questions aux personnes qui déclarent ne pas avoir travaillé pendant la semaine de référence et à

celles qui, n'ayant pas travaillé, déclarent en outre n'avoir pas eu non plus d'emploi rémunéré, ni dirigé d'entreprise ou de commerce quelconque. A l'intérieur du module, les questions sont posées sur le mode suivant : Avez-vous ou non exercé telle ou telle autre activité, celle-ci figurant sur une longue liste établie d'avance 32/. C'est essentiellement en fonction de cette liste dont l'enquêteur donne lecture aux personnes interrogées que l'on pourra plus ou moins bien déceler l'exercice des activités en question. Il est donc indispensable, pour établir cette liste, de savoir quelles sont les activités les plus fréquemment exercées par les personnes interrogées, en particulier les activités économiques que les femmes exercent au sein du ménage. C'est pourquoi il est parfois utile de réaliser de petites enquêtes pour mettre au point des catalogues d'activités, ou de recourir à des recherches déjà opérées sur certains secteurs de la population où ce type de situation se retrouve fréquemment, par exemple des enquêtes sur les femmes des milieux à faible revenu.

Il convient de savoir que l'emplacement d'un module de ce type à l'intérieur du questionnaire détermine le segment de population qui peut faire l'objet de la recherche. Lors de l'enquête méthodologique du Costa Rica, la recherche sur ces activités a été opérée chez les personnes inactives au moment de l'enquête et aussi chez les chômeurs.

En outre, il importe de recenser le temps consacré aux diverses activités. Dans l'enquête visée ci-dessus, les personnes interrogées ont été questionnées sur le nombre total d'heures hebdomadaires consacrées à chaque activité, et aussi sur la destination des articles produits, et on leur a demandé si tout ou partie de la production était destiné à la commercialisation ou destiné intégralement à l'autoconsommation.

Le module conçu pour l'étude du secteur informel permet de faire porter la recherche sur une gamme plus large d'activités exercées par les femmes au sein du ménage qu'il est difficile de distinguer des tâches domestiques classiques, consistant par exemple à garder des enfants n'appartenant pas au ménage, à préparer des plats pour des tiers, à faire de la lessive et du repassage en dehors du ménage. Dans ces cas-là toutefois, il faut recueillir des renseignements complémentaires pour déterminer si les activités en question méritent ou non l'épithète d'économiques au sens du SCN et la nécessité de les évaluer du point de vue de leur apport au produit intérieur brut risque de soulever des problèmes supplémentaires qui vont obliger à faire appel à un autre type d'information 33/.

### 3. Le petit commerce

D'après les résultats de l'enquête expérimentale du Costa Rica, sur cinq personnes déclarant exercer des activités économiques "marginales", quatre étaient des femmes et la plupart des activités indiquées concernaient l'agriculture, la confection et l'habillement, et le secteur du bâtiment. Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à ces activités par les femmes s'établissait à 7,3 heures 34/.

La possibilité d'identifier, au moyen des enquêtes sur les ménages, les petits commerçants qui n'ont pas de local fixe est fonction des conditions dans lesquelles ces activités s'exercent dans chaque pays. Ce secteur mérite de notre part une attention particulière parce qu'il occupe une place de plus en plus importante dans l'emploi urbain, notamment dans les grandes métropoles de certains pays (par exemple, Mexico, Lima, Santiago du Chili, Sao Paulo) et parce qu'il représente une

population active qu'il est relativement facile de distinguer de celle qui se consacre à d'autres types d'activités informelles et invisibles. Si les petits commerçants sont statistiquement invisibles, c'est principalement parce que leur emploi est très variable, que leur travail est instable dans le temps, que leur activité n'est généralement pas déclarée quand le commerce pratiqué est illicite, et aussi, très souvent, qu'il est difficile de classer les activités en question. En ce sens, le petit commerce occupe une situation intermédiaire, dans le secteur informel, entre le visible et l'invisible.

Certaines enquêtes récentes sur les ménages, comme celle qui a été menée en 1984 en milieu urbain, à Mexico, ont fait figurer dans le questionnaire une série de questions visant à repérer les travailleurs indépendants exerçant dans la rue sans local fixe. La recherche est opérée comme pour les activités marginales ou "invisibles", c'est-à-dire au moyen d'une longue liste d'emplois dont on donne lecture aux personnes interrogées. Le questionnaire sera différent selon qu'il vise exclusivement les activités de la population effectivement active ou qu'il s'adresse aussi à la population qui n'exerce aucune activité pendant la semaine de référence, comme il en était avec les activités "marginales" lors de l'enquête méthodologique faite au Costa Rica. Dans la première hypothèse, les questions pertinentes consisteront simplement à établir si la personne interrogée exerce une activité, si celle-ci est rémunérée ou non, et si l'activité est exercée en l'absence de local fixe.

#### 4. Le service domestique

Le service domestique revêtant des caractères assez exceptionnels dans la région, il y a lieu d'en faire un sous-secteur distinct du secteur informel. Les caractères exceptionnels sont a) que ce type de service est l'occupation principale chez les femmes économiquement actives; b) que la relation professionnelle est une relation de dépendance extrêmement étroite, la domestique vivant avec le ménage pour qui elle travaille et que c), par opposition à d'autres emplois, la "modernisation" de l'activité s'accompagne d'une diminution du nombre d'emplois permanents, c'est-à-dire que le statut du travailleur évolue, le domestique salarié à demeure d'autrefois exerçant désormais son activité à son compte.

Pour évaluer le service domestique, il importe donc de faire la distinction entre les deux formes qu'il revêt, selon qu'il est assuré par des salariés à demeure ou par des travailleurs indépendants. En outre, quand on étudie la composition de la famille, il importe, pour les ménages qui emploient des domestiques rémunérés à demeure, de séparer les domestiques des autres membres du ménage.

#### B. Quelques suggestions inspirées des enquêtes-ménages réalisées dans la région

La Division de la statistique de la CEPALC dispose d'une banque de données de recensement sur les ménages qui a permis de réaliser un nombre considérable de recherches sur différents thèmes dans divers pays de la région. Cette banque regroupe actuellement 69 enquêtes qui relèvent de programmes permanents mis en place dans 10 pays d'Amérique latine. Les enquêtes s'étendent sur une période de 10 à 15 ans et portent sur un très grand nombre de variables 35/.

L'analyse comparée de neuf de ces enquêtes fait apparaître toute une série de difficultés et de lacunes dont souffrent la détermination et la mesure de la participation des femmes au secteur informel. Nous nous sommes servis d'une évaluation précise de l'information recueillie et de l'énumération des variables étudiées dans ces enquêtes 36/ pour repérer les principaux problèmes et proposer des remèdes.

1. Pour cinq des neuf pays considérés, le programme d'enquêtes ne renseigne que sur le milieu urbain. Il faudrait donc que le programme, dans ces pays, s'étende au moins une fois par an au milieu rural, pour prendre en ligne de compte les conditions particulières où s'exerce l'activité agricole. Pour étudier comment les femmes pratiquent ce type d'activité, il faudrait concevoir le questionnaire de manière à :

a) Prendre en considération les activités exercées pendant une période de référence supérieure à une semaine, par exemple, les 12 mois précédant l'enquête;

b) Interroger sur leurs activités les femmes déclarées comme non économiquement actives d'après la définition habituelle retenue dans les enquêtes s'inspirant des recommandations internationales;

c) Etudier les activités exercées par les femmes au sein du ménage, notamment dans les régions agricoles où les activités destinées à l'autoconsommation représentent une part importante de la production consacrée à l'entretien de la famille.

2. Les enquêtes recherchent toutes quel est le lien des membres du ménage avec le chef du ménage, mais aucune d'entre elles n'étudie correctement la situation du chef de ménage lui-même. Parfois, les liens de parenté ne sont pas étudiés non plus, ni la situation qu'occupe chacun des membres du ménage à l'intérieur de celui-ci. En pareil cas, il n'est pas possible de savoir si des domestiques vivent avec le ménage ou s'il existe un groupe familial secondaire dont les membres vivent à titre de parents sous le même toit. Dans les milieux à faible revenu, c'est un cas de figure fréquent et la présence de cette parenté s'accompagne de services rendus qui correspondent à une activité économique. Ici, nous formulerons les suggestions suivantes :

a) Il faut chercher à savoir qui dirige effectivement le ménage, et commencer par déterminer qui apporte la plus grosse part du revenu, ou bien appliquer à cet égard un autre critère, surtout quand plusieurs membres du ménage travaillent dans le secteur informel, les femmes, dans ces ménages-là, ayant tendance à pratiquer les mêmes activités que le chef de ménage (voir chapitre III, section B.3);

b) Il faut étudier dans le plus grand détail possible les liens des membres du ménage avec le chef du ménage et ne pas se contenter de classer les personnes résidant habituellement dans le ménage dans la catégorie des "autres parents" ou "membres du ménage sans lien de parenté avec le chef de ménage." L'information ainsi recueillie permet de classer le ménage et d'étudier ses caractères par rapport aux femmes qui travaillent dans le secteur informel. Comme ces enquêtes ne portent pas sur la fécondité, l'information relative aux liens familiaux avec le chef de ménage est la seule façon de savoir à peu près à quel stade on se situe du cycle de la vie familiale. Il est donc capital de disposer de renseignements sur cet aspect du ménage.

3. Sur les neuf études considérées, il y en a deux qui ne disent rien de la situation de famille de la population recensée. Or, il y a lieu de recueillir cette information avec le questionnaire et de demander si elles sont mariées ou non à toutes les femmes résidant dans le ménage. En outre, il est utile de savoir si le mari a abandonné le ménage ou bien s'il est absent pour des périodes relativement longues, par exemple parce qu'il est employé à des travaux agricoles hors de sa zone de résidence. En pareil cas, ce sont les femmes qui entretiennent le ménage, le plus souvent en exerçant des activités informelles.

En ce qui concerne les variables utilisées pour l'étude des caractéristiques économiques de la population, on peut signaler des insuffisances qui gênent l'analyse du secteur informel.

4. Aucune des enquêtes en question ne renseigne sur le lieu où l'occupation est pratiquée par rapport à l'emplacement du ménage. Tant en milieu urbain qu'en milieu rural, les femmes travaillent souvent à l'intérieur du ménage ou à proximité. L'enquête méthodologique réalisée au Costa Rica étudiait cette variable avec la question ci-après 37/ :

Dites si votre lieu de travail est situé chez vous, à la maison...  
est situé hors de la maison..  
n'est pas fixe...

Les indications recueillies dans le cadre de cette enquête font apparaître que 38,5 % des actifs non agricoles du secteur informel travaillaient à domicile et que 48 % des personnes exerçant une activité dans ce secteur étaient des femmes. Il est donc utile de poser cette question et aussi, quand le chef de ménage déclare qu'il travaille à la maison, de rechercher si d'autres membres du ménage travaillent avec lui. On parviendra de cette façon à recenser les femmes qui exercent une activité économique en tant que travailleuses familiales non rémunérées et se déclarent elles-même comme inactives.

5. Sur les neuf enquêtes, il y en a trois qui ne posent pas de question sur la taille de l'établissement ou de l'unité économique. Or, les caractères de l'emploi sont étroitement liés à la dimension de l'unité économique (affiliation à la sécurité sociale des salariés, contrat de travail en bonne et due forme, stabilité de l'emploi, type de technologie utilisée, etc.). C'est donc une variable qui peut en remplacer beaucoup d'autres. Certes, la fiabilité des renseignements sur la dimension de l'établissement diminue à mesure que le nombre de personnes travaillant dans l'établissement augmente, mais il faut néanmoins faire figurer cette variable dans le questionnaire pour disposer d'un critère permettant d'identifier les travailleurs attachés à de petites entreprises en l'absence d'autres critères permettant de définir le secteur informel avec plus de précision 38/. Cela permet de déterminer quels ménages ont accès au service domestique et l'on sait qu'en pareil cas, il est assez probable que les femmes exercent une activité hors du ménage.

Avec certaines enquêtes, il est difficile d'analyser l'activité professionnelle des femmes, parce que les classifications utilisées sont trop fortement agrégées. La comparaison avec d'autres classifications nationales et internationales s'en trouve gênée. L'explication est que, souvent, quand l'information est recueillie sur bande magnétique, le classement est opéré au niveau des grands groupes; on n'entre pas dans le détail des occupations, service domestique, vente de rue, couturière, etc. Il y aurait donc lieu de désagréger le plus possible l'information

relative à l'occupation professionnelle et de préserver la comparabilité avec les classifications internationales.

Par ailleurs, quand la classification des branches d'activité (CITI) est présentée sous forme agrégée, il ne suffit pas d'avoir une idée des caractères de l'établissement où sont régulièrement employés les travailleurs du secteur informel. Dans le questionnaire utilisé lors de l'enquête nationale sur l'emploi en milieu urbain réalisée au Mexique (1984) figurait, à titre expérimental, une question destinée à renseigner davantage sur le type d'établissement ou l'unité économique qui est extrêmement utile pour identifier le secteur informel. Cette question, qui faisait suite à celle qui était posée sur la branche d'activité, consistait à proposer une liste de 21 types d'établissement ou de lieux où l'activité pouvait être exercée, lesquels étaient classés suivant les grandes catégories de la CITI, comme suit :

#### AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

1. Parcelles, bateaux, quais, mares, étangs
2. Etablissements agricoles et d'élevage, navires, établissements de pisciculture

#### INDUSTRIE ET BATIMENT

3. Domicile du travailleur, de l'employeur ou du client
4. Ateliers et autres petits établissements ou boutiques d'artisan
5. Bureaux d'ingénieurs, d'architectes et d'autres membres de professions libérales liées à la branche
6. Fabriques et usines : bâtiment et congélation, mines et autres établissements de moyenne et grande dimensions

#### SERVICES ET ADMINISTRATION

7. Installation improvisée dans la rue, porte à porte
8. Domicile du travailleur, de l'employeur et du client
9. Services rendus dans des véhicules
10. Trajet de transport
11. Etablissements pour l'exercice indépendant de professions libérales
12. Chambres meublées, restaurants et autres établissements de même dimension et de même nature
13. Réparation de voitures automobiles et d'appareils ménagers, laveries, et salons de beauté ne faisant pas partie d'une chaîne
14. Ateliers de vulcanisation, de cordonnerie, de serrurerie, etc.
15. Service de l'administration municipale, de l'administration de l'Etat ou de l'administration fédérale et annexes
16. Autres établissements de service de moyenne et grande dimension

#### COMMERCE

17. Vente de kiosque ou vente de rue
18. Domicile du travailleur, de l'employeur ou du client
19. Commerce sur véhicule
20. Epiceries, emplacements permanents dans la rue, sur les marchés et autres points de vente dans des "barrios" similaires
21. Autres supermarchés de moyenne et grande dimension et autres centres commerciaux.

Il est tout à fait utile que l'enquête s'accompagne d'une classification de ce type pour compléter l'information recueillie sur la branche d'activité, celle-ci ne tenant pas explicitement compte des types d'établissement les plus fréquemment rencontrés dans le secteur informel.

### C. Les difficultés éprouvées à mesurer le revenu par les enquêtes-ménages

En ce qui concerne la mesure du revenu, les enquêtes-ménages analysées ici donnent des résultats extrêmement variables. On trouvera au tableau A.3 de l'annexe un aperçu du type d'information recueilli au moyen de certaines enquêtes. On peut voir quelle importance est attribuée à ce sujet au nombre de questions concernant le revenu qui sont posées aux personnes interrogées. Il se présente deux cas extrêmes : l'enquête qui ne s'intéresse qu'au revenu principal en espèces rémunérant l'occupation principale (Bolivie, Costa Rica 39/ et Venezuela) et, à l'autre extrémité, l'enquête qui, comme le PNAD au Brésil, recense absolument tous les revenus en espèces et en nature de tous les bénéficiaires (actifs et passifs) et pour toutes les activités exercées. Nous ne portons pas ici de jugement sur la qualité de la mesure du revenu dans ces enquêtes permanentes sur les ménages 40/, mais nous soulignons simplement certaines limitations dont souffrent les données dont nous disposons pour analyser le revenu des femmes et leur apport au revenu familial, notamment dans les ménages qui vivent des revenus qu'ils tirent du secteur informel.

Dans la publication intitulée Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, il est conseillé de s'intéresser au revenu de quatre façons : a) il conviendrait d'évaluer le revenu individuel des femmes en valeur absolue; b) il faudrait établir quelle est l'importance de la contribution des femmes à l'économie (sous la forme de leurs revenus) et au bien-être du ménage; c) il faudrait en outre mesurer le revenu des femmes chefs de ménage, et d) il faudrait mesurer le revenu de la production absorbée par l'autoconsommation. Sur tous ces plans, les flux de revenus normalement étudiés dans les enquêtes-ménages permanentes posent différents problèmes.

S'il faut mesurer le revenu correspondant à différentes activités, il faut séparer le revenu du travail et le reste du revenu et faire la distinction entre le revenu produit par l'activité principale et le revenu imputable à d'autres activités.

La première condition est remplie dans les neuf enquêtes que nous analysons. Il est en effet posé des questions sur le revenu principal découlant de l'activité exercée (à titre de salarié, de travailleur indépendant, d'employé et d'employeur) et sur le reste des revenus (revenus immobiliers, transferts et revenus d'autre nature). En ce qui concerne la deuxième condition, sur les neuf enquêtes, trois (Argentine, Colombie et Venezuela) suscitent quelques problèmes car elles ne posent de questions que sur le revenu monétaire tiré des activités exercées, pour toutes les activités professionnelles. En pareil cas, on peut atténuer la difficulté en faisant appel à l'information recueillie sur le nombre d'activités exercées et en limitant l'analyse à la population active qui a déclaré n'avoir exercé qu'une seule activité pendant la période de référence 41/. On admet alors de perdre l'information équivalant à la fraction du nombre total d'actifs qui ont déclaré avoir exercé plus qu'une seule activité rémunérée 42/. Il est donc souhaitable que les questions concernant le revenu soient formulées de telle sorte

qu'il soit possible de faire la distinction entre le revenu tiré de l'activité principale et les revenus tirés de l'activité ou des activités secondaires.

Il faut ensuite mesurer le revenu principal tiré des bénéficiaires et des avantages dont jouissent les employeurs et les travailleurs indépendants. La sous-évaluation de cette source de revenus, si l'on en croit l'analyse de la comptabilité nationale, se situerait entre 40 et 60 % 43/. Ce fait ôte beaucoup de leur fiabilité aux estimations concernant les revenus tirés d'activités exercées pour compte propre et des activités exercées dans le secteur informel en général.

L'une des raisons avancées pour expliquer des marges de sous-évaluation aussi considérables est que le revenu des travailleurs indépendants est intermittent et extrêmement variable, et, dans le cas des femmes, le phénomène est encore plus prononcé parce que leur taux de renouvellement dans la population active est encore plus élevé. Mais il y a lieu de noter sur ce point que les données seraient peut-être meilleures si l'on questionnait le répondant sur le revenu que les travailleurs non rémunérés perçoivent "normalement", la période de référence étant plus longue que la semaine précédant l'interview.

En ce qui concerne le revenu des transferts (sécurité sociale, retraite, pension de veuve, etc.), il convient de relever que lorsqu'on a affaire à des revenus monétaires perçus régulièrement (s'agissant de la sécurité sociale, par exemple), la marge de sous-évaluation est très faible et voisine de ce qu'elle est pour les traitements et salaires. Autrement dit, les enquêtes-ménages autorisent une estimation relativement fiable du niveau des revenus monétaires 44/ de la population économiquement inactive.

Au total, nous dirons que les enquêtes permanentes sur l'emploi permettent d'analyser de façon relativement fiable le revenu en espèces correspondant aux traitements et salaires qui rémunèrent l'activité principale. Toutefois, comme ce n'est pas là la principale source de revenu primaire dans le secteur informel, il est donc extrêmement difficile de mesurer la contribution que ce secteur apporte au produit national, notamment en ce qui concerne l'autoconsommation.

Par ailleurs, la sous-estimation très accusée qui s'attache aux autres sources de revenu principal, en particulier les bénéficiaires et avantages des travailleurs indépendants, limite gravement l'analyse que nous pourrions faire de la contribution des femmes au revenu familial et la mesure du revenu des femmes chefs de ménage.

Les quelques suggestions d'ordre général que nous formulons pour améliorer l'information sur les ménages réunie au moyen des enquêtes sur les ménages sont les suivantes : a) il faut séparer le revenu primaire (traitements et salaires) tiré de l'occupation principale des revenus dus aux occupations secondaires; b) il faut faire porter la recherche sur le revenu principal des travailleurs indépendants et réduire la sous-estimation au moyen d'une période de référence plus longue; c) il faut étudier à part les transferts de revenus pour la totalité de la population active et la population inactive dont l'âge est supérieur à un certain seuil.

## Notes

1/ Voir C. D. Deere, "La división por sexo del trabajo agrícola: un estudio de la Sierra Norte de Perú", Estudios de población, vol. II, No 9 (Asociación Colombiana para el Estudio de la Población, septembre 1977).

2/ Felicia Reicher Madeira, "El trabajo de la mujer en fortaleza", Démografía y Economía, vol. XII, No 1 (1978), p. 57.

3/ Zulma Recchini de Lattes et Catalina H. Wainerman, "El trabajo femenino en el banquillo de los acusados: la medición censal en América latina" (Editorial Terra Nova et Population Council, 1981).

4/ Organisation internationale du Travail, "Mujeres en sus casas, taller informal de consulta sobre el valor económico de las actividades del hogar" (Lima, 1984).

5/ Farhad Mehran, "The concept and boundary of economic activity for the measurement of the economically active population" (Organisation internationale du Travail, Bureau de statistique, document de travail, mai 1986).

6/ Voir, par exemple, Elizabeth Jelin, "Migration and labour force participation of Latin American women: the domestic servants in the cities", in Women and National Development: The complexities of Change (Chicago, University of Chicago Press, 1977).

7/ Organisation internationale du Travail et Dirección General de Estadísticas y Censos de Costa Rica, Encuesta metodológica sobre el Empleo, Desempleo y Subempleo en Costa Rica (1983).

8/ Organisation internationale du Travail, Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes, "Sector informal; funcionamiento y políticas" (Santiago, 1978); et Dagmar Raczymsky, "Características del empleo informal urbano en Chile", Estudios CIEPLAN No 23 (avril 1978).

9/ On trouvera une analyse plus détaillée de cette question dans les chapitres suivants.

10/ Voir Fonds des Nations Unies pour l'enfance, "Aspectos metodológicos de las políticas de desarrollo social", Estudios ILPES/UNICEF sobre políticas sociales (Santiago, 1984).

11/ Ce sont les employés de maison résidant avec le ménage pour lequel ils travaillent.

12/ Voir Thelma Galvez et Rosalba Todaro, "La especificidad del trabajo doméstico asalariado y la organización de las trabajadoras (Chile)" in La mujer en el sector popular urbano (publication des Nations Unies, numéro de vente : S.84.II.G.14).

13/ Patricio Villagrán Streeter, Sector informal urbano (Santiago, Editorial Universitaria, 1985).

14/ Ibid., p. 53.

15/ Ibid., p. 55.

16/ Sont visées ici les enquêtes-ménages réalisées dans le cadre de programmes permanents et non certaines autres enquêtes spécialisées qui ont opéré une recherche approfondie sur la question au moyen d'autres méthodologies et de questionnaires ad hoc.

17/ On trouvera la description détaillée des informations de recensement disponibles sous forme de microfiches, ainsi que les formalités à remplir pour obtenir de nouveaux tableaux et certains autres services fournis par le CELADE dans CELADE, Boletín del Banco de Datos, No 11 (Santiago).

18/ Voir CEPALC, "Análisis estadístico de la situación de la mujer en países de América Latina a través de las encuestas de hogares" (LC/R.418, Sem. 24/2 et Add.1), 1985.

19/ Voir Arthur Conning, "Información censal geográficamente desagregada para la planificación en los países en desarrollo", Notas de Población, vol. XIII, No 3 (San José, Costa Rica, CELADE, décembre 1985) p. 9-24.

20/ Ibid., p. 9.

21/ Ibid., p. 16.

22/ On trouve un compte rendu détaillé des résultats de cette étude expérimentale dans Pisoni L. Rodolfo, "El trabajo de las mujeres usualmente consideradas como económicamente inactivas" (communication présentée au huitième Séminaire national de démographie, San José, Costa Rica, septembre 1983); voir également la section A.5 de l'annexe.

23/ Ibid., p. 1.

24/ Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.3).

25/ C'est-à-dire les sous-groupes 4-1, 4-5 et 4-9, le grand groupe 5 et les sous-groupes 7-7, 7-9 et 8-0 de la CITP.

26/ Comme les enquêtes-ménages systématiques ne recensent généralement pas la fécondité (c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants de chaque femme), c'est là une variable qui peut être établie à posteriori quand sont identifiés les membres du ménage et les liens de parenté avec le chef du ménage.

27/ Voir l'extrait du questionnaire d'enquête à la section A.6 a) de l'annexe.

28/ On trouvera un exposé de la méthodologie et des résultats de cette enquête dans Trigueros M. Rafael, "La Encuesta metodológica de la OIT para la medición del empleo, del desempleo y del subempleo en Costa Rica", Bulletin des statistiques du travail (Bureau international du Travail, 1986).

29/ Ibid., p. 14.

30/ Voir le questionnaire à la section A.6 a) de l'annexe.

31/ Voir le graphique donnant la définition de ces trois sous-secteurs à la section A.6. b) de l'annexe.

32/ Voir l'encadré 40 dans le questionnaire figurant à la section A.6 a) de l'annexe.

33/ Voir la section B.4 ci-dessus.

34/ Les données concernent la période juin-juillet 1983.

35/ Voir la section A.1 de l'annexe.

36/ Voir la section A.2 de l'annexe.

37/ Voir la section A.6 a) de l'annexe, questionnaire, encadré 70, question 78.

38/ L'enquête méthodologique réalisée au Costa Rica permet de constater que, dans le secteur informel non agricole, les emplois se situent avant tout dans les très petites unités économiques : 55 % des travailleurs du secteur informel travaillent à leur compte, aucune autre personne ne travaillant avec eux; 35 % travaillent dans des établissements dont l'effectif se situe entre deux et cinq salariés et il n'y a guère que 10 % de cette population qui travaille dans des établissements dont l'effectif est supérieur à six personnes.

39/ Le questionnaire de l'enquête menée au Costa Rica (juillet 1982) comprend bien une question sur la rémunération en nature (logement, repas, etc.) mais ne convertit pas cette rémunération en espèces.

40/ On trouvera une évaluation générale de ce type dans Oscar Altimir, "Income Distribution Statistics in Latin America and their reliability" (communication destinée à la dix-huitième Conférence de l'Association internationale pour la recherche sur le revenu et la fortune, Luxembourg, août 1983).

41/ Sur les trois enquêtes signalées, seule l'enquête colombienne ne recueille aucune observation sur le nombre d'activités.

42/ La fraction des actifs déclarant exercer plus qu'une activité rémunérée est toujours relativement faible.

43/ L'ordre de grandeur de la sous-évaluation des revenus tirés des salaires est de 10 à 20 % de la valeur calculée dans la comptabilité nationale. En ce qui concerne les revenus immobiliers, les chiffres sont beaucoup plus élevés et se situeraient entre 70 et 90 %. Voir O. Altimir, op. cit., tableau 4.

44/ Les enquêtes ne mesurent pas certains autres types de transferts en nature, tels que les biens et services fournis à titre gracieux ou subventionnés par l'Etat. Il n'est donc pas possible de recueillir des renseignements permettant d'évaluer les prestations versées au titre des programmes d'action sociale des pouvoirs publics, sous forme de distributions de denrées alimentaires et de soins de santé primaires, par exemple; or, ces prestations revêtent de plus en plus d'importance et pourraient constituer une fraction de plus en plus importante du revenu du ménage.

## Annexe

### EXEMPLES CONCERNANT LE SECTEUR DES MENAGES ET LE SECTEUR INFORMEL TIRES D'ENQUETES-MENAGES MENEES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

	<u>Page</u>
A.1. Les enquêtes-ménages de la banque de données de la CEPALC . . . . .	154
A.2. Les variables figurant dans certains questionnaires d'enquêtes-ménages . . . . .	155
A.3. Les variables du revenu figurant dans certaines enquêtes-ménages . . . . .	156
A.4. La population économiquement active dans les secteurs formels et informels : Argentine, Brésil, Chili, Equateur, Panama et Paraguay . . . . .	157
a) L'appartenance des actifs à l'un ou l'autre des secteurs d'activité est établie dans l'étude d'après la situation au regard de l'emploi, la profession et la branche . . . . .	157
b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe . . . . .	158
A.5. Recensement expérimental réalisé au Costa Rica en 1983 pour déterminer quelles sont les activités économiques des femmes classées comme économiquement inactives d'après les recensements habituels de la population active : exemples de résultats et extraits du questionnaire . . . . .	164
a) Nombre de femmes du district de San Juan classées comme inactives et ayant exercé des activités économiques à domicile/dans l'exploitation agricole, hors du domicile/de l'exploitation agricole, et nombre moyen d'heures ouvrées, suivant le lieu de résidence (milieu urbain et milieu rural) et la semaine ou année de référence, mai 1983 . . . . .	164
b) Activités économiques exercées par les femmes du district de San Juan classées comme économiquement inactives, suivant leur lieu de résidence (milieu urbain et milieu rural) et la semaine ou année de référence, mai 1983 . . . . .	165
c) Ventilation en pourcentage des activités économiques exercées par les femmes du district de San Juan classées comme inactives, suivant leur lieu de résidence (milieu urbain et milieu rural) et la semaine ou année de référence, mai 1983 . . . . .	166

	<u>Page</u>
d) L'activité économique des femmes du district de San Juan, suivant leurs déclarations et suivant l'analyse objective de leurs activités, mai 1983 . . .	167
e) Extrait du questionnaire utilisé lors du recensement expérimental de San Ramon, mai 1983 . . .	168
Texte anglais . . . . .	155
Texte espagnol . . . . .	164
A.6. Enquête méthodologique sur la mesure de l'emploi, du chômage et du sous emploi, Costa Rica, 1983 . . . . .	179
a) Extrait du questionnaire utilisé lors de l'enquête . .	179
Texte anglais . . . . .	166
Texte espagnol . . . . .	178
b) Définition opérationnelle du secteur informel urbain . . . . .	191

Annexe

A.1 Les enquêtes-ménages de la banque de données de la CEPALC

Pays	Nombre d'enquêtes et couverture géographique			Année de l'enquête		
	Nombre total	Enquêtes nationales	Milieu urbain	Zone métropolitaine	Première année	Dernière année
Argentine	9	-	1	8	1970	1986
Bolivie	12	-	9	3	1978	1988
Brésil	7	7	-	-	1977	1987
Colombie	22	4	17	1	1971	1987
Costa Rica	8	8	-	-	1967	1988
Chili	8	8	-	-	1971	1986
Guatemala	1	1	-	-	..	1987
Honduras	2	-	2	-	1986	1987
Panama	7	5	-	2	1970	1986
Pérou	9	5	3	1	1974	1984
Uruguay	7	-	7	-	1980	1987
Venezuela	18	18	-	-	1971	1987

Source : CEPALC, Division de la statistique et de l'analyse quantitative.

A.2. Les rubriques du questionnaire de certaines enquêtes sur les ménages

Variables a/	Argentine 1980	Bolivie 1982	Brésil 1982	Colombie 1982	Costa Rica 1982	Chili 1982	Panama 1982	Pérou 1982	Venezuela 1982
Couverture géographique (milieu urbain - milieu rural)	U	U	U et R	U	U et R	U et R	U	U	U et R
Lien avec le chef de ménage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sexe, âge	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Situation de famille	x	x		x		x	x	x	x
Etudes									
Fréquentation scolaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Alphabétisation	x		x	x		x			x
Niveau d'instruction (nombre d'années)	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Formation spécialisée	x						x		
Migration									
Lieu de naissance	x	x		x	x			x	x
Durée du séjour au lieu de résidence actuel	x	x		x	x			x	x
Fécondité									
Nombre de naissances		x							
Nombre d'enfants survivants		x							x
Caractéristiques économiques b/									
Exercice d'une activité c/	Sans limite	10	10	12	12	15	15	14	10
Situation au regard de l'emploi	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Profession/métier	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Secteur d'activité (branche)	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre de métiers exercés	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre d'heures ouvrées dans la profession principale	x	x	x	x	x	x	x	x	
Nombre d'heures ouvrées dans toutes les professions	x		x		x	x	x	x	x
Dimension de l'unité économique	x	x			x		x	x	x
Sécurité sociale			x			x			
Revenu	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Source : Banque de données de la CEPALC.

a/ Dans certaines enquêtes, la recherche porte aussi sur les conditions de logement; ces rubriques ne figurent pas ici.

b/ A l'exclusion de celles qui concernent les actifs au chômage.

c/ Vise la situation actuelle (c'est-à-dire l'emploi pendant une période de référence d'une semaine); les chiffres indiquent quel est l'âge minimum de la population considérée comme ayant l'âge de travailler.

A.3. Les questions relatives au revenu dans certaines enquêtes sur les ménages

Enquêtes	Traitements et salaires		Gains et profits a/		Revenus immobiliers b/	Transferts c/	Revenus directs d/
	(en espèces)	(en nature)	(en espèces)	(en nature)			
Argentine (Buenos Aires, 1980)	x		x		x	x	x
Bolivie (La Paz, 1982)	x		x				
Brésil (1982)	x	x	x	x	x	x	x
Colombie (Sept villes, 1982)	x	x	x		x		
Costa Rica (1982)	x		x				
Panama (Zone métropolitaine, 1982)	x		x		x	x	x
Pérou (Lima, 1982)	x		x		x	x	x
Uruguay (Zones urbaines, 1984)	x	x	x	x	x	x	x
Venezuela (1982)	x		x				

Source : Banque de données de la CEPALC.

a/ C'est-à-dire notamment les revenus déclarés par les employeurs et les travailleurs indépendants.

b/ C'est-à-dire notamment les intérêts, dividendes et loyers. Les revenus immobiliers imputés visent les loyers imputés aux propriétaires.

c/ C'est-à-dire notamment les retraites, les transferts nets en provenance de l'étranger et les versements de l'administration.

d/ C'est-à-dire notamment les bourses d'étude, les prix décernés et les pensions alimentaires.

A.4. La population active dans les secteurs formel et informel: Argentine, Brésil, Chili, Equateur, Panama et Paraguay

a) Définition des secteurs de population active utilisées dans l'étude d'après la situation au regard de l'emploi, la profession et la branche

Situation au regard de l'emploi : Profession :	Employeurs et salariés				Travailleurs indépendants et familiaux				Situation au regard de l'emploi non déclarée															
	Spécial. et techn.	Toutes autres profes.	Profes. non déclarées	Domes- tiques	Toutes autres profes.	Profes. non déclarées	Spécial. et techn.	Domes- tiques	Spécial. et techn.	Domes- tiques	Toutes autres profes.	Profes. non déclarées												
<b>Branche</b>																								
Agriculture	AM	AM	AM	ED	AT	AT	AM	ED	AM	ED	AT	AT												
Industrie extractive	Actifs travaillant dans les Industries extractives																							
Industrie manufacturière																								
Bâtiment travaux public																								
Commerce													SF	SF	SF	ED	SI	SI	SF	ED	SF	SF	ED	NSP
Transports																								
Service aux personnes																								
Divers																								
Primodemandeurs d'emploi					Primodemandeurs d'emplois																			
Branches non déclarée	NSP	NSP	NSP	ED	NSP	NSP	ED	ED	NSP	NSP	DE	NSP												

**Note :** AM = Agriculture moderne.  
 AT = Agriculture traditionnelle.  
 SF = Secteur formel.  
 SI = Secteur informel.  
 ED = Emploi domestique.  
 NSP = Ne sait pas.

## A.4 (suite)

b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe

## ARGENTINE

Secteur d'activité	1970		1980		1970	1980
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	(En pourcentage du total)	
A. Formel	59,1	53,6	60,6	59,3	28,6	27,0
A.1 Industries manufacturières	8,2	18,6	19,1	12,1	20,3	19,4
A.2 B.T.P.	8,2	0,5	8,5	0,8	2,0	8,2
A.3 Commerce	8,5	8,6	9,9	10,8	25,8	29,8
A.4 Transports	5,8	0,5	8,9	0,6	3,3	5,5
A.5 Services aux personnes	2,7	2,6	2,6	1,2	24,2	14,9
A.6 Divers	16,2	27,7	16,6	33,8	36,8	48,5
B. Informel	11,6	10,0	16,0	9,7	22,7	18,6
B.1 Industries manufacturières	1,6	4,1	2,0	3,3	47,0	38,2
B.2 B.T.P.	2,0	0,0	4,9	0,0	0,3	0,4
B.3 Commerce	4,9	4,1	5,2	4,8	22,1	26,0
B.4 Transports	1,2	0,0	1,1	0,1	1,2	2,0
B.5 Services aux personnes	1,5	1,4	2,1	0,9	24,6	13,9
B.6 Divers	0,5	0,4	0,7	0,5	20,4	23,4
C. Service domestique	0,2	23,0	0,1	20,5	97,9	98,3
D. Agriculture moderne	11,7	1,7	9,5	1,5	4,8	5,6
E. Agriculture traditionnelle	6,8	1,9	6,0	1,3	8,8	7,6
F. Industries extractives	0,6	0,1	0,6	1,3	3,6	7,1
G. Primodemandeurs d'emploi	0,6	1,2	0,4	0,6	40,8	36,3
H. Non précisé	9,4	8,5	6,8	7,1	28,5	28,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	25,4	27,5

## A.4 (suite)

b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe

## BRESIL

Secteur d'activité	1970		1980		1970	1980
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(En pourcentage du total)					
A. Formel	36,9	39,5	49,6	53,4	22,0	29,0
A.1 Industries manufacturières	11,7	10,1	15,2	13,0	18,6	24,4
A.2 B.T.P.	5,8	0,2	7,1	0,5	1,1	1,1
A.3 Commerce	5,0	5,5	6,2	7,4	22,4	31,4
A.4 Transports	3,2	0,2	3,2	0,6	1,6	6,6
A.5 Services aux personnes	0,2	0,8	3,1	2,5	52,0	23,4
A.6 Divers	10,9	22,6	14,7	29,3	35,3	43,0
B. Informel	9,2	11,6	10,9	10,3	24,8	26,4
B.1 Industries manufacturières	1,8	8,2	1,0	0,9	54,4	25,1
B.2 B.T.P.	1,4	0,0	2,6	0,0	0,2	0,1
B.3 Commerce	4,2	1,9	3,1	2,2	10,6	21,5
B.4 Transports	1,1	0,0	1,5	0,0	0,1	0,2
B.5 Services aux personnes	0,2	0,6	1,6	6,0	39,3	59,1
B.6 Divers	0,5	0,9	1,1	1,1	32,2	27,8
C. Service domestique	0,2	26,6	0,4	18,9	97,7	95,2
D. Agriculture moderne	14,2	3,6	15,2	4,8	6,3	10,7
E. Agriculture traditionnelle	36,5	16,8	20,6	9,6	10,8	15,0
F. Industries extractives	0,6	0,1	0,6	0,1	3,6	7,1
G. Primodemandeurs d'emploi	0,6	1,2	0,4	0,6	40,8	36,3
H. Non précisé	9,4	8,5	6,8	7,1	28,5	28,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	25,4	27,5

## A.4 (suite)

b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe

## CHILI

Secteur d'activité	1970		1982		1970	1982
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(En pourcentage du total)					
A. Formel	47,5	44,4	52,0	52,1	21,9	26,7
A.1 Industries manufacturières	13,4	11,0	13,1	7,9	19,7	18,0
A.2 B.T.P.	6,6	0,3	7,6	0,4	1,5	2,1
A.3 Commerce	4,8	5,6	7,3	8,9	25,8	30,7
A.4 Transports	5,2	0,5	4,9	0,8	2,5	5,4
A.5 Services aux personnes	3,1	2,3	3,2	1,9	18,1	17,7
A.6 Divers	14,3	24,7	16,0	32,2	34,1	42,3
B. Informel	11,0	15,9	11,6	10,2	30,4	24,2
B.1 Industries manufacturières	1,4	6,2	1,3	2,9	57,0	45,1
B.2 B.T.P.	0,5	0,0	0,7	0,0	0,2	0,5
B.3 Commerce	4,4	5,8	4,4	5,1	28,5	29,7
B.4 Transports	1,3	0,1	1,8	0,1	1,8	1,9
B.5 Services aux personnes	2,9	2,9	2,8	1,3	23,0	14,5
B.6 Divers	0,4	0,9	0,5	0,7	40,5	31,9
C. Service domestique	0,6	26,9	0,2	24,5	93,4	97,4
D. Agriculture moderne	17,4	1,6	15,0	1,5	2,7	3,6
E. Agriculture traditionnelle	9,2	1,2	8,4	0,7	3,9	3,0
F. Industries extractives	2,5	0,2	2,6	0,2	1,9	3,0
G. Primodemandeurs d'emploi	0,7	0,8	2,6	4,1	24,9	36,8
H. Non précisé	11,0	9,0	7,6	6,6	19,6	24,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	23,1	26,6

## A.4 (suite)

b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe

## EQUATEUR

Secteur d'activité	1974		1982		1974	1982
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	(En pourcentage du total)	
A. Formel	27,1	34,1	33,9	41,7	20,7	24,4
A.1 Industries manufacturières	6,3	7,8	7,0	7,6	20,4	22,4
A.2 B.T.P.	4,2	0,5	5,5	0,5	2,3	2,6
A.3 Commerce	2,8	4,9	3,1	5,7	26,4	32,8
A.4 Transports	2,1	0,4	2,5	0,4	3,8	4,4
A.5 Services aux personnes	2,7	2,4	2,6	1,8	15,3	15,0
A.6 Divers	8,9	18,1	13,3	25,6	29,6	33,6
B. Informel	12,2	23,7	16,8	17,8	28,7	21,9
B.1 Industries manufacturières	3,3	12,5	4,0	6,4	43,9	29,6
B.2 B.T.P.	0,9	0,1	2,5	0,1	1,4	1,5
B.3 Commerce	4,6	8,5	5,6	8,9	27,5	29,5
B.4 Transports	1,1	0,0	2,4	0,0	0,3	0,4
B.5 Services aux personnes	1,9	2,0	1,8	1,2	17,9	15,6
B.6 Divers	0,4	0,7	0,4	1,1	27,4	39,2
C. Service domestique	0,4	20,1	0,3	14,5	91,9	93,7
D. Agriculture moderne	20,0	4,0	16,4	0,4	4,0	0,7
E. Agriculture traditionnelle	33,1	9,1	22,1	11,3	5,4	11,8
F. Industries extractives	0,4	0,1	0,3	0,1	4,3	7,3
G. Primodemandeurs d'emploi	1,6	1,4	2,2	3,6	15,6	30,5
H. Non précisé	5,4	7,4	8,0	10,5	22,3	25,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	17,1	20,8

## A.4 (suite)

b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe

## PANAMA

Secteur d'activité	1970		1980		1970	1980
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
					(En pourcentage du total)	
A. Formel	34,7	46,1	44,0	61,1	31,3	34,6
A.1 Industries manufacturières	6,4	5,1	9,3	6,2	21,4	20,4
A.2 B.T.P.	5,9	0,6	5,6	0,8	3,3	5,4
A.3 Commerce	6,4	8,9	6,9	9,8	32,2	35,1
A.4 Transports	1,9	1,2	1,2	0,3	17,7	7,8
A.5 Services aux personnes	1,3	1,9	1,6	2,1	32,8	33,3
A.6 Divers	12,8	28,5	19,4	41,9	43,4	45,1
B. Informel	7,7	11,8	7,8	5,9	34,4	22,3
B.1 Industries manufacturières	0,9	4,4	1,0	2,0	63,0	44,0
B.2 B.T.P.	1,6	0,0	1,8	0,0	0,6	0,2
B.3 Commerce	2,2	2,5	2,0	2,0	28,1	28,0
B.4 Transports	1,9	0,0	2,0	0,1	0,1	1,0
B.5 Services aux personnes	0,8	3,9	0,8	1,4	61,8	38,2
B.6 Divers	0,5	0,9	1,1	1,1	32,2	27,8
C. Service domestique	0,6	24,2	0,8	16,1	93,3	88,7
D. Agriculture moderne	10,8	1,2	10,7	1,9	3,5	6,3
E. Agriculture traditionnelle	38,4	6,0	27,5	3,3	5,1	4,4
F. Industries extractives	0,1	0,0	0,2	0,0	7,8	5,9
G. Primodemandeurs d'emploi	2,2	7,4	2,9	5,8	53,2	43,6
H. Non précisé	5,4	3,2	6,2	5,8	17,0	26,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	25,6	27,6

## A.4 (suite)

b) Ventilation en pourcentage de la population active suivant le secteur et le sexe

## PARAGUAY

Secteur d'activité	1972		1982		1972	1982
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	(En pourcentage du total)	
A. Formel	26,8	28,2	28,2	32,9	22,6	23,1
A.1 Industries manufacturières	7,8	7,3	7,1	5,6	20,4	16,9
A.2 B.T.P.	3,2	0,0	5,6	0,2	0,3	0,8
A.3 Commerce	2,5	4,2	2,5	5,2	31,3	34,6
A.4 Transports	2,5	0,3	1,3	0,2	3,1	2,8
A.5 Services aux personnes	1,4	1,2	1,9	1,7	20,2	19,0
A.6 Divers	9,3	15,2	9,6	20,0	31,1	34,9
B. Informel	9,6	32,9	11,0	25,7	48,9	37,7
B.1 Industries manufacturières	2,6	20,7	2,7	14,7	68,4	58,8
B.2 B.T.P.	1,6	0,0	2,6	0,1	0,1	0,6
B.3 Commerce	3,2	9,5	3,4	8,5	45,0	39,3
B.4 Transports	0,7	0,0	0,7	0,0	0,0	0,5
B.5 Services aux personnes	1,1	2,4	1,2	1,9	37,8	28,7
B.6 Divers	0,2	0,3	0,4	0,6	29,9	28,8
C. Service domestique	0,2	23,0	0,1	21,1	97,4	99,0
D. Agriculture moderne	12,0	1,6	8,2	1,6	3,6	4,8
E. Agriculture traditionnelle	47,3	11,4	44,5	10,0	6,2	5,5
F. Industries extractives	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,9
G. Primodemandeurs d'emploi	1,2	1,1	0,6	0,4	20,2	15,5
H. Non précisé	2,8	1,9	7,4	8,3	15,4	22,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	21,7	20,5

A.5 Recensement expérimental réalisé au Costa Rica en 1983 pour déterminer quelles sont les activités économiques des femmes classées comme économiquement inactives d'après les recensements habituels de la population active : exemples de résultats et extraits du questionnaire

a) Nombre de femmes du district de San Juan classées comme inactives et ayant exercé des activités économiques à domicile/dans l'exploitation agricole, hors du domicile/de l'exploitation agricole, et nombre moyen d'heures ouvrées, suivant le lieu de résidence (milieu urbain et milieu rural) et la semaine ou année de référence, mai 1983

Femmes économiquement inactives	District de San Juan dans sa totalité		San Juan, zones urbaines		San Juan, zones rurales	
	Semaine de réf.	Année de réf.	Semaine de réf.	Année de réf.	Semaine de réf.	Année de réf.
Nombre total	1 476	..	714	..	762	..
Femmes inactives n'ayant pas travaillé	1 033	..	534	..	499	..
Femmes inactives ayant travaillé						
Nombre total	370	659	146	269	224	390
A domicile/dans l'exploitation	314	220	112	93	202	126
Hors du domicile	44	308	26	139	18	169
A domicile et au-dehors	12	132	8	37	4	95
Cas indéterminés	73	73	34	34	39	39
Nombre moyen d'heures ouvrées	16	..	18	..	14	..

Source : Pisoni L. Rodolfo, "El trabajo de las mujeres usualmente consideradas como económicamente inactivas" (Communication présentée au huitième Séminaire national de démographie, Dirección General de Estadísticas y Censos, Sans José, Costa Rica, septembre 1983).

## A.5 (suite)

b) Activités économiques exercées par les femmes du district de San Juan classées comme économiquement inactives, suivant leur lieu de résidence (milieu urbain et milieu rural), et la semaine ou année de référence, mai 1983

Activités	District de San Juan dans sa totalité		Sans Juan, zones urbaines		San Juan, zones rurales	
	Sem. de réf.	Année de réf.	Sem. de réf.	Année de réf.	Sem. de réf.	Année de réf.
Toutes activités confondues	445	929	169	359	276	570
Activités exercées à la maison ou dans l'exploitation ou bien au-dehors	388	431	135	149	253	282
Tâches agricoles dans l'exploitation ou sur la parcelle familiale	26	29	8	9	18	20
S'occuper des vaches et les traire	19	20	4	4	15	16
Elevage	131	134	23	25	108	109
Couture et tissage	50	66	25	30	25	36
Fabrication de cigares	35	37	7	8	28	29
Fabrication d'objets d'artisanat	4	8	1	3	3	5
Préparation d'aliments et de boissons à vendre	17	21	13	17	14	11
S'occuper du commerce familial	28	28	17	14	11	14
Vente de produits agricoles et autres provenant des terrains cultivés	17	21	5	7	12	14
Blanchisserie pour des tiers	25	24	13	9	12	15
Baby sitting à l'extérieur	24	28	12	15	12	13
Vente d'aliments ou location de chambres	5	6	4	5	1	1
Activités diverses	7	9	3	3	4	6
Activités exercées au-dehors	57	498	34	210	23	288
Récolte du café	--	389	--	143	--	246
Culture du tabac ou autres cultures	3	8	1	2	2	6
S'occuper du commerce familial	12	18	7	12	5	6
Ventes	4	8	4	7	--	1
Services domestiques	20	31	10	18	10	13
S'occuper d'enfants	6	11	4	9	2	2
Tâches communautaires	8	8	4	4	4	4
Activités diverses	4	25	4	15	--	10

Source : Pisoni, L. Rodolfo, "El trabajo de las mujeres usualmente consideradas como económicamente inactivas" (Communication présentée au huitième Séminaire national de démographie, Dirección General de Estadísticas y Censos, San José, Costa Rica, septembre 1983).

A.5 (suite)

c) Ventilation en pourcentage des activités économiques exercées par les femmes du district de San Juan classées comme inactives, suivant leur lieu de résidence (milieu urbain et milieu rural) et la semaine ou année de référence, mai 1983

Type d'activité	District de San Juan dans sa totalité		San Juan, zones urbaines		San Juan, zones rurales	
	Sem. de réf.	Année de réf.	Sem. de réf.	Année de réf.	Sem. de réf.	Année de réf.
Activités exercées à la maison ou dans l'exploitation	87,1	46,4	79,9	41,5	91,7	49,5
Agriculture et élevage	39,5	19,7	20,8	10,6	51,1	25,4
Objets d'artisanat et activité familiale	23,9	14,2	27,2	16,1	21,7	13,0
Commerce	10,1	5,3	13,0	5,9	8,3	4,9
Services	12,1	6,2	17,1	8,1	9,1	5,1
Activités diverses	1,5	1,0	1,8	0,8	1,4	1,1
Activités exercées au-dehors	12,8	53,6	20,1	58,5	8,3	50,5
Agriculture et élevage	0,7	42,7	0,5	40,4	0,7	44,2
Commerce	3,6	2,8	6,5	5,3	1,8	1,2
Services	7,6	5,4	10,7	8,6	5,8	3,3
Activités diverses	0,3	2,7	2,3	4,2		1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Pisoni, L. Rodolfo, "El trabajo de las mujeres usualmente consideradas como económicamente inactivas" (Communication présentée au huitième Séminaire de démographie, Dirección General de Estadísticas y Censos, San José, Costa Rica, septembre 1983).

## A.5 (suite)

d) L'activité économique des femmes du district de San Juan, suivant leurs déclarations et suivant l'analyse objective, mai 1983

	L'activité économique à partir des déclarations des femmes			L'activité économique à partir de l'analyse des activités		
	Total distr.	Milieu urbain	Milieu rural	Total distr.	Milieu urbain	Milieu rural
	(Nombre de femmes)					
Population féminine totale	2 883	1 532	1 351	2 883	1 532	1 351
Femmes appartenant aux tranches d'âge d'inactivité	745	377	368	745	377	368
Femmes appartenant aux tranches d'âge d'activité	2 138	1 155	983	2 138	1 155	983
Femmes économiquement inactives	1 476	714	762	1 106	568	538
Ont travaillé	370	146	224	-	-	-
N'ont pas travaillé	1 106	568	538	1 106	568	538
Femmes économiquement actives	662	441	221	1 032	587	445
Ont travaillé	630	419	211	1 000	565	435
N'ont pas travaillé	32	22	10	32	22	10
	(En pourcentage)					
Taux brut spécifique de participation	23,0	28,8	16,4	35,8	38,3	32,9
Taux spécifique global de participation	31,0	38,2	22,5	48,3	50,8	45,3
Taux d'activité	29,5	36,3	21,5	46,8	48,9	44,2
Taux de chômage déclaré	4,8	5,0	4,5	3,1	3,7	2,2

Source : Pisoni, L. Rodolfo, "El trabajo de las mujeres usualmente consideradas como económicamente inactivas" (Communication présentée au huitième Séminaire national de démographie, Dirección General de Estadísticas y Censos, San José, Costa Rica, septembre 1983).

## A.5 (suite)

[Original : espagnol]

e) Extrait du questionnaire utilisé lors du recensement expérimental de San Ramón, mai 1983

Questionnaire sur l'activité économique des femmes

Ce questionnaire s'adresse à toutes les femmes âgées de 12 ans et plus qui, à la question concernant leur situation au regard de l'activité économique, ont répondu qu'elles étaient femmes au foyer, étudiantes, retraitées, rentières, etc.

Secteur	Unité de logement No
Quartier ou village	Domicile

Personne No

Nom complet

Questions	Oui Non	Nombres d'heures ouvrees la semaine derniere	Mois ouverts l'année dernière												Nombre d'heures habituellement ouvrees par semaine	Code
			M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A		
A part le travail domestique ou l'étude, exercez-vous à la maison ou dans l'exploitation une ou plusieurs des activités ci-après?																

A.5 (suite)

		<u>Code</u>
1. Faites-vous de la lessive, du repassage, ou du raccommodage pour des personnes n'appartenant pas au ménage?	Oui Non	01
2. Faites-vous des vêtements, de la couture ou du tissage pour des tiers?	Oui Non	02
3. Faites-vous du baby sitting rémunéré?	Oui Non	03
4. Faites-vous des articles d'artisanat à vendre?	Oui Non	04
5. Faites-vous des aliments ou des boissons à vendre?	Oui Non	05
6. Vendez-vous des aliments ou louez-vous une chambre à quelqu'un (pensionnaire)?	Oui Non	06
7. Vendez-vous un autre type de produit ou de service? Précisez :	Oui Non	
8. Vous occupez-vous en totalité ou en partie d'un commerce familial installé à la maison ou à côté? Précisez le type de commerce :	Oui Non	
9. Vous occupez-vous en totalité ou en partie d'animaux de ferme (volailles, cochons, lapins)?	Oui Non	20
10. Vous occupez-vous de traire, de faire paître ou de rassembler les troupeaux, s'agissant de vaches, chèvres, ou chevaux?	Oui Non	21
11. Dans l'exploitation ou sur la parcelle familiale, assurez-vous des tâches agricoles consistant, par exemple, à préparer la terre, planter, mettre de l'engrais, arroser ou irriguer, ou bien récolter?	Oui Non	22
12. Vendez-vous des produits du potager, du lait, des oeufs ou autres produits de l'exploitation ou de la parcelle familiale?	Oui Non	23
13. Assurez-vous d'autres tâches? Veuillez préciser :	Oui Non	



A.5 (suite)

POPULATION

PERSONNE No

NOM COMPLET

---

1. LIEN AVEC LE CHEF DE MENAGE

Chef de ménage	( ) 1
Epoux/épouse ou compagnon/compagne	( ) 2
Fils ou fille	( ) 3
Gendre ou bru	( ) 4
Petit-fils ou petite-fille	( ) 5
Parents ou beaux-parents	( ) 6
Autres membres de la famille	( ) 7
Domestique(s)	( ) 8
Personnes non apparentées	( ) 9

---

2. SEXE

Masculin	( ) 1	Féminin	( ) 2
----------	-------	---------	-------

---

3. AGE

Moins de 1 an	( ) 00
98 ans et plus	( ) 98

Age au dernier anniversaire \_\_\_\_\_

---

4. LIEU DE NAISSANCE

Ici ( ) 8

District

Comté

Province \_\_\_\_\_

Pays (si le répondant est né à l'étranger)

---

A.5 (suite)

5. ANNEE D'ARRIVEE DANS LE PAYS

Année (exclusivement pour les personnes nées à l'étranger)

---

6. DATE DE NAISSANCE

Jour

Mois

Année

---

7. NATIONALITE

Costaricien(ne) :

De naissance ( ) 7

Par naturalisation ( ) 8

Autre nationalité (précisez)

---

8. STATUT D'ORPHELIN

Mère : décédée ( ) 1 En vie ( ) 2

Année du décès

Père : décédé ( ) 1 En vie ( ) 2

---

9. SECURITE SOCIALE

Assurance individuelle seulement (maladie et décès) ( ) 1 assurance familiale ( ) 4

Assurance individuelle seulement (invalidité, vieillesse et décès) ( ) 2 autre type ( ) 5

Les deux formules ( ) 3 non assuré ( ) 6

---

A.5 (suite)

POUR LES PERSONNES AGEES DE 5 ANS ET PLUS SEULEMENT

10. LIEU DE RESIDENCE 5 ANS AUPARAVANT

Quel était votre lieu de résidence habituel il y a 5 ans?

Ici ( ) 8

District

Comté

Province \_\_\_\_\_

Pays (si vous résidiez à l'étranger)

11. FREQUENTATION SCOLAIRE

Etes-vous inscrit(e) dans un centre d'éducation normal?

Oui ( ) 1

non ( ) 2

12. NIVEAU D'INSTRUCTION

Quelle est votre dernière année d'enseignement normal accomplie avec succès?

N'a pas fait d'études ( ) 00

Etudes primaires ( ) 1

Etudes secondaires ( ) 2

Etudes universitaires ( ) 3

Matière principale :

13. EDUCATION EXTRASCOLAIRE

Avez-vous suivi ou suivez-vous actuellement un enseignement extrascolaire?

Oui ( ) 1 Non ( ) 00

Veillez préciser :

A.5 (suite)

POUR LES PERSONNES AGEES DE 10 ANS ET PLUS SEULEMENT

---

14. ALPHABETISATION

Savez-vous lire et écrire?

Oui ( ) 1 Non ( ) 2

---

15. SITUATION MATRIMONIALE

Vie commune	( ) 1	Séparée	( ) 2
Mariée	( ) 3	Veuve	( ) 4
Divorcée	( ) 5	Célibataire	( ) 6

---

POUR LES PERSONNES AGEES DE 12 ANS ET PLUS SEULEMENT

---

16. SITUATION AU REGARD DE L'ACTIVITE

Qu'avez-vous fait pendant la semaine du 9 au 15 mai?

Travaillé	( ) 1
Cherché du travail pour la première fois	( ) 2
Au chômage	( ) 3
Travail domestique	( ) 4
Etudiant(e)	( ) 5
Retraité(e) ou rentier/rentière	( ) 6
Activités diverses (précisez)	( ) 7

---

POUR LES PERSONNES AGEES DE 12 ANS ET PLUS QUI ONT REPONDU "TRAVAILLE" OU "CHOMAGE" SEULEMENT

---

17. ACTIVITE PRINCIPALE

Quelle activité avez-vous exercée ou quel type de travail avez-vous fait pendant la semaine du 9 au 15 mai ou dans votre dernier emploi?

---

A.5 (suite)

18. CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Salarié(e)

Non salarié(e)

Administration ( ) 1

Indépendant(e) ( ) 4

Organisme public ( ) 2

Employeur ( ) 5

Secteur privé ( ) 3

Famille non salariée ( ) 6

---

19. BRANCHE D'ACTIVITE

Quel est le principal type d'activité exercé là où vous travaillez ou là où vous avez travaillé pour la dernière fois?

---

20. DIMENSION DU LIEU DE TRAVAIL

Combien de personnes travaillent là où vous travaillez actuellement ou là où vous avez travaillé pour la dernière fois?

Moins de 5 personnes ( ) 1

5 personnes ou plus ( ) 2

---

21. EMLACEMENT DU LIEU DE TRAVAIL

Où est situé votre lieu de travail habituel ou le lieu de votre dernier travail?

ici ( ) 8

District

Comté

Province \_\_\_\_\_

Pays (si vous avez travaillé à l'étranger)

---

22. PRINCIPAUX MOYENS DE TRANSPORT UTILISES

Le bus ( ) 1

La marche ( ) 4

Le train ( ) 2

Moyens divers ( ) 5

La voiture ( ) 3

Aucun ( ) 6

---

A.5 (suite)

POUR LES PERSONNES AGEES DE 12 ANS ET PLUS QUI ONT REPONDU "AVOIR TRAVAILLE"

---

23. NOMBRES D'HEURES OUVREES

Combien d'heures avez-vous travaillé pendant la semaine du 9 au 15 mai?

---

24. LE REVENU

Quel revenu avez-vous reçu contre votre travail?

¢ \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_  
(semaine ou mois)

---

POUR LES FEMMES AGEES DE 15 ANS ET PLUS SEULEMENT

---

25. ENFANTS NES VIVANTS

Pas d'enfants ( ) 00

Enfants

---

26. DATE DE NAISSANCE DU DERNIER ENFANT NE VIVANT  
(qu'il soit vivant ou décédé)

N'a pas eu d'enfant ( )                      Jour              Mois              Année

---

27. ENFANTS EN VIE

Pas d'enfants ( ) 00

Enfants

---



A.6 (suite)

14. Indiquez la catégorie professionnelle :

Travailleur indépendant

Emploie d'autres personnes ( ) 1

Travaille seul(e) ( ) 2

Travaille sans rémunération ( ) 3

Travailleur salarié

Salarié permanent ( ) 4

Salarié temporaire ( ) 5

Autre type de contrat ( ) 6

---

15. Avez-vous exercé une activité rémunérée (secondaire) quelconque au cours des 365 jours précédents?

Oui ( ) 1

Non ( ) 2 -----> 20



16. Décrire l'activité (secondaire) de l'entreprise ou du commerce pour lequel l'intéressé(e) travaille.

---

17. Décrire le type de travail (d'activité) de l'intéressé(e) dans ladite entreprise ou commerce.

---

18. Indiquez la catégorie professionnelle

(Utilisez les codes de la rubrique 14) [ ] -----> 20

---

MODULE 20

20. Indiquez si vous avez travaillé la semaine dernière

Oui ( ) 1

Non ( ) 2 -----> 30

---

21. La semaine dernière, avez-vous fait plus que vous occuper d'un emploi, d'une entreprise, ou de votre propre commerce?

Oui ( ) 1

Non ( ) 2

---



A.6 (suite)

72. Indiquez la catégorie professionnelle :

Travailleur indépendant

Emploie d'autres travailleurs ( ) 1

Travaille seul ( ) 2

Travaille sans rémunération pour l'entreprise familiale ( ) 3

Salarié(e)

Salarié(e) permanent(e) ( ) 4

Salarié(e) temporaire ( ) 5

Autre type de contrat ( ) 6

MODULE 30

30. Même si vous n'avez pas travaillé la semaine dernière, aviez-vous un emploi ou bien votre propre entreprise?

Oui, j'étais salarié(e) ( ) 1 |  
 Oui, j'avais mon entreprise ( ) 2 | Non ( ) 3 -----> 40

31. Pourquoi n'avez-vous pas travaillé la semaine dernière?

- Maladie ou accident ( ) 1
- Congé officiel ou vacances ( ) 2
- Grève, arrêt de travail ou lock-out ( ) 3
- Réduction d'activité ( ) 4
- Interruption temporaire du travail ( ) 5
- Mauvais temps ( ) 6
- Obligations personnelles ou familiales ( ) 7
- Congé d'études ( ) 8
- Congé de maternité ( ) 9
- Autre raison ( ) 0

32. Pendant combien de semaines n'avez-vous pas travaillé?

\_\_\_\_\_ semaines

33. Combien d'heures travaillez-vous normalement par semaine?

Moins de 30 heures ( ) 1      30 heures ou plus ( ) 2 ----->35  
 ↓

A.6 (suite)

34. Pourquoi travaillez-vous normalement moins de 30 heures par semaine?  
(Utilisez le code de la question 24) [ ]

---

35. Note pour les numérateurs :

Si en réponse à la question 30 vous avez coché le code 2, passez  
à -----> 70

Si en réponse à la question 30 vous avez coché le code 1, passez à la  
question suivante

---

36. Etiez-vous rémunéré(e) pendant le temps où vous n'avez pas travaillé  
la semaine dernière?

Oui ( ) 1                      Non ( ) 2

---

37. Etes-vous assuré(e) de pouvoir retourner travailler ou y a-t-il  
accord sur la date de votre retour?

Oui ( ) 1-----> 70                      Non ( ) 2-----> 70

---

MODULE 40

40. Avez-vous pendant la semaine dernière exercé l'une quelconque des  
activités suivantes?

Préparer la terre en vue de la culture, semer/planter,  
cultiver (désherber, arroser, etc.) ou récolter,  
s'agissant de canne à sucre, café, haricots, yucca,  
fruits, légumes, etc. . . . . ( ) 11

S'occuper de bétail, de volaille, etc. et produire  
du lait, des oeufs, etc. . . . . ( ) 12

Exercer d'autres activités relevant de l'agriculture,  
l'extraction minière, la chasse, la pêche, la  
sylviculture, etc. . . . . ( ) 13

---

Exercer des activités de transformation industrielle  
ou alimentaire . . . . . ( ) 35

Produire des articles de vannerie (paniers), des  
tapis/paillassons, autres objets d'artisanat . . . . . ( ) 37

Fabriquer des tissages, tissu au mètre, des vêtements  
pour femmes (hommes) . . . . . ( ) 38

Autres activités manufacturières . . . . . ( ) 39

---

A.6 (suite)

Activités du bâtiment, réfection, entretien :

- De la ferme . . . . . ( ) 51
- De la maison d'habitation . . . . . ( ) 52
- Autres activités relevant du bâtiment . . . . . ( ) 53

Assurer le service dans les lieux de vente ou de distribution d'articles alimentaires et de boissons . . . ( ) 61

Aider à la vente de produits agricoles et dans d'autres établissements de vente au détail . . . . . ( ) 62

Transport de fret en vue de la commercialisation/ de l'entreposage . . . . . ( ) 71

Autres activités de transport . . . . . ( ) 72

Réparation d'outils, cordonnerie, etc. . . . . ( ) 92

Ramassage de bois, portage de l'eau, autres services . . . ( ) 93

41. Note à l'énumérateur

Si vous cochez plus d'une activité

↓

Si vous ne cochez aucune activité -----> 50

42. Indiquez ci-dessous les codes voulus (jusqu'à 4 activités), cochez le cercle voulu, indiquez le nombre total d'heures, et passez à 50

Code	Tout ou partie est destiné à la vente	Tout est destiné à la consommation du ménage	Nombre d'heures
///	( ) 1	( ) 2	_____
///	( ) 1	( ) 2	_____
///	( ) 1	( ) 2	_____
///	( ) 1	( ) 2	_____



A.6 (suite)

53. Avez-vous déjà travaillé?

- |  |       |           |
|--|-------|-----------|
| Oui, au cours de l'année dernière      | ( ) 1 | ----->70  |
| Oui, au cours des 5 années précédentes | ( ) 2 |           |
| Oui, il y a plus de 5 ans              | ( ) 3 |           |
| Non, je n'ai jamais travaillé          | ( ) 4 | -----> 80 |

---

60. Souhaitez-vous travailler dès à présent contre traitement/salaire ou contre prime/commission à domicile ou hors de la maison?

- |                        |       |             |       |           |
|------------------------|-------|-------------|-------|-----------|
| Oui, à la maison       | ( ) 1 | Non         | ( ) 3 | ----->64b |
| Oui, hors de la maison | ( ) 2 | Ne sais pas | ( ) 4 | ----->64a |

---

61. Quel type de travail souhaitez-vous?

- |  |       |
|--|-------|
| Un emploi permanent rémunéré à plein temps   | ( ) 1 |
| Un emploi rémunéré permanent à temps partiel | ( ) 2 |
| Un emploi indépendant                        | ( ) 3 |
| Un autre type de travail                     | ( ) 4 |
- Voudrait travailler \_\_\_\_\_ heures par semaine

---

62. Décrire le type de travail (d'activité) que vous souhaitez.

---

A.6 (suite)

63. Dites pourquoi vous n'avez pas cherché de travail ni fait quoi que ce soit pour créer votre propre entreprise au cours de la semaine dernière.

	Oui	Non
Maladie ou accident . . . . .	( ) 1	( ) 2
Étais à l'école, au collège, etc. . . . .	( ) 1	( ) 2
Obligations personnelles ou familiales . . . . .	( ) 1	( ) 2
Attends le moment de retourner au travail . . . . .	( ) 1	( ) 2
Attends des réponses d'employeurs éventuels . . . . .	( ) 1	( ) 2
Attends la saison de pleine activité dans l'agriculture . . . . .	( ) 1	( ) 2
Ai trouvé un autre emploi . . . . .	( ) 1	( ) 2
Pense qu'il n'y a pas de travail dans la région . . . . .	( ) 1	( ) 2
Ne sais pas comment m'y prendre pour chercher du travail . . . . .	( ) 1	( ) 2
Raisons diverses . . . . .	( ) 1	( ) 2

64. a) Pourquoi n'avez-vous pas pu accepter de travail la semaine dernière

64. b) (Ne posez cette question que si le cercle 3 est coché à la question 60)

Pourquoi ne voulez-vous pas travailler pour l'instant?

Parce que je suis une formation	( ) 1
En raison d'obligations personnelles ou familiales	( ) 2
Pour d'autres raisons	( ) 3

65. Avez-vous déjà travaillé?

(Utilisez les codes du module 53) [ ]

Quand la réponse est 1, 2 ou 3-----> 70

Quand la réponse est non-----> 80

A.6 (suite)

78. Indiquez où est situé le lieu de travail

- A domicile ( ) 1  
 Hors du domicile ( ) 2  
 Pas d'emplacement fixe ( ) 3

79. Indiquez quel est le revenu mensuel moyen tiré du travail en question :

\_\_\_\_\_ colones par mois-----> 80

MODULE 80

80. Indiquez quelle est l'activité quotidienne de l'intéressé(e) au cours du mois dernier

Note :

2 désigne une journée d'activité complète

1 désigne une demi-journée d'activité

	<u>L</u>	<u>Ma</u>	<u>Me</u>	<u>J</u>	<u>V</u>	<u>S</u>	<u>D</u>	<u>Total</u>
A travaillé								
A un emploi ou son entreprise mais n'a pas travaillé								
Sans travail et disponible (en quête de travail ou non)								
Sans travail et non disponible								
Total	2	2	2	2	2	2	2	14

Bloque 10

Información sobre los 365 días precedentes

10. Actividad durante la mayor parte de los 365 días precedentes.

Habitualmente activa (trabajando, buscando trabajo o disponible para trabajar)  1      Habitualmente inactiva  2

11. a) La mayor parte de este tiempo estaba

Trabajando .....  1 → 12

Buscando trabajo o disponible para trabajar  2 → 15

11. b) Era principalmente

Estudiante .....  1

Ama de casa .....  2

Pensionado .....  3

Rentista .....  4

Otro .....  5 } 15

12. Describa la actividad de la empresa o negocio principal en donde trabaja la persona

13. Describa la clase de trabajo (ocupación) que hace la persona

14. Indicar categoría de ocupación:

Trabajador independiente:

Patrono .....  1

Por cuenta propia .....  2

Familiar no remunerado .....  3

Empleado asalariado:

Asalariado permanente .....  4

Asalariado temporal .....  5

Otro .....  6

15. ¿Estuvo ocupado en alguna actividad (secundaria) remunerada en los 365 días precedentes?

Sí  1      No  2 → 20

16. Describa la actividad (secundaria) de la empresa o negocio en donde trabajaba la persona.

17. Describa la clase de trabajo (ocupación) que hace la persona en esta empresa o negocio.

18. Indicar categoría de ocupación (Usar los códigos de 14)  → 20

Bloque 20

20. Indicar si la semana pasada trabajó

Sí  1      No  2 → 30

21. ¿Trabajó la semana pasada en más de un empleo, empresa o negocio propio?

Sí  1      No  2

22. ¿Cuántas horas trabajó efectivamente la semana pasada (en uno o más empleos o negocios propios)?

Lunes ..... horas

Martes ..... horas

Miércoles ..... horas

Jueves ..... horas

Viernes ..... horas

Sábado ..... horas

Domingo ..... horas

Total ..... horas

Si el total es de 30 horas o más  1 → 70

Si el total es de menos de 30 hs.  2

23. ¿Cuántas horas trabaja habitualmente por semana?

Menos de 30 hs.  1      30 hs. o más  2

24. a) ¿Por qué razón trabaja habitualmente menos de 30 horas por semana?

24. b) ¿Por qué razón trabajó menos de 30 horas la semana pasada?

Enfermedad o accidente .....  1

Días festivos o vacaciones .....  2

Huelga o paro .....  3

Reducción de la actividad económica .....  4

Mal tiempo .....  5

Obligaciones personales o familiares .....  6

Solo encontró trabajo a tiempo parcial .....  7

No quería trabajo a tiempo completo .....  8

Trabajó a tiempo completo menos de 30 horas .....  9

Otros .....  0

70. Describa la actividad de la empresa o negocio principal en donde trabajaba la persona.

71. Describa la clase de trabajo (ocupación) que hace la persona.

72. Indicar categoría de ocupación:

Trabajador independiente:

Patrono .....  1

Por cuenta propia .....  2

Familiar no remunerado .....  3

Empleado asalariado:

Asalariado permanente .....  4

Asalariado temporal .....  5

Otro .....  6

**Bloque 30**

30. Aunque no haya trabajado la semana pasada ¿Tenía algún empleo o empresa/negocio propio?

Sí, tenía un empleo asalariado .....  1

Sí, tenía una empresa o negocio .....  2

No  3 → 40

---

31. ¿Por qué no trabajó la semana pasada?

Enfermedad o accidente .....  1

Días festivos o vacaciones .....  2

Huelga o paro .....  3

Reducción de la actividad económica .....  4

Desorganización temporal del trabajo .....  5

Mal tiempo .....  6

Obligaciones personales o familiares .....  7

Licencia de estudios .....  8

Licencia por maternidad .....  9

Otros .....  0

---

32. ¿Cuántas semanas ha estado ausente del trabajo?

\_\_\_\_\_ semanas

---

33. ¿Cuántas horas por semana trabaja habitualmente?

Menos de 30 hs.  1

30 hs. o más  2 → 35

---

34. ¿Por qué trabaja habitualmente menos de 30 hs. por semana?

(Use los códigos de la pregunta 24)

---

35. Control para el enumerador

Si en pregunta 30 marcó código 2 pase a → 70

Si en pregunta 30 marcó código 1 pase a la siguiente ↓

---

36. ¿Percibe salario por el tiempo no trabajado la semana pasada?

Sí  1

No  2

---

37. ¿Tiene seguridad de regresar al trabajo o algún acuerdo sobre la fecha de regreso?

Sí  1 → 70

No  2 → 70

**Bloque 40**

40. ¿Realizó alguna(s) de las siguientes actividades la semana pasada?

Preparar la tierra, sembrar/plantar, cultivar (desyerbar, regar, etc.), o cosechar, en relación con caña de azúcar, café, frijoles, yuca, otros, frutas, hortalizas.....  11

Criar y cuidar ganado, aves, etc., y producir leche, huevos, etc. ....  12

Otras actividades de agricultura, minería, también caza, pesca, silvicultura.....  13

---

Trabajar en procesos o tratamientos industriales de productos alimenticios.....  35

Fabricar canastos, alfombras/esteras, otras artesanías ...  37

Hacer hilados, tejidos, vestidos de mujer/hombre.....  38

Otras actividades manufactureras.....  39

---

Trabajar en la construcción, reparación, mantenimiento de:

Casa de granja.....  51

Casa/vivienda propia.....  52

Otras actividades relativas a la construcción.....  53

---

Ayudar en lugares de venta/distribución de comidas/ bebidas .....  61

Ayudar en ventas de productos agrícolas y otros establecimientos de ventas por menor .....  62

---

Transportar cargas para mercadeo/almacenamiento .....  71

Otras actividades relativas a transporte .....  72

---

Reparar herramientas, zapatos, etc. ....  92

Recoger leña, ir por agua, otros servicios .....  93

---

41. Control para el enumerador

Si se anotó por lo menos una actividad | Si no se anotó actividad → 50

---

42. Anotar códigos(hasta 4 actividades), marcar el círculo apropiado y anotar número total de horas-luego pase a la 50.

Código	Todo o parte para vender	Todo para consumo del hogar	Número de horas
<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	_____

50. ¿El mes pasado estuvo buscando empleo asalariado o tratando de establecer su propia empresa o negocio? 60

Sí  1      No  2

---

51. ¿Qué hizo el mes pasado para buscar trabajo o establecer su propio negocio o empresa?

	Sí	No
Estableció contacto con oficina de empleo.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Gestionó directamente ante empleadores.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Gestionó en lugares de trabajo, granjas, etc....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Gestionó valiéndose de amigos y familiares.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Puso avisos o respondió a ofertas aparecidas en los periódicos.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Buscó terrenos, edificios, etc., para establecer su propio negocio o empresa.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Gestionó para obtener recursos financieros y establecer su propio negocio o empresa.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Solicitó permiso o licencia para establecer su propio negocio o empresa.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Otros: _____	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Nada _____	<input type="radio"/> 3	60

---

52. ¿Podía haber empezado a trabajar la semana pasada?

Sí  1

No, porque

- Asistía al centro de enseñanza .....  2
- Tenía obligaciones personales o familiares.....  3
- Tenía otras razones.....  4

---

53. ¿Ha trabajado antes?

Sí, en el transcurso del año precedente.....  1

Sí, hace de uno a cinco años.....  2 } 70

Sí, hace más de cinco años.....  3 } 70

No, nunca ha trabajado.....  4 → 80

60. ¿Desea trabajar ahora mismo por sueldo/salario o ganancia/beneficio en la casa o fuera de ella?

Sí, en la casa.....  1      No.....  3 → 64b.

Sí, fuera de la casa.....  2      No sabe.....  4 → 64 a.

---

61. ¿Qué tipo de trabajo desea?

Empleo asalariado permanente a tiempo completo.....  1

Empleo asalariado permanente a tiempo parcial.....  2

Trabajo independiente.....  3

Otro.....  4      Desea trabajar \_\_\_\_\_ hs. por semana

---

62. Describa la clase de trabajo (ocupación) que desea.

--	--	--

---

63. Indicar razones por no haber buscado trabajo ni hecho nada para establecer negocio/empresa propia la semana pasada.

	Sí	No
Enfermedad o accidente personal .....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Asistió a la escuela, colegio, etc. ....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Tuvo obligaciones personales o familiares.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Espera ser reintegrado a su trabajo.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Espera respuesta de empleadores.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Espera el periodo de gran actividad agrícola.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Había encontrado nuevo trabajo.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Creía que no había trabajado disp. en la región	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
No sabía cómo proceder a buscar trabajo.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Otras.....	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2

---

<p>64.a) ¿Por qué no pudo tomar un trabajo la semana pasada?</p>	<p>64.b) (Preguntar solo si marcó 3 en 60) ¿Por qué no desea trab. ahora?</p>
--	---

---

Porque asiste al centro de enseñanza .....  1

Porque tiene obligaciones personales o familiares.....  2

Otros.....  3

---

65. ¿Ha trabajado antes?

(Utilizar los códigos de 53)  Si marcó 1,2 o 3 → 70

Si no → 80

Bloque 70

70. Describe la actividad de la empresa o negocio principal en donde trabajaba la persona.

71. Describe la clase de trabajo (ocupación) que hace la persona.

72. Indicar categoría de ocupación:

Trabajador independiente:

Patrono .....  1

Por cuenta propia .....  2

Familiar no remunerado .....  3

Empleado asalariado:

Asalariado permanente .....  4

Asalariado temporal .....  5

Otro .....  6

73. Control para el enumerador.  
Si en 70 marcó 1 y en 20 marcó 1  Si no  80  
Si en 70 marcó 1 y en 30 marcó 1 ó 2

74. Clase de institución en que estaba empleado

Gobierno (Central, autónomas, semi-autónomas y Municipalidades) .....  1

Privada y registrada: dispensario, hospital, escuela, colegio, firma de abogados, de ingenieros, empresa similar de profesionales independientes .....  2  80

Bancos, seguros, sociedades, cooperativas .....  3

Establecimientos registrados (compañía, firma, fábrica, privada o pública) .....  4  No sabe

Otras - registradas .....  5  8

No registradas .....  6  9

75. a) Estaba cubierto por algún sistema de pensiones u otro de Seguridad Social pagado por su empresa.  
Si  1 No  2 No sabe  3

75. b) ¿Su empresa factura la venta de bienes o servicios?  
Si  1 No  2 No sabe  3

76. ¿Cuántas personas estaban ocupadas en el establecimiento o empresa?  
Diez o más  1 Menos de diez  2 \_\_\_\_\_

77. El principal equipo de trabajo del establecimiento, empresa o negocio es operado:

Manualmente .....  1

Con combustible .....  2

Con electricidad .....  3

Otros .....  4

78. Indicar si el lugar de trabajo está

Situado en el propio hogar .....  1

Situado fuera del propio hogar .....  2

Sin asiento fijo .....  3

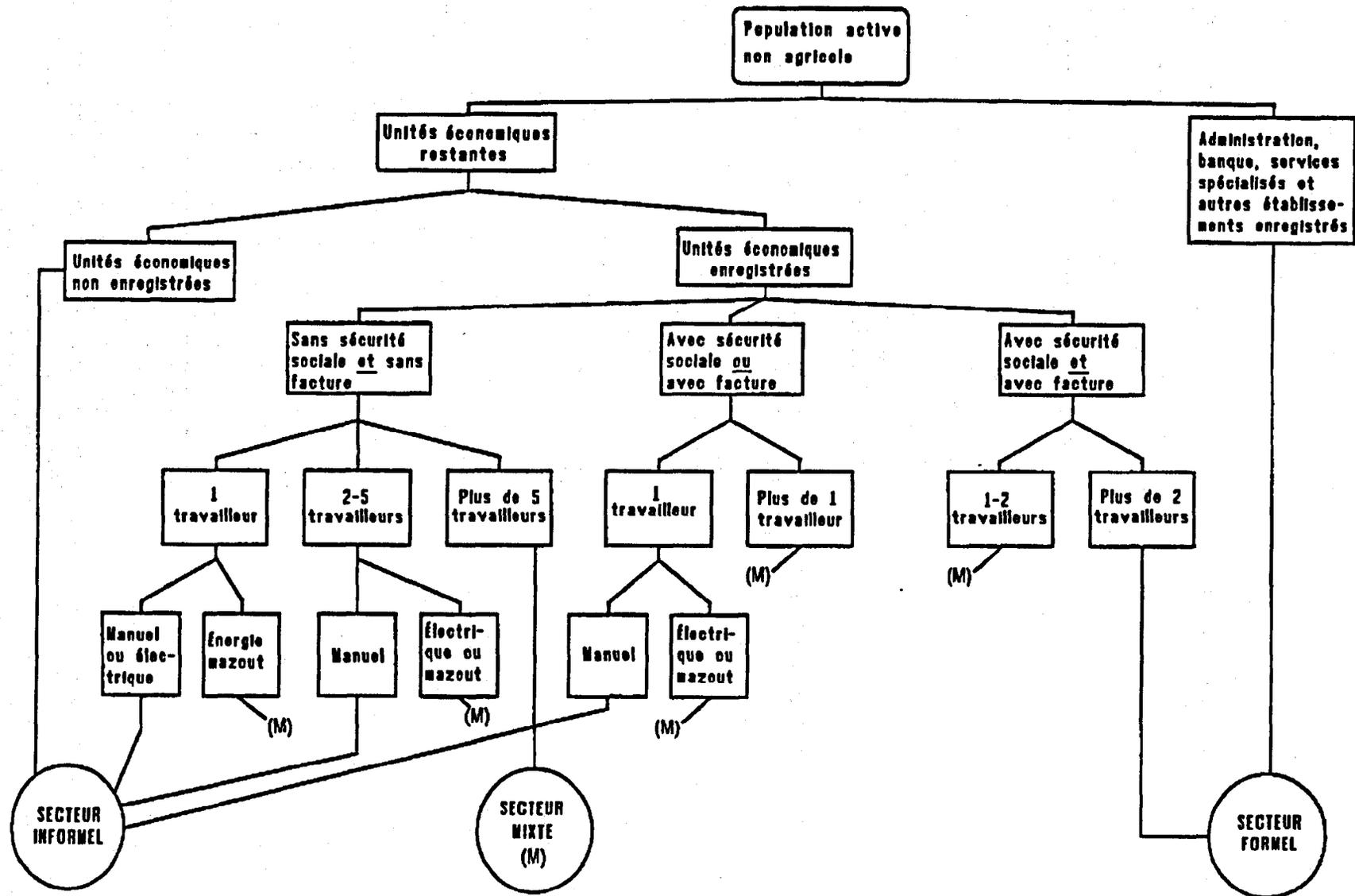
79. Indicar el promedio de ingreso mensual proveniente del empleo: \_\_\_\_\_ Colones por mes \_\_\_\_\_ 80

Bloque 80

80. Condición de actividad diaria de esta persona durante la semana pasada.	LUNES	MARTES	MIÉRCOLES	JUEVES	VIERNES	SABADO	DOMINGO	TOTAL
Anotar: 2 por un día completo de actividad 1 por medio día de actividad								
En el trabajo								
Con empleo o negocio/empresa propia pero no en el trabajo.								
Sin trabajo y disponible (buscando o no) para trabajar.								
Sin trabajo y no disponible para trabajar								
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

## A.6 (suite)

### b) Définition opérationnelle du secteur informel urbain utilisée lors de l'enquête



Source : Rafael Trigueros M., "Algunos aspectos relacionados con la definición actual del empleo, del desempleo y del subempleo a través de encuestas de hogares" (Quelques questions liées à la définition de l'emploi, du chômage et du sous-emploi utilisée actuellement dans les enquêtes sur les ménages) (Santiago du Chili, CEPALC, novembre 1985).

services à l'intérieur du ménage qui est destinée à la consommation des membres du ménage correspond parfaitement à une activité économique au sens d'un travail qui serait rémunéré. La rémunération en nature est, de toute façon, une rémunération, tout comme celle qui revêt la forme monétaire. La consommation de biens produits par soi-même correspond exactement à une consommation revêtant la forme de la consommation d'articles achetés dans un magasin. Si nous voulons décrire ce que les individus ont et ce qu'ils font en termes économiques, nous devons prendre en considération la totalité des activités économiques et des rémunérations et, théoriquement, leur appliquer le même traitement. C'est-à-dire que nous devons pouvoir intégrer à la mesure statistique l'activité économique informelle et les rémunérations économiques en nature, faute de quoi nous ne pourrions pas décrire le bien-être économique des individus et nous cernerons simplement leur attachement au secteur formel de l'économie. Or, il est toujours difficile d'appréhender les activités informelles et les rémunérations en nature, quelle que soit l'image économique que nous voulons restituer, mais la difficulté est plus grande encore quand il s'agit de cerner la situation des femmes parce que celles-ci consacrent une part considérable de leur activité au secteur informel. Et c'est parce que les activités informelles et les rémunérations en nature ne sont pas prises en considération que la statistique économique souffre d'une distorsion sexiste aussi importante, l'activité économique des femmes n'étant pas aussi bien appréhendée que celles des hommes. Et cette omission est également source de distorsions pour la statistique comparée, les pays en développement et les pays développés ne se situant pas sur le même plan à cet égard.

Pour pouvoir interpréter une description quelconque de la situation économique des femmes, nous avons besoin d'une norme de référence servant d'élément de comparaison. Comme les analyses socio-économiques de la situation des femmes évoquent généralement la discrimination dont les femmes sont victimes, on songe aussitôt à comparer leur situation à celle des hommes et c'est effectivement l'approche que nous adoptons ici. Mais ce n'est peut-être pas la comparaison la plus appropriée. Elle repose en effet, ouvertement ou implicitement, sur l'idée que la situation des hommes correspond à un idéal que les femmes doivent chercher à atteindre. Or ce n'est pas nécessairement le cas. On peut montrer que les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes et on parlera alors d'intégration et d'émancipation, comme nous allons faire ci-dessous d'ailleurs, mais certains pourront nous contredire. Une autre approche consisterait à comparer la situation des femmes à une norme théorique indiquant ce que leur situation devrait être, mais, concrètement, la tâche est difficile et le principe n'en prête pas moins à controverse.

Dans les chapitres qui suivent, nous avons l'intention d'aller au-delà des concepts et des principes et de puiser des exemples dans les statistiques disponibles. Nous voulons voir jusqu'où nous pouvons aller dans la mise au point d'une série simple d'indicateurs de la situation économique des femmes en nous contentant d'un matériel statistique qui est aujourd'hui très courant. Cette série d'indicateurs pourrait à titre plus ou moins permanent servir à contrôler, dans ses grandes lignes, l'évolution de la situation économique des femmes. Mais cette recherche garde un caractère expérimental. Nous puisons essentiellement nos exemples dans les statistiques officielles norvégiennes et dans un petit nombre de publications statistiques émanant de quelques rares pays en développement. La Norvège a un service statistique très développé et nos exemples montrent jusqu'à quel point les données pertinentes existent

avec un système de ce type. En revanche, vu les limites et le temps qui nous était imparti aux fins de la présente étude, nous n'avons pas pu explorer systématiquement les statistiques ou la littérature disponible dans les pays en développement, mais nous pensons que le matériel que nous vous présentons donne une assez bonne image de la situation en ce qui concerne les statistiques disponibles, tout au moins dans certains d'entre eux.

**Tableau 14**

**La population active et inactive de Norvège et d'Indonésie**

(En pourcentage)

	NORVEGE <u>a/</u>				INDONESIE <u>b/</u>	
	1979		1984		1976	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Economiquement actifs	90,5	88,2	89,9	87,4	92,9	94,2
Emploi rémunéré <u>c/</u>	52,8	76,9	56,5	75,1	45,4	75,5
Travail ménager	30,2	0,9	24,6	1,2	33,7	1,1
Divers <u>d/</u>	7,6	10,4	8,7	11,1	13,8	17,6
Economiquement inactifs	9,5	11,7	10,0	12,6	7,1	5,9
Retraités	4,9	6,7	5,2	7,5	5,8	4,6
Invalides	4,4	4,6	4,6	4,5		
Divers <u>e/</u>	0,1	0,4	0,3	0,6	1,3	1,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pour mémoire						
Chômeurs <u>f/</u>	1,3	1,2	1,9	2,2	0,9	1,5
Education <u>g/</u>	7,1	7,6	8,0	7,5	12,8	16,1
Secteur primaire <u>h/</u> , salariés	..	..	0,5	2,0	6,0	7,7
Travailleurs indépendants	..	..	0,5	4,3	8,1	28,6
Travailleurs familiaux	..	..	1,5	0,5	18,6	12,8

Source : Norvège - Statistiques du marché du travail 1984 (Bureau central de statistique).

Indonésie - Enquête intermédiaire sur la population de 1976, série 2 (Bureau central de statistique).

a/ La population norvégienne est âgée de 16 à 74 ans.

b/ La population indonésienne est âgée de 10 ans et plus.

c/ Y compris les personnes temporairement absentes de leur travail.

d/ Education, chômeurs en quête d'emploi, et (en Norvège) service militaire.

e/ Personnes sans emploi et ne cherchant pas d'emploi.

f/ Personnes en quête de travail, y compris les personnes actuellement actives dans le domaine du travail ménager ou dans celui de l'éducation.

g/ Désigne les personnes actuellement actives dans le domaine de l'éducation qui cherchent du travail.

h/ Agriculture, élevage, chasse, sylviculture, pêche.

visant la population âgée de 10 ans et plus. Cet écart de couverture a pour effet que les statistiques indonésiennes, par opposition aux statistiques norvégiennes, surestiment probablement un peu l'importance du domaine de l'éducation et par conséquent le volume d'activité économique. On peut supprimer la difficulté en calculant pour l'Indonésie des chiffres estimatifs visant exclusivement la population de 26 à 74 ans, et la comparabilité serait alors à peu près parfaite. Nous voyons qu'il est donc possible, si nous suivons les recommandations du BIT sur les statistiques de la population active et avec des moyens simples, de produire des statistiques comparées de l'activité économique dans les pays développés et les pays en développement en partant de la notion large de l'activité économique que nous avons adoptée ici.

Ces calculs simples nous apportent une masse de renseignements sur l'activité économique, notamment les suivants :

- a) Les résultats cadrent bien avec une conception raisonnable de l'activité économique, qui est que celle-ci est égale au "travail", et nous obtenons donc une description valable du volume de l'activité économique;
- b) Ces estimations sont par ailleurs sensibles aux variations de la structure de l'activité économique entre les femmes et les hommes;
- c) Elles sont également sensibles aux variations de la structure de l'activité économique entre pays en développement et pays développés;
- d) Elles sont en outre sensibles à l'évolution dans le temps de la structure de l'activité économique des femmes.

Il convient de retenir que, dans cette façon d'organiser et de présenter les statistiques, le volume de l'activité économique apparaît comme élevé et serait à peu près le même pour les femmes que pour les hommes. C'est un résultat important qui, pour beaucoup, se justifie parfaitement. Pour notre part, la production de biens et services à l'intérieur du ménage (et au profit des membres du ménage) représente une activité économique au même titre que le travail marchand accompli contre rémunération monétaire. Se préparer à un travail plus "productif", par le truchement de l'éducation ou la quête d'un emploi, est une activité économique (sous forme d'un investissement de temps et d'effort dont le bénéfice est immédiat ou anticipé) et n'est absolument pas assimilable à une forme de passivité. La production de biens d'utilité collective sous une forme quelconque de service national (obligatoire ou volontaire) est peut-être moins gratifiante pour l'individu que certaines activités, mais constitue indéniablement de la production et du travail. Il peut y avoir sous-emploi tout aussi facilement chez les actifs du marché du travail que dans le travail ménager.

Les statistiques du marché du travail peuvent toutefois être organisées de façon à donner un tableau différent, en particulier en ce qui concerne la comparaison entre les femmes et les hommes du point de vue du volume de l'activité économique. Par exemple, dans l'Annuaire des statistiques du travail 1985 du BIT, pour l'Indonésie, ce sont 23 % des femmes qui sont classées comme économiquement actives contre 48 % des hommes et, pour la Norvège, 41 % des femmes seraient actives contre 59 % des hommes. Ces chiffres sont calculés, en principe, d'après les normes de la comptabilité nationale. Ces données du BIT, par comparaison à celles du tableau 14, nous donnent à penser qu'en Indonésie le niveau

global de l'activité économique est assez faible et qu'il y a moins d'actifs chez les femmes que chez les hommes.

Le tableau 15 nous montre certains des principaux résultats enregistrés au Botswana lors de l'enquête sur la population active de 1984/85. Dans ce tableau, le "travail" et l'"emploi" sont définis par rapport à l'activité marchande. (Les termes utilisés dans le tableau sont ceux de la publication originale). Les chiffres ne sont pas comparables à ceux du tableau 14. En effet, il ressort de ce tableau 15, tout comme des statistiques du BIT, que les femmes sont moins actives que les hommes. L'enquête du Botswana a suivi "en gros" (comme le dit la publication) les recommandations du BIT sur les statistiques du travail. Il est donc vraisemblable que l'on puisse calculer à partir des données de cette enquête des statistiques comparables à celles du tableau 14 en ce qui concerne la population active.

On peut dire, en fait, qu'au tableau 14 les statistiques de la population active sont organisées de façon à décrire l'activité économique tandis qu'au tableau 15 (et aussi dans l'Annuaire du BIT) elles sont plutôt organisées de façon à faire apparaître le degré d'intégration à l'économie marchande. Il ne s'agit pas de dire qu'un mode de calcul est plus "juste" que l'autre - cela dépend de ce que l'on veut prouver au moyen des statistiques en question - mais on peut se demander, s'agissant du tableau 15 et de l'Annuaire du BIT, si la rubrique "travaille/ne travaille pas" et "actif/inactif" convient bien. Ces statistiques en effet ne regroupent pas sous ces étiquettes de "travaille" et "actifs" toutes les personnes qui en fait travaillent. Si l'on accepte l'hypothèse de base que nous avons adoptée ici - à savoir que la distinction entre le travail ménager et tout travail d'autre nature est en principe sans pertinence - il faut adhérer plutôt au mode de calcul statistique suivi au tableau 14.

Voici en outre une observation de fond. Les statistiques du tableau 15 et de l'Annuaire du BIT pour 1985 indiquent que le volume d'activité économique serait inférieur chez les femmes à ce qu'il est chez les hommes et inférieur aussi dans les pays en développement à ce qu'il est dans les pays développés. Le remède à cette pauvreté relative des femmes et des pays en développement serait donc de travailler davantage. Les statistiques du tableau 14 montrent en revanche qu'en volume, l'activité économique ne varie guère entre pays en développement et pays développés, ni entre les hommes et les femmes. De sorte que le remède consisterait plutôt à réorganiser l'activité économique (pour qu'elle soit, dans les pays en développement, axée davantage sur la production) et à redistribuer la consommation disponible, notamment entre les femmes et les hommes.

#### B. Les statistiques de l'emploi du temps

Dans les statistiques de l'emploi du temps, les individus sont décrits en fonction du mode de répartition du temps dont ils disposent entre divers types d'activité répondant à un classement plus ou moins détaillé. C'est là un domaine relativement nouveau de collecte de données et de recherche. Dans la majorité des pays en développement, les services de statistique officiels n'établissent pas encore ce type de données.

On trouvera au tableau 16 comment, en Norvège, les femmes et les hommes répartissent leur temps entre grandes catégories d'activité pour les années 1971/72 et 1980/81. Le principal mode de classement concerne

**Tableau 15**

**Botswana : répartition de la population d'après la situation au regard  
de l'activité - activité habituelle et activité du moment - pour les  
12 mois prenant fin le 30 avril 1985 a/**

(En pourcentage)

	Milieu urbain			Milieu rural			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>D'après l'activité habituelle <u>b/</u></b>									
Travaillent	62,0	37,0	48,4	48,0	27,4	35,1	49,8	29,3	37,9
Ne travaillent pas mais disponibles	13,4	28,4	21,8	22,0	35,4	29,8	20,1	33,9	28,0
Ne travaillent pas et ne sont pas disponibles :									
Etudiants, etc.	18,8	19,4	19,1	21,0	17,1	18,7	20,5	17,8	18,8
Obligations à la maison	4,0	13,4	9,1	7,5	16,3	12,7	6,7	15,7	11,9
Définitivement incapes au travail	0,8	1,2	1,0	2,9	3,3	3,2	2,4	2,9	2,7
Divers	0,8	0,8	0,8	0,5	0,6	0,5	0,8	0,6	0,6
Sous-total non disponible	24,4	34,8	29,9	31,9	37,3	35,1	30,2	36,8	34,0
Non-réponse	0,2	0,1	0,1	0,0	..	0,0	0,1	0,0	0,0
<b>D'après l'activité du moment <u>c/</u></b>									
Pourvus d'un emploi	61,7	37,8	48,7	55,0	40,8	48,7	58,5	40,2	47,1
Au chômage	16,1	27,1	22,1	12,8	15,4	14,3	13,5	17,8	16,0
Non actifs	22,1	35,0	29,1	32,2	43,7	39,0	29,9	42,0	36,9
Non-réponse	0,1	0,1	0,1	0,0	..	0,0	0,1	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Source : Botswana Labour Force Survey 1984-85 (Gaborone, Central Statistical Office).**

**a/ Le recensement exclut les enfants de moins de 12 ans. Il intéresse exclusivement les occupants de logements privés, à l'exclusion des occupants de logements temporaires et institutionnels, les diplomates et leurs familles et le personnel étranger.**

**b/ Soit l'activité principale exercée pendant les 12 mois précédant l'interview.**

**c/ Activité exercée pendant la semaine précédant l'interview.**

ici l'activité, tandis que dans les tableaux 14 et 15 il intéressait les individus. Ces statistiques sont tirées d'enquêtes sur l'emploi du temps menées en 1971/72 et 1980/81 sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale (de 3 000 et 3 300 répondants respectivement) de la population de 16 à 74 ans. Les répondants ont rempli un journal détaillé pendant deux jours et répondu à une série de questions d'enquête classiques. Les enquêtes ont été réalisées sur une période d'un an de façon à permettre de calculer des chiffres annuels moyens et de pallier des distorsions qui auraient pu être imputables à des variations saisonnières de l'emploi du temps.

On peut essentiellement retirer de ce tableau les indications suivantes :

a) En moyenne, les femmes et les hommes assument à peu près le même volume d'activité économique suivant la définition que nous avons adoptée ici, encore que les femmes travaillent légèrement plus que les hommes et bénéficient d'un peu moins de loisirs;

b) La structure de cette activité économique n'est pas la même chez les femmes et les hommes en ce sens que chez les femmes, une plus grande partie du travail est du travail domestique et que, chez les hommes, une plus grande partie du travail correspond à une activité rémunérée;

c) Entre 1971/72 et 1980/81, le volume de l'activité économique n'évolue guère, ni chez les femmes, ni chez les hommes, encore que les loisirs progressent un peu de part et d'autre. En revanche, la structure de l'activité économique féminine évolue de façon sensible : le temps consacré au travail domestique est réduit d'une heure et le supplément disponible se partage entre l'emploi rémunéré, qui progresse et les loisirs, qui progressent également.

Au total, ces statistiques de l'emploi du temps nous fournissent en gros la même image que les statistiques du travail indiquées pour la Norvège au tableau 14. Dans les deux cas, nous constatons que le volume de l'activité économique est à peu près le même chez les femmes et chez les hommes, que la structure de l'activité économique est en revanche différente et que cette structure a sensiblement évolué dans le temps pour les femmes. En fait, aux fins de la simple description statistique, les chiffres des données relatives à l'emploi du temps ne nous apportent pas beaucoup plus d'informations que celles que nous avons déjà tirées des statistiques de la population active.

Les comparaisons internationales de statistiques de l'emploi du temps sont très rares : ce type d'enquête ne se pratique pas dans beaucoup de pays; elles sont en outre organisées de façon variable, de sorte qu'elles ne sont pas comparables; et il n'existe pas dans ce domaine de directives internationales.

A titre d'exemple, le tableau 17 donne les chiffres établis pour la Finlande et la Norvège. La méthodologie a été à peu près la même dans les deux cas (c'est la technique consistant à faire tenir un journal), mais les statistiques ne sont pas parfaitement comparables, essentiellement parce que l'enquête finlandaise ne porte pas sur l'année complète. La différence constatée entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le temps consacré à un emploi rémunéré est plus faible en Finlande qu'en Norvège. C'est à quoi il fallait s'attendre compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs de la situation économique des femmes dans les deux pays, mais, la comparabilité des données n'étant pas totalement assurée, il ne faut pas exclure la possibilité qu'en partie en tout cas, la différence constatée ne soit pas réelle.

Tableau 16

L'emploi du temps par grande catégorie d'activité en Norvège,  
1971/72 et 1980/81 a/

(Nombre d'heures par jour)

	1971/72		1980/81	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Activité économique	8,0	7,9	7,7	7,6
Emploi rémunéré	1,9	5,4	2,4	4,7
Emploi salarié/emploi indépendant <u>b/</u>	1,4	3,9	1,9	3,6
Entreprise familiale secteur primaire <u>c/</u>	0,2	0,7	0,1	0,4
Autre	0,3	0,8	0,4	0,7
Travail ménager <u>d/</u>	5,8	2,1	4,8	2,4
Education <u>e/</u>	0,3	0,4	0,5	0,5
Activité non économique	16,0	16,1	16,3	16,5
Nécessités quotidiennes <u>f/</u>	10,8	10,5	10,3	10,3
Loisirs	5,0	5,3	5,9	6,1
Autre	0,2	0,3	0,1	0,1
Total	24,0	24,0	24,0	24,0

Source : Enquêtes sur le budget-temps, 1971/72 et 1980/81 (Oslo, Bureau central de statistique).

a/ Enquête opérée sur un échantillon représentatif de la population de 15 à 74 ans.

b/ Emplois principal et secondaire, y compris les heures supplémentaires, les trajets domicile-lieu de travail, les repas pris sur le lieu de travail, etc.

c/ Agriculture, sylviculture, pêche; travail rémunéré et non rémunéré.

d/ Préparation des aliments, production privée de denrées alimentaires, nettoyage, entretien, obligations familiales, courses, etc.

e/ Temps consacré à l'éducation, y compris les devoirs et leçons à la maison, les trajets, etc.

f/ Sommeil, repas, toilette, etc.

Tableau 17

L'emploi du temps par grande catégorie d'activité,  
en Finlande (1979) et en Norvège (1980/81)

(Nombre d'heures par jour)

	Finlande <u>a/</u> 1979 (sept.-nov.)		Norvège <u>b/</u> 1980/81 (année complète)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Emploi rémunéré	3,4	4,8	2,4	4,7
Travail domestique	3,9	2,0	4,7	2,3
Repas	1,4	1,4	1,3	1,3
Sommeil	8,4	8,4	9,0	8,9
Autres nécessités individuelles	0,7	0,7		
Loisirs, études, etc.	6,1	6,6	5,9	6,1
Divers	0,1	0,1	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>24,0</b>	<b>24,0</b>	<b>24,0</b>	<b>24,0</b>

Source : L. Aatola, "Tidsanvändningsundersökningar i de nordiska landerna" (Nordic Council, miméo.).

Note : La définition des catégories est légèrement différente de la définition utilisée au tableau 16.

a/ La population recensée est âgée de 15 à 64 ans.

b/ La population recensée est âgée de 16 à 74 ans.

Le tableau 18 donne l'emploi du temps en milieu rural au Botswana. Les données ont été réunies dans le cadre de l'enquête sur la répartition du revenu en milieu rural qui a été faite en 1974/75 suivant une méthodologie différente de celle qui a été appliquée en Norvège et en Finlande. Les répondants ont été priés d'énumérer leurs principales activités de la veille, et d'en indiquer chaque fois la durée, depuis le moment où ils se sont levés jusqu'au moment où ils se sont couchés. Les chiffres ne peuvent donc pas être comparés directement à ceux des tableaux 16 et 17. Mais les principales constatations demeurent les mêmes : les femmes travaillent plus que les hommes et les hommes ont plus de loisirs que les femmes - toutefois la méthodologie de l'enquête et les définitions des catégories d'activité sont si différentes qu'il nous est interdit d'aller plus loin dans la comparaison. Il n'est pas non plus possible de réanalyser les données du tableau 18 pour établir des statistiques qui soient vraiment comparables à celles des tableaux 16 et 17.

Tableau 18

Botswana : Répartition du temps d'activité des adultes suivant le sexe et la composition du ménage, en milieu rural - 1974/75

(En pourcentage)

Activités	Hommes	Femmes			
		MH-MP a/	MH-NMP b/	FH-MPc/	FH-NMP d/
Cultures	6,8	11,1	14,0	10,1	9,6
Elevage	12,6	1,5	0,3	0,9	0,4
Activité salariée	8,8	0,8	0,3	1,8	2,8
Services (commerce, vente, activité manufacturière)	1,2	0,9	0,3	2,4	3,1
Chasse et cueillette	2,4	2,6	3,5	2,1	2,7
Ensemble des activités génératrices de revenu	31,8	16,9	18,5	17,3	18,6
Réparations, construction	3,1	3,9	5,1	6,2	4,4
Portage de l'eau	1,4	7,1	8,0	6,8	6,8
Soins aux enfants	0,3	3,6	4,3	5,0	2,8
Travail ménager	3,8	21,8	16,5	19,4	18,7
Ensemble des activités domestiques	8,6	36,4	34,0	37,5	32,6
Scolarité	0,6	0,7	0,1	0,3	0,5
Maladie et soins de santé	3,3	5,0	5,6	6,4	6,8
Réunions	5,0	0,7	0,5	0,2	0,4
Loisirs	54,2	40,1	41,3	38,3	41,0
Ensemble des activités de non-travail	58,9	45,9	47,4	44,9	48,2
Ensemble des activités	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : S. Kossoudji et E. Mueller, "The economic and demographic status of female-headed households in rural Botswana" (University of Michigan, Populations Studies Center, miméo.).

Note : Le temps d'activité a été mesuré pour une douzaine d'heures du matin au coucher, le temps consacré aux repas étant omis. Il est permis de penser que certaines activités mineures sont sous-énumérées et que le temps consacré aux loisirs est donc surestimé. Mais, ces erreurs concernant également tous les groupes, quelle que soit la composition du ménage, la comparaison entre groupes est valable.

a/ MH-MP - Le chef de ménage déclaré est un homme - un homme âgé de 20 à 64 ans est présent lors de l'enquête.

b/ MH-NMP - Le chef de ménage déclaré est un homme - un homme âgé de 20 à 64 ans est présent lors de l'enquête.

c/ FH-MP - Le chef de ménage déclaré est une femme - un homme âgé de 20 à 64 ans est présent lors de l'enquête.

d/ FH-NMP - Le chef de ménage déclaré est une femme - il n'y a pas d'homme âgé de 20 à 64 ans présent lors de l'enquête.

### C. Observations

Au terme de ce premier chapitre, nous avons donc montré qu'il est possible de se servir des données d'enquête sur la population active, dans la mesure où les enquêtes se conforment aux recommandations du BIT, pour établir des statistiques comparées sur l'activité économique, cette formule étant entendue en un sens large. En revanche, il n'est probablement pas réaliste pour l'instant de vouloir calculer des statistiques comparées couvrant à la fois les pays en développement et les pays développés à partir d'enquêtes sur l'emploi du temps. Si l'on veut simplement suivre statistiquement l'évolution de l'activité économique et les différences d'activité économique entre les femmes et les hommes, les enquêtes sur l'emploi du temps, pour l'instant, n'apportent probablement pas grand-chose de plus que ce qu'enseignent les enquêtes sur la population active dès lors que l'activité économique est entendue au sens large que nous avons adopté ici. Cela ne veut pas dire que les enquêtes sur l'emploi du temps ne soient pas utiles à d'autres fins ni qu'elles ne seraient pas utiles ici si elles étaient plus nombreuses à avoir été établies suivant des plans comparables.

## II. COMMENT MESURER LE BIEN-ETRE ECONOMIQUE

Les principaux indicateurs des rémunérations et du bien-être économiques pourraient être les suivants :

a) Les salaires : Il s'agit de la rémunération économique du travail vendu sur le marché du travail (c'est l'économie structurée). Relèvent de cet intitulé les salaires en espèces, les paiements en nature, et les avantages accessoires (correspondant à toute une gamme d'avantages, depuis la retraite et certains services gratuits jusqu'aux loisirs et biens de consommation liés au travail, par exemple les voyages). Idéalement, il convient de traiter de la même façon que les salaires le revenu tiré d'un emploi indépendant, mais, dans la pratique, cela se révèle généralement difficile;

b) Le revenu personnel : Il s'agit de la totalité des revenus individuels, traitements et salaires, revenu de l'exercice d'une activité indépendante, revenu du capital, retraites et transferts publics et privés :

c) Le revenu du ménage : C'est, sous forme agrégée, le revenu de la totalité des membres du ménage ou de la famille. Comme beaucoup d'éléments du revenu sont, non pas individualisés, mais perçus et utilisés collectivement par la famille ou le ménage, tout élément de revenu qui ne correspond pas à un salaire est généralement enregistré au nom du ménage ou de la famille. En principe, il faudrait prendre en considération ici les services publics "gratuits" comme l'éducation et les soins médicaux mais il se présente à cet égard de difficiles problèmes théoriques consistant, par exemple, à déterminer la valeur des services dits "gratuits" et à attribuer aux ménages un volume de consommation à cet égard;

d) La consommation : Il faut, pour calculer la consommation, faire la somme de tous les achats et de tout ce qui est perçu en nature, et calculer la valeur de la consommation produite au sein du ménage. (Ce dernier élément est également considéré comme un élément de revenu et entre dans le calcul du revenu du ménage.) Le revenu est une mesure "indirecte" du bien-être (le bien-être en l'occurrence étant mesuré par les ressources disponibles indépendamment du mode d'utilisation desdites ressources), mais la consommation ainsi que les deux types d'indicateurs qui suivent sont des mesures "directes" du bien-être (celui-ci étant en l'occurrence mesuré directement par le mode de vie);

e) Le niveau de vie : Avec cette notion, on va au-delà de la mesure "économique" du bien-être qui s'exprime par le revenu ou la consommation pour mesurer un domaine plus large au moyen d'"indicateurs sociaux" mesurant par exemple la santé, la nutrition, l'éducation, l'activité socioculturelle, etc.;

f) L'utilité : Cette notion, qui est courante chez les théoriciens de l'économie de bien-être, s'applique non seulement à l'enregistrement de ressources et de conditions objectives mais aussi à l'enregistrement de satisfactions subjectives. Nous n'examinerons pas plus avant ici cette notion-là et nous étudierons ci-dessous tour à tour les notions a) à e).

Tableau 19

Les gains féminins en pourcentage des gains masculins dans certains secteurs  
d'activité de 17 pays à économie de marché

Année	Ensemble des secteurs			Industrie manufacturière		Commerce				Administration publique (10)	
	Total (1)	Activité manuelle (2)	Activité non manuelle (3)	Activité manuelle (4)	Activité non manuelle (5)	Gros (6)	Détail (7)	Banque (8)	Assurance (9)		
Allemagne Rép. féd. d'	1982	..	..	64,8	72,7	66,7	68,3	65,9	77,4	76,8	..
Autriche	1983	77,6	72,1	75,7	..	..	(74,2)		(79,2)		82,2
Belgique	1982	..	..	..	72,6	59,3	65,0	71,1	71,2	68,4	..
Canada	1979	63,3	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Danemark	1983	..	..	73,8	88,6	71,4	74,4	75,5	76,4	68,1	..
Etats-Unis	1981	59,1	61,2	52,8	57,6	60,1	58,3	59,7	(47,8)		67,0
Finlande	1981	..	..	..	76,8	76,1	69,4	87,3	78,6	68,5	74,0
France	1982	75,0	75,5	83,1	77,7	61,7	69,7	67,5	74,5	66,1	83,9
Grèce	1980	..	..	..	67,4	57,0	..	70,0	..	..	..
Irlande	1982	..	..	..	68,5	..	56,4	58,5	67,1	58,9	..
Italie	1982	..	..	..	86,7	..	79,0	85,8	79,5	71,1	..
Norvège	1982	..	..	..	83,2	65,3	70,5	80,6	77,5	65,5	82,9
Pays-Bas	1981	76,8	75,5	..	74,7	..	61,1	61,2	56,6	60,4	..
Portugal	1980	75,6	..	..	72,0	74,6	79,4	79,2	81,8	84,6	..
Royaume-Uni	1980	65,7	61,9	61,2	60,3	53,2	54,1	56,1	(49,9)		60,9
Suède	1982	80,7	..	..	90,3	72,7	72,5	95,0	76,9	71,7	88,3
Suisse	1980	..	..	66,9	67,7	66,4	74,7	63,0	78,2	72,6	78,8

Source : "The pay differential for women: some comparisons for selected ECE countries" (Commission économique pour l'Europe, 1984).

Note : Toutes les données relatives aux gains hebdomadaire, mensuel et annuel concernent des travailleurs à temps plein.

## A. Le salaire

Le tableau 19 nous permet de comparer les salaires féminins et les salaires masculins dont on nous donne les chiffres estimatifs pour des travailleurs à plein temps de certains pays développés. Ce tableau nous montre comment il est possible de comparer les salaires féminins et les salaires masculins d'une part et, de l'autre, dans quelles limites il est possible d'établir ce type de statistiques comparées. Il se dégage essentiellement de ce tableau les conclusions suivantes :

- a) Les gains de la femme sont sans exception inférieurs à ceux de l'homme;
- b) Cet écart entre les gains féminins et les gains masculins est extrêmement variable d'un secteur d'activité à l'autre et d'un pays à l'autre;
- c) En matière salariale, les statistiques sectorielles sont disponibles dans beaucoup de pays, mais les données autorisant à calculer les niveaux de salaire pour l'ensemble des travailleurs ne sont disponibles que dans quelques pays.

Le tableau 19 ne fournit pas d'indications sur des pays en développement mais on peut être certain que ce type de statistiques est encore moins souvent disponible dans les pays en développement que dans les pays développés.

Au moment d'interpréter des statistiques telles que celles-ci, il ne faut pas oublier que si les salaires féminins sont en moyenne inférieurs aux salaires masculins, les raisons du phénomène peuvent être multiples : il se peut que la journée de travail de la femme soit plus brève que celle de l'homme (les statistiques en question concernent bien les travailleurs à temps plein, mais le nombre moyen d'heures ouvrées n'est pas nécessairement le même); les femmes et les hommes travaillent peut-être dans des branches différentes, des types d'entreprises différents ou occupent des emplois différents, et leurs antécédents sont peut-être différents aussi quant au niveau des études et quant à l'expérience; la discrimination salariale, qui consiste, à travail comparable, à rémunérer moins les femmes que les hommes, n'est donc que l'un des facteurs expliquant en partie les différentiels de salaire constatés au tableau 19.

Les statistiques salariales ne peuvent donner que des informations très limitées sur la situation économique des femmes. Elles renseignent un peu sur la situation des femmes occupant un emploi rémunéré dans le secteur structuré de l'économie, mais elles ne peuvent pas servir d'indicateur du niveau de vie de ces femmes et, par ailleurs, elles ne disent rien au sujet des femmes qui exercent la plus grande partie de leur activité chez elles ou bien dans le secteur informel. Ces statistiques permettent de savoir jusqu'à quel point les femmes exerçant leur activité dans le secteur formel sont traitées à égalité avec les hommes, mais ne sont pas vraiment des indicateurs du bien-être économique. Autrement dit, les statistiques de l'emploi indiquent jusqu'à quel point les femmes sont intégrées à l'économie structurée, et les statistiques salariales indiquent jusqu'à quel point les femmes qui sont ainsi intégrées sont "libérées". D'après les calculs que nous citons, nous constatons, et ce n'est guère surprenant, que les femmes sont généralement moins intégrées à l'économie structurée que les hommes,

d'une part, et, de l'autre, que, dans le secteur formel, la femme occupe généralement une situation inférieure à celle de l'homme.

#### B. Le revenu individuel

Dans la mesure où il est concrètement possible d'attribuer aux individus, par opposition aux familles ou aux ménages, les revenus qu'ils perçoivent et qui ne sont pas assimilables à des salaires, il devient possible d'établir des statistiques du revenu individuel. Le cas se présente, par exemple, dans les systèmes où les déclarations d'impôt sont une base de calcul statistique fiable et où c'est la "personne physique" qui est la principale unité fiscale.

Le tableau 20 donne une idée d'ensemble de la répartition du revenu individuel en Norvège. Ces statistiques reposent sur les déclarations fiscales des personnes physiques et couvrent l'ensemble des individus percevant des revenus. Est considérée comme percevant des revenus toute personne qui remplit une déclaration d'impôt individuelle. En principe, la notion de revenu englobe toutes les formes de revenu, bien que seules certaines formes mineures de revenu en nature soient prises en considération (il s'agit de certaines allocations en nature versées aux salariés, d'une fraction de la consommation de sa propre production, surtout dans le secteur primaire, et du revenu imputé du domicile quand l'intéressé en est propriétaire). Ne sont pas pris en considération la plupart des revenus en nature ni la consommation du produit de l'activité économique informelle, ni la valeur des services publics dit "gratuits".

Tableau 20

Norvège : Répartition du revenu individuel par sexe, 1982  
(Le revenu moyen est exprimé pour chaque décile en pourcentage de la moyenne totale)

	Revenu brut		Revenu net	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Médiane (en couronnes norvégiennes)	38 000	98 000	40 000	80 000
Déciles				
1	1,1	8,3	0,0	6,3
2	17,4	30,0	11,3	29,7
3	42,9	49,5	37,9	50,8
4	60,1	73,6	58,6	74,3
5	72,0	91,7	71,5	93,4
6	90,2	103,6	88,9	106,6
7	115,4	114,6	115,2	119,0
8	150,3	129,4	152,8	133,6
9	189,0	151,6	195,0	156,7
10	261,6	247,7	268,7	229,6

Source : Salaires, traitements et revenus, 1982 (Oslo, Bureau central de statistique).

Note : Revenu brut/net = revenu avant/après impôts.

Les principales constatations sont les suivantes :

- a) A titre individuel, les femmes ont un revenu inférieur à celui des hommes;
- b) L'écart est moins sensible pour le revenu net que pour le revenu brut. L'explication tient au fait que l'impôt est progressif et que les femmes, leur revenu étant inférieur à celui des hommes, sont par conséquent moins imposées;
- c) La répartition des revenus individuels est plus inégalitaire chez les femmes qu'elle n'est chez les hommes. Cela tient probablement à une différence de mode d'activité économique entre les sexes, c'est-à-dire que, dans le secteur formel, l'activité des femmes est plus diversifiée que celle des hommes.

L'interprétation du type de calcul cité ci-dessus est assez problématique. L'unité d'observation est l'individu qui remplit une déclaration d'impôt. C'est, du point de vue du bien-être, une unité arbitraire. On obtient donc une information statistique sur le volume et la répartition des revenus répondant à la définition des revenus établis et enregistrés à des fins fiscales dont bénéficient les individus qui, en vertu de la législation fiscale applicable, sont tenus de remplir une déclaration d'impôt et qui la remplissent effectivement.

Les statistiques du revenu individuel ne figurent pas toujours (ni peut-être même habituellement) dans les publications de statistiques du revenu, car c'est le ménage qui en est l'unité habituelle. Il arrive souvent que les enquêtes ne soient pas même conçues pour permettre de calculer le revenu individuel. Mais même quand les chiffres du revenu individuel sont disponibles dans plusieurs pays, il est très malaisé de procéder à des comparaisons internationales : non seulement l'unité d'observation mais encore la notion même de revenu ne sont jamais les mêmes. Par exemple, à Sri Lanka, lors de l'enquête sur la population active et la situation socio-économique de 1980/81 (Département des recensements et de la statistique), sont définies comme "bénéficiaires de revenus" toutes les personnes qui, dans le questionnaire d'enquête, disent percevoir des revenus monétaires. Ce groupe est constitué de 74 % d'hommes et de 26 % de femmes. Aux fins du calcul du revenu individuel, seuls les revenus monétaires sont pris en considération. En Norvège, aux fins des statistiques communiquées au tableau 20, qui reposent non pas sur des données d'enquête mais sur des données tirées des déclarations fiscales, toutes les personnes remplissant une déclaration sont censées percevoir des "revenus du travail". Ce groupe de personnes est partagé à peu près également en hommes et en femmes. Mais à part le revenu imputé que déclarent les propriétaires de leur domicile et certains autres postes d'importance mineure, le revenu déclaré est limité aux revenus monétaires. Les définitions du revenu sont donc voisines dans les deux pays, mais comme on peut tenir pour certain que le revenu monétaire représente une plus large part du revenu total en Norvège qu'à Sri Lanka, la couverture des revenus demeure différente. D'après l'enquête sri-lankaise, le revenu individuel moyen de la femme représente 0,61 % de l'équivalent masculin, contre 0,39 % en Norvège (voir tableau 20, revenu brut). Autrement dit, l'écart entre le revenu individuel moyen de la femme et celui de l'homme serait plus grand en Norvège qu'à Sri Lanka, ce qui paraît intuitivement peu vraisemblable, et c'est le manque de comparabilité des données qui interdit de formuler valablement la moindre conclusion de cet ordre.

### C. Le revenu et la consommation du ménage

Dans les statistiques du revenu et de la consommation, c'est le ménage et non l'individu qui est le plus couramment l'unité de collecte de données. Pour notre étude, cela soulève trois problèmes : celui de l'unité d'enregistrement du revenu et de la consommation qu'il convient d'adopter, celui de la comparabilité internationale et celui de la répartition du revenu et de la consommation du ménage entre les membres du ménage, cette répartition se traduisant par un certain niveau de bien-être de l'individu.

Voulant montrer qu'il est possible de recourir à différentes méthodologies pour enregistrer le revenu à des fins statistiques, nous indiquons au tableau 21 la méthode servant à l'établissement des statistiques du revenu en Norvège (Bureau central de statistique d'Oslo, ces statistiques étant établies à intervalle périodique, l'échantillon reposant sur les déclarations d'impôt) et, en regard, nous indiquons la méthode suivie au Botswana lors de l'enquête sur la répartition des revenus en milieu rural opérée en 1974/75 (Central Statistical Office de Gaborone, les données étant celles d'une enquête par sondage).

Dans ces deux exemples, la notion de revenu varie potentiellement de deux façons : d'abord, bien que les deux pays enregistrent l'un et l'autre les revenus en nature aussi bien que les revenus monétaires, au Botswana, les revenus en nature représentent une plus large part du

revenu total. Comme le phénomène est imputable au fait que l'activité économique de subsistance (c'est-à-dire la production destinée à l'autoconsommation) a relativement plus d'importance au Botswana qu'en Norvège, cela ne rend pas nécessairement les notions de revenu non comparables. Ensuite, dans l'enquête réalisée au Botswana, il est tenu compte, sous forme de revenus imputés, de certains produits du travail domestique. Les statistiques norvégiennes n'opèrent pas du tout ce type de calcul. Cette différence-là fait que les notions de revenu sont dans une certaine mesure non comparables. Aucun des deux pays ne prend en considération le travail domestique, c'est-à-dire, par exemple, la cuisine, le ménage, et les soins aux enfants.

Ces deux études, en particulier l'enquête réalisée au Botswana, prouvent qu'il est possible d'enregistrer le revenu domestique de façon à prendre en considération les revenus non monétaires. L'omission des revenus des travaux domestiques ne s'explique pas par des causes techniques; il a purement et simplement été décidé de ne pas considérer que le produit de ce travail est un revenu. S'il avait été décidé de prendre en considération le travail domestique, il eut été possible de calculer un revenu imputé exactement comme est calculé le revenu imputé tiré d'autres travaux non rémunérés. Une des techniques possibles consiste à calculer la valeur du temps investi dans le travail domestique. Une autre formule consiste à calculer la valeur marchande des biens et services produits (par exemple la préparation de plats, la lessive et le repassage, la garde d'enfants, etc.). Il est donc possible, tout au moins en principe, d'enregistrer de façon exhaustive les revenus du travail domestique.

Tableau 21

Eléments de revenu pris en compte dans les statistiques du revenu  
au Botswana et en Norvège

Type de revenu a/	Botswana	Norvège
<b>Revenus de l'activité salariée</b>		
Revenus monétaires	Salaire	Salaire, congés de maladie, allocations de chômage
Revenus en nature	Logement en fonction, retraite en l'absence de cotisation, repas gratuits, couverture des frais médicaux, des frais de voyage, etc.	Certains revenus, par exemple le revenu imputé correspondant à l'utilisation d'une voiture de fonction, l'excédent d'indemnité journalière versée en voyage, etc.
<b>Revenus de l'activité indépendante</b>		
Revenus monétaires	Toutes ventes de produits (biens et services), valeur nette	Revenu net de l'activité indépendante
Revenus en nature (de l'entreprise)	Valeurs de tous les produits non vendus (consommés ou épargnés)	Consommation de denrées alimentaires tirées de sa propre production
Revenus en nature (du ménage)	Chasse, pêche, cueillette ou ramassage (de fruits, de bois de feu) destinés à l'autoconsommation; construction (du domicile), déblaiement de terrains agricoles, etc.	Non inclus
<b>Transferts privés</b>		
Monétaires	Dons, primes	Pensions alimentaires
En nature	Dons en nature	Non inclus
<b>Transferts publics</b>		
Monétaires	Secours aux indigents	Sécurité sociale, aide familiale, bourses d'études
En nature	Secours alimentaires	Non inclus
<b>Revenus du capital</b>		
Monétaires	Intérêts, loyers, dividendes, etc.	Intérêts, loyers, dividendes, etc.
Loyers en nature	Revenu imputé de la propriété de son domicile	Revenu imputé de la propriété de son domicile
Valeur ajoutée en nature	Gain de poids du bétail, valeur des aménagements apportés au domicile, etc.	Non inclus

a/ Le revenu total représente la somme de tous ces éléments de revenu. Le revenu disponible correspond au revenu total moins les impôts directs (impôt national et impôts locaux).

Le tableau 22 indique quelle est la répartition des revenus disponibles par ménage au Botswana et en Norvège selon les notions de revenu définies au tableau 21. Le tableau 22 ne donne pas le volume absolu des revenus mais indique comment les revenus sont distribués autour de la moyenne dans chacun des deux pays. La répartition est plus inégalitaire au Botswana qu'en Norvège, essentiellement parce qu'au Botswana le niveau des revenus des déciles supérieurs est plus élevé par rapport à la moyenne.

Tableau 22

Répartition du revenu disponible du ménage au Botswana et en Norvège

(Le revenu moyen est exprimé pour chaque décile en pourcentage de la moyenne totale)

Déciles	Botswana a/	Norvège b/
1	28,9	25,5
2	44,3	46,9
3	57,8	63,8
4	72,2	77,8
5	90,3	92,9
6	103,0	108,0
7	139,0	125,0
8	169,5	144,1
9	272,2	169,0
10	497,8	244,3

Source : The Rural Income Distribution Survey in Botswana, 1974-75 (Gaborone, Central Statistical Office); Statistique du revenu, 1982, Bureau central de statistique de Norvège).

a/ L'enquête réalisée en 1974-75, concerne les ménages du milieu rural.

b/ L'enquête, réalisée en 1982, concerne la totalité des ménages.

Il est possible de comparer directement la répartition des revenus au Botswana et en Norvège, car les recueils statistiques donnent dans les deux cas les chiffres correspondant aux déciles. Mais ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, lors de l'enquête faite à Sri Lanka sur la population active et la situation socio-économique de 1980/81, les revenus ont été enregistrés suivant une méthode comparable à celle de l'enquête faite au Botswana, mais le recueil de statistiques donne les chiffres de la répartition pour les tranches de revenu et non pour les déciles. Il est donc impossible de comparer directement les répartitions des revenus au Botswana et à Sri Lanka sans réanalyser au préalable les données sri-lankaises.

Pour le calcul de la consommation du ménage, on commence par enregistrer les dépenses de consommation, ce que l'on peut faire directement ou indirectement. La méthode directe consiste de façon classique à demander à un échantillon de ménages de tenir une comptabilité détaillée de leurs dépenses pendant une période de deux semaines par exemple, et d'y ajouter les achats importants opérés pendant

l'année. La méthode indirecte consiste, pour obtenir le montant total des dépenses de consommation, à soustraire du revenu brut les impôts directs, les autres transferts opérés par le ménage ainsi que son épargne.

Les dépenses de consommation montrent quelle somme les ménages consacrent à des biens et services marchands. C'est manifestement une information importante à beaucoup d'égards, mais elle ne révèle pas nécessairement grand-chose du point de vue du bien-être économique. Le ménage n'achète pas intégralement ce qu'il consomme sur le marché et, par ailleurs, une partie de ce qu'il achète sur le marché est subventionnée, de sorte que la valeur des articles consommés en l'occurrence est par hypothèse supérieure à leur prix. Il faut donc ajouter aux dépenses de consommation d'abord la valeur des subventions, puis la valeur de ce qui est consommé à titre "gracieux", essentiellement sous forme de services publics "gratuits" (par exemple, les services médicaux, les services d'enseignement), et enfin, la valeur de la consommation produite par le ménage lui-même.

Il existe des techniques permettant de mesurer statistiquement la valeur des éléments consommés qui sont "gratuits" et subventionnés. La procédure courante consiste à utiliser le montant de la dépense publique correspondant à la subvention ou à la production de biens et services "gratuits" et à répartir ladite valeur entre les ménages proportionnellement à ce qu'ils consomment de biens et services "gratuits" ou subventionnés. Cette technique repose sur un certain nombre d'hypothèses prêtant à controverse mais elle est néanmoins connue et largement acceptée.

En ce qui concerne la consommation des productions assurées par le ménage lui-même, il est possible d'en enregistrer la valeur comme nous l'avons exposé plus haut. La quantité en question (c'est-à-dire la valeur de la cuisine, du nettoyage ou de la lessive, des soins aux enfants, etc.) peut être étiquetée "production" si on la considère du point de vue de la quantité de travail qu'elle réclame et de l'auteur de ce travail. Si le point de vue adopté est celui du bénéficiaire ou de l'utilisateur, la quantité en question peut s'appeler "consommation" (ou "épargne", comme c'est le cas pour les aménagements apportés au logement ou pour d'autres biens de capital). Tant que cette quantité est mesurée pour le compte du ménage considéré comme un tout, le produit correspondra exactement à la consommation (ou bien à la consommation plus l'épargne). Cette quantité peut s'ajouter à d'autres revenus du ménage. Le problème de l'enregistrement des revenus trouve donc ici une solution. Toutefois, si l'on ne considère plus le ménage comme un tout et si l'on s'intéresse à ses membres considérés individuellement, il se pose alors de nouveaux problèmes. En effet, si, sous cette forme, il y a correspondance entre le produit et la consommation pour le ménage considéré comme un tout, il n'en va pas de même pour chacun des membres du ménage, sauf à envisager le cas extraordinaire où travail et consommation seraient partagés selon une égalité parfaite. Par exemple, si, au sein d'une famille, l'épouse assume tout le travail ménager, ce qu'elle va consommer des biens et services va être inférieur à ce qu'elle en aura produit. Ce qui nous amène à la question de la répartition à l'intérieur du ménage, sur laquelle nous nous arrêtons à présent.

Pour se faire une idée du revenu ou de la consommation des femmes en tant qu'individus à partir des renseignements dont on peut disposer sur le revenu ou la consommation du ménage, on peut faire appel à trois techniques. La première consiste à comparer le revenu (ou la

consommation) des ménages dont le chef est une femme avec le revenu ou la consommation des ménages dont le chef est un homme. C'est là une approche extrêmement indirecte car ce ne sont toujours pas des revenus individuels qui sont comparés, mais on en retire néanmoins des indications sur la façon dont les femmes et les hommes se situent par rapport les unes aux autres. Les recueils de statistiques du revenu donnent parfois ce type de renseignement. Par exemple, en Norvège, en 1982, les ménages dont le chef était une femme avaient un revenu disponible correspondant à 60 % du revenu disponible des ménages dont le chef était un homme. Et le revenu disponible par unité de consommation représentait dans les ménages du premier type 86 % du revenu correspondant dans les ménages du second type (les ménages dont le chef est une femme ont en moyenne un effectif plus faible). Autrement dit, les ménages dont le chef est une femme ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui des ménages dont le chef est un homme, encore que l'écart se réduise quand le revenu est corrigé des variations de la dimension et de la composition du ménage.

La deuxième formule consiste à attribuer à chacun des membres du ménage une certaine fraction du revenu total du ménage et à analyser les indications disponibles en prenant pour unité d'observation l'individu plutôt que le ménage. La technique la plus simple consiste en l'occurrence à diviser également entre tous les membres du ménage le revenu total mais on ne tient pas compte en pareil cas des économies d'échelle qui sont réalisées dans les ménages de grande dimension. La solution de rechange consiste à diviser le revenu des ménages par un facteur d'équivalence qui est fonction de la dimension et de la composition du ménage. Par exemple, pour une famille composée de deux adultes et d'un enfant, le revenu du ménage sera divisé par un facteur de 2,2 si le premier adulte compte pour 1,0, le second adulte pour 0,7 et l'enfant pour 0,5. L'hypothèse de base est que le revenu du ménage ainsi divisé par ce facteur d'équivalence exprime le niveau de vie de chacun des membres du ménage. Là encore, on part de l'hypothèse que revenu et consommation sont répartis "équitablement" et uniformément au sein de la totalité des ménages.

Les facteurs d'équivalence peuvent se calculer de plusieurs façons, suivant le poids relatif qui est attribué aux divers membres du ménage. L'étude des revenus qui a été faite au Luxembourg montre que le choix des coefficients de pondération et par conséquent des facteurs d'équivalence peut beaucoup peser sur le calcul de la répartition des revenus (comme le montre l'annexe). Comme il n'existe pas de critères objectifs permettant d'établir des coefficients de pondération qui soient "justes", le choix ne peut qu'être fonction du jugement personnel le plus raisonnable. L'arbitraire s'insinue par là dans les statistiques de la répartition des revenus, qui sont établies à partir d'équivalents revenus; cela n'a peut-être pas été parfaitement perçu jusqu'à présent.

Une troisième formule consiste à étudier directement comment le revenu se répartit à l'intérieur des ménages. Il faudrait se rallier à cette formule si l'on se refusait à considérer que revenu et consommation se répartissent "équitablement" et uniformément au sein de la totalité des ménages parce que l'idée est peu réaliste, comme il faut bien l'admettre. Mais le problème tient à ce que, jusqu'à présent, il n'a pas paru concrètement utile de capter la répartition au sein du ménage au moyen d'enquêtes à grande échelle et de véritables descriptions statistiques.

Tableau 23

## Répartition des revenus dans sept pays développés

	Inégalité du revenu marchand a/	Inégalité du revenu total a/	Inégalité du revenu disponible a/	Taux de pauvreté avant transferts b/	Taux de pauvreté après transferts c/
Allemagne, Rép. féd. d'	0,505	0,363	0,355	28,300	7,200
Canada	0,398	0,327	0,299	25,600	12,100
Etats-Unis	0,440	0,371	0,326	27,300	16,900
Israël	0,459	0,382	0,333	29,000	14,500
Norvège	0,400	0,289	0,243	24,100	4,800
Royaume-Uni	0,414	0,297	0,273	27,900	8,800
Suède	..	0,249	0,205	41,000	5,000

	Inégalité du revenu total par rapport à l'inégalité du revenu marchand	Inégalité du revenu disponible par rapport à l'inégalité du revenu total	Inégalité du revenu disponible par rapport à l'inégalité du revenu marchand	Volume des transferts d/	Volume des impôts e/
Allemagne, Rép. féd. d'	0,72	0,98	0,70	16,5	22,5
Canada	0,82	0,91	0,75	9,1	15,2
Etats-Unis	0,84	0,88	0,74	8,0	21,0
Israël	0,83	0,87	0,73	8,3	28,7
Norvège	0,72	0,84	0,61	14,1	25,3
Royaume-Uni	0,72	0,92	0,66	17,2	16,9
Suède	..	0,82	..	29,2	29,7

Source : S. Ringen, "Différences et similitudes : deux études comparées sur la répartition des revenus" (Institut suédois de recherche sociale, 1986).

Note : Inégalité = mesure de l'inégalité (1,000 = inégalité maximum; 0,000 = égalité totale).

Taux de pauvreté = pourcentage de personnes appartenant à des familles dont l'équivalent revenu est inférieur à la moitié de la médiane obtenue pour l'ensemble des familles.

Equivalent revenu = revenu familial corrigé des variations de la dimension de la famille.

a/ Equivalent familial du revenu réparti entre les membres de la famille.

b/ Equivalent familial du revenu marchand, impôts déduits.

c/ Equivalent familial du revenu disponible.

d/ Il s'agit des transferts publics exprimés en pourcentage du revenu brut.

e/ Il s'agit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, y compris les prélèvements assis sur les salaires, exprimé en pourcentage du revenu brut.

#### D. Observations

Nous avons examiné quatre types d'indicateurs du bien-être économique : les salaires, le revenu individuel, le revenu du ménage et la consommation du ménage. Aux fins de mesurer le bien-être économique des hommes et des femmes et de comparer l'un et l'autre, il faut

- a) Que l'indicateur repose sur une notion du revenu ou de la consommation qui soit adaptée à la mesure du bien-être;
- b) Que le revenu ou la consommation soit enregistré de façon exhaustive, c'est-à-dire qu'aucune forme de revenu ou de consommation ne doit être écartée par définition;
- c) Que l'unité d'observation soit l'individu;
- d) Que des données comparées soient disponibles.

Nous voyons ci-dessous au tableau 24 comment les indicateurs envisagés répondent à ces conditions.

Tableau 24

Utilité relative de divers indicateurs pour la mesure du bien-être économique des femmes

	Salaires	Revenu individuel	Revenu du ménage	Consommation du ménage
Notions adaptée	Non	Non	Oui	Oui
Enregistrement exhaustif	Non	Non	Oui	Oui
L'individu comme unité	Oui	Oui	Non	Non
Données comparées	Non	Non	Oui	Non

Le salaire et le revenu individuel ne peuvent pas nous servir à identifier des indicateurs adaptés à la mesure du bien-être parce que toutes les formes de revenu qui sont collectives au sein du ménage sont écartées par définition. Quand le revenu, ou la consommation, est analysé sur la base du ménage, les concepts et méthodes théoriques d'enregistrement sont en principe ceux qui conviennent, à ceci près que le revenu/la consommation découlant du travail domestique habituel n'est pas pris(e) en compte (bien que tel ne soit pas nécessairement le cas en théorie). Ces indicateurs sont difficiles à utiliser en partie parce que l'on ne dispose pas de beaucoup de données pertinentes, mais surtout parce que l'unité d'enregistrement est nécessairement le ménage alors que l'unité d'observation est nécessairement l'individu. D'où un dilemme incontournable : pour enregistrer le revenu de façon exhaustive, il est indispensable de se servir du ménage comme unité, tandis que pour analyser le revenu de façon à comparer valablement les femmes et les hommes à cet égard, il est indispensable de prendre l'individu comme unité. Comme il n'y a pas d'autre moyen de concilier ces deux impératifs statistiques que de considérer par principe qu'il n'y a pas de problème

de distribution à l'intérieur du ménage, il faut nécessairement conclure qu'aucun des indicateurs envisagés n'autorise à faire des comparaisons de bien-être économique entre les femmes et les hommes de façon parfaitement satisfaisante.

### III. COMPARAISON DES DEUX APPROCHES

Nous rappelons que la question que nous voulions résoudre est la suivante : est-il possible d'identifier une série d'indicateurs statistiques simples concernant la situation économique des femmes qui décrive à la fois leur activité économique et leur bien-être économique, et de trouver dans les sources statistiques disponibles des données comparatives susceptibles de nous fournir ces indicateurs? Les résultats de notre recherche ne sont guère encourageants.

#### A. Les indicateurs de l'activité économique

En principe, des indicateurs d'activité économique doivent décrire le volume de "travail" accompli indépendamment du point de savoir s'il est accompli dans le secteur formel ou dans le secteur informel de l'économie. Il est possible d'identifier des indicateurs statistiques qui répondent à cette nécessité de principe. Les deux techniques envisagées consistent à classer les individus suivant leur activité principale et à enregistrer le temps consacré à diverses activités. Les statistiques établies suivant ces deux techniques montrent que l'activité économique se situe à peu près au même niveau de volume pour les femmes et pour les hommes, ledit niveau étant élevé, mais que la structure de l'activité économique n'est pas la même chez les femmes et chez les hommes, en ce sens que les femmes consacrent une plus grande partie de leur activité économique à des tâches extérieures au secteur structuré, encore que l'écart semble se rétrécir, tout au moins dans les pays développés.

Nous disposons de techniques statistiques pour établir les données indispensables au calcul de ces indicateurs. L'activité est enregistrée dans le cadre d'enquêtes sur la population active et la répartition du temps entre les diverses activités est mesurée au moyen d'enquêtes sur l'emploi du temps.

Beaucoup de pays réalisent à peu près régulièrement des enquêtes sur la population active qui se conforment plus ou moins aux normes du BIT; il est donc permis de penser qu'on dispose des données voulues pour construire des indicateurs de la situation économique des femmes couvrant une gamme assez étendue de pays. C'est ce que le BIT fait du reste déjà avec son Annuaire des statistiques du travail, mais il ne s'appuie pas sur la notion large du travail que nous avons adoptée ici. Nous pouvons toutefois nous adresser aux mêmes sources de données pour calculer l'activité économique de façon plus nettement exhaustive, c'est-à-dire que nous avons une base tant en ce qui concerne les indicateurs pertinents que les données comparées voulues pour établir une nouvelle série statistique, plus exhaustive, sur l'activité économique. Cela nous impose toutefois de réanalyser un grand nombre d'ensembles nationaux de données. Les statistiques voulues ne font probablement pas l'objet de calculs dans les recueils disponibles, certainement pas en tout cas sous une forme qui autorise les comparaisons. Pour savoir jusqu'à quel point ces nouveaux calculs pourraient être opérés de façon satisfaisante aux fins qui nous occupent, nous devrions au préalable nous pencher de très près sur ces statistiques nationales.

Par ailleurs, les enquêtes sur l'emploi du temps n'ont encore été menées que dans un petit nombre de pays et celles qui existent ne se prêtent pas facilement aux comparaisons. La technique n'est donc pas susceptible d'exploitation immédiate. Ces enquêtes sur l'emploi du temps ont, par rapport aux enquêtes sur la population active, l'avantage de

donner beaucoup plus d'informations sur l'activité économique décrite, y compris l'information fournie par les enquêtes sur la population active. Si nous n'avons besoin que de statistiques assez grossières sur le volume de l'activité économique, les enquêtes sur l'emploi du temps ne nous apporteront pas grand-chose de plus que les enquêtes sur la population active, mais si nous voulons analyser plus en détail l'activité économique, les enquêtes sur l'emploi du temps peuvent être extrêmement précieuses, notamment pour l'analyse comparée de l'activité des femmes et des hommes et pour l'analyse de l'activité économique dans les pays en développement où une part relativement importante de l'activité économique d'ensemble s'exerce dans le secteur informel.

L'énorme avantage que présente la technique de l'emploi du temps est que l'unité de mesure - le temps - est universelle. La plupart des statistiques économiques s'appuient directement ou indirectement sur l'unité de mesure monétaire. Or, l'activité économique marchande est la seule à revêtir une valeur monétaire. Imputer des valeurs monétaires à des activités et des transactions non marchandes s'accompagne de multiples difficultés théoriques et méthodologiques. D'où certaines distorsions de la statistique économique, notamment dès lors que l'on compare des pays en développement et des pays développés, ou bien l'activité des femmes et celle des hommes. Là où une assez large fraction de l'activité économique d'ensemble se situe dans le secteur non marchand, la statistique économique va généralement sous-estimer l'activité et le revenu. Avec l'enquête sur l'emploi du temps en revanche, l'activité économique est en principe intégralement enregistrée, qu'elle se situe sur le marché ou en dehors. Cette technique nous permet donc d'opérer des comparaisons "équitables" du point de vue de l'activité exercée et de pallier certaines des distorsions dont souffre la statistique économique "classique". Peut-être certains ont-ils tendance à penser que l'enquête sur l'emploi du temps relève de la statistique "sociale" et n'est pas très utile à la statistique "économique". C'est là une vue un peu courte qui sous-estime le potentiel de la technique de l'emploi du temps. Non seulement celle-ci permet-elle d'appréhender certains phénomènes qui passent à travers les mailles du filet de la statistique "classique", mais encore autorise-t-elle à édifier tout un nouveau système de comptabilité nationale reposant sur la mesure universelle du temps et non sur la mesure monétaire qui est "arbitraire" et qui est devenue courante faute de pouvoir nous doter d'une norme plus satisfaisante.

La technique de l'emploi du temps n'est toujours pas d'application universelle. Vu les nombreux avantages qu'elle présente, elle devrait être plus souvent utilisée à l'avenir, et il y a lieu de penser que tel sera effectivement le cas. Mais il faut prendre garde à certaines difficultés :

- a) La collecte de données est plus compliquée que dans les enquêtes classiques, d'où, par exemple, un taux de non-réponses plus élevé;
- b) La richesse même des données fait qu'il est plus difficile de les analyser et de les exploiter à plein; il faudra mettre au point de nouvelles techniques d'analyse;
- c) La méthodologie de l'enquête sur l'emploi du temps est très diversifiée, ce qui peut compromettre la comparabilité des résultats.

Au total, il y a ici beaucoup à faire du point de vue de la méthodologie et de la normalisation à l'échelle internationale. Pour qui

cherche à faire progresser la statistique relative à la situation des femmes, il s'impose incontestablement de promouvoir et d'améliorer les techniques de l'enquête sur l'emploi du temps.

## B. Les indicateurs du bien-être

S'il est possible de décrire l'activité économique des femmes avec les techniques et les données statistiques dont nous disposons déjà ou dont nous pourrions disposer, il n'en va pas de même de leur bien-être économique si nous voulons le déterminer à partir des statistiques du revenu. Il y a plusieurs difficultés à surmonter en l'occurrence, la principale étant que l'enregistrement du revenu ne peut être exhaustif que pour les ménages ou les familles, alors que, pour analyser le bien-être économique individuel, il faut prendre l'individu pour unité d'observation. A partir des statistiques du revenu, celui-ci étant entendu au sens large, il n'est donc pas possible d'en savoir beaucoup sur le bien-être économique des femmes, sauf à présumer que le bien-être économique de chacun des membres du ménage est directement fonction du revenu total/de la consommation totale dudit ménage, ainsi que de sa dimension et de sa composition. Cela revient à écarter tout le problème de la répartition à l'intérieur de la famille, c'est-à-dire à écarter par hypothèse l'un des processus les plus importants pour la détermination du bien-être économique individuel, en particulier celui des femmes. C'est là une difficulté intrinsèque des statistiques sur le revenu, qui n'a rien à voir avec le nombre d'enquêtes-revenus qui ont été ou non réalisées ni avec la qualité des données recueillies.

A cause de ce dilemme fondamental que posent les statistiques du revenu, nous pensons qu'aux fins de décrire le bien-être économique des femmes, il n'est pas très fécond de vouloir analyser, ou réanalyser, les statistiques du revenu sous leur forme classique. En outre, il se pose, en ce qui concerne les données relatives au revenu, des problèmes de comparabilité qui nécessitent des opérations de coordination et d'ajustement très précises avant qu'il soit possible de procéder à des comparaisons valables. Il vaudrait mieux, à notre avis, essayer de défricher. Voici quelques idées de recherche :

Tout d'abord, comment pourrait-on enregistrer de façon exhaustive le revenu/la consommation du ménage?

a) Il faut enregistrer, en sus des revenus, les dépenses, l'épargne, et les transferts en provenance du ménage. La difficulté qui se manifeste ici, dans les enquêtes sur le revenu et la consommation, et que confirme par exemple l'enquête réalisée au Botswana sur la répartition des revenus en milieu rural dont nous avons parlé plus haut, est que ces diverses quantités, une fois enregistrées, ne s'additionnent pas de façon cohérente;

b) Il faut tenir compte de ce qui est produit et consommé au sein du ménage. C'est indispensable pour bien comprendre quelle est la situation économique des femmes du moment qu'une si grande partie de leur production est destinée à la consommation des membres du ménage, sous forme de repas, de nettoyage, d'entretien, de soins. C'est là une opération liée à celle qui consiste à décrire l'activité économique des femmes;

c) Il faut tenir compte de ce qui est consommé à titre "gratuit", sous forme de transferts au bénéfice du ménage, c'est-à-dire de dons en nature, par exemple sous la forme des dons et autres types d'aide

accordée par les grands-parents à leurs petits-enfants et, en particulier, sous la forme des services publics, éducation, soins médicaux, etc. Mais même s'il était possible d'enregistrer de façon exhaustive les revenus à cet égard, le problème de leur répartition au sein du ménage subsisterait.

En deuxième lieu, la répartition de la consommation à l'intérieur du ménage impose d'étudier les processus qui déterminent les modalités de la répartition. Parmi les variables importantes, il y aura, par exemple, la consommation alimentaire (c'est-à-dire la demande calorique), l'habillement, l'espace, le travail, les loisirs, le sommeil, etc., y compris peut-être même certaines variables "psychologiques", par exemple le degré d'attention accordé par les parents à leurs divers enfants. Il importe à cet égard de comparer les femmes et les hommes, et aussi de comparer les filles et les garçons, étant donné que le bien-être des enfants, au regard des ressources totales de la famille, est déterminé quasi intégralement au sein de la famille et par d'autres que les enfants eux-mêmes. La recherche sociale a jusqu'à présent beaucoup négligé la question de la répartition au sein de la famille, considérée avant tout comme relevant du domaine "privé" à soustraire aux regards indiscrets. Les enquêtes spécialisées et les enquêtes sur l'emploi du temps seront peut-être utiles ici, mais les études de cas, faisant par exemple appel aux méthodes de l'anthropologie, sont probablement mieux adaptées encore et elles sont indispensables. De toute façon, il ne s'agit pas de produire des statistiques normalisées mais d'entamer des recherches approfondies.

En troisième lieu, quelle est la meilleure façon de comparer le niveau de vie des femmes et celui des hommes? Il est probablement plus fécond ici de comparer le bien-être des femmes et celui des hommes au moyen de mesures directes et de renoncer à la mesure indirecte du revenu. Beaucoup de pays ont désormais une assez vaste expérience de l'enquête sur le niveau de vie entendue au sens large. L'idée est qu'il faut mesurer le bien-être directement, c'est-à-dire voir comment les individus vivent, plutôt qu'indirectement, c'est-à-dire au moyen du montant des ressources qui déterminent théoriquement le mode de vie. Le raisonnement est qu'il est difficile de mesurer des ressources exactement et intégralement, d'une part, et, de l'autre, que les individus n'ont pas tous la même aptitude à transformer des ressources en bien-être. La mesure directe consiste à décrire le bien-être par une série d'indicateurs sociaux appliqués simultanément, tels que l'éducation, le logement, l'emploi, la santé, les loisirs, l'activité collective, etc., qui viennent s'ajouter à des indicateurs économiques classiques comme le revenu et la consommation.

Ces trois secteurs de recherche sont manifestement étroitement liés l'un à l'autre. Le dénominateur commun est notamment qu'il faut mieux connaître la vie économique à l'intérieur de la famille ou du ménage.

### C. Faut-il mesurer directement ou indirectement?

Cette question appelle quelques observations supplémentaires.

La notion de bien-être est une notion abstraite, théorique, qui désigne, en abrégé, le bien-être des individus. Pour la mesurer empiriquement, il faut faire appel à des indicateurs opératoires. Ceux-ci peuvent être soit "directs" soit "indirects". Les seconds, par hypothèse, représentent des déterminants du bien-être. La mesure indirecte la plus importante du bien-être est le revenu. Les premiers,

les indicateurs directs, disent comment les individus vivent. Ils permettent de mesurer plus directement le résultat produit par les divers facteurs déterminant le mode de vie des individus. Il est admis que la mesure directe fait appel à l'utilisation simultanée de plusieurs indicateurs. Le principal argument qui milite en faveur de la méthode du revenu est qu'il est précisément commode du point de vue méthodologique de n'avoir à manier qu'un seul indicateur. Mais le problème est que le revenu n'est que l'un des facteurs déterminants du bien-être et qu'il peut y avoir un écart considérable entre revenu et bien-être. On peut probablement dire en règle générale que la mesure directe du bien-être correspond à une notion large du bien-être.

La présente étude nous a conduit à dire qu'aux fins de mesurer le bien-être global des femmes, la méthode du revenu n'est pas très féconde. Le revenu (comme, d'ailleurs, la consommation) ne peut s'enregistrer de façon exhaustive que pour le ménage. Il n'y a pas de technique statistique permettant d'attribuer ce revenu (ou cette consommation) global aux différents membres du ménage qui n'oblige en même temps à écarter l'idée que la répartition peut être inéquitable au sein du ménage. Il semble donc préférable, pour mesurer le bien-être global, d'opérer une mesure directe.

La comparaison des deux techniques de mesure, directe et indirecte, montre qu'elles peuvent aboutir à des résultats différents. Le choix de la technique n'a donc pas qu'un intérêt théorique, puisqu'il peut peser sur les conclusions que l'on tirera finalement de la recherche en question. Comme le revenu ne peut être qu'une mesure approximative et probablement inexacte du bien-être des femmes, il est probable que l'analyse de la situation des femmes aboutira à des conclusions sensiblement différentes selon que la mesure aura été directe ou indirecte.

Prenons à titre d'exemple la pauvreté, qui est un aspect du bien-être. Comme d'autres aspects du bien-être, la pauvreté se mesure directement ou indirectement. L'incidence de la pauvreté se mesure indirectement au moyen d'un seuil de revenu : sont considérées comme pauvres toutes les personnes dont le revenu est inférieur à un certain seuil. Beaucoup d'études prennent pour seuil la moitié du revenu médian calculé pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, on peut aussi vouloir mesurer directement la pauvreté en faisant simultanément appel à plusieurs indicateurs et en prenant pour critère la somme des privations. Suivant cette approche, sont considérés comme pauvres les individus pour qui le manque ne se situe pas seulement dans le secteur du revenu mais dans plusieurs secteurs simultanément, de sorte que leur mode de vie révèle au total une situation de privation généralisée.

On peut comparer par exemple les résultats qu'on obtient en Suède en mesurant la pauvreté par la privation généralisée et en la mesurant par ailleurs au moyen d'un seuil de revenu. Les données sont tirées de deux enquêtes identiques menées en 1968 et en 1981 avec des échantillons représentatifs de la population âgée de 15 à 74 ans. Ont été exclus de l'analyse les étudiants et les élèves des établissements scolaires dont la situation est transitoire.

Le seuil de revenu pris pour seuil de pauvreté est défini par rapport au revenu médian de chaque année considérée. Les autres indicateurs de ressources et de mode de vie sont définis de façon identique pour 1968 et pour 1981 par rapport à ce qui est jugé comme une situation de privation

au sein d'une société telle que la société suédoise actuelle. On trouvera au tableau 25 les résultats de cette double enquête.

Cette enquête permet d'identifier trois groupes à faible revenu :

a) Les personnes appartenant à des familles dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à 40 % du revenu médian calculé pour l'ensemble des familles;

b) Les personnes appartenant à des familles dont le revenu disponible par unité de consommation se situe entre 40 et 50 % du revenu médian calculé pour l'ensemble des familles;

Tableau 25

Suède: bas revenus et signes de pauvreté, 1968 et 1981

Groupe de revenu	1968					1981				
	I	II	III	Divers	Ensemble	I	II	III	Divers	Ensemble
Echantillon										
1. Nombre d'observations	182	175	388	4 379	5 124	172	102	231	4 987	5 492
2. Pourcentage	3,6	3,4	7,6	85,5	100,0	3,1	1,9	4,2	90,8	100,0
(Pourcentage)										
Ressources										
3. Peu de liquidités	38	31	31	15	17	26	14	26	11	12
4. Absence de propriété immobilière	62	55	63	29	34	35	30	21	20	21
5. Faible capacité personnelle	29	25	25	17	18	13	13	14	9	9
Logement										
6. Manque de place	28	28	28	23	24	15	10	10	5	6
7. Manque de confort	54	53	45	18	23	10	8	7	4	4
Consommation										
9. Pas de téléphone	19	15	16	8	9	6	1	3	2	2
10. Pas parti en vacances l'an dernier	75	75	72	44	48	53	39	49	33	35
11. Ne reçoit les parents ni occasionnellement ni souvent	16	12	11	10	10	16	12	8	9	9
12. Ne reçoit les amis ni occasionnellement ni souvent	13	10	8	6	6	9	2	5	4	4
Privations cumulées										
13. (5 + 8)	21	15	19	9	10	5	3	4	1	1

Source : S. Ringen, The possibility of Politic (Oxford, 1987).

c) Les personnes appartenant à des familles dont le revenu disponible par unité de consommation se situe entre 50 et 60 % du revenu médian calculé pour l'ensemble des familles. Le revenu disponible par unité de consommation est calculé au moyen de facteurs d'équivalence comme suit : 0,95 pour les célibataires, 1,65 pour les couples, et 0,40 pour chaque enfant. Les personnes autres que les conjoints/compagnons et les enfants appartenant à des ménages dont l'effectif est plus important sont comptabilisés comme constituant des familles indépendantes.

Les groupes à faible revenu sont comparés à l'ensemble des autres personnes (qui appartiennent à des familles dont le revenu disponible par unité de consommation est supérieur à 60 % du revenu médian) ainsi qu'à la totalité de l'échantillon. Comme la pauvreté consiste à se situer en dessous de la norme moyenne d'une société donnée et non pas simplement à se situer derrière les riches, il n'est pas fait de comparaison entre les groupes à faible revenu et les groupes à revenu élevé.

Les trois groupes à faible revenu représentent ensemble 14 % environ de la totalité des individus en 1968 et 9 % environ en 1981. Les individus dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian - soit le seuil de pauvreté le plus courant - représentent 7 et 5 % respectivement du total. La dimension du groupe des revenus les plus faibles, inférieurs à 40 % du revenu médian, est resté pratiquement inchangée, passant de 3,6 % du total en 1968 à 3,1 % en 1981. C'est l'incidence des faibles revenus à laquelle on pouvait s'attendre compte tenu des études antérieures.

En ce qui concerne les ressources autres que le revenu, les indicateurs de manque qui ont été retenus sont les suivants;

a) Peu de disponibilités en espèces - le répondant ne peut pas mobiliser une certaine somme hebdomadaire, fixée à 2 000 couronnes suédoises en 1968, et, sous l'effet de l'inflation, à 5 000 couronnes en 1981;

b) Absence de biens immobiliers ou assimilés - le répondant/la famille du répondant ne possède ni maison/ni appartement, ni voiture, ni maison ou pavillon de vacances, ni bateau de plaisance, ni caravane de camping;

c) Faibles capacités personnelles - le répondant ne se juge pas capable de protester par écrit contre une décision de l'autorité administrative.

Rentrent également dans le calcul deux indicateurs de ressources économiques et un indicateur de ressources personnelles susceptibles d'influencer l'aptitude de chacun à exploiter efficacement ses ressources économiques et, d'une manière générale, à assurer sa propre autonomie au sein de la société.

Le manque de ressources autres que le revenu est généralement plus accusé chez les groupes à faible revenu qu'il n'est dans le reste de la population mais l'écart est modéré par rapport à ce à quoi on s'attendrait si ces groupes, en fait, s'étendaient aux pauvres à l'exclusion des non pauvres. Les groupes à faible revenu sont loin d'être homogènes en ce qui concerne les ressources. Il n'y a pas non plus de corrélation uniforme, chez les groupes à faible revenu, en ce qui concerne le manque absolu de ressources autres que le revenu.

En ce qui concerne le mode de vie, les indicateurs de manque qui ont été retenus sont les suivants :

a) logement : manque de place - c'est-à-dire qu'il y a plus de deux personnes par pièce, la cuisine et une pièce supplémentaire n'étant pas comptées; manque de confort, c'est-à-dire que fait défaut ou font défaut l'un ou plusieurs des éléments de confort ci-après : eau courante, bain/WC, chauffage central, cuisinière moderne, réfrigérateur; la qualité du logement est inférieure, c'est-à-dire qu'il y a manque de place et/ou manque de confort;

b) Certains autres types et modes de consommation.

Là encore, le manque est plus fréquent chez les groupes à faible revenu que dans le reste de la population mais l'écart n'est pas considérable. A en juger par ces indicateurs, les groupes à faible revenu ne sont guère plus homogènes en ce qui concerne le mode de vie qu'en ce qui concerne les ressources.

Pour essayer de se rapprocher d'une mesure de la privation généralisée, il est fait appel à trois indicateurs : faible revenu, faibles capacités personnelles, et qualité inférieure du logement. On cherche par là à s'éloigner - prudemment - de la méthode du seuil de revenu. Mais la faiblesse du revenu reste l'indicateur de base, associé à un indicateur de ressources non économiques et à un seul indicateur du mode de vie dont la pertinence est évidente quand on cherche à mesurer la pauvreté. Cet indicateur, celui du logement, élargit le plus possible la notion de manque dans ce domaine avec la notion de manque de place et/ou de manque de confort; il ne suffit pas de ne pas avoir de cuisinière moderne pour être classé au nombre des pauvres.

En 1968, 3,6 % de la population appartenaient aux groupes de revenus les plus faibles et 21 % des personnes appartenant à ce groupe avaient des capacités personnelles faibles et étaient en outre mal logées, de sorte que la situation de manque généralisé exprimée par ces trois indicateurs atteignait 0,75 % de la population suédoise. En 1981, le groupe des revenus les plus faibles représentait 3,1 % de la population totale et 5 % seulement de ces personnes souffraient également des manques exprimés par les deux autres indicateurs, de sorte que le nombre de personnes souffrant de pauvreté généralisée ne représentait plus que 0,15 % de la population.

#### D. Résumé des conclusions

Du point de vue des recherches à entreprendre, notre étude permet de dégager les principales conclusions ci-dessous :

- a) En ce qui concerne la mesure de l'activité économique :
  - i) Il serait utile et relativement simple de calculer des indicateurs d'activité économique pour séries chronologiques reposant sur une notion exhaustive du travail, et, en vue de comparaisons, de puiser dans les enquêtes disponibles sur la population active;

Facteurs d'équivalence

Dimension de la famille	Age de référence de l'individu	Pas d'ajustement	Pas d'eau courante	Seuil de pauvreté des Etats-Unis	Etude sur le revenu du Luxembourg	Par personne
1	65 ou plus	1,00	0,70	0,60	0,50	0,33
1	Moins de 65 ans	1,00	0,70	0,66	0,50	0,33
2	65 ans ou plus	1,00	0,88	0,76	0,75	0,67
2	Moins de 65 ans	1,00	0,88	0,84	0,75	0,67
3	Tous âges confondus	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
4	Tous âges confondus	1,00	1,18	1,28	1,25	1,33
5	Tous âges confondus	1,00	1,27	1,52	1,50	1,67
6	Tous âges confondus	1,00	1,35	1,71	1,75	2,00
7	Tous âges confondus	1,00	1,43	1,86	2,00	2,33
Chaque personne supplémentaire		0	+0,08	+0,15	+0,25	+0,33

Pourcentage estimatif de la population vivant dans des ménages pauvres

Pays	Etude sur le revenu du Luxembourg		Eau non courante		Seuil de pauvreté des Etats-Unis	
	Personnes âgées	Enfants	Personnes âgées	Enfants	Personnes âgées	Enfants
Allemagne, Rép. féd. d'	2,3	7,7	24,0	4,0	15,4	8,2
Canada	3,0	9,5	10,6	6,4	4,8	9,6
Etats-Unis	11,7	17,4	22,3	11,7	16,1	17,1
Norvège	5,5	7,7	32,5	4,5	18,7	7,6
Royaume-Uni	23,5	11,0	55,2	6,0	37,0	10,7
Suède	0,0	4,9	6,4	3,3	2,0	5,1

Source : Smeeding, Torrey and Rein, "The economic status of the young and the old in six countries", Etude sur le revenu réalisée au Luxembourg, Document de travail, No 8, miméo.



---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودرر التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---